"Le Soleil" est lu dans 100% des familles canadiennes - françaises de Québec

LE SOLEIL

TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C.

LE TIRAGE DU "SOLEIL" certifié par l'A. B. C. fait le deuxième journal français du Dominion

34e Année No 63 Température: Plus doux — QUEBEC, MARDI 10 MARS 1925 — EDITION QUOTIDIENNE PRIX: UX CENTINS

LE CHEF DES MINEURS FAIT VEILLER A LA SURETE DES MINES

Les préposés à la sûreté des mines de la Nouvelle-Ecosse reçoivent l'ordre du chef de l'union internationale de revenir au travail

NOUVEAUX DEVELOPPEMENTS

North-Sydney, N.-E., 10.—(De notre corr.)—John-L. Lewis, président de l'internationale des mineurs d'Amérique, a donné ordre aux préposés à la sûreté des mines en Nouvelle-Ecosse de retourner au travail.

Ces instructions ont été reçues aux quartiers généraux du district 26 hier soir. M. Lewis a fait part à la compagnie de l'ordre donné par lui. Les chefs de mines ont reçu instruction de se tenir prêts pour le retour au travail des préposés au maintien.

L'ordre du président Lewis donne à la grève dans les charbonnages un nouvel aspect. La compagnie prétend y voir la confirmation de sa thèse, à savoir que la cessation actuelle du travail provient d'une grève et non d'un lock-out, mais elle perd en même temps son principal titre à la sympathie publique que lui attirait la menace de destruction encourue par les mines. L'ordre de Lewis signifie encore que l'Internationale va donner son appui financier à la grève, chose importante pour les mineurs en présence de la détermination réitérée de la compagnie de ne pas payer les salaires de 1914.

La nouvelle que Lewis avait donné l'ordre de retourner aux pompes et aux ventilateurs a été accueillie avec l'indifférence qui est la caractéristique de la crise actuelle. Elle a suscité peu de commentaires, sauf ceux qui paraissent indiquer une détermination accrue d'aider aux grévistes de toutes les façons possibles.

On reconnaît que, si l'on veut éviter un chômage prolongé, il faudra trouver un terrain d'entente entre les deux parties en cause.

Sydney, N.-E., 10.—(P. C.)—De nouveaux développements dans la grève des mineurs étaient attendus aujourd'hui tant du Cap-Breton que de Halifax même. De la capitale provinciale on attendait la réponse à plusieurs dépêches hier à M. Armstrong, premier ministre, par les chefs de la grève et par des comités de citoyens.

Les premiers demandaient au gouvernement d'user de ses bons offices pour amener une reprise du travail avec un minimum de quatre jours par semaine et l'octroi de crédits dans les magasins de la compagnie. Les autres accusaient la compagnie de vouloir laisser inonder les mines et demandaient au gouvernement d'intervenir.

Sydney, N.-E., 10.—"Les choses s'améliorent à mesure que la grève se continue", a déclaré M. J.-E. McLurg, vice-président de la B.E.S. Co., au correspondant de la Presse Canadienne, lorsque celui-ci lui demanda hier soir d'exprimer son opinion sur la cessation du travail dans les mines de la compagnie en Nouvelle-Ecosse.

"Sur quoi vous basez-vous pour dire cela ?" s'enquit le correspondant.

"Ils ne peuvent pas lutter contre la situation".

"Que voulez-vous dire par "situation"? Est-ce la détresse qui règne dans le district minier ?"

"Non. Je veux dire que si les mineurs syndiqués ne fournissaient pas des hommes pour maintenir les mines en bon état, le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse serait forcé de le faire, ou de nous accorder sa protection autrement. Sans cela, les mines appartenant à la province seront inondées.

"Et si elles sont inondées, pourront-elles être asséchées plus tard?"

"Oui, mais le procédé est long et coûteux. Nous pompons l'eau de la mine Allan à Pictou depuis le mois d'août dernier, à la suite de l'incendie qui s'y déclara, et nous n'avons pas encore réussi à assécher la galerie de 1,500 pieds située au fond du puits."

"Quelqu'un doit suer du sang", continua M. McLurg, "et ce quelqu'un ce n'est pas nous. Nous faisons de notre mieux pour maintenir les mines, et nous avons l'intention d'agir ainsi aussi longtemps que nous le pourrons. Mais nous ne le pourrons pas toujours. Si des gens ne pensent qu'à rester les bras croisés pendant que Rome brûle, ça n'est pas nous. La situation est maintenant entre les mains des mineurs syndiqués ou du gouvernement provincial."

Une allusion du correspondant de la Presse Canadienne au message reçu par l'honorable premier ministre Armstrong de M. John-L. Lewis, président des Mineurs syndiqués, qui a son bureau-chef à Indianapolis, provoqua une vigureuse déclaration de la part de M. McLurg.

"Les choses sont dans un bel état", dit-il, "quand un premier ministre d'une province canadienne est forcé de traiter avec un officier d'union ouvrière qui a sa résidence aux Etats-Unis."

"En somme, vous n'êtes pas trop affecté par la situation ?

"Je ne suis certainement pas joyeux, mais au moins je ne me tracasse pas. Qu'ils soient en grève deux mois, ou six mois, peu importe. Ils finiront par nous revenir."

Hier soir le comité exécutif des mineurs a donné copie d'un message qu'il a adressé au premier ministre Armstronot qui se lit comme suit :

"Nous regrettons que vous regardiez les messages que nous vous adressons comme des indignités. Nous avons tenté de vous donner un exposé net des faits, plaisants ou non. Il y a une grande différence entre des vérités déplaisantes et les mensonges gratuits et les insultes que nous adresse votre presse au Cap-Breton. Croyant que vous tenez à être mis au courant de la situation à notre point de vue, nous continuerons de vous adresser des messages jusqu'à ce que vous nous demandiez de cesser.

"Voici donc quelques points additionnels depuis notre dernière communication :

1.—M. McLurg dit que la Corporation ne considérera pas l'idée de faire miner le charbon aux taux de 1924. Ceci réalise la prophétie que la Corporation a l'intention d'imposer une réduction par la famine. Cela veut dire aussi qu'elle s'attend d'avoir du monde pour travailler à n'importe quel taux qu'elle offrira. Elle ne joue pas franc jeu, pas plus avec vous qu'avec nous.

2.—Nous avons été avisés par des gens de l'extérieur de l'intention de la compagnie d'amener des briseurs de grève. Nous comptons que vous n'accepterez pas cela, pas plus que nous, et nous sommes portés à croire que les gens ne transporteront pas ces briseurs de grève.

Le peuple est assez affamé en Nouvelle-Ecosse sans amener des gens d'en dehors.

3.—Votre attention est attirée sur la situation à la mine No 10. Depuis deux jours nous avons offert des hommes pour remplacer la pompe principale et fournir l'énergie nécessaire pour l'actionner, et la compagnie n'a pas encore accepté. Nous vous aver-

(Suite à la page 15)

LA BESCO CEDE-T-ELLE?

Sydney, 10.—(P.C.)—J.-E. McLurg, vice-président de la B.-E. Steel Co., a formellement retiré aujourd'hui l'offre de la compagnie de diminuer de 10 p. c. les salaires payés aux mineurs de Nouvelle-Ecosse. Il a adressé à cet effet un message à J.-W. McLeod, président du district 26.

LAUREAT

M. ARTHUR SURVEYER, président de l'Institut des Ingénieurs du Canada, qui a remporté le prix de $1,000 au concours organisé par le Département des Travaux Publics relativement à la construction d'un pont sur la rivière Montmorency

ETAT DE SANTE DE MGR CARON

Trois-Rivières, 10. — (De notre corr.) — Mgr Napoléon Caron, curé de Yamachiche, écrivain régional de réputation, tombé gravement malade ces jours derniers, en disant sa messe, a passé une bonne nuit et son médecin a bon espoir qu'il se rétablira. Mgr Caron est âgé de 78 ans. Il a reçu, hier après-midi la visite de Mgr Louis Chartier, vicaire général et administrateur du diocèse en l'absence de Mgr F.-X. Cloutier.

TOUT-ANKH-AMON EST ECLIPSE

Londres, 10—(P. C.)—Les égyptologues anglais s'accordent à dire que, si la tombe découverte par la mission Boston-Harvard près de la grande pyramide de Giseh est bien celle du pharaon qui précéda immédiatement Chéops, constructeur de la pyramide, cette découverte éclipse celle de la tombe de Tout-Ankh-Amon. Ce dernier, en effet, vécut mille ans plus tard. Il appartenait à la 18e dynastie dont l'histoire est relativement connue, tandis qu'on ignore tout de l'époque qui précéda la construction des pyramides.

On croit communément que le pharon dont on vient de découvrir la tombe vécut 4,000 ans avant Jésus-Christ. Il aurait été l'un des fondateurs de l'empire égyptien, ayant dominé sur la mer Rouge comme sur la Méditerranée. Il existe des preuves qu'il aurait envoyé des navires chercher au Liban des cèdres pour sa construction. La dépêche du Caire annonçant la découverte, hier, déclarait la sarcophage intact avec beaucoup d'ameublement funéraire à l'intérieur de la tombe. Près du sarcophage, en marbre, était le sceau de Senefuru.

PEUT-ETRE EST-CE LA TOMBE DU PHARAON CHEOPS

Le Caire, 10.—(P. C.)—Il appert à présent que la tombe découverte par la mission Boston-Harvard, du Dr Reisner, près des pyramides, n'était pas celle du pharaon Senefuru, comme on l'a d'abord annoncé, mais qu'elle pourrait bien être la tombe de Chéops, le pharaon qui construisit la grande pyramide et qui vécut 3,700 ans avant Jésus-Christ.

ON FAILLIT L'ENTERRER VIVANT

Addisonville, Ky., 10.—P. C.—Comme toutes ses facultés avaient été paralysées par suite d'une fracture du crâne, qu'il s'était infligée en patinant, le petit Roscoe Qualle, qu'on croyait mort, allait être conduit au cimetière lorsque des médecins constatèrent qu'il vivait encore. Aujourd'hui, il est assis dans son lit. Il est quasi devenu fou en apprenant qu'on avait failli l'enterrer vivant.

New-York, 10. — (P. C.) — La police a dispersé, hier soir, une assemblée réunie pour protester contre "la persécution infligée dans certains pays d'Europe aux personnes ayant telle ou telle opinion." Quinze cents personnes assistaient à cette réunion, mais elles ne purent s'entendre au sujet de la sorte de "liberté" qui règne en Russie.

SUR LA COLLINE

Comment faire un tout homogène avec les éléments incompatibles de l'opposition — On ne fond pas tous les métaux à la fois dans un tel "melting pot" — Un choc probable entre les "Anciens", les "Nouveaux" et les "Plus Anciens" — MM. Patenaude, Sauvé, Plante et Tétreau

Plus je regarde l'opposition, plus j'y vois la face d'un parti nouveau. On dirait quelque chose comme un tas de métaux divers jetés dans un "melting pot" pour former un bloc homogène. Alliage difficile et peu vraisemblable ! Je ne crois pas qu'il existe de hauts fourneaux assez puissants et perfectionnés pour créer un tout avec du plomb, du zinc, de la fonte, de l'acier, de l'or—très peu d'or—, du mercure, du "scrap" et de la queuse. Quelques-uns de ces métaux n'arrivent au point de fusion que bien longtemps après les autres, en sorte que plusieurs ont le temps de se volatiliser au feu de la lutte avant que l'unité soit réalisée.

Les députés de la gauche, pour la plupart, n'étaient pas au palais législatif il y a trois ans. Le parti tory ayant été pratiquement absent de la colline un bon nombre d'années, le peuple croyant que le parti libéral suffisait aux besoins d'une sage et pratique administration, il s'ensuivit que l'arrivée de la députation montréalaise, amenée à Québec par un de ces caprices inexplicables d'un électorat momentanément égaré par des démagogues, forma dans l'assemblée un véritable parti nouveau, un assemblage pittoresque et bigarré, où les caractères et les tempéraments devaient se heurter, où la direction première devait manquer de boussole, où l'incompatibilité des idées et des opinions devait produire l'incohérence ou, plutôt, l'absence de tout programme.

De là la difficulté pour le public de saisir exactement ce que veut l'opposition. On a beau fouiller, déchiqueter ses discours, depuis le début de la présente session, on n'y trouve nullement une idée dominante, une ordre prétabli, une impulsion commune vers une même fin. Non, la gauche n'a pas de fin, bien que des esprits indulgents lui accordent quelques finesses. Dans les deux grandes discussions de portée générale, celles du discours du trône et du budget, pas une seule idée maîtresse n'a coordonné ses efforts, aucun idéal administratif n'a été exposé par elle, aucune étude approfondie du régime actuel n'est sortie du cerveau de ses orateurs. Et cette impuissance spirituelle est d'autant plus exaspérante pour elle, semble-t-il, qu'elle n'avait aucune, absolument aucune accusation spécifique à porter contre le gouvernement qu'elle s'exerce tout de même à noircir un peu plus que le diable sur les tréteaux populaires.

Le peuple doit trouver ce fait étrange. Avant chaque session, surtout après des élections partielles, on fait courir chez lui les bruits les plus sinistres. Les péroraisons des oraisons funèbres du parti d'attaque, au cours des campagnes particulières, ont volé de village en village et de comté en comté. Il n'est alors rumeur que de concussions, actes d'autocratie, tyrannie, favoritisme—ah ! oui, "favoritisme", mot favori de M. Sauvé! —maladministration, gaspillage, dilapidation, famine, que sais-je encore. Si le tremblement de terre était survenu quelques mois avant les élections partielles, on aurait trouvé moyen d'en faire porter la responsabilité aux ministres. "Quoi, aurait-on dit à l'hon. M. Galipeault, vous n'avez pas fait boucher les fissures souterraines de la région Charlevoix-Saguenay ! Que faites-vous donc de votre titre de ministre des travaux publics ? On voit bien que vous n'avez pas la mentalité d'un ouvrier." C'est incroyable, dites-vous. Pas tant que cela ; n'a-t-on pas reproché au premier ministre de n'avoir pas attaché avec des ficelles magiques, au clocher de leur église, les Canadiens partis pour les Etats-Unis ? N'a-t-on pas un peu rendu l'hon. M. David responsable de la mort des enfants et des tuberculeux alors même que ce ministre accomplissait un effort gigantesque pour enrayer la mortalité infantile et la lèpre blanche ? Tous les arguments sont bons pour une opposition qui n'a pas de griefs sérieux contre l'adversaire et qui, par-dessus le marché, est frappée de constipation en fait d'idées générales. Le peuple entend donc toutes sortes d'accusations avant les sessions, et, celles-ci venues, il n'entend plus rien que le vent des discours. Cette contradiction pique évidemment sa curiosité. Il se demande si on ne se paye pas sa tête. Aussi n'est-il pas très enthousiaste, lorsqu'il voit revenir à lui ceux qui ont tenté de l'induire en erreur. On verra là peut-être la force du parti libéral dans la province de Québec.

LES PETITS COTES DE L'OPPOSITION AUX YEUX DE L'OBSERVATEUR

Quand M. Sauvé n'avait que trois ou quatre hommes à ses côtés il parlait toujours. Les journaux étaient remplis de son nom. Dans certains comptes rendus, on lisait à tous les paragraphes: "M. Sauvé bondit de son siège!" Maintenant, il bondit moins, et, aux yeux de quelques-uns, il n'a plus autant l'air d'un grand homme. En fait, il ne l'a jamais été tout à fait, mais il en avait diablement l'air! Trouvez-nous un chef de parti, dans le pays, qui ait été imprimé plus souvent? Mais d'autres députés, habiles à manier la parole, sont aujourd'hui à sa gauche, à sa droite, dans son dos. Il cède son tour plus souvent. Ce doit être une impression curieuse que cet effacement partiel, aux yeux des anciens lieutenants de M. Sauvé, qui avaient jadis un siège près de son cœur. Il me semble toujours que l'un de ses anciens voisins, supplantés après les succès montréalais, se dit en lui-même.

—Evidemment, Sauvé baisse. Je le savais bien. S'il est moins bon, aujourd'hui, c'est que je ne suis plus là, à son oreille, pour lui souffler des réponses et des renseignements. C'est un grand malheur pour l'opposition que j'aie perdu son oreille dans la bouche de M. Patenaude.

Un autre, qui avait établi la coutume de parler des masses et de débiter plusieurs grands morceaux d'éloquence, dans une même session, se dira peut-être:

—A tel jour, à telle heure, je me levais pour prononcer un discours, quand un des "nouveaux" s'est levé et m'a coupé l'herbe sous la langue. Ce n'est pas gentil et je lui ferai savoir ma façon de penser à ce grand.....

Il est en effet vraisemblable qu'un petit conflit intérieur existe entre "Anciens", "Nouveaux" et "Plus anciens". Les premiers, ce sont: MM. Sauvé, Renaud, Dufresne, Gault et cie; les seconds, ce sont: MM. Bray, Houde, Langlais, Lafleur et autres nouveaux-nés législatifs; les derniers sont: MM. Plante et Patenaude, qui appartiennent à une autre génération parlementaire et sont visiblement dépaysés dans l'atmosphère créée par les deux autres clans. Il y a choc de mentalité, et l'auteur du "Clash" aurait la matière à un autre travail intéressant sur les races.

Le contraste est saisissant surtout quand on regarde tour à tour MM. Patenaude et Sauvé. Physiquement et intellectuellement, ils sont aux antipodes. L'un est élégant et svelte; l'autre est rond et matériellement réjoui; l'un besogne sans cesse dans les détails; l'autre plane à la surface des choses et s'embarque volontiers dans de brillantes théories. En les voyant ainsi, je me rappelle toujours quelques silhouettes parlementaires tracées par ce bon et excellent chroniqueur que fut Edmond Paré, un ami cher et trop tôt disparu de notre premier ministre. Il écrivait de M. Flynn: "Il a une passion, c'est la minutie. C'est l'homme le plus minutieux de la province. Il fait l'effet de quelqu'un qui aurait perdu une aiguille quelque part et aurait consacré sa vie à la chercher." Ce chercheur d'aiguille a sans doute légué son rôle en héritage à M. Sauvé, qui n'a jamais retrouvée l'aiguille. Et cela me remet en mémoire un de mes ancêtres qui a passé son existence à espérer la richesse, quelqu'un lui ayant assuré, dans son jeune âge, qu'il prendrait un jour possession d'un coffre-fort enchanté, enfoui sur la grève et découvert tous les jours par la marée basse. Personne n'a jamais mis la main sur le coffre-fort. C'est pourtant plus gros qu'une aiguille.

Quant à M. Patenaude, l'aiguille est la dernière de ses préoccupations. Il a plutôt l'air d'un artiste intelligent qui attrape de grandes idées au vol et les lance de temps à autre dans l'assemblée où elles dansent à la musique de sa parole, puis s'effacent avec elle et vont mourir dans la voûte, où elles se confondent avec le tableau de M. Huot. Ce sont des discours de parade. Au reste, c'est un bon garçon, très correct, très poli, très gentilhomme. Il n'est ni le bourreau du gouvernement ni un bourreau de travail. Il sait se montrer parfois habile et excellent avocat. Sa manière de discuter se confond avec celle d'une Cour de justice. L'analogie est frappante pour le journaliste qui a l'habitude d'assister aux procès. Et cette manière-là est tout le contraire de celle de M. Sauvé, qui, lui, frappe à grands coups dans des poches de sable comme un soldat à l'exercice de la baïonnette.

C'est que le député de Jacques-Cartier appartient à une autre race de parlementaires. Il voit plus grand et plus haut que son chef nominal. M. Plante aussi vient d'un autre monde. Il a siégé du temps de Jean Prévost et autres frondeurs. Alors, l'opposition était vive et spirituelle elle était même osoïègle et mutine par moments. Absent dix années durant, il revient dans l'enceinte provinciale avec les yeux de Rip s'éveillant de son sommeil de vingt ans. Il ne se reconnaît plus parmi les siens, et il s'ennuie terriblement. Lui, qui est un "Plus Ancien" ne connaît guère les "Anciens" et les "Nouveaux". Il connaît bien mieux ses adversaires et amis de la droite, dont un bon nombre étaient là lorsqu'il partit pour son long voyage dans la vie privée et le célibat. Il sourit volontiers à l'hon. M. Caron, qu'il admire évidemment, et il va bras dessus bras dessous, tous les jours, avec quelqu'un de la phalange libérale. Là, il ne s'ennuie pas, et si quelques instants après, en assemblée, il fait un peu mine d'en faire terrible, ce n'est que pour mettre dans sa péroraison, quelques fleurs lancées sur les ministres. Voilà encore un oppositionniste qui n'a pas épousé la mentalité de M. Sauvé.

Parlerai-je des "Nouveaux". Vraiment, leur inexpérience m'empêche de percher longtemps ma pensée sur eux. Mais il est opportun de la poser plus longuement sur un type particulier: M. Tétreau. Il se dit libéral à Ottawa et oppositionniste à Québec. Il faut le croire, puisqu'il le dit. D'aucuns prétendront, à plus juste titre, qu'il est teint au trois quarts au moins de nationalisme. Il est incontestable qu'il a des attaches libérales et que cela "embête" la gauche. Il y a, chez lui, une certaine indépendance dont souffre sans doute le cœur de son chef. Pensez donc! Dans une question aussi importante que celle de la Commission des Liqueurs, alors que la gauche voulait se faire un cheval de bataille avec les bouteilles du gouvernement, le député rebelle débarque subitement de cette fragile monture et enfourche le coursier de l'hon. M. Taschereau! N'est-ce pas scandaleux, cet acte de bon sens et de logique? M. Tétreau est frondeur et pas facile. Qui sait s'il n'affichera pas un jour carrément ses attaches libérales, même à Québec? Personnellement, je n'en serais pas surpris. Je l'ai beaucoup observé, depuis le début de la session. Je l'ai même maintenu, parfois; mais il me fait l'effet de n'être pas chez lui, à gauche. Aussi, que diable allait-il faire dans cette galère?

Benjamin DORE

VINGT-TROISIEME SESSION DU CONSEIL DE LA S. DES NATIONS

Elle s'est ouverte lundi matin sous la présidence de M. Austen Chamberlain à Genève

LE PROTOCOLE SERA REMPLACE

Genève, 9.—(P. C.)—Austen Chamberlain a ouvert aujourd'hui, à titre de président la 23e session du conseil de la S. D. N. L'affluence était énorme dans les corridors du palais de la Ligue à Genève. Diplomates, agents de divers gouvernements, journalistes sont venus à Genève des quatre coins de l'Europe, attirés par l'importance des questions à l'ordre du jour de la session, particulièrement celle du protocole dont les dominions britanniques ne veulent pas entendre parler.

Les Anglais, toutefois, n'aiment pas entendre dire qu'ils tuent le protocole. Leurs représentants expliquent qu'ils n'ont en vue que d'exposer leurs objections. Tout paraît indiquer, à présent, que le débat là-dessus va être ajourné en septembre prochain, mois où se réunira l'assemblée de la S. D. N., et qu'en attendant les négociations se poursuivent.

On espère que le protocole actuel servira de base à un autre dans lequel un nouvel ordre de sanctions contre tout état agresseur pourra être adopté.

Il se peut que la Grande-Bretagne fasse connaître son point de vue sur le protocole dès demain, quand M. Hymans, de Belgique, sera arrivé, et peut-être aussi seulement après l'arrivée du successeur de M. Branting, le délégué suédois décédé.

Un diplomate anglais a déclaré, après la séance d'aujourd'hui, qu'aucun plan de conférence interalliée en vue d'un pacte de sécurité n'avait été formulé. Il a expliqué que tout restait encore dans l'incertitude et que de nouvelles négociations diplomatiques allaient s'ensuivre.

La séance d'aujourd'hui a été privée. Deux des questions les plus importantes à l'ordre du jour de la session sont le litige gréco-turc issu de l'expulsion du patriarche de Constantinople, et l'enquête de la S. D. N. sur les armements de l'Allemagne.

ON LE DEDAIGNE

HARRY PU YI, qui fut empereur de Chine alors qu'il était encore enfant, est maintenant rendu au Japon où on le considère en quelque sorte comme un jouet international

RUSSE LEPREUX A MONTREAL

Montréal, 9. (P.C.) Le premier cas de lèpre constaté à Montréal depuis 7 ans vient d'être diagnostiqué au Royal Victoria Hospital par le Dr A.-A. Bruère, bactériologue. Le patient, un Russe, était dans la dernière phase de la maladie et mourut peu après. Le Dr Boucher, directeur de la santé publique, a déclaré ce matin que l'homme était bien portant il y a trois ans environ. Il commença alors à se faire traiter à l'hôpital pour ce que les médecins crurent être la syphillis. Un examen minutieux fait par le Dr Bruère récemment permit de diagnostiquer la lèpre.

L'HOMME RESISTA MIEUX

Deux hommes et une femme en traîneau, tombent accidentellement par un trou de glace—Ils réussissent à se sauver, mais le cheval meurt

D'EPUISEMENT

Charlottetown, 10—(P. C.)—Ronald MacGillivray, chauffeur, sur le ferry steamer "Hillsborough", a eu une aventure peu ordinaire, hier. Il allait en traîneau sur la rivière gelée, lorsque cheval et voiture se trouvèrent soudain dans un trou d'air. Le conducteur était accompagné de M. et Mme John Smith, de Rocky Point. Les deux hommes réussirent à remettre Mme Smith sur la glace, et Smith lui-même parvint à sortir de l'eau, mais McGillivray, embarrassé dans les guides, fut emporté sous la glace par le courant.

Il nagea de son mieux jusqu'au trou d'air par où il essaya de remonter sur la glace, mais celle-ci se brisait sous son poids, et le cheval, en nageant, le tirait sans cesse à lui. Finalement, M. Smith parvint à lui jeter une corde et à le tirer de l'eau où il était depuis une demi-heure. Il n'avait dû qu'à sa grande vigueur de pouvoir y rester si longtemps. A l'arrivée des secours on put tirer de l'eau le traîneau et le cheval, mais ce dernier mourut peu de temps après. La poudrerie qu'il faisait avait empêché MacGillivray de voir le trou d'air où cheval et traîneau allèrent se jeter.

ATTENTAT MANQUE

Boston, 10.—Ville Evelyn Rourke, caissière de l'Addressograph Co. 88 rue Kingston, revenant de la banque hier après-midi avec $1700 pour payer les employés, a été arrêtée à la porte de l'édifice par deux hommes bien mis dont un lui a braqué un revolver et lui a ordonné de remettre l'argent.

Croyant que c'était pour rire Mlle Rourke l'a trouvée bonne et continua sa route en riant tandis qu'un détective qui avait été témoin du fait donna la chasse aux deux jeunes hommes qu'il empoigna au haut de l'édifice. Un des deux, qui portait le revolver, réussit à se faire lâcher mais l'autre fut coffré. Il a dit se nommer John Conroy 118, 6ième rue So. Boston.

LE PRINCE DE GALLES PRESIDE AUJOURD'HUI UN LEVER ROYAL

Londres, 10. (P. C.) — Le prince de Galles, agissant à la place de son père le roi, préside aujourd'hui pour la première fois un lever royal. L'une des fonctions d'apparat les plus importantes de la cour d'Angleterre. Le lever est une cérémonie où il n'y a que des hommes—ambassadeurs, chefs militaires et politiques, etc.,—tous revêtus de leurs costumes les plus riches. En présidant cette cérémonie le prince renoue une tradition commencée durant le règne de la reine Victoria par son aïeul Edouard VII, alors prince de Galles.

AUX ASSISES DE SOREL

Montréal, 10. (P.C.) La Couronne a terminé hier sa preuve, dans le procès intenté pour le meurtre d'Emile Pelletier, boucher de Sorel, assailli le 22 novembre dernier sur la route de Sainte-Victoire et décédé le 14 décembre suivant d'une fracture du crâne, en produisant comme pièce à conviction le crâne du défunt. La défense des trois accusés, H. Dufault, H. Messier et D. Millette a commencé hier. Elle tend à prouver que Pelletier ne pouvait mourir des coups administrés par ses assaillants, s'il avait reçu tout de suite les soins que requérait son état.

LA CANONISATION DU CURE D'ARS

On confirme la nouvelle que la canonisation du bienheureux curé d'Ars, qui intéresse si vivement le clergé et les catholiques de France, aura lieu le 31 mai, jour de la Pentecôte.

LA TEMPETE FIT RAGE DANS LES PRAIRIES

Winnipeg, 10 (P. C.)—Le Manitoba a eu hier la plus violente "poudrerie" de l'hiver. De partout arrivent les nouvelles de trains en retard de routes impassables, et de bancs de neige énormes s'élevant sous la poussée du vent du nord-ouest. Il a commencé à neiger de bonne heure hier matin et il neigeait encore, bien qu'un peu moins dans la soirée.

Winnipeg et le district qui l'entoure ont subi le fort de la tempête. Le service du tramway n'a pu être maintenu qu'avec les plus grandes difficultés. Dans les quartiers suburbains il était pratiquement interrompu.

L'Alberta et le sud de la Saskatchewan ont été le théâtre de fortes bordées de neige, et de bourrasques durant la journée. La température s'est mise au froid.

JOS. NICOLL DICK EST MORT

Montréal, 10.—(P.C.)— James Nicoll Dick, premier mécanicien des usines génératrices de la Montreal Tramways Co., est décédé hier à Montréal. Il avait 55 ans et en avait passé 25 au service de la Compagnie. Il était né à Québec. Son père était le capitaine Dick, maître du port. De bonne heure le défunt manifesta des dispositions pour la mécanique. Longtemps il servit comme mécanicien sur des bateaux à vapeur. Peu avant d'entrer au service de la Montreal Tramways, il était second mécanicien à bord du steamer "Campana".

TERRE-NEUVE S'ADRESSE A LA HOLLANDE

Londres, 10. (P. C.)—Les constructeurs maritimes de Grande-Bretagne, encore sous le coup de la perte de gros contrats adjugés par des firmes anglaises elles-mêmes aux chantiers allemands, voient maintenant le gouvernement de Terre-Neuve commander un steamer à une maison hollandaise, qui, à son tour, donne une importante commande aux usines Skoda, en Tchécoslovaquie.

DISSOLUTION DU PARLEMENT DE BELFAST

Belfast, 10.—(P. C.)—Le gouverneur général duc d'Abercorn a annoncé aujourd'hui que, se rendant à la demande des ministres du gouvernement de l'Ulster, il dissoudrait le parlement de Belfast samedi prochain. Les nominations de candidats pour les prochaines élections auront lieu le 24 mars courant et les élections elles-mêmes le 3 avril.

LES VETERANS OFFRENT LEURS SERVICES

Sydney, N. E., 10 (P. C.) Les vétérans de la grande guerre (section de Glace) ayant offert les services de 1,000 des leurs pour le maintien de l'ordre dans le district minier du Cap-Breton durant la grève, le procureur général de la Nouvelle-Ecosse, à qui s'adressait cette offre, a répondu: "La rumeur du départ de Montréal de cent hommes pour le Cap-Breton est sans fondement aucun. J'apprécie votre offre. Mon représentant va en causer avec vous. J'espère qu'il n'y aura pas lieu pour ce département d'intervenir."

LE CONCORDAT POLONAIS AVEC LE SAINT-SIEGE

Varsovie, 20 février. (Par courrier). Les journaux publient le texte du Concordat conclu entre le Saint-Siège et le gouvernement polonais. Aux termes de ce Concordat, aucune partie du territoire polonais ne dépendra de la juridiction ecclésiastique étrangère; par contre, le territoire de Dantzig sera soumis à la juridiction polonaise.

En ce qui touche la nomination des évêques, elle est réservée en droit au Saint-Siège, mais doit être subordonnée en fait à une entente entre le Vatican et le président de la République.

Le professeur Stanislas Grabski, qui avait été chargé par le gouvernement des négociations avec le Vatican, a fait à la "Gazeta Warszawska" les déclarations suivantes:

"Le Concordat conclu entre le Saint-Siège et la Pologne garantit à l'Eglise la liberté la plus complète en ce qui concerne sa vie et son organisation intérieure. Il donne, d'autre part, à la Pologne, l'assurance de la loyauté du clergé vis-à-vis de l'Etat. Il règle, en outre, les modalités de collaboration entre l'Etat et l'Eglise dans les questions relatives à l'éducation morale et religieuse de la société et resout d'une manière satisfaisante l'épineux problème des biens de l'Eglise en conformité avec la foi sur la réforme agraire.

"Si les négociations avec la Curie romaine ont pu aboutir si vite, dit le professeur Grabski, c'est grâce à ce fait que le Souverain Pontife était nonce à Varsovie et qu'il connait particulièrement bien les besoins de l'Eglise et de l'Etat en Pologne."—(Havas).

ELLES

N'ONT PAS PRIS LES

PILULES ROUGES

Celles qui se servent de poudres, de fards et d'autres cosmétiques qui en font des beautés chimiques et ne trompent personne.

Les Pilules Rouges font de ces femmes ce que les poudres et fards ne feront jamais, de véritables beautés aux couleurs naturelles. Le traitement est plus long, mais les effets en sont durables puisque c'est la santé qu'il rend et qu'une femme en santé est toujours belle.

Faites-en usage avec confiance dans tous les cas de

Pauvreté du sang	Cholrose, anémie	Palpitations de coeur
Dépression	Mélancolie	Perte de mémoire, migraine
Irrégularités	Tiraillements	Douleurs périodiques
Reteur d'âge	Maux de reins	Troubles d'estomac
Troubles nerveux	Sensations de chaleur	Dérangements

J'étais faible, chétive, nerveuse, je souffrais de douleurs internes et d'irrégularités. Cela durait depuis deux ans, malgré bien des soins que j'avais eus, quand ma mère me fit prendre des Pilules Rouges. Comme résultat je me suis promptement remise, mes forces se sont plus que doublées, mes douleurs sont disparues et je me suis trouvée en très bonne santé".—Madame Léonard Robert, 9, Sargent, Cohoes, N.-Y.

Les Pilules Rouges sont en vente partout, au Canada et aux Etats-Unis, et envoyées par la poste sur réception du prix, 50 sous la boîte.

CONSULTATIONS GRATUITES aux femmes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. (N.B.—Le No 274 n'existent plus à cause du changement fait par la ville). Nos médecins sont à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qu'ils vous donneront pour rien.

Cie Chimique Franco-Américaine (ltée), 1570 St-Denis, Montréal

Pour *névralgie*

BAYER

ASPIRIN

Des millions l'ont trouvée inoffensive et les médecins la prescrivent pour

Névralgie	Rhumes
Mal de tête	Douleurs
Lumbago	Mal de dent
Rhumatisme	Névrite

Sûre — N'acceptez que le paquetage "Bayer" lequel porte les instructions voulues. Petites boîtes "Bayer" de 12 tablettes. Bouteilles de 24 et 100— aux pharmacies.

Aspirine est la marque de fabrique enregistrée au Canada de la Bayer Manufacture of Monoaceticacidester of Salicylicacid (Acide Acetyle Salicylique). A. S. A. Il est bien connu que le nom Aspirine est synonyme de fabrication Bayer, toutefois pour mettre le public en garde contre les imitations, les Tablettes de la Cie Bayer seront étampées de la marque générale de fabrique de cette compagnie, la "Croix Bayer".

C'EST LE TEMPS D'Y VOIR

Pour vos formules de bail, vos affiches de maison à vendre, logement, plain-pied, chambre, bureau, etc., à louer et autres affiches de toute sorte.

En vente à l'unité et prix spécial pour les marchands

LE SOLEIL (limitée)

92 côte de la Montagne

RIVIÈRE-DU-LOUP

Funérailles de M. F.-X. Marcotte

Jeudi le 2 mars, à 9 heures, en l'église de St-Patrice, ont eu lieu les funérailles de M. F.-X. Marcotte, époux de dame Léontine Cimon, décédé le 6 mars à l'âge de 80 ans.

La levée du corps fut faite par M. le curé Roy, de St-Patrice et le service chanté par M. l'abbé J.-P. Lévesque, curé de Val d'Amours, N.-B., et neveu du défunt, assisté de MM. les abbés Joncas et Dumont comme diacre et sous-diacre.

Au chœur assistaient M. le curé Thibodeau, de St-Frs-Xavier et M. l'abbé Garon, vicaire de la même paroisse.

Conduisaient le deuil: MM. François-Xavier, Louis-Arthur et J.-E. Marcotte, fils du défunt; son beau-frère, M. Georges Lévesque; ses gendres MM. Donat Michaud, Marc Rousset et Willie Dionne; ses petits-fils, MM. Marc Roussel jr, Armand Roussel, Gérard Dumont, Gérard Michaud, Donat Michaud, jr, P.-E. Michaud, F.-X. Marcotte, Jean-Frs Michaud; ses petites-filles, Mlles Anna-Marie Marcotte, Rose-Yvonne Marcotte, Simonne Michaud, Gemma Marcotte et Rose-de-Lima Dionne; ses neveux, MM. Joseph Raymond, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, H. Paradis et J. Roussel.

Suivaient le cortège: M. C.-E. Dubé, maire de Rivière-du-Loup; MM. H. Montsarrat, S. Belle, Camille Paradis, Ulric Lavoie, Jos. Viel, R. Pérusse, Jos. Lord, Dr Giroux, J.-A. Foisy, N.-P. J.-E. Ferland Dr Lessard, J. Bélanger, Alphonse Rhéaume, Emile Chrétien, Charles Mercier, François Gendron, Jos. Marier, R. Labonté, Philippe Dubé L. Bertrand, Albert Daoust, de Québec, représentant la Great West Life Adélard Marquis, échevin, F.-X. Grand maison, Jimmy Nadeau, Louis J. Michaud, Lauréat Lavoie, Ludger Bérubé, M. Bérubé et une foule de parents et d'amis dont les noms nous échappent.

Deux religieuses représentaient le couvent de St-Frs-Xavier.

Les porteurs d'honneur étaient MM. A.-E. Thivierge, A.-L. Pelletier, Philippe Proulx et J.-A. Pelletier.

A l'orgue les solistes furent MM. Albert Boulanger, Jos. Lavoie, Camille Paradis et Viateur Levasseur.

Les restes mortels furent inhumés dans le lot de famille au cimetière de St-Patrice.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Ernest Lévesque.

Nous avons assisté, mardi soir, le 3, à une séance dramatique et musicale, donnée par les élèves de l'Académie Commerciale de St-Patrice.

La salle du collège était remplie à son comble et les jeunes artistes, sous la direction de l'abbé Avila Joncas, ont beaucoup été applaudis.

Il y eut musique, une jolie petite comédie intitulée: "Mille et une distractions de M. du Songeux", en deux actes, de M. de Grandmorin, une déclamation et un "Duel au Tableau".

Au piano, les deux jeunes frères: Willie et Adrien, âgés respectivement de 12 et 14 ans, ont été longuement applaudis et rappelés. Ils sont tous deux élèves de Mlle Eugénie Fortin, organiste à St-Ludger, qui en fera certainement des artistes.

Les principaux rôles de la pièce étaient tenus par MM. Maurice Selmouth, Auguste Jalbert, Albert Roy et Gaston Levesque, qui se sont révélés de vrais talents.

La déclamation de M. Adélard Ouellette a été fort goûtée de même que le "Duel au Tableau", par MM. Auguste Jalbert et P.-E. Gagnon.

Cette soirée était donnée par et au profit de la société du Sacré-Cœur du collège, dont voici les officiers:

Chapelain et directeur: M. l'abbé Avila Joncas.

Zélateur général: Frère Herménégilde.

Président: Gaston Levesque.

Vice-président: Réal D'Anjou.

Secrétaire: Rosaire Viel.

Trésorier: Georges Larose.

Cérémoniaires: Auguste Jalbert et Georges Chamberland.

Officiers: Albert Roy et Roland Viel

Chantres: Adélard Ouellet et Auguste Vallières.

Les sociétaires qui se distinguent par leur bonne conduite reçoivent des décorations pontificales, à savoir "Chevalier de la Croix" et "Commandeur de la Tiare".

Les membres dont les noms suivent seront prochainement décorés: MM. Gaston Lévesque, Réal D'Anjou, Rosaire Viel, Willie Girard, et Albert Roy. Nous les prions d'agréer nos respectueuses et sincères félicitations.

—Nous sommes heureux d'apprendre que le docteur Dominique Saindon vient d'être nommé officiellement par le gouvernement d'Ottawa, médecin des sauvages pour le comté de Témiscouata.

Nos félicitations.

—Mlle Louise Bernier, d'Edmundston, N.-B. et M. Louis-Philippe Dionne, de Grand-Isle, Me., était en ville cette semaine chez des parents et amis. Ils ont aussi passé quelques jours à Notre-Dame-du-Portage.

Travaillé à la machine, le beurre LAVAL pasteurisé est pur et hygiénique.

PAIN AU RAISIN

T. HETHRINGTON (ltée)

(Boulangerie Modele)

VOUS ne savez pas ce qu'est le vrai bon pain au raisin si vous n'avez pas goûté "notre" pain au raisin.

364 rue St-Jean, Tél: 2-6636

Nous expédions aux marchands en dehors de la ville frais de transport payés.

Tarte au raisin

parlez-lui-en!

La tarte au raisin est une favorite chez les hommes. Ils s'en font souvent servir aux restaurants pour le lunch. Parce qu'ils en aiment l'excellence *satisfaisante*.

Les hommes aimeraient à avoir de la tarte au raisin plus souvent chez eux. Vous plairez à vos hommes en leur en servant au souper. Ayez de la tarte au raisin ce soir—et voyez!

Ne prenez pas la peine de la faire cuire vous-même. Je sais comment faire cuire la sorte de tartes au raisin dont les hommes raffolent. Je me sers des mêmes ingrédients dont vous vous serviriez. Les raisins sont les Raisins Sun-Maid. Les mêmes que vous achetez dans la boite Sun-Maid—gros raisins dodus et juteux, la crème des fruits des vignobles de la Californie.

Passez le couteau dans la croûte dorée et croustillante d'une de mes tartes pleine de jus et de goût et apprenez combien la *vraie* tarte au raisin peut être bonne! Servez-en une ce soir.

Votre boulanger

Frais sortant du four chez votre boulanger ou epicier

Choses nouvelles pour le printemps

comme vous les trouverez aux magasins Holt-Renfrew

Les costumes

La première pensée d'une femme le printemps c'est son costume; aussi trouvera-t-elle l'accomplissement de son désir dans notre assortiment complet des tailleurs des plus gentils aux "ensembles" les plus séduisants. La valeur, aussi, en est épatante.

$27.50 à $125.00

Les robes

Toutes les nouvelles idées du style sont représentées dans notre excellent étalage, à partir des simples petites flanelles aux épatants modèles d'après-midi. Toutes le charmantes nuances de blond, bambou, bois de rose et autres tons de brun sont représentées, aussi bien que les brillantes nuances sport, et les jolis patrons imprimés.

$16.95 à $95.00

Les blouses

Pour la femme qui aime le genre tailleur, il y a des blouses de charmant "broadcloth" anglais, nuance pourdre, tan, sable et blanc. Les derniers arrivages ont une touche féminine sous forme de froncé à plis qui borde le pli d'en avant. Les garnitures de couleurs contrastantes sont jolies elles aussi.

Depuis $3.00

Bas de soie

En jolies nuances pour s'harmoniser avec le nouveau costume et les tons des robes.

Depuis $2.25

Holt, Renfrew & Co
Limited

LISEZ LES ANNONCES

Faites valoir votre dollar

FEUILLETON DU "SOLEIL"

Le flacon scellé

par *Marguerite d'ESCOLA*

No 16

"J'ai, dans mon jeune âge aussi, fait mainte expérience de la flamme amoureuse!

"Sapristi, je le crois bien!" répondit-il en la regardant.

Elle était superbe, vêtue de noir, le visage frais, rougi et fouetté par le vent, la gorge blanche et veloutée, soulignée par un collier d'or...

Elle lui ôta la casserole des mains —la vraie catalane ne doit pas être vidée dans un plat—... Et elle continuait à réciter, d'un air soucieux:

"Mais le bois est trop cher et le feu près de s'éteindre...

—Eh! bien, qu'il s'éteigne donc!" déclara la Bossue en posant la carafe sur la table.

A Monsieur Michael Michallowitch, à Cracovie.

Vous n'étiez pas au cours d'esthétique ce matin, mon cher Michael; et, comme vous y manquiez pour la seconde fois depuis le commencement de la semaine je me suis enquise auprès d'Olga des causes de votre absence. Elle m'a dit que vous étiez parti pour Cracovie, dimanche dernier, sans prendre congé de personne.

Je n'ai point cru devoir m'informer des raisons d'un départ si précipité, qui ne vous a même point laissé le loisir de déposer votre carte à la porte de vos amis. Olga, d'ailleurs, a eu la bonne grâce de me rassurer sur votre santé et l'état de vos affaires. Il ne nous reste donc qu'à former des souhaits pour l'heureux succès d'un voyage qui décidément, ne paraît avoir d'autre but que de fournir des aliments à votre sensibilité, de la "dépayser", comme vous le dites si bien, et de la faire vibrer sur des airs nouveaux.

C'est ainsi qu'il faut en user, n'est-ce pas, quand le trop long séjour dans une même lieu—fût-il le plus curieux du monde— quand la trop longue fréquentation d'amis—fussent-ils les plus dévoués—quand enfin la routine et la lassitude ont émoussé le charme et l'intérêt de la vie... Alors il n'est de salut et de plaisir que dans la fuite: vous êtes trop artiste pour ignorer, moncher Michael... Ne sommes-nous pas convenus un jour de l'automne dernier où le soleil brillait si romanesquement sur les vitraux violets d'un mausolée fleuri... que la vie est, avant tout, un objet d'expérience et que le monde extérieur n'est créé qu'à seule fin de nous divertir et de nous instruire? Paris vous a fourni tous les éléments d'observation que vous lui demandiez. Vous le quittez donc la sensibilité enrichie et l'âme libre... C'est pourquoi, fidèle à vos principes, sans nous dire adieu... voilà que vous partez pour Cracovie....

J'ai attendu quelques jours avant de continuer cette lettre. Votre départ subit, pour logique qu'il fût d'ailleurs, m'avait prise un peu de court, je l'avoue... Je craignais que quelque chose, dans mon style, ne trahît cette surprise ridicule et inélégante... Peut-être espérais-je aussi qu'une marque écrite de votre souvenir viendrait fixer nos incertitudes. Nous sommes très provinciaux, mon cher Michael, excusez-nous... et peut-être nous flattions-nous en nous croyant au niveau de votre aristocratique détachement.

Vous rappelez-vous ces phrases superbes de Villiers de l'Isle Adam que vous nous lisiez un soir!... "Hélas! nous sommes pareils à ces cristaux puissants où dort, en Orient, le pur esprit des roses mortes et qui sont hermétiquement voilés d'une triple enveloppe de cire, d'or et de parchemin?" Nous avons tous souri de plaisir au rythme charmant de cette phrase... Il nous semblait entendre un air de musique, dont l'interprétation pouvait être livrée à la fantaisie de chacun. Tel est le prestige de certaines périodes harmonieuses: elles nous enchantent sans nous instruire, et leur sens profané est ce dont nous nous soucions le moins. Pour moi, j'en conviens, je n'avais vu là que quelques mots joliment balancés... et peut-être un amusant paradoxe... Je n'aurais jamais cru que tant de cire, tant de parchemin et tant d'or fussent nécessaires pour empêcher que l'essence de rose ne s'évaporât: je n'aurais point cru qu'il fallût tant de mystères pour déguiser les battements d'un cœur loyal... Je me trompais sans doute, et, comme le dit votre auteur je n'avais aucun soupçon de la véritable nature des artistes, de cette aptitude presque divine, qu'ils possèdent... Mais de quelle aptitude s'agit-il, mon cher Michael, voici que ma mémoire s'égare... Pourquoi nous avez-vous quittés? Vous aviez bien commencé de m'instruire... J'allais profiter de vos leçons... Et tout à coup, sans me dire adieu, voilà que vous partez pour Cracovie...

Je vois de quoi il s'agit: vous avez été mécontent de votre élève... Et qui sait si ce brusque départ n'est point une suprême délicatesse? Vous aurez compris que si mon intelligence, dont le tour vous plaisait je crois, s'accommodait à merveille des souplesses et des subtilités de la vôtre, la simplicité de mon cœur n'en restait pas moins incurable... Vous n'avez jamais pu me persuader, mon cher Michael, que l'Art valût plus que la vie. Votre flacon scellé ne semblait charmant, posé sur l'étagère d'un cabinet de travail; mais je ne concevais pas son aristocratique bonheur. S'il m'eût appartenu, je l'eusse ouvert d'un seul coup, pour que son parfum profitât au reste du monde... J'ignorais les mystères du compte-gouttes, la science des dosages parcimonieux "pesés dans des balances de toiles d'araignée". Je ne sais manier ni les essences ni les poisons... Vous l'avez compris... Et voilà pourquoi, sans me dire adieu...

Ne croyez pas, au moins, que je vienne vous en faire un reproche... Vous ne me deviez rien, et Dieu sait que vous ne m'avez rien promis... Vous ne vous adressiez pas, mon cher Michael, à une pensionnaire en rupture de couvent... Vous avez traité, en camarade, avec moi, des questions d'art et d'esthétique. Cela faisait diversion à nos cours de grammaire; cela vous reposait de ces mystérieux travaux dont nous verrons bien le résultat quelque jour... Quant à moi, je jouissais du charme de vos entretiens, et il m'arrivait d'en extraire une substance délectable; à certains jours, je me sentais devenir artiste, le croiriez-vous? je me persuadais que l'univers entier est fabriqué pour le plaisir de quelques centaines de boyards qui paient royalement ce don merveilleux avec des tableaux, des livres ou des opéras... J'essayais de croire que le language a été créé pour servir à écrire des tragédies ou des romans; et que notre cerveau n'aurait pas d'emploi si nous n'en tirions des strophes et des métaphores... Et notre cœur point de battements, si l'amour ne l'animait pas.. l'amour tel qu'on le voit dans les livres, bien entendu.

...Et ces livres eux-mêmes, je les choisissais — d'après vos conseils— parmi les plus raffinés et les plus subtils. Et moi, qui ne sais point mépriser, je commençais de prendre en mépris toute forme d'art qui n'est point rare et hermétique... Et moi, qui ai passé ma vie—non seulement sans nostalgie, mais avec bonheur — au milieu de gens simples et souriants, plus inquiets du goût de leurs fruits que de leur modelé, plus jaloux du parfum de leurs roses vivantes que désireux des essences rares que l'on garde jalousement dans des flacons scellés, moi qui suis, mon cher Michael, ne vous en déplaise, la fille la moins atambiquée, la moins distillée, la moins littéraire, je me prenais à considérer les "Philistins" d'un air de pitié... Vous m'avez fait voir du pays, mon cher Michael!... Et tout à coup, sans me dire adieu.

—Peut-être avez-vous désiré m'éviter l'ennui de ces adieux, justement: mais vous deviez mieux préjuger, de mon courage. Vous n'aimez qu'un certain ordre d'émotions, je le sais... Sans être aussi fine que vous, soyez sûr que je le suis assez pour comprendre où va votre goût... Vous m'aviez à redouter avec moi ni les long étonnements ni les longs reproches... Cependant, d'autres, plus jeunes et moins averties, se seraient crues en droit d'espérer... qui sait? Nous ne sommes point des Orientaux, ni des artistes, mon cher Michael... Nous ne savons point donner aux mots ni aux sentiments ces nuances irisées et infinies, qui les dispensent d'avoir une couleur et une signification précises. Nous ne connaissons point l'art subtil de donner en retenant. Nous ne savons point manier ce balancier sentimental, qui vous garde de tout ridicule et de toute chute... Nous ne sommes point raffinés comme vous, mon cher Michael, et je le crains bien, nous préférons toujours la lumière au crépuscule...

Et cependant... Du temps que vous me lisiez Baudelaire... Vous souvenez-vous de ce soir de novembre?... Et de la lumière froide qui tombait sur Paris... Et de nos arbres, dont les branches noires se faisaient signe par-dessus nos têtes... Vous souvenez-vous de ces strophes du "De Profundis clamavi", qui nous faisaient frissonner, bien plus que le vent froid qui traversait nos manteaux?

Un soleil sans chaleur plane au-dessus six mois
Et les six autres mois la nuit couvre la terre.
C'est un pays plus nu que la terre polaire
Ni bêtes, ni ruisseaux, ni lumière, ni bois.

Et ce jour où nous regardâmes partir les hirondelles... C'était dans le vieux quartier des Arènes. Nous gravissions lentement les degrés qui mènent à l'observatoire du Jardin des Plantes. Chaque pas semblait nous rapprocher du ciel gris de perle, où fuyaient les petits oiseaux noirs. Vous me récitiez "Non satiata":

"Quand vers toi mes désirs partent en caravanes,
Tes yeux sont la fontaine où boivent mes ennuis".

Et cela était profondément tendre et pathétique; ce ciel, les oiseaux et la poésie, et le ton chaleureux de votre voix... Et tout cela, cependant, c'était de la littérature, mon cher Michael...

N'en ai-je pas eu l'intuition dès ce jour-là? N'ai-je point senti tout ce que nos rapports avaient de précaire et d'artificiel? "Dans artificiel, il y a art", disait Marie Lorin de sa voix rude... Aussi ma surprise d'aujourd'hui n'est-elle point si grande que vous pourriez penser... votre procédé, sans doute, m'est douloureux; j'ai la certitude de me consoler... A supposer même que votre brusque abandon m'ait blessée ailleurs que dans mon amour-propre, je guérirai de cette blessure... Vous m'avez procuré quelques jours charmants, dont je vous sais gré. Vous vous êtes employé à fournir des aliments au feu intérieur que vous vous plaisiez à attiser chez moi, mais que vous n'aviez allumé, mon cher Michael. Et votre abandon ne saurait l'éteindre. Ce goût des choses de l'esprit, cette ardeur sentimentale qui se sont avivés à votre contact continueront à vivre, malgré votre absence.

Combien de fois avez-vous loué ce que vous appeliez "mon goût merveilleux pour la vie", ma "faculté de rebondissement". Il est vrai. J'aime la vie—d'abord parce qu'elle est un devoir... et puis parce qu'elle a du charme.—Je me consolerai de ce brusque départ, qui a pris d'abord à mes yeux, excusez-moi, l'aspect d'une trahison d'amitié. Je me consolerai d'abord parce que mon éducation religieuse et traditionnelle m'a donné l'habitude de l'offrit et le goût des luttes morales... Et puis peut-être, pourquoi ne l'avouerais-je point? parce que quelque chose, chez moi, répond à ce qu'il y a, chez vous, de moins généreux... Suis-je donc plus "artiste" que je ne le pensais? Vous souvenez-vous de ce que vous racontait Olga? et comment, menacée de mort, au milieu des pires angoisses, elle eut encore le sang-froid d'observer les visages des bolcheviks qui l'emmenaient? Sans me vanter d'un pareil sang-froid, je peux le comprendre... Et sans arriver au détachement dont vous venez de me donner une preuve irréfutable, je suis capable de vous oublier... Cela ne m'empêche point de souffrir... Vous souvenez-vous de ce jour encore...

—Hélas! mon cher Michael, je viens de relire cette lettre... cette lettre que vous ne lirez jamais. Non, jamais; mon parti est pris. En voulant faire votre procès, c'est le mien que j'ai fait... et que j'ai perdu... Je vous accusais d'orgueil, de dilettantisme. Ne suis-je pas aussi coupable que vous? Ce péché de l'esprit, plus grave que les autres peut-être, n'allais-je pas le commettre à mon tour? Qu'ai-je fait, depuis que j'ai commencé d'écrire? Moi aussi, je jouais avec des mots... Moi aussi, j'enveloppais de littérature un chagrin sincère... Moi aussi, tandis que mon cœur se serrait et que les larmes me montaient aux yeux, je parlais, je mentais... comme une artiste!... Non, vous ne lirez pas cette lettre, mon cher Michael... Alors, laissez-moi laisser de côté cet orgueil et cette ironie mensongère. Vous m'avez fait mal. Laissez-moi pleurer!... Hélas, ce n'est ps en vain que l'on se garde naïve et franche jusqu'à mon âge... Ce n'est pas en vain que l'on conserve au cœur sans le gaspiller, un trésor d'illusions et de tendresses. Pour vous, accoutumé au jeu chatoyant des sentiments et des idées, vous saviez vous y divertir sans y risquer plus que ne valaient les chandelles. On ne joue point cartes sur table à ce jeu-là, je l'ignorais; peut-être aussi vous ai-je cru plus simple et plus tendre... Simple et tendre... Ne l'étiez-vous donc pas?... J'en prends à témoin votre sympathie pour les misérables qui nous entouraient, le souvenir ému qu'ils ont gardé de vos délicates charités, de vos complaisances charmantes... Je sais bien des choses de vous que vous ne m'avez point dites, mon cher Michael... Je

A suivre

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le Sentiment n'y Fait Rien

Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

34e Année No 63 — QUEBEC, MARDI 10 MARS 1925 — EDITION QUOTIDIENNE PRIX: DEUX CENTINS

ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA LIGUE ANTITUBERCULEUSE

Présidence du docteur Arthur Simard — Rapport annuel du dispensaire que dirige le docteur O. Leclerc—Les services rendus par ce premier dispensaire—Statistiques—Clinique dentaire

RAPPORT FINANCIER

La ligue antituberculeuse de Québec eut, hier après-midi, son assemblée annuelle, au Palais de Justice. M. le docteur Arthur Simard, chirurgien de l'Hôtel-Dieu et professeur à l'université Laval, présidait cette assemblée, en l'absence de M. Napoléon Lavoie, président de la ligue. Une nombreuse assistance était présente et l'on y remarquait aussi M. le docteur J.-Odilon Leclerc, directeur du dispensaire antituberculeux de notre ville.

Il y eut lecture du rapport annuel du dispensaire susmentionné, puis les élections de la ligue antituberculeuse avec le résultat que ses officiers actuels furent tous réélus pour une autre année.

Le rapport annuel, lu hier, est riches d'intéressants renseignements. Le dispensaire antituberculeux de Québec, créé, il y a treize ans, est l'aîné des dispensaires de la province.

C'est là que le gouvernement provincial envoie, depuis les débuts de sa grande campagne contre la tuberculose, faire un cours spécial tous les médecins et infirmières devant prendre la direction d'un nouveau dispensaire. Le dispensaire de Québec, dont les débuts furent modestes, est maintenant installé, avec tout l'aménagement et dans toutes les conditions désirables, à l'orphelinat de Saint-Sauveur.

Il a rendu à notre population d'innombrables services et c'est graduitement qu'il donne aux médecins et infirmières le cours spécial susmentionné. Le désintéressement qu'il manifeste est d'autant plus notoire qu'il n'a pas encore reçu l'une quelconque des allocations affectées à la campagne antituberculeuse.

Les statistiques suivantes font réaliser la somme et l'importance du travail accompli, l'an dernier, à notre dispensaire modèle.

151 séances y furent tenues, au cours desquelles les médecins ont fait 8,216 examens. Parmi les personnes examinées, l'on compta 855 hommes, 2,862 femmes et 4,449 enfants. 1,219 patients nouveaux se sont rapportés, 729 ont été renvoyés, parce qu'ils n'étaient pas tuberculeux ou que leurs moyens leur permettaient de se soigner ailleurs. Il y eut 936 examens au rayon X, 97 examens de crachats et 72 désinfection de logements.

3,287 visites furent accomplies, durant l'année, par les deux infirmières du dispensaire antituberculeux de Québec qui virent ainsi 6,903 patients, 101 malades qui avaient passé par le dispensaire ont été hospitalisés à l'hôpital Laval. Les visites faites à domicile par les médecins furent d'environ 300, de sorte que le nombre des personnes vues chez elles par quelque membre du personnel du dispensaire se monte à 7,203.

Une clinique dentaire est, depuis quelques mois, établie au dispensaire antituberculeux, sous la direction du Dr Philippe Hamel. 33 séances y furent tenues et 183 personnes y furent traitées.

Les membres du dispensaire font encore des enquêtes d'hygiène sociale dans les familles, c'est-à-dire qu'ils suivent les malades et leur donnent les conseils appropriés.

986 familles furent l'objet de telles enquêtes, l'an passé, et le nombre de patients actuellement sous surveillance est de 1,875. Il faudra même augmenter le nombre des infirmières préposées à cette fin.

Faits à signaler: il n'y eut que 39 décès parmi les centaines de patients qui ont suivi les cliniques du dispensaire, en 1924, et 14 de ces décès étaient ceux de servantes retirées du service dans des familles où il y avait des enfants.

Le rapport financier du dispensaire antituberculeux de Québec fait voir que, si ce dernier veut continuer son développement, il devra obtenir une aide plus effiecace des autorités du public.

Ses recettes furent, l'an dernier, de $7,731. La ligue antituberculeuse avait un résidu de $937.84. Une Semaine de timbres d'hygiène rapporta $2,219.82 et la conférence du révérend Père Samson, $349.67.

La ville souscrit $2,500 et le gouvernement provincial, $1,500 à la ligue, en 1924. Quant aux dépenses, comprenant le loyer du dispensaire, le salaire des médecins et des infirmières, les médicaments, etc., elles ont atteint $8,200. Comparées aux services rendus par le dispensaire ces dépenses sont loin d'être exorbitantes.

Une campagne sera probablement bientôt lancée en vue d'obtenir plus d'aide des autorités et du public.

L'année écoulée fut donc féconde en bienfaisantes activités. Outre tant de dévouements dépensés au dispensaire, il convient de mentionner finalement ceux de son directeur, le docteur Odilon Leclerc, et de trois autres médecins, les docteurs Georges Grégoire, premier assistant du Dr Leclerc, Roland Demeule qui étudie actuellement en Europe et Léonard Reid.

POUR LES MUNICIPALITES

D'importants projets de loi viennent d'être déposés au bureau du greffier de l'Assemblée législative. Ils seront l'objet d'une étude attentive de la part des députés avant la prorogation des Chambres qui aura lieu à la fin du mois, selon toute probabilité. Parmi ces nouveaux bills, mentionnons, en particulier, celui que l'hon. J.-E. Perault, qui surveille à la Chambre les intérêts du département de l'hon. M. Perron, —vient de déposer et dont le but est de diminuer de 3% à 2% le taux d'intérêt payé par les municipalités de la province pour les emprunts d'argent qu'elles font du gouvernement provincial.

Ce projet de loi du ministre de la Voirie est l'un des plus importants de la présente session. Les capitaux que le gouvernement a prêtés aux municipalités s'élevant actuellement à une somme d'environ $18,000,000.00 il s'en suivra une perte de $200,000 pour le gouvernement ou, en d'autres termes, un cadeau annuel de $200,000 aux municipalités. La politique progressive que le gouvernement sait mener à bonne fin dans notre province au sujet de l'amélioration de nos routes, entrera ainsi dans une nouvelle phase. Il y a deux ans, le ministère de la Voirie prenait à ses charges l'entretien des chemins de la province. Il fait aujourd'hui un nouveau pas en diminuant le taux d'intérêt des sommes qu'il prête aux municipalités et cela afin de leur faciliter dans la plus grande mesure possible l'amélioration des routes existantes et l'ouverture de nouveaux chemins. Cette initiative de l'hon. ministre de la Voirie sera vivement appréciée de nos municipalités qui lui en seront très reconnaissantes.

La taxe sur la gazoline sera augmentée de 2c à 3c, cette année, le trésor public ne souffrira donc aucunement de la diminution apportée au taux de l'intérêt des prêts faits par le gouvernement aux municipalités. La nécessaire contribution des citoyens au bien-être matériel de la province sera ainsi équitablement repartie entre tous ceux qui bénéficient de nos bonnes routes.

L'hon. M. Athanase David a donné avis de la présentation prochaine d'un bill dont le but est de venir en aide aux enfants dont les parents sont victimes d'accidents du travail. Le bill leur faciliera grandement la fréquentation des écoles primaires.

Deux bills relatifs aux Forêts de la province seront également présentés prochainement, selon l'avis qu'en a donné l'hon. M. Honoré Mercier. Le gouvernement poursuivra activement sa politique de reboisement de nos forêts dans le but d'en augmenter l'exploitation, de permettre l'établissement de nouveaux moulins dans la province et d'empêcher l'exportation de notre bois brut. La politique du gouvernement au sujet de nos pouvoirs hydro-électriques vise au même résultat. Le projet d'établissement chez nous d'une grande usine de la "International Paper Mills" est considérée comme une heureuse promesse du grand succès que remportera la politique forestière du Gouvernement de notre province.

LES MINES D'OR DE ROUYN

Il appert que la lecture du bill d'incorporation de la "Rouyn Mines Railway Company" que le Chemin de fer National du Canada ne construira pas lui-même son embranchement du district de Rouyn. Les travaux commenceront prochainement et seront exécutés par un intermédiaire. La nouvelle ligne de voie ferrée partira probablement de la station d'O'Brien, sur le Transcontinental, et sera construite jusqu'au centre du district minier où l'on vient de découvrir des gisements d'or : elle aura au moins 40 milles de longueur.

Ce sera le deuxième chemin de fer dont on entreprendra la construction, cette année.

Les travaux de celui de l'Abitibi Southern commenceront prochainement et seront poussés activement. Cette nouvelle voie ferrée aura une longueur de 230 milles et reliera Amos et le district de l'Abitibi, à Montréal et Ottawa via Maniwaki et Mont-Laurier.

Plusieurs bills privés seront discutés et adoptés par la Législature à la prorogation Les députés sont très actifs et comptent pouvoir être libérés de la lourde tâche qui leur incombe vers le 28 mars.

EN COUR D'APPEL

La cour d'appel, division des cinq juges, siégera à Québec le 11 mars prochain. Jugements seront rendus sur toutes les causes entendues pendant le terme de février. Parmi celles-ci se trouve l'importante question des écoles juives de Montréal qui a provoqué de très belles plaidoiries, et qui ne manque pas d'intérêt puisque l'opinion des honorables juges de la cour d'appel aura comme résultat de décider si les catholiques et les protestants ont et doivent conserver le contrôle absolu en matière scolaire dans le Dominion, mais tout particulièrement dans la province de Québec.

Le statut 3 Edouard VII, chapitre 16, 1903, qui est en jeu et dont les Juifs de Montréal demandent le maintien, donne à ceux-ci le droit de faire partie de la commission scolaire protestante de la Métropole en les mettant sur le même pied qu'eux.

Les séances de la cour d'appel, division de trois juges, se tiendront à Québec, les 27, 28, 30 et 31 mars prochain et une quinzaine de causes seront entendues.

A cette occasion, un avis a été affiché, hier, à la porte du greffe de la cour d'appel, à tous les membres du Barreau du district de Québec et des autres districts environnants, leur rappelant certaines règles de pratique dont l'observance est très importante. Voici comment se lit cet avis :

"Messieurs les membres du Barreau sont priés d'observer les règles de la cour d'appel concernant la composition, la rédaction et l'impression des dossiers et des factums.

"A l'avenir, les sanctions édictées par les règles 27, 28 et 29 seront appliquées aux dossiers et factums qui n'y seront pas conformes."

AUX ETATS-UNIS

Mtre AMILE LEMELIN jr, avocat, de Manchester, H.-H., fondateur et premier président du Cercle des Etudiants Franco-Américains de Boston

L'HISTORIEN GARNEAU

Le major Gustave Lanctot, directeur-adjoint des Archives du Canada, sera le prochain conférencier de l'Institut. M. le Dr P.-C. Dagneau président de l'Institut Canadien, a invité le major Lanctot à donner une conférence sur F.-X. Garneau. Il parlera le 12 mars, jeudi prochain, du grand historien canadien. Tous les membres de l'Institut et tous les citoyens de Québec qui s'intéressent à notre histoire ne manqueront pas d'assister à cette conférence jeudi soir et le major Lanctot, qui est un ancien journaliste, saura faire bénéficier son auditoire du fruit de ses recherches.

DOYEN DES EVEQUES FRANCAIS

S. G. Mgr Le Bas de Courmont meurt à Paris dans la 42ième année de son épiscopat

MISSIONNAIRE

Le dernier courrier d'Europe nous apprend la mort, survenue chez les Pères du Saint-Esprit, à Paris, de Mgr Raoul Le Bas de Courmont, évêque titulaire de Badona, ancien vicaire apostolique du Zanguebar.

S. G. Mgr de Courmont était âgé de 84 ans, et était le doyen d'épiscopat des évêques de France. Il avait été préconisé en 1883 par S. S. Léon XIII et sacré à Paris le 16 décembre de la même année. Le vénéré défunt avait été le supérieur ecclésiastique du supérieur général des Spiritains dans ses débuts de missionnaire africain, et devenu lui-même évêque et archevêque depuis un tiers de siècle. Mgr de Courmont était né à la Martinique (ou Carbet), et avait fait ses études dans les Hautes-Pyrénées. Il était prêtre depuis 57 ans.

La santé du missionnaire résistant mal aux ravages prolongés des tropiques, l'évêque missionnaire résigna sa charge après un quart de siècle de travaux dans l'Afrique centrale, en 1896. Depuis lors, il se dépensa sans compter au ministère et à l'étude. Pendant près de 30 ans Mgr de Courmont compta parmi les auxiliaires les plus actifs du cardinal Richard et de Mgr Amette dans le diocèse de Paris, heureux de rendre service à tous, toujours affable et bon, sans que les infirmités de la vieillesse aient jamais rien enlevé à son intelligence de sa vigueur et à son cœur de son exquise délicatesse.

Ses obsèques ont été célébrées à la chapelle de la rue Lhomond, à Paris. Le service était présidé par Mgr Le Roy, archevêque de Carie et supérieur général des Pères du Saint-Esprit. S. E. le cardinal Dubois était représenté.

AU CLUB CANADIEN

Le prochain conférencier du Club Canadien sera l'hon. André Fauteux. Cette causerie sera donnée jeudi prochain au Château-Frontenac, à 1 heure p.m. et aura pour titre "Les heures que nous vivons". On peut se procurer des cartes d'admission en s'a ressant au secrétaire du club, M. Charles Parent, avocat, Bloc Morin, Québec.

REMERCIEMENTS A M. GEORGES PARENT, M. P.

Extrait du livre des délibérations de la Municipalité de la Pointe-aux-Trembles, Co. Portneuf.

Séance régulière dudit conseil en date du 2 mars 1925, avec quorum sous la présidence de M. Antonio LaRue, maire.

M. le maire fait rapport que plusieurs contribuables de cette municipalité lui ont exprimé le désir de voir voter par ce conseil des remerciements à M. Georges Parent, notre député au parlement fédéral pour l'aide efficace qu'il a donnée afin d'obtenir l'arrêt du local à l'ancienne station de Neuville sur le Transcontinental.

En conséquence ce conseil adhère aux vœux des concitoyens de cette municipalité et il est proposé par le conseiller Eugène Angers, secondé par le conseiller Omer Côté, et adopté unanimement que des remerciements soient votés à M. Georges Parent et que copie de la présente lui soit transmise.

J.-LAUREAT MORENCY
Sec.-trés.

Certifié vraie copie.
J.-L. M.
Sec.-Trés.

UN FILM MARIA CHAPDELAINE

(Correspondance particulière)

Paris, 26. — M. Pallu, délégué d'un syndicat important de Paris en entreprises cinématographiques, est en relations avec M. G. Langlois, commissaire de la province de Québec en Belgique, relativement à un projet de film sur Maria Chapdelaine.

Notre représentant à Bruxelles lui a fourni tous les renseignements utiles sur la région de la Péribonka et a discuté avec lui les aspects pittoresques de la vie du défricheur que la pellicule doit saisir, etc.

M. Pallu vient d'informer M. Langlois que son syndicat a définitivement résolu de faire tourner ce film.

Il s'embarquera pour le Canada à la fin de mars ou au commencement d'avril pour aller faire les études et les observations préliminaires, prendre à Québec et au Lac-Saint-Jean quelques "documentaires", consulter le ministre des Terres et le ministre de la Colonisation pour lesquels M. Langlois lui a donné des lettres de recommandation, afin de s'assurer le concours des agents des Terres et de la colonisation dans les régions de la Péribonka et de la Mistassini.

Le syndicat est résolu à ne rien négliger pour que ce film de Maria Chapdelaine ait le succès du roman.

AU CLUB MERCIER

Aux indices révélateurs d'élections plus ou moins prochaines le parti libéral entend marcher à la bataille sur une ligne de front plus unie, plus vigoureuse et plus impénétrable que jamais.

Tel a été le trait caractéristique d'une séance que le club Mercier a tenue hier soir, sous la présidence de M. Jos.-P. Turcotte, en présence d'un auditoire excellemment préparé à entendre des paroles d'optimisme et de combat.

"Les libéraux, a dit M. Oscar Drouin, (l'un des orateurs d'hier) devons quelque peu indolents par des victoires souvent répétées, ont trop de fois toléré que l'on dénigrât impunément leur politique et leurs chefs.

M. Jos. Turcotte, l'un des vétérans les mieux connus et les plus appréciés des luttes du parti a donné le premier le signal du ralliement et M. Louis Létourneau, député de Québec-Est, a fait voir à son tour, la nécessité de grouper les forces de la vérité et du droit devant les attiques insidieuses d'adversaires politiques décidés à tout entreprendre pour conquérir le pouvoir.

Mais le club Mercier n'entend pas se borner à de simples paroles, il veut surtout agir,—agir méthodiquement et vite— dans les limites du champ qu'il s'est tracé.

Ainsi a-t-on pris dès hier soir du fécondes initiatives. Par exemple, celle d'organiser à St-Sauveur et à St-Roch des démonstrations en l'honneur de nos ministres provinciaux ou fédéraux, à l'instar de manifestations du même genre projetées en d'autres endroits par d'autres clubs libéraux. L'objet en vue est de réagir contre les activités adverses, qui s'emploient à verser périodiquement dans les masses le venin de la calomnie et de l'injure à l'adresse de nos gouvernants.

Un comité spécial a été chargé de s'occuper des détails préliminaires comme de trouver un local convenable, établir la liaison entre les groupes etc.

Ce comité est composé de MM. l'échevin Oscar Auger, Louis Létourneau M. P. P., Jos. Emond, Arthur Marier, Jules Gauvin, Urgèle Côté, ainsi que du président et du vice-président du club agissant ex officio.

Ces démonstrations auront lieu sous les auspices du club Mercier et l'hon. premier ministre ainsi que ses collègues à la législature seront invités à y porter la parole.

Un autre mouvement dont on a pris l'initiative hier est celui qui a trait à l'organisation de dîners-causerie périodiques comme ceux que diverses autres associations ont inaugurés en ces derniers temps.

L'idée suggérée par M. Oscar Drouin a été trouvée excellente et unanimement approuvée.

Le même comité que celui dont nous avons parlé plus haut aura pour tâche de réaliser le projet, et l'on a décidé d'inviter à titre d'hôte d'honneur l'hon. M. Lapointe à donner une causerie au premier de ces banquets intimes qui auront lieu à l'hôtel Saint-Roch.

Le président voit dans cette initiative un excellent moyen de développer les idées et d'entretenir l'union au sein de la Société à laquelle on appartient.

La question du monument Jacques-Cartier vint ensuite sur le tapis.

Des choses très intéressantes ont été dites à ce sujet.

Il convient d'en retenir, le vœu unanime et très énergiquement exprimé que ce monument du découvreur du Canada soit élevé sur la place qui porte son nom, à St-Roch. Ce serait, croit-on, l'endroit idéal.

En y plaçant la statue de Jacques Cartier, on se trouverait, du même coup, à respecter la vérité historique tout en satisfaisant le légitime désir de la population de tous les quartiers environnants.

Le président, M. Turcotte, MM. Létourneau, Auger, Mercier, Emond et Urgèle Côté ont pris successivement la parole à l'appui du projet, chacun s'engageant à user de son mieux de l'influence dont il dispose pour le mener à bon terme.

Il a été finalement résolu d'exercer, avec tout le tact convenable, une pression d'ensemble à ce sujet sur la Commission des monuments historiques pour l'induire si possible à choisir la place Jacques-Cartier comme site du monument attendu.

Le mouvement entrepris n'aurait aucune teinte politique et tous les corps publics, tous les clubs, toutes les associations ouvrières, amicales ou corporations intéressé seront invités à y participer.

Le président attire ensuite l'attention de l'auditoire sur la nécessité d'une ligne de conduite uniforme et d'unir plus intimement les forces du parti, lors des prochaines élections.

Nos adversaires politiques, dit-il, ont des espérances, mais nous, ce qu'il nous faut, ce sont des réalités. Il faut à tout prix, que cesse, parmi certains libéraux, eux-mêmes, cet esprit de dénigrement qui a trop longtemps existé contre quelques-uns de nos hommes publics les plus intègres et qui ont rendu le plus de services à leur province ou à leur race.

Ayons pour eux de l'admiration et du respect au lieu de cet esprit de jalousie et de haine que l'adversaire essaie de faire germer dans l'âme des foules. Notre devoir est de les protéger et de les défendre de façon à ce que ces hommes d'hier qui ont tant mérité par leurs services restent les hommes d'aujourd'hui et soient encore ceux de demain.

MM. Oscar Drouin et Louis Létourneau ont abondé dans le même sens. M. Létourneau a procédé par contraste et montré ce que le peuple canadien ou celui de Québec est en droit d'attendre de chacun des partis qui les ont tour à tour gouvernés.

Vers la fin de la séance, M. Jules Gauvin, l'un des commissaires du port, fut invité par le président à donner l'impression qui lui était restée du voyage qu'il fit à Ottawa avec ses collègues dans l'intérêt du port de Québec.

"Tout ce que je puis dire, déclare M. Gauvin, est que la délégation est revenue enchantée de son entrevue avec les ministres et en particulier avec l'hon. M. Lapointe.

"Ceux qui critiquent le ministre de la justice, poursuit M. Gauvin, ont tort.

"On emploie à l'heure qu'il est à la Commission du Port, 1,200 hommes. C'est déjà quelque chose en temps de chômage. Mai ce n'est que le commencement.

"Les travaux commencés se continueront et ils se continueront pendant des années."

Cette déclaration de M. Gauvin a été saluée par de vifs applaudissements et la séance a pris fin quelques instants après.

ACCIDENT A ST-JOSEPH

(Du corr. du "Soleil" dans la Beauce).

Un employé de M. Linière Vachon, industriel de notre paroisse, l'a échappé belle jeudi dernier, alors qu'il travaillait dans la manufacture de M. Vachon.

M. Adélard Vallée, un homme de 34 ans environ, était au travail depuis quelque temps. Il s'occupait à mettre un moteur en marche lorsque voulant passer la courroie sur la poulie fixée au plancher supérieur de la bâtisse, cette courroie trop courte fit lever le moteur qui vint frapper l'escabeau sur lequelle se trouvait M. Vallée. Il fut précipité par terre et douloureusement blessé. Le docteur Auger mandé en toute hâte constata de larges contusions à la tête, au front et dans la figure.

M. Vallée est depuis retenu à la maison et en aura pour assez longtemps encore avant de commencerg à travailler.

LE CONCOURS DE LA GOUTTE DE LAIT A ST-JEAN-BAPTISTE

De gauche à droite: 1er prix, Gérard Matte; 2ième prix, Robert Massicotte; 3ième prix, Raymond Bilodeau; 4ième prix, Edouard Couture; 5ième prix, Madeleine Jacques

CLOCHES, ORGUE ET AUTELS

Dégâts causés par les secousses sismiques aux églises de la Rivière-Ouelle et de Saint-Pascal — L'orgue a suivi les cloches dans la première, les autels menacent ruine dans la seconde

On rapportait, ce matin, de Sainte-Hélène et de Saint-Pacôme, dans le comté de Kamouraska, que de nouvelles secousses sismiques se sont fait sentir, samedi et presque toute la semaine dernière, depuis le soir du 28 février.

Elles ont été de courte durée et la plupart du temps presque imperceptibles, mais le choc de samedi dernier a été aussi fort que celui du samedi précédent. La Rivière-Ouelle paraît avoir été la paroisse la plus durement éprouvée par le tremblement de terre avec Saint-Pascal. En ces deux endroits, les églises ont subi de gros dégâts. L'église de la Rivière-Ouelle est fermée depuis les premières secousses ; les cloches sont tombées et le jubé de l'orgue, en cédant d'un côté, n'a pu retenir l'orgue qui est allé s'abîmer sur le premier plancher. Dans le mur, à l'arrière de l'église on a constaté une grande crevasse.

A St-Pascal, les trois autels que l'on avait installés à grands frais, il n'y a pas encore longtemps, ont été très sérieusement endommagés par le choc du samedi soir, 28 février et il a été nécessaire de les remplacer par des autels temporaires en bois.

Le fait que c'est dans la région de la Baie-St-Paul et dans les paroisses situées en face de l'embouchure du Saguenay, sur la rive sud du Saint-Laurent, que les secousses ont été persistantes, et que c'est aussi dans ce rayon que les dommages ont été les plus sérieux, confirme ce qu'avait prétendu l'abbé Vachon, professeur à l'Université Laval, savoir que le centre du séisme ne fut ailleurs que dans les environs de la tête du Saguenay, opinion, du reste, qui fut émise, plus tard, également par les géologues à l'emploi des autorités fédérales et les professeurs des universités étrangères.

A L'AUDITORIUM

Désopilante cette comédie d'André Birabeau et Georges Dolley intitulée "La Fleur d'Oranger". Cette œuvre, lancée sur le théâtre français il y a un an à peine, a été représentée pour la première fois à Québec, hier soir, à l'Auditorium. Un auditoire assez considérable a encouragé les artistes par son hilarité soutenue et ses applaudissements.

"La Fleur d'Oranger" expose les tribulations d'un jeune couple marié secrètement sans le consentement du beau-père de l'épouse. Raymond Le Hochet a caché à son père—par crainte de lui déplaire—son mariage avec Madeleine Birbat. Le nouveau ménage occupe un petit hôtel, à Paris, lorsque survient Le Hochet, père, venu de Lille dans l'intention de marier son fils à une jeune fille que d'avance il lui destine.

Raymond ne peut se décider à parler. En attendant, pendant que Renée—c'est la jeune fille venue de Lille—en compagnie du père,— Le Hochet flirte avec le mari de Madeleine, celle-ci, de complot avec son mari, devient tout simplement la sténographe de la maison. Cette situation donne lieu à une série de scènes très comiques. Finalement, Renée, devinant chez Madeleine et Raymond un amour réciproque se retire et encourage les deux jeunes gens à s'épouser. Continuant leur comédie dans la crainte de s'attirer les colères de M. Le Hochet en lui avouant leur mariage, Raymond et Madeleine se fiancent. Le père de Raymond apprend tout et pardonne.

M. Le Hochet—avocat très digne, type bizarre, d'un extérieur excessivement froid—est personnifié par M. Lemarchand. Raymond c'est M. G. de St-Jean. Tous deux se sont acquittés de leur rôle avec une maîtrise qui leur a valu l'approbation réitérée de l'auditoire. Mlle Lapeyre a été très gracieuse dans Madeleine. Les autres artistes, G. Devalières dans Birbat père, Mlle Darey dans Renée et Mme Roberty dans Cahita, C. Bordé dans Mme Le Hochet et Dherblay dans Mme de Saint-Tugasse ont beaucoup contribué au succès de la pièce. Celle-ci sera répétée cet après-midi, ce soir et demain soir. Il y aura aussi matinée jeudi.

M. MONTPETIT EN BELGIQUE

Bruxelles, 24 février. (Correspondance particulière) — M. Edouard Montpetit est attendu à Paris à la fin de cette semaine.

L'inauguration de son cours à la Sorbonne sera tout un événement.

Durant son séjour de ce côté de l'eau et lorsque ses cours seront terminés à Paris, M. Montpetit ira faire des conférences à Bordeaux et à Lyon. Il viendra également en Belgique.

M. G. Langlois, commissaire général du gouvernement de Québec, a eu une entrevue avec le Dr Deckers, président de la Société des Amis de la langue française afin de faire inviter M. Montpetit à parler au Trocadéro sous les auspices de cette association. M. Deckers, qui est un excellent ami du Canada, a agréé la demande de M. Langlois.

Nous aurons donc la visite de M. Montpetit à la fin d'avril ou en mai prochain.

On peut compter qu'il recevra un accueil très cordial.

DECHU DE SA CHARGE

Un conseiller est déclaré par le juge inhabile à remplir ses fonctions à St-Léon-de-Standon

QUO WARRANTO

L'hon. juge Camille Pouliot a maintenu, ce matin, en cour supérieure, le bref de quo warranto pris par M. Onésime Nadeau, de St-Léon-de-Standon, contre M. Joseph Picard, conseiller de l'endroit.

Cette cause avait provoqué un grand intérêt dans tout le comté de Dorchester et le jugement très élaboré et documenté, du savant juge a été rendu devant un grand nombre de contribuables de l'endroit venus spécialement à l'audience pour l'entendre.

L'intimé a été déclaré incapable et inhabile à remplir la fonction de conseiller et conséquemment, la cour déclare qu'il a illégalement occupé ce poste et lui ordonne de le laisser. Le reproche que le requérant faisait à l'intimé, M. Jos. Picard, était qu'il n'avait pas le sens d'éligibilité requis par le code municipal amendé en 1923, art. 228, qui prescrit que toute personne voulant occuper le poste de conseiller dans une municipalité, doit avoir à titre de propriétaire, la possession d'immeubles évaluées à un minimum de $400, déductions faites, de tous privilèges et hypothèques qui peuvent les affecter.

Le plaidoyer de l'intimé alléguait qu'il avait acquis de son père une propriété évaluée à $1,000 mais, bien que pas enregistré, le père avait sur l'immeuble un privilège de vendeur de $800. La cour en est venue à la conclusion que, dans le cas actuel, l'enregistrement n'était pas nécessaire et que cette créance comportait naturellement un droit privilégié sur l'immeuble.

Le savant juge déclare donc que l'intimé n'a pas la qualité foncière requise pour remplir la charge de conseiller et il est déclaré déchu de ses prétendus droits de l'occuper.

M. Onésime Nadeau, le requérant, était représenté par Me Onésime Gagnon, C. R., du bureau Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent, qui avait comme conseil, Me Simon Lapointe, C. R.

SAISIE MAINTENUE POUR LOYER

La saisie-gagerie prise par un propriétaire de la rue de la Canardière contre son locataire qui n'avait pas payé le loyer des mois de décembre et de janvier, a été maintenue, hier, par l'hon. juge Gibsone et la demande reconventionnelle faite par le défendeur a été rejetée avec dépens.

Le défendeur alléguait que la mauvaise condition de l'étable, du toit et d'un évier dans son logement étaient les seules causes qui avaient provoqué le retard dans ses paiements et il demandait le renvoi de l'action principale.

La preuve n'ayant pas démontré le bien fondé des allégations du demandeur reconventionnel, la saisie-gagerie est maintenue.

L'ETUDE DU BILL DE QUEBEC

Elle se fera probablement cette semaine, au comité des Bills Privés — Les diverses clauses

LE TRAMWAY

Selon toute probabilité, le bill de la cité de Québec sera soumis au comité des Bills Privés de la Législature, jeudi, pour étude. L'intérêt se concentre autour de certains pouvoirs que demande la ville, mais ceux qui font le sujet d'une attention toute spéciale, concernent d'abord les emprunts, la prolongation du terme d'office du maire et des échevins, de deux ans à quatre ans, puis l'important problème du tramway.

L'une et l'autre de ces clauses vont provoquer, tout l'indique, des débats, dont le plus intéressant se fera, sans doute, sur la question du tramway. On n'ignore pas qu'il y a devant la Législature, un projet de loi présenté par M. René Dupont, promoteur d'une nouvelle compagnie, avec l'espoir de pouvoir si la ville ne s'entend pas avec la compagnie actuelle, exploiter le service. Mais ce projet nous assure-t-on, sera combattu par la compagnie du Québec Railway, laquelle se basant sur le contrat qu'elle passait avec la cité, il y a trente ans, demandera à la Législature de ne pas intervenir dans le règlement de ce problème, attendu qu'elle est actuellement en négociations avec la ville, pour un renouvellement de franchise. D'après ce contrat, si la ville veut donner le contrat à une autre compagnie, il lui faut d'abord exproprier la compagnie, mais cette expropriation doit se faire en vertu d'une sentence arbitrale, c'est-à-dire que le prix à être payé, doit être déterminé par des experts choisis par les parties intéressées et, à défaut d'entente par un troisième, nommé par un juge de la cour supérieure. Or aujourd'hui, d'après les demandes de la ville, on voudrait avoir le droit d'exproprier purement et simplement, sans avoir à s'occuper de conditions posées il y a trente ans et laisser à la Commission des services publics, le soin de disposer de la franchise, en un mot, se substituer à la cité de Québec.

La compagnie du Québec Railway voit dans cela, une violation des privilèges qui lui étaient accordés en 1895 et l'on prétend, de plus, que les conditions posées il y a trente ans, en ce qui concerne les termes de l'expropriation, ne sauraient être modifiées par la Législature, sans être au détriment des actionnaires et porteurs d'obligations de la compagnie actuelle.

La clause des emprunts, dans le bill de la cité, donnera lieu, probablement à des discussions aussi intéressantes. On sait qu'en vertu d'une décision du comité spécial des amendements à sa charte, la cité de Québec veut se faire donner des pouvoirs identiques à ceux que possédait Montréal, c'est-à-dire se faire autoriser à emprunter, jusqu'à concurrence d'un montant qui serait basé sur le pourcentage de l'évaluation municipale, sans être obligée d'aller devant les contribuables comme le veut la loi depuis un an.

Ce sont autant de choses qui rendent le bill de la cité assez volumineux, cette année, mais la question de savoir dans quel état il sortira du comité des Bills Privés, est plu tôt problématique.

"L'APPEL DU MISSIONNAIRE"

Demain soir (mercredi) à 8 h. 15 aura lieu à l'Académie St-Roch, No 256 rue Saint-François, la première d'une nouvelle pièce-opérette, en un acte, œuvre de notre concitoyen bien connu le chevalier J.-Eugène Corriveau. Cette pièce a pour titre L'Appel du Missionnaire". La musique est de M. Rolland-G. Gingras. Connaissant les talents du chevalier Corriveau et le succès qui a marqué l'apparition de ses premières œuvres sur la scène québecoise nous sommes assurés d'avance de la faveur avec laquelle sera accueillie sa nouvelle pièce.

NOTES SOCIALES

Mademoiselle Blanche Masson, de Trois-Rivières, autrefois de Québec, a passé quelques jours en ville, en visite chez des amis.

M. et Mme Paul Fontaine font part de la naissance d'une fille, Gisèle. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Beaumont.

FAIS CE QUE DOIS

"LE SOLEIL"

ORGANE DU PARTI LIBERAL

QUEBEC, 10 MARS 1925

LES INTERETS PARTICULIERS S'AGITENT

Des détenteurs de forces hydrauliques et des ingénieurs intéressés à développer ces forces hydrauliques ont commencé une campagne contre la politique que préconise le gouvernement de frapper d'embargo l'exportation de l'énergie électrique.

Les principes sur lesquels repose cette politique ont pourtant été nettement définis.

Avec la largeur de vues qui le caractérise, le premier ministre s'est d'abord occupé de mettre en regard les avantages et les désavantages qu'offre l'exportation, Et, dans un remarquable discours prononcé à l'ouverture des Chambres, il a démontré que l'intérêt de la province de Québec réclamait l'établissement de l'embargo sur l'énergie électrique.

Les raisons qu'il en donne sont claires et concluantes.

L'embargo sur l'exportation de l'énergie électrique nous obtiendra quatre avantages marqués au point de vue économique : affaiblissement de la concurrence étrangère ; création de centres industriels pour nos ouvriers ; ouverture de marchés locaux pour nos produits agricoles; enrayement de l'émigration par le fait que nos jeunes gens trouveront chez nous les usines et le travail qu'il leur faut.

Faisant face à toutes les objections, le premier ministre les a refutées les unes après les autres.

On prétend que nous possédons un excédent de forces hydrauliques, et que nous devrions en vendre à l'étranger, comme une marchandise d'exportation au bénéfice de toute notre province, M. Taschereau répond : l'énergie électrique ne se vend pas au jour le jour comme des denrées, mais elle exige des contrats à long terme qui lieront impitoyablement notre province dans l'avenir, et qui fourniront peut-être un "casus belli" le jour où nous voudrons refuser de les renouveler. Comment notre province pourra-t-elle arrêter à volonté, fût-ce à l'expiration d'un contrat, la transmission du pouvoir qui éclaire toute une ville, qui fait circuler des trains, qui alimente des industries et actionne des aqueducs? Et n'engageons-nous pas l'avenir de notre peuple, en l'exposant à être privé plus tard d'un patrimoine qui aura non seulement fait la fortune de nos voisins, mais que nos fils seront peut-être dans l'impossibilité de reprendre ?

Allant plus loin dans sa prévoyance, le premier ministre déclara que toute exportation d'énergie électrique autorisée par charte courrait désormais risque de n'être pas reconnue par le gouvernement de la province.

Les seuls contrats que le gouvernement consentirait à reconnaître seraient les contrats déjà existants, et nuls autres.

En proclamant aussi nettement sa politique, l'honorable M. Taschereau se trouvait être en parfaite harmonie de vues et de sentiment avec toute la population éclairée de la province de Québec.

L'intérêt privé veut dominer

Cette politique devait nécessairement contrecarrer des intérêts particuliers

Ce sont ceux-là qui s'agitent aujourd'hui avec tous les moyens auxquels ont invariablement recours ceux qui ont une mauvaise cause à soutenir.

Seul l'intérêt général de la province de Québec guidera le gouvernement, et cet intérêt veut l'embargo sur l'exportation de l'énergie électrique.

Les ingénieurs qui prétendent que nous pouvons compter sur un excédent d'énergie électrique pour deux cents ans à venir tablent sur le développement des chutes situées dans l'Ungava, dont la mise en valeur ne pourra s'effectuer que difficilement et dans un lointain avenir.

Même en admettant qu'elle puisse compter aussi longtemps sur un excédent considérable, la province de Québec doit-elle pour cela échanger son droit d'aînesse contre un misérable plat de lentilles ?

Que représentent les quelques barrages qui se construiront dès maintenant dans la province de Québec, et les quelques milliers de dollars que la province de Québec retirera de l'exportation de chevaux-vapeur, si cette exportation nous prive de la construction dans notre province d'usines et de fabriques, et si elle entraîne nos ouvriers à émigrer aux Etats-Unis pour y trouver l'emploi que nos forces hydrauliques devraient leur fournir ici ?

Voilà comment il faut poser la question, et pas autrement.

De précieux témoignages

La meilleure preuve que l'embargo aura pour effet de contraindre les Américains, *qui manquent actuellement de forces hydrauliques*, à venir établir ici leurs usines, nous est donnée dans la déclaration toute récente du président de l'"International Paper Company" qui annonce le transfert, dans notre province, de la plus grande partie des industries de sa compagnie. Non contente de l'usine qu'elle possède déjà aux Trois-Rivières, l'"International Paper Company" se propose d'établir d'autres usines chez nous en s'alliant à la "Riordon" et aux détenteurs de concessions forestières sur la Gatineau.

Si la crainte d'un embargo sur l'exportation du bois de pulpe peut déjà avoir de tels résultats, quels avantages ne pouvons-nous pas espérer d'un embargo sur l'énergie électrique qui forcera les Américains à venir au plus tôt établir leurs usines chez nous ?

Il est si évident que l'intérêt provincial et national commande cette politique que l'honorable M. Ferguson, chef du parti conservateur dans l'Ontario, s'est empressé d'appuyer l'honorable M. Taschereau dans son attitude en faveur de l'embargo.

Et voici maintenant l'"Ottawa Journal", l'organe de M. Meighen, qui fait les commentaires suivants : "Le motif qui porte des capitalistes new-yorkais à faire servir leur argent à développer les chutes de Carillon est indiscutablement l'espoir que l'énergie électrique ainsi produite sera exportée aux Etats-Unis. Une telle entreprise serait une grosse erreur en ce qui concerne le Canada. Cela signifierait que nous mettrions dans les mains de notre plus dangereux concurrent commercial une arme qui rendrait sa concurrence plus dangereuse et plus intensive. Nous aiderions, en vérité, les manufacturiers américains à ruiner les nôtres, ou tout au moins à les supplanter plus facilement sur les marchés extérieurs. Au point de vue économique, nous commettrions un suicide national en exportant le don le plus précieux que nous ait fait la Providence."

Ceux qui ont actuellement entrepris une campagne contre l'embargo rendent un mauvais service à leur province. Il leur incombe de placer l'intérêt général au-dessus de leurs intérêts personnels, si légitimes que ces intérêts puissent être à certains égards.

DANGEREUX POUR LA PAIX?

L'*Osaka Mainichi*, parlant de la base militaire et navale de Singapour, déclare sans détour que "ce projet est dangereux pour la paix à venir". D'autres feuilles japonaises font chorus : Le *Kokumin* y voit une raison pour le Japon de modifier sa politique de défense. Le *Yamato* affirme que "la base de Singapour annule la moyenne navale acceptée à Washington comme assurant la sécurité du Japon". Le *Chûgai Shogyo* est d'avis que "la raison donnée pour défendre la base navale de Singapour qui est la protection de l'Australie, ne se justifie pas, car la quadruple entente de Washington met l'Australie à l'abri d'une attaque quelconque".

Il est vrai que le *Jiji* d'accord en cela avec l'opinion gouvernementale, admet que la base nouvelle de Singapour est une affaire d'ordre purement intérieur et qu'il serait regrettable qu'un malentendu naquît entre les deux nations à ce sujet. Mais ce ne sont là, il faut bien le dire, que formules polies déguisant mal un ressentiment aigu. On peut être certain qu'il en sera tout autrement, si jamais se réunit la conférence du désarmement, adroitement machinée par les Anglo-Américains. Pour le Japon, le rejet du protocole de Genève, la base navale de Singapour et le nouveau projet de conférence anglo-saxonne du désarmement demeureront, quoi qu'on fasse, trois étapes d'une même politique, dirigée partiellement contre lui et contre son développement futur. Si, au lieu de la paix mondiale, les Anglais et les Américains cherchent d'abord à faire triompher la paix anglo-saxonne, ils ne sauraient être surpris de trouver sur leur route certaines conceptions différentes et même une opposition fort légitime au premier abord.

Le coût des seuls aménagements matériels de la base navale proprement dite ont été estimés, grosso-modo à 10,500,000 livres réparties sur dix ans.

	Livres sterling
1. Travaux communs aux divers départements, savoir : jetées, bassins, voies ferrées, routes, appareils de dragage, etc	5,000,000
2. Cales sèches	2,000,000
3. Offices, habitations et autres édifices	420,000
4. Ateliers, entrepôts et magasins	1,780,000
5. Imprévus	1,200,000
6. Outillage et machines diverses	1,000,000
Total	10,500,000

Dans ces dépenses, comme on le voit, il n'est aucunement question des défenses de terre contre les attaques aériennes ou les attaques de mer. Or, le général sir Ian Hamilton, au retour d'une inspection à Singapour, prétend que la garnison actuelle doit être au moins triplée ; il recommande de l'appuyer par un corps mobile de forces malaises d'environ 10,000 hommes. Ensuite il faudra couronner les hauteurs voisines de canons à longue portée contre les attaques d'une flotte ennemie et de canons verticaux contre aéronefs. Enfin, la création d'un vaste aérodrome et d'une puissante base d'aviation est déjà décidée, sinon commencée.

Mais jusqu'à présent aucune estimation n'a été faite, ou publiée, du coût de ces dépenses auxiliaires et complémentaires de la base navale proprement dite, Il n'est pas exagéré de penser que le chiffre total de 20 millions de livres sera atteint.

Toutefois, une chose est désormais absolument certaine, c'est que l'Angleterre, autant pour complaire à ses Dominions du Pacifique qui la réclament que pour maintenir sa suprématie navale en Extrême-Orient, même au cas où la route de Suez serait momentanément coupée, a décidé de passer outre à toutes les objections et de créer—non pas à Singapour même—mais à quelque vingt-cinq milles du port maritime, une puissante base navale, aéronautique et militaire.

En quoi consisteront ces nouvelles organisations ? C'est probablement, déclare le *Courrier des Etats-Unis*, le secret de grands états-majors de la marine et de l'armée ; le détail n'en a pas été publié. Tout ce que l'on sait c'est que ce plan grandiose absorbera des sommes considérables, environ vingt millions de livres.

Vingt millions de livres sterling, en chiffres ronds, cent millions de dollars. Forte somme, oui. C'est tout. Nous n'avons ni à la verser, ni à y contribuer. Nous trouvons confirmé dans ce projet le vieil adage rappelé par feu Th. Roosevelt, *si vis pacem, para bellum* ; nous sommes incapables, étant connue, universellement connue, la mentalité des dirigeants et des citoyens de la Grande-Bretagne, de voir dans ce projet et sa réalisation, une menace pour la paix, présente ou à venir. Nous est avis, au contraire, que les commentaires japonais suffiraient presque à justifier ce projet et son exécution. Si le Nippon n'avait pas derrière la tête des projets d'extension de colonisation ou de conquête, on ne voit pas trop la menace que constituent pour lui Singapour et toutes les bases navales militaires et aériennes que Londres peut établir à l'extrémité de la péninsule de Malacca. Singapour n'est pas précisément à la porte de Tokio. Cette localité est située à plus de 2000 milles du Japon, à vol d'oiseau. Messieurs les Japonais devraient se consoler de ce que les Anglais ne font pas leur installation à Hongkong, plus rapproché d'eux de 1200 milles. Ils sont plus mal venus de considérer ce projet d'un mauvais œil que la promenade de la flotte yankee à Honolulu. C'est être et se montrer réellement ombrageux, si l'on n'a pas soi-même de visées ambitieuses, de projets inavouables et... inavoués.

Que le contribuable anglais récrimine et s'oppose à une dépense dont l'avenir seul démontrera l'opportunité, passe encore; que nos amis d'Australie trouvent ce projet utile pour eux-mêmes et que, de ce fait, ils soient prêts à prendre une partie des frais à leur charge, c'est rationnel. Mais qu'a donc à craindre le Japon, si lui-même ne nourrit pas des desseins injustifiables? L'Angleterre se protège. C'est très raisonnable. On ne peut lui prêter de mobile dangereux aussi longtemps qu'elle se cantonnera chez elle, à une distance plus grande que celle qui sépare la Floride du Labrador, Panama de Washington. Que le projet soit inutile et la dépense vaine, cela peut se discuter, d'ici ou de Londres ; qu'il cèle des visées antipacifiques, étant donné la politique traditionnelle de l'Angleterre, cela paraît absurde à première vue. Ceux qui y trouvent à redire dévoilent par le fait même leurs propres intentions.

HONNEUR A L'ECOLE PRIMAIRE RURALE!

Une institutrice de la campagne témoin du succès de l'un de ses anciens élèves à la Chambre des Communes, à Ottawa

Une ancienne institutrice assiste à une séance de la Chambre des Communes. L'un de ses anciens élèves, arrivé au premier rang de la députation fédérale, parle avec éloquence et autorité, en anglais et en français, sur le traité de Versailles et les autres traités de paix négociés après la Grande Guerre. A la suite de la séance, elle félicite son ancien élève, qui a conservé le plus reconnaissant souvenir de celle qui lui apprit naguère les précieux éléments du catéchisme, de la lecture, de l'écriture, de la grammaire, de l'arithmétique, de l'histoire du Canada et de la géographie.

La correspondance qui suit enregistre ce fait peu banal, qui fera, dans cinquante ans, les délices des historiens futurs:

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 19 janvier 1925.

Honorable Ernest Lapointe,
Ministre de la Justice, Ottawa

Monsieur le Ministre et cher ami,

Le trait que vous m'avez raconté samedi dernier chez l'honorable M. Turgeon m'a vivement intéressé, et je désire le rapporter dans la revue d'Education "L'Enseignement Primaire". Dans 25 ou 50 ans, ce trait fera les délices des historiens futurs. Veuillez donc me donner le nom de fille de votre ancienne institutrice, le rang ou le village où se trouvait votre première école, le nom de la paroisse, etc. Aussi l'année et la date (si possible) où votre ancienne maîtresse d'école assistait à cette séance de la Chambre des Communes, au cours de laquelle vous parlâtes sur le traité de Versailles. C'est madame Pelletier, je crois, épouse du député de Matane, qui accompagnait votre ancienne institutrice. Prière aussi de me donner le nom de son mari. Lorsque vous avez parlé sur le traité de Versailles, étiez-vous ministre de la Marine?

Dans l'histoire politique du Canada comme dans l'histoire de l'enseignement de notre province, ces détails que je vous demande auront leur importance.

C.-J. Magnan

CABINET DU MINISTRE DE LA JUSTICE

CANADA

Ottawa, 23 janvier 1925.

Monsieur C.-J. Magnan,
Inspecteur général des Ecoles Catholiques,
Québec

Cher Monsieur Magnan,

Je reçois votre lettre du 19 janvier à laquelle je m'empresse de répondre.

Ma première école était une école élémentaire dans la paroisse de Saint-Eloi, comté de Témiscouata. Il n'y avait pas alors d'école modèle au village, et l'école élémentaire où nous allions était située à une vingtaine d'arpents. Une école modèle fut érigée au village deux ou trois ans plus tard et j'y fus aussi élève. Le nom de ma première institutrice était Mlle Delvina Saint-Pierre et elle venait de Matane. Elle se maria ensuite à M. Cyrille Godbout, de Saint-Eloi, un citoyen en vue qui est décédé l'année dernière. Madame Godbout vit encore à Saint-Eloi et est la mère du notaire L.-C. Godbout, du comté de Shefford.

Au mois de septembre 1919, il y eut une session spéciale du Parlement Canadien afin d'approuver le traité de Versailles et les autres traités de paix négociés et signés après la Grande Guerre. Sir Robert Borden était alors Premier ministre et j'étais député siégeant dans les rangs de l'opposition. L'incident que je vous ai raconté eut lieu le 9 septembre 1919, alors que j'avais la parole pour discuter le traité de paix. Au cours de mon discours, j'eus l'occasion de traiter de la question de la représentation des Dominions aux négociations de ce traité et de mentionner les noms des divers signataires représentant les Indes et les Dominions. L'un des représentants Indiens, était le Maharajah Sir Gonga Singh Bahadur. La résonnance étrangère de ce nom causa l'hilarité de la Chambre.

Après la séance, madame F.-J. Pelletier, épouse du député de Matane, me demanda d'aller la rencontrer et j'eus le plaisir de donner la main à mon ancienne institutrice, madame Godbout, qui est une amie intime de madame Pelletier et qui était avec elle dans la galerie pendant la séance. C'est alors que mada me Godbout me dit: "Quand tu parles anglais ou français ça va très bien, mais quand tu veux parler chinois, ça ne va pas, parce que je ne te l'ai pas enseigné."

Madame Godbout est une femme très intelligente et très distinguée et je crois que l'influence de ma première institutrice a été pour moi très heureuse.

Je suppose que ce sont là les détails que vous désirez avoir et je vous prie de me croire,

Votre sincèrement dévoué,
Ernest Lapointe

(L'Enseignement Primaire)

GLANURES

UN MOT A CLASSER

Puisque la commission du Dictionnaire de l'Académie vient d'aborder la lettre H, que va-t-elle faire du mot "hein"?

"Hein ?" est une interrogation du langage vulgaire, qui signifie : "Que dites-vous ?" C'est, en somme, une invitation à répéter quelque chose qu'on n'a pas bien entendu. Mais, depuis un certain temps, il s'est glissé dans toutes les conversations et y a pris une place aussi importante que regrettable.

Tous les jours on entend des gens vous dire : "Je vais déjeuner, hein ?" —"Bonjour chez vous, hein ?"— "Vous avez bonne mine, hein ?"... C'est une obsession, comme le "pas moins" des Méridionaux ; et, le pire, c'est que cette manie a fini par gagner tout le monde à Paris.

Faut-il souhaiter que l'Académie classe de ce dictionnaire ce trivial vocable ?

UN PARAPLUIE COTE

Le roi Léopold de Belgique se mêlait fréquemment à la foule de ses sujets en simple promeneur. Il oublia, un jour, son parapluie dans un fiacre et, le soir même, le cocher le rapportant, Léopold lui remit une bonne récompense et fut surpris de voir le brave homme refuser la somm et demander à garder en souvenir, le royal "rifflard".

A quelques temps de là, le roi apprit que l'astucieux automédon avait vendu son parapluie à un collectionneur d'objets ayant appartenu à des célébrités la coquette somme de 1,100 francs.

—Est-il possible! s'écria le roi en riant, que nouveau Midas je transforme en or tout ce que je touche! Jamais mon grand-père Louis-Philippe n'eût osé demander un prix pareil du sien, cependant autrement illustre!

LE SAUVEUR DES PYRAMIDES

Le gouvernement égyptien a décidé de surveiller de très près les nouvelles fouilles du tombeau de Tout-Ank-Amon. On ne peut que l'en féliciter, car ses prédécesseurs n'eurent pas le même souci.

En 1846, un pacha s'était mis en tête de démolir les pyramides de Gisch et d'en employer les pierres à établir des barrages dans le Nil. Il fallut l'intervention énergique du conseil de France pour empêcher ce stupide acte de vandalisme.

C'est aussi un Français, M. Prisse, qui, à la même époque, sauva de la destruction la salle des ancêtres de Thoutmès III, découverte dans la vallée de Thèbes. Il la fit emballer dans vingt-six caisses et l'envoya à Paris, où elle fut exposée dans la cour de la Bibliothèque nationale—alors royale. Elle appartient aujourd'hui au musée du Louvre.

L'égyptologie, comme on voit, doit beaucoup à la France.

Le bonheur n'est pas de posséder beaucoup, mais d'aimer et d'espérer beaucoup.

(Lamennais)

ON NE PARLE PLUS DE L'IRLANDE

La Grande-Bretagne ne nous a pas dit depuis longtemps ce qui se passait dans la Verte Erin. Comme elle est maîtresse des informations du monde entier, ce n'est qu'incidemment que l'on parvient à savoir ce qui se produit en Irlande. D'ailleurs, il y a trois Irlande: l'Etat libre, la République irlandaise et l'Ulster.

Car il ne faudrait pas croire que la République irlandaise soit morte et que ses partisans aient désarmé. Ils n'emploient plus les moyens violents qu'ils avaient trop longtemps pratiqués, mais ils n'en sont peut-être que plus forts. La question de la fixation des frontières respectives de l'Etat libre et de l'Ulster, pour laquelle le parlement anglais avait voté une loi qui instituait une commission chargée de cette délimitation, reste toujours en suspens.

En effet, cette commission s'est ajournée indéfiniment, après avoir tenu seulement deux séances. Elle aurait constaté qu'elle ne pouvait assigner de témoins ni exiger qu'on lui remette les documents qu'elle jugeait nécessaires. De plus, les commissaires ne s'entendaient pas sur l'étendue du travail qu'ils avaient mission d'effectuer. Il faudrait donc que le gouvernement britannique adoptât une autre loi pour que cette commission ou une autre pût reprendre le travail entrepris.

L'Etat libre a un chef qui vient de passer plusieurs semaines en France, mais qu'on a totalement ignoré officiellement. C'est que son soi-disant Etat autonome n'est reconnu, ni de jure ni de facto. L'Angleterre est censée avoir passé un traité avec l'Irlande libérée, le 6 décembre 1921, mais informé que le représentant de l'Etat libre avait fait procéder, le 11 juillet 1924, à l'enregistrement de ce traité au secrétariat de la Société des nations, le Foreign Office a notifié, le 27 novembre, à sir Eric Drummond, que cette procédure ne lui paraissait pas justifiée.

Ce fait seul montre bien ce qu'est la liberté que la Grande-Bretagne reconnaît à l'Etat libre d'Irlande ! Le gouvernement de Dublin soutient que cette prétention n'est ni légale, ni équitable. L'Irlande, dit-il, fait partie de la Société des Nations ; ses droits sont égaux à ceux de tous les autres membres ; l'Irlande, a non seulement le droit, mais le devoir d'enregistrer le traité. On voit, une fois de plus, le cas qu'elle fait de la Société des Nations, qu'elle recommande tant aux autres, mais qu'elle répudie lorsqu'il s'agit d'elle-même !

C'est à peu de chose près ce qu'exprimait le Northern Whig en écrivant : "Nous ne souhaitons que du bien à la Société des Nations, mais nous ne nous soucions pas de connaître son opinion dans cette question ; notre politique ne sera pas affectée par ce que cette auguste institution dira ou ne dira pas à son sujet." On n'y met pas plus de désinvolture !

Parmi les partisans de l'Etat libre on a toujours pu distinguer deux principaux courants d'opinion: l'un se composant des "unionistes", éléments plus ou moins anglicisés, adversaires acharnés de tout effort ayant pour but de rendre à l'Irlande son ancienne indépendance; l'autre inspirée par l'espoir que le traité du 6 décembre 1921 servirait la cause de l'Irlande, en lui permettant de travailler pour la libération complète du joug étranger.

M. Cosgrave, qui est président du conseil exécutif ou premier ministre, se trouve effectivement le chef des unionistes, tandis que le vice-président de ce conseil, M. O'Higgins, essaye de se débarrasser de M. Cosgrave, afin de prendre sa place comme président et de grouper autour de lui tous ceux qui voudraient conserver l'Irlande pour l'empire britannique et pour étendre la puissance mondiale de cet empire; inutile d'ajouter que M. O'Higgins jouit de la pleine confiance du gouvernement britannique.

Pendant que les Etats-librites se trouvent ainsi aux prises avec des divisions internes, les républicains ne laissent pas de travailler le pays et espèrent bien arriver à leurs fins qui sont la reconnaissance de l'indépendance complète de l'Irlande et l'insauration de la République dans une Irlande unifiée.

La visite de M. de Valera, le "président de la République irlandaise", fut l'occasion d'un accueil enthousiaste de la part de la population. Un cortège de plus de 2,000 volontaires de l'armée républicaine défila dans la ville, où vont avoir lieu des élections partielles en mars.

Dans son discours, M. de Valera insista avec habileté sur la nécessité de sauvegarder et de développer la langue irlandaise, car tout ce qui tend à fortifier l'amour-propre national contribue en même temps à augmenter la prospérité d'un peuple. Il rappela qu'il n'avait jamais promis plus qu'il ne pouvait tenir, et on pouvait le croire lorsqu'il déclarait qu'il était dans son pouvoir ou, du moins, en celui de son parti, d'obtenir l'indépendance du pys.

"On a dit que notre attitude aurait pour résultat de faire revenir les Anglais ; mais les Anglais ne sont jamais partis : leurs soldats occupent six comtés et quelques ports irlandais. Les fonctionnaires qui ont travaillé pour l'Angleterre et contre l'Irlande sont toujours dans le pays et sont devenus les maîtres de l'Irlande ; grâce à la complicité d'un certain parti qui prétend gouverner la nation."

Il ajoutait qu'il ne donnerait jamais à l'Etat libre une allégeance qu'il ne lui devait pas, car cet Etat libre avait été imposé par la force. Les républicains resteraient fidèles à leur serment d'allégeance à la République, et, s'ils obtenaient la majorité des voix des électeurs, ils continueraient à maintenir le régime républicain, dont le gouvernement était le seul gouvernement de jure en Irlande.

Du reste, la population semble bien se désintéresser de la vie politique de l'Etat : sur les 153 députés élus le 27 août 1923, à peine une soixantaine siège-t-elle habituellement ; 38 députés assistaient à la séance du 3 février! A ces élections d'août 1923, 58 pour 100 seulement des inscrits se présentèrent aux urnes.

Avant le 17 mars prochain, des élections partielles doivent avoir lieu afin de pourvoir au remplacement de 9 députés démissionnaires, élus en 1923 comme partisans de l'Etat libre. A ces élections générales, 302,985 électeurs dans ces circonscriptions exprimèrent leurs suffrages et élirent 39 députés. On voit donc l'importance exceptionnelle qu's'attache aux prochaines élections partielles où presque le tiers de l'électorat aura à se prononcer; dans la plupart des 9 circonscriptions, il n'y aura en présence que des candidats républicains et Etat-libristes, de sorte que le choix des électeurs se portera obligatoirement ou du côté de la république ou de celui de l'Etat libre.

En attendant les événements, la partie Ouest de l'île est menacée de la famine, ayant été dévastée par les pluies torrentielles qui ont sévi en ces derniers temps, et la situation s'en trouve très critique. De toute façon, on peut toujours dire: pauvre Irlande!

R. Le CHOLLEUX

(La Croix)

UN PASSE CURIEUX

S'il faut croire une information du "New-York Herald and Tribune", le président Coolidge et le sénateur Borah, président de la commission des affaires extérieures, sont en ce moment à couteaux tirés. C'est la question des biens allemands séquestrés pendant la guerre qui les met aux prises.

Le sénateur Borah veut que le séquestre soit levé sans plus de retard et les sujets allemands remis en possession. Le président Coolidge est d'avis qu'un règlement aussi sommaire ne peut être envisagé; d'abord, les biens séquestrés demeurent le gage des sommes que l'Allemagne doit aux Etats-Unis; ensuite, s'ils ne servent pas au remboursement, c'est autant de plus que les Etats-Unis devront exiger sur le produit des réparations en vertu du plan Dawes ,et cela au préjudice des Alliés, qui seraient fondés à protester.

Nullement touché par ces considérations d'ordre pratique, le farouche Borah maintient sa thèse. Il est allé jusqu'à soutenir, en séance du Sénat, que la restitution pure et simple des biens est une question d'honneur pour le pays et que l'honneur doit passer avant l'intérêt. Comme dirait le fabuliste:

On ne s'attendait guère
A voir l'honneur dans cette affaire.

En présence de cette controverse qui, là-bas, passionne les esprits, on se demande ce que le sénateur Borah doit penser du lièvre que vient précisément de lever un chron queur américain, M. W.-F. Bullock, correspondant du "Daily Mail". A-t-on toujours été, en Amérique, aussi chatouilleux qu'aujourd'hui sur le chapitre de la "sainteté" des dettes? demande ce chroniqueur, qui a trouvé la preuve du contraire en feuilletant la collection de la "North American Review" de l'année 1884. Pour être ancienne, l'histoire qu'il réveille n'en est pas moins piquante. On ne se gênait pas, à cette époque-là, dans certaines régions des Etats-Unis, pour répudier officiellement les dettes d'Etat et celles des villes.

Parmi les Etats de la Confédération, il n'y en avait pas moins de onze qui n'avaient pas rougi d'annuler sans façon les Bons émis par eux en différentes occasions, et dont les souscripteurs étaient, pour la plupart, des capitalistes européens, des Anglais surtout. Ces Etats moins scrupuleux que le sénateur Borah étaient: l'Alabama, l'Arkansas, la George, la Floride, la Louisiane, le Minnesota, le Mississipi, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, le Tennessee et la Virginie de l'Ouest. L'ensemble des Bons répudiés par eux formait un capital nominal de 61,815,000 livres sterling, soit, en chiffres ronds, 1 milliard 500 millions de francs or.

Comment ces Etats s'y prirent-ils pour frustrer leurs prêteurs? L'historique détaillé s'en trouve dans la "North American Review", qui était presque seule dans la presse américaine à blâmer cette banqueroute. L'Arkansas, par exemple, avait prétexté, pour annuler ses bons, de l'omission d'une formalité dans leur émission. Le Tennessee avait signifié à ses créanciers que, s'ils n'acceptaient pas une réduction de moitié, ils ne recevaient rien. La Louisiane accordait aux siens soixante pour cent, mais avec un intérêt réduit de 4 à 2 pour cent. La Caroline du Nord avait substitué à ses anciens Bons des nouveaux titres ne représentant que le quart de la valeur nominale des premiers. Le Mississipi, s'était, en 1875, forgé une nouvelle Constitution, au nom de laquelle il répudiait le tiers de sa dette. Et le reste à l'avenant.

Notons, en passant, que le Mississipi et la Georgie ont aujourd'hui des représentants qui siègent dans la commission que préside le sénateur Borah et s'y montrent, après tu, les plus acharnés à exiger que les Etats-Unis ne rabatent pas "un rouge liard" de leurs créances de la guerre sur les Alliés.

L'histoire a de ces ironies déconcertantes.

Les villes avaient à qui mieux mieux suivi l'exemple des Etats, et les articles de la "North American Review" fourmillent des révélations abracadabrantes sur la façon dont certaines avaient opéré pour se débarrasser de leurs dettes d'emprunts. La palme revient assurément à cette petite bourgade du Kansas qui, un beau jour, avait transféré ses habitations dans une prairie en bordure de ses limites officielles, et, en déménageant ainsi laissé à ses créanciers un emplacement vide pour tout gage. Une autre avait imaginé de se donner des administrateurs qui avaient bien soin de ne siéger qu'une fois la nuit tombée et de se retirer avant le jour, de sorte qu'il était légalement impossible d'instrumenter contre eux.

Revenons aux dettes répudiées par les Etats. Ceux-ci, en vertu de leur souveraineté, ne pouvaient être cités en justice. Leurs créanciers n'avaient chance de rentrer dans une partie de leur capital que si un autre Etat de la Confédération voulait bien endosser leur créance ; encore était-ce une chance fort aléatoire . On cite le cas de la République de Cuba qui avant accepté de se substituer à des porteurs de Bons de la Caroline du Nord, pour un montant de 193,000 livres sterling (environ 48 millions de francs) se vit opposer de telles échappatoires que, de guerre lasse, elle se résigna à renoncer à tout paiement. Cette renonciation date de 1917 : l'histoire n'est donc pas vieille.

Il ne saurait, bien entendu, nous venir à l'esprit d'invoquer ces souvenirs comme des exemples à suivre par nous. Ils prennent néanmoins toute leur valeur documentaire, en ce moment où, aux Etats-Unis, la presse de toutes les nuances, à de rares exceptions près, se dresse, avec un redoublement d'acrimonie, contre la France pour la sommer de "reconnaître d'une façon non équivoque le principe de son obligation de payer ses dettes". Ce sont les termes même qu'emploie le rédacteur en chef du "New-York Herald", M. Franck Simmonds, qui ajoute impérativement : "Cette obligation doit assumer la forme d'un contrat indiquant les conditions et les délais de paiement."

Par cette admonestation d'un homme qui a souvent manifesté de la sympathie pour notre pays, on peut juger du ton de ses confrères américains. C'est une véritable levée de boucliers. Le "Baltimore American" va jusqu'à inciter ses lecteurs à faire pression sur leurs représentants au Congrès pour qu'ils se montrent intransigeants.

Du moins, avons-nous, pour nous consoler de cette rigueur, les piquantes révélations... posthumes de la "North American Review."

(Le journal de Rouen)

ILS N'Y VEULENT RIEN CONNAITRE

Je n'ai jamais assisté, à la Chambre, à quelque grave débat, économique ou financier, sans être frappé de la difficulté que semblent éprouver un si grand nombre de députés à suivre ce genre de discussion, à fixer leur attention sur de tels problèmes.

J'écoutais avant-hier M. Herron s'efforcer à exposer sa politique "monétaire et fiscale", et nous affirmer qu'il avait confiance dans le pays, sans s'inquiéter, d'ailleurs de savoir si cette confiance était réciproque...

Comme il avait chaud ! Et comme on avait l'impression très nette que cet ancien professeur, avec sa formation et ses habitudes de scolarité, était certes toujours capable de faire une "leçon" sur n'importe quel sujet, même un sujet qu'il ne connaissait guère, ou dont on lui avait fourni les éléments qu'il ignorait encore la veille...

Mais il faut bien constater que d'autres, hélas ! partageaient cette ignorance indolente et satisfaite.

Aussi, quel besoin de détente, et quelle explosion d'hilarité, — comme dans une classe particulièrement ennuyeuse, — lorsque, répondant à une interruption de M. Charles Baron, député des Basses-Alpes, M. le Président du Conseil, toujours cordial, l'appela "mon cher Baron"; ce qui, pourtant, n'était pas tellement drôle !...

Mais il est sensible que, sur ces questions budgétaires, comme sur toutes les questions, beaucoup veulent des phrases, des phrases ronflantes, rien que des phrases, mais redoutent par-dessus tout les chiffres et les précisions.

Cela, ça ne les intéresse pas, ça ne les "amuse" pas, ils n'y connaissent rien et n'y veulent rien connaître.

Et voici le détail typique que me fournit un parlementaire de nos amis:

La bibliothèque de la Chambre, sur la question de l'impôt sur le capital possède, en tout et pour tout, un volume et deux brochures.

Ce n'est pas une documentation bien considérable.

Eh bien ! jusqu'à la semaine dernière, ni le volume, ni les deux brochures, n'avaient encore été coupés.

Franc-Nohain

TROTSKY-BRONSTEIN

Un lecteur envoie à l'"Echo de Paris" cette curieuse anecdote sur Trotsky:

"Il y a une trentaine d'années, à Berne, deux jeunes gens, un Polonais et un juif russe, se livraient à une étude approfondie des questions sociales. L'objet commun de leurs travaux ainsi que la différence même de leurs tempéraments les rapprochaient: l'un d'eux, type achevé du révolté et d'insoumis, doué d'une grande imagination et d'une vive intelligence, avait une ambition presque maladive; l'autre, désintéressé et songeur, était porté à des contemplations théoriques plutôt qu'à l'action brutale. Ils étaient bons amis. Les noms qui figuraient dans leurs pièces d'état civil étaient respectivement Trotsky et Bronstein.

"M. Bronstein, engagé à fond dans le mouvement révolutionnaire russe, apprit un beau matin que les autorités suisses, saisies d'une demande d'extradition, étaient sur le point de l'arrêter. C'est alors qu'il éprouve une amitié fidèle: M. Trotsky n'hésita pas, il offrit à son ami ses papiers d'identité qui lui permirent de quitter librement la Suisse.

"Avant de partir, M. Bronstein prodigua à son bienfaiteur des assurances réitérées d'un renvoi immédiat des papiers, aussitôt qu'il serait arrivé en Allmagne. Mais M. Trotsky ne les reçut jamais. Il les croyait perdus; mais il changea d'avis, après un quart de siècle, quand il vit son nom sur la liste des membres du conseil des commissaires du peuple."

Il y a donc un Trotsky de trop dans le monde.

L'INVITATION A LA VALSE

De "L'Europe Nouvelle":

La scène se passe à la "Rose Noire", le dancing le plus élégant de Péra. Un jeune homme, mis avec recherche, s'approche d'une table occupé par un couple auquel il n'a point été présenté, salue la dame d'une profonde révérence et la prie de lui accorder une danse. Elle refuse poliment. Mais le jeune homme, dont les propos se ressentent des libations qu'il vient de faire, insiste, exige, profère des menaces. Et tandis qu'une altercation s'engage entre le fugueux danseur et un témoin que cette inconvenance a révolté, la dame et son compagnon quittent discrètement la salle.

Cette scène a ému les cercles étrangers de Constantinople et a donné lieu à une démarche diplomatique auprès du gouvernement d'Angora de S. Exc. M Tahi, ministre plénipotentiaire de Hongrie en Turquie. Il convient de nommer les personnages impliqués dans cette petite affaire : le couple : M. Tahi lui-même et sa femme ; le témoin qui intervint : le vice-consul d'Italie, ami personnel du diplomate hongrois; quant au danseur, c'est le beau-frère de Moustapha Kemal pacha, président de la république turque.

REPONSE ENIGMATIQUE

Un vieillard aux cheveux blancs que l'on invitait à une soirée dansante chez un parent donna cette réponse énigmatique :

"Quand la neige sera fondue."

Peut-être pensait-il qu'à 80 ans la "neige" ne fond plus et que Grand-Père ne danserait plus.

Le bonheur ?... Une activité suprême dans une imperturbable paix.
(S. François de Sales)

RADIO

Programmes de mardi le 10 mars 1925

WOR : Newark, N.J. (405 mètres)

2.30 pm. — Finch & Friedman, couple harmonique.

2.45 pm. — Revue.

3.00 pm. — Finch & Friedman, couple harmonique.

3.15 pm. — Trio du High School de East Orange.

Sélections vocales et instrumentales.

6.15 pm. — "Music While you Dine". Orchestre de l'hôtel Lorraine, direct de la salle de danse de l'hôtel Lorraine, coin 45ème Rue et 5ème Avenue, N.-Y.-C.

6.30 pm. — "L'Homme dans la Lune". Histoire pour les enfants.

7.00 pm. — "Music while you Dine" Orchestre de l'hôtel Lorraine.

WTIC : Hartford, Conn. (Est 348.6)

8.00 pm. — Miss Laura Gaudet, pianiste ; Edgar-L. Brown, baryton ; trio instrumental : piano, violon et cello ; discours : sera annoncé ; orchestre de danse.

WPG: Atlantic City, N.-J. (Est, 299.8).

7.00 pm.—Dîner-concert à l'hôtel Ambassador.

9.00 pm.—Fanfare de l'hôtel Traymore.

10.00 pm.—Kiwanis Club au studio WPG. Elmer Brown, président.

11.00 pm.—Orchestre de danse de l'hôtel Knickerbocker.

CKAC: Montréal (Est, 411).

7.00 pm.—Histoires d'enfants, en français.

7.30 pm.—Harry Salter et son orchestre de l'hôtel Windsor.

8.30 pm.—Concert du studio dela Brasserie Frontenac.

10.30 pm.—Orchestre de danse de l'hôtel Windsor.

CFCF: Montréal (Est, 412).

12.45 à 1.40 pm.—Orchestre de concert de l'hôtel Mount-Royal.

Rapports sur la température, le marché, etc.

4.50 à 5.45 pm.—Orchestre de danse de l'hôtel Mount-Royal.

CNRA: Moncton (Atlantic, 313).

8.30 pm.—Concert.

10.30 pm.—Rainbow Melody Boys.

KDKA : Pittsburg (Est, 309).

6.15 P.M.—Dîner-concert par l'orchestre de l'Association Athlétique de Pittsburg.

8.00 P.M.—Concert par Robert Levine, violoniste ; Irène Levine, pianiste.

8.30 P.M.—Programme par la courtoisie du club des Annonceurs de Pittsburg.

9.00 P.M.—Heure de musique Brunswick.

11.00 P.M.—Concert du studio du poste de Pittsburg.

11.30 P.m.—Concert du Théâtre "Grand", Pittsburg.

WGY : Schenectady (Est, 379.5).

6.30 P.M.—Dîner-concert par le trio Eyck, Albany.

7.30 P.M.—Discours.

7.40 P.M.—Programme musical.

Paula Smith, pianiste ; Béatrice Zollinger, soprano ; Mary-C. Naly, contralto ; Raymond Becker, baryton ; Raymond Zwack, violoniste ; et Morton J. Hall, ténor.

9.00 P.M.—Heure de musique Brunswick.

10.30 P.M.—Orchestre Meyer Davis, Washington, D. C.

WRC : Washington (Est, 469).

7.00 P.M.—Dîner-concert de l'hôtel New-Willard.

9.00 P.M.—Heure de musique Brunswick.

WRC : Washington (Suite)

10.00 pm.—Dîner-concert au café Le Paradis.

WGR : Buffalo (Est, 319)

6.00 pm. Trio sur instruments à cordes Hallpryd.

8.00 pm. Emission conjointe avec WEAF de New-York, comprenant 9.00 et 10.00 pm.

WSAI : Cincinnati (Central, 326)

7.00 pm. Orchestre de l'hôtel Gibson.

7.30 pm.—Concert de cloches histoires d'enfants.

8.00 pm.—Orchestre de l'hôtel Gibson.

9.00 pm.—Fanfare Armco.

WIP : Philadelphie (Est, 509)

6.15 pm.—Dîner-concert spécial au café l'Aiglon.

8.15 pm.—Discours sur le radio.

8.30 pm.—"Vision" acte de passion répété sur la grande demande des amateurs.

11.00 pm.—Gagnants des prix.

11.10 pm.—Musique de danse spéciale par Harvey Marburger et son orchestre de vaudeville.

POSTE CNRA, MONCTON N.-B. (313 mètres)

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Concert de mardi le 10 mars 1925 à 7.30 p.m.

Programme de chant et musique par de jeunes artistes.

Programme musical par des artistes de New-Glasgow, N.-E., sous la direction de N.-R. Arkwright.

Chant: "Winter Song", (Bullard) par le Quatuor Maçonnic."Piano": Noeturne en Si bémol" (Cho in) et "Etude pour les notes noires",

10ième Opéra, No 5 (Chopin) par M. Roderick McL. Fraser. Chant: "Souvenirs Occidentaux " (McKay) et "Frère Michel" (McKay) par le Quatuor Maçonic.

Chant: "My Mother Birds Bind My Hair" (Haydn) "My Lovely Cecilia" (Munro) par Mlle Marion Cantley, soprano.

Chant: "Mary of Argyle" (Shaltuck) par le Quatuor Maçonic; Chant: "The soft Southern Breese", "Recitative and Aria from Rebekah" (Barnaby) et "Dans les Champs de Flandre" par M. D. McKay.—Chant: " Nancy my Yellow rose" (Geibel) et "I Don't" (Darks) par le Quatuor.—Chant: "My Heart at Thy Sweet Voice" (Saint-Saens) par Mme R. Arkwright.—Chant: "The Deep Blue Sea", (Wilson), par le Quatuor.—Chant: "I Walk With my Love", (Hughes), et "Syvelin", et "O'Western Wind", (Brahe), par Mlle Marion Cantley.—Piano: "Pasquinade", (Gottschalk) et "dance of the Gomes (Lutz), par M. Roderick-L. Fraser.— Chant: "Un Adieu", (Kingsley) et "Chant du Soir", (Bluementhal), par M. B. McKak.—Chant: "Italian Salad" (Richard Genee), par le Quatuor et Mme R. Arkwright.—Solo "Abide With M.", (Liddle), par Mme A. Arkwright, soprano.—Chant: "Little Brown Baby" (Wilson) et, Still With Thee" (Shaltiek) par le Quatuor.

Seconde partie

Musique populaire de danse par l'orchestre "The Rainbow Melody Boys, de Moncton, N.B.

SERVICE DE RADIO

L'île du Prince-Edouard, qui a commencé l'élevage du renard avec des ressources minimes, a développé cette industrie au point qu'elle a rapporté à notre pays l'année dernière plus de trois millions de dollars. Environs onze mille renards ont été vendus par les éleveurs de l'île et expédiés aux autres parties du Canada, aux Etats-Unis ou en Europe. L'intérêt suscité par l'élevage du renard augmente et on en établit des fermes dans le monde entier. Cependant l'île du Prince-Edouard est encore considérée comme la source des meilleurs reproducteurs et des fourrures de la plus haute qualité.

Note fournie par le Service de Renseignements sur les Ressources naturelles, ministère de l'Intérieur.

SERVICE DE RADIO

A l'assemblée annuelle des arpenteurs de l'Ontario, un des orateurs a déclaré que toute personne ayant parcouru les régions septentrionales ne pouvait entretenir d'idées pessimistes au sujet de l'avenir du Canada, car ces étendues qui passaient autrefois pour ne produire que des peupliers rabougris ont déjà rapporté plusieurs millions de revenu. Pourtant les ressources de ces régions ont à peine été entamées, ajouta l'orateur dont l'opinion est qu'une partie des meilleurs terrains de prospection n'a pas encore été touchée.

Note fournie par le Service de renseignements sur les Ressources naturelles, ministère de l'Intérieur.

SERVICE DE RADIO

Lorsqu'un citadin canadien a fait déposer dans sa cave un ou deux barils de pommes, il lui semble que cette provision d'hiver représente une quantité respectable. Combien minime paraît cette quantité auprès de la riche production de notre pays! Et quel effort d'imagination ce citadin ne doit-il pas faire pour se représenter ce que peut être, par exemple, un million de barils? Pourtant, la Nouvelle-Ecosse a expédié en Angleterre au cours de la présente saison au-delà d'un million de barils de pommes et les envois se continuent encore! Les vallées d'Annapolis et de Cornwallis sont les grandes régions pomicoles de la Nouvelle-Ecosse.

Le service de renseignements sur les ressources naturelles, ministère de l'intérieur, envoie gratuitement sur demande, une brochure très intéressante contenant des renseignements à l'usage des personnes qui désirent se livrer à la pomiculture dans ces régions.

LAVOIE
RADIO NEUTRODYNE

ARTHABASKA

Va-et-vient

—M. Gustave Picher est revenu d'un voyage d'affaires à Lyster.

—Mme Albert Blanchet passe quelques jours à Québec l'invitée de Mme Jos. Picard.

—Mme Bettez, de Princeville, est venue visiter son fils, M. l'abbé Antonio Bettez, vicaire, mardi.

—M. le notaire Feeney de Princeville, était de passage en notre ville ces jours derniers.

—Mlle Marie Boucher est revenue d'une promena de à Québec chez son amie, Mlle Gilberte Lemieux.

—Mlle Hardy est de retour d'une promenade à Québec.

—MM. Fleury & Constantin, de Montréal, passent quelques jours en notre ville.

Mlle Constance Tousignant, de Victoriaville, est en promenade chez son grand père, M. J.-C. Héon.

—M. Alfred Marchildon, magistrat, des Trois-Rivières, a présidé cette semaine, le terme de la Cour du magistrat du mois de mars.

—Nous regrettons d'apprendre l'accident qui vient d'arriver à M. Napoléon Roy, ouvrier de cette ville. M. Roy, tandis qu'il était à son travail au moulin de M. Johnny Michaud s'est fait couper par une scie trois doigts de la main gauche.

—M. Joseph Marier, avocat de Drummondville était de passage le mardi pour affaires professionnelles

Divers

Il y a eu désorganisation du service dans les malles à cause du déraillement du train venant de Québec, mardi après-midi. La locomotive et le char de malles ayant dévié de la voie, il a fallu plusieurs heures de travail pour remettre le tout en place. L'ingénieur et le mécanicien ont été blessés.

—Nous regrettons d'apprendre que Mlle Victoria Lavigne de cette ville est dangereusement malade.

Les journaux nous signalent de nombreux dégâts causés dans les différentes parties de la province par le tremblement de terre. Ici la secousse a duré une couple de minutes et n'a causé aucun dégat, mais a beaucoup effrayé la population.

—Mars a été marqué par une tempête de neige. Le thermomètre s'est élevé à 18 degrés au-dessus de zéro et il est tombé au moins sept pouces de neige.

Cette chute de neige va certainement favoriser le commerce qui a manqué d'activité depuis quelques semaines.

Dispensaire antituberculeux à Arthabaska

Extrait du rapport du Directeur du Service Provincial d'Hygiène 1923-1924.

Le programme préliminaire d'action comportait l'établissement de dispensaires dans les villes de deuxième et de troisième importance de la province de Québec. Nous n'avions pas envisagé encore le problème dans les milieux exclusivement ruraux.

Arthabaska possède un hôpital et nous décidâmes, après négociations conduites avec ses directrices, d'y installer le dispensaire antituberculeux de la région. Le rayonnement de ce dispensaire doit nécessairement s'étendre, étant donné qu'il se trouve placé dans un centre peu populeux. Le médecin et surtout l'infirmière doivent se déplacer pour porter aux familles des malades, venant de villages situés à plusieurs milles à la ronde, les instructions nécessaires à la prévention et les enseignements de l'hygiène.

Nous ignorions quel serait le résultat d'une entreprise comme celle-là. Cependant au cours de l'automne de 1923, le service d'hygiène avait fait à Victoriaville, une enquête sur l'existence de la tuberculose chez un nombre considérable d'enfants de cet endroit et des environs. L'attention publique de tout le comté d'Arthabaska avait été éveillée, grâce aux annonces faites dans les églises et à une distribution considérable de notre littérature.

Nous constatons les résultats de cette propagande dans le tableau que nous présente de ses opérations, le directeur du dispensaire antituberculeux d'Arthabaska, au cours de sept mois.

Cas inscrits	18
Examens radiographiques	42
Analyse du laboratoire	32
Résultat positif	15
Résultat négatif	18
Visites de l'infirmière	600
Visites du médecin	40
Brochures distribuées	1500

Il est intéressant de constater, d'après le rapport du directeur médical du dispensaire, que l'innovation constatée par les visites d'une infirmière visiteuse dans des milieux ruraux, a eu un plein succès.

Voici un résultat qui nous encourage à poursuivre notre travail avec plus d'ardeur dans les milieux ruraux.

Il y a là une vaste campagne à entreprendre au moyen de centres comme celui d'Arthabaska et les résultats obtenus dans cette région ne confirment davantage dans l'opinion que j'entretiens depuis longtemps que l'un des moyens les plus effectifs de succès dans ce domaine est constitué par les services de visiteuses d'hygiène dans nos campagnes.

Cérémonie imposante

Jeudi dernier 26 février 1925, avait lieu à l'Hôtel-Dieu de notre ville, une cérémonie bien imposante.

L'officiant fut M. le chanoine L.-A. Côté, supérieur ecclésiastique de la maison. Le chapelain, monsieur l'abbé Noé Pepin fit l'allocution de circonstance, prenant pour texte: "Magnificat anima mea Dominion quia fecit mihi magna qui potens est".

Ce sermon impressionna bien vivement tout l'auditoire.

Aujourd'hui l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, compte: 59 religieuses professes, dont 31 religieuses de chœur 20 sœurs converses et 8 sœurs tourières. Il y a des novices et quatre postulantes. Mais la moisson est si abondante que les moissonneuses ne sont pas assez nombreuses.

Que les jeunes filles qui se sentent de la vocation pour le soin des infirmes, des malades, des vieillards et des orphelins viennent frapper à la porte de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, et le bon St-Joseph, le grand pourvoyeur de cette maison qu'il a prise sous sa protection, leur donnera le courage et la force de s'immoler pour le soulagement des membres souffrants de Jésus-Christ.

Noms des postulantes qui ont pris le saint-habit: Sœur Bertha Lambert, en religion Sœur Lambert, choriste; sœur Lauretta Prince, en religion, Sœur Prince, choriste; sœur Eulalie Lacroix, en religion, Sœur Lacroix, choriste; sœur Augustine Laramée, en religion Sœur Gabrielle, converse.

Noms des novices qui ont fait profession: sœur Laurianne Thibault en religion Sœur Marie de Jésus, choriste; sœur Mathilde Simoneau, en religion Sœur Mathilde, converse; sœur Flore Prince, en religion Sœur Flore, converse; sœur Marie Boisvert, en religion Sœur Marie, tourière.

Noms de messieurs les prêtres qui assistaient à la cérémonie: M. l'abbé N. Pépin, ptre, Champlain; M. l'abbé P.-J. Boyd, prêtre, curé de Frampton, P. Q.; M. l'abbé J.-L.-A. Leblanc, ptre, curé, de Ste-Clotilde; M. l'abbé A. Clair, ptre, curé de St-Raphael; M. l'abbé C.-E. Mailhot, ptre, a.c.; M. l'abbé Jos. Forcier, ptre curé, de Ste-Gertrude; M. le chanoine L.-A. Côté présidait la cérémonie.

"MILLBANK"

LA CIGARETTE DE QUALITE

15¢ LE PAQUET

GROS PAQUET DE 25 POUR 35¢

Les enfants pleurent

pour avoir le

Fletcher's CASTORIA

MERE:— Le Castoria de Fletcher est un agréable succédané inoffensif à l'huile de ricin, au parégorique, aux gouttes pour la dentition et aux sirops calmants, spécialement préparé pour les bébés dans les bras et les enfants de tous âges.

Pour écarter les imitations, voyez toujours la signature de Chas. H. Fletcher. Instructions voulues sur chaque bouteille. Les médecins le recommandent

VALEURS EXCEPTIONNELLES

EN SOUS-VETEMENTS POUR DAMES

Vous ne pouvez pas faire erreur en plaçant n'importe quel des articles ci-après dans vos tiroirs, car ce sont toutes des marchandises absolument fraiches, dans les derniers styles, et dans les teintes les plus populaires.

Nos prix sont des plus modérés.

JUPONS en taffetine, avec larges frisons plissés accordéon, dans toutes les couleurs désirables. TRES SPECIAL $1.10

JUPONS en Tricolette de soie, directement de New-York, avec frison de fantaisie, dans toutes les teintes les plus nouvelles. Prix pour grandeur ordinaire pour $3.25
Prix pour grande grandeur $4.50

PYJAMAS en crêpé de fantaisie, modèles très élégants, et dans les couleurs les plus charmantes. Prix très spécial pour les deux morceaux $2.25

NULLE PART AILLEURS VOUS NE POURREZ VOUS PROCURER DES MARCHANDISES AUSSI NOUVELLES ET D'AUSSI BONNE QUALITE A PRIX AUSSI BAS.

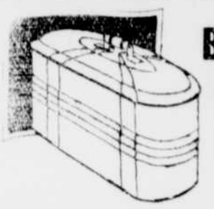

BOUILLOIRES EN CUIVRE ROUGE

$3.99

50 seulement BOUILLOIRES en cuivre rouge pour lavage, grande grandeur, avec poignées solides. TRES BON MARCHE A NOTRE PRIX .. $3.99
VENEZ DE BONNE HEURE PARCE QUE LA QUANTITE EST LIMITEE A 50.

VENTE SPECIALE DE CANARDS

EN CUIVRE NICKELE AU SOUS-SOL

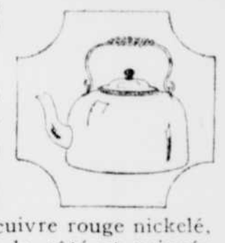

CANARDS (bombes) en cuivre rouge nickelé, épais, 7 pintes. Très spécial.. $2.59
8 pintes. Très spécial.. $2.79

CANARDS (bombes) en cuivre rouge nickelé, épais, couvercle sur le côté et poignée rigide. Capacité 6 pintes. Très spécial..... $2.59
Capacité 8 pintes. Très spécial..... $2.99

NOTRE VENTE 5 POUR 4

AU RAYON DES PAPIERS-TENTURE

remporte un grand succès

Déjà un grand nombre de clients en ont pris avantage, et la vente se fait très active.

Que vous déménagiez ou non, vous aurez sans aucun doute quelques appartements à tapisser en neuf tout de suite ou très prochainement.

Par conséquent nous vous conseillons de profiter de cette vente spéciale pour acheter la quantité qu'il vous faudra.

Si vous achetez 5 rouleaux simples vous n'en paierez que 4.

Si vous achetez 10 rouleaux simples vous n'en paierez que 8.

Si vous achetez 15 rouleaux simples vous n'en paierez que 12.

Si vouz achetez 20 rouleaux simples vous n'en paierez que 16.

Et ainsi de suite.

Notre assortiment actuel vous offre le meilleur des choix, et vous trouverez ici des papiers dans les patrons les plus nouveaux, appropriés pour n'importe quel appartement, au prix que vous désirez payer.

Cette vente de 5 pour 4 n'est que pour une période limitée.

Donc ne retardez pas vos achats jusqu'à ce qu'il soit trop tard.

Les papiers achetés durant cette vente ne seront pas retournables ni échangeables.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

DIVISION DU DETAIL - - 157-173 RUE ST-JOSEPH

Le set "ROBERTS"

Toutes les pièces pour ce récepteur comprenant Lampes, Accumulateur, Batteries et Ecouteurs.

2 lampes	$61.50
3 lampes (montage $15.00)	70.75
4 lampes (montage $20.00)	85.75

Demandez le plan et la liste détaillée

C. ROBITAILLE Enr. 320 rue St-Joseph

Dix Millions de Bouteilles

Il se vend chaque année dix millions de bouteilles du Sirop de Pepsine Laxatif du Dr. Caldwell à des gens qui reconnaissent la valeur de ce grand laxatif comme édificateur de corps sains, en les soulageant de la constipation.

Cette énorme popularité repose sur la confiance. La formule telle que créée et employée avec tant de succès par le Dr. Caldwell n'a jamais été changée.

Contrairement à plusieurs laxatifs, il n'a pas un goût amer et désagréable. C'est un composé végétal reconnu bienfaisant pour l'organisme humain qui ne donne pas l'habitude des drogues et n'affecte nullement l'organisme, car il ne contient ni mercure ni narcotiques. On recommande spécialement aux mères de donner à leurs enfants le Sirop de Pepsine laxatif du Dr. Caldwell parce qu'il est efficace et agréable au goût. Grâce à ce grand remède de famille, vous pouvez sauvegarder la santé des enfants en enrayant les rhumes et la fièvre.

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES.

un laxatif

Laxatif du Dr. Caldwell

SIROP DE PEPSINE

COMMERCE — FINANCE — INDUSTRIE

LA SITUATION DU CAN. PACIFIQUE

Ses profits ont été au rapport de 11 pour cent du capital ordinaire, ce qui est une diminution sur 1923 — Recettes brutes et dépenses d'exploitation moindres

REVENU SPECIAL

Le Canadien Pacifique a publié hier les chiffres relatifs à son année financière de 1924. La dépression de l'année dernière apparaît à ce rapport financier qui révèle que les profits nets ont été de 1 pour cent inférieurs à ceux de 1923, à 11 pour cent du capital ordinaire. Les profits avaient donc été de 12 pour cent en 1923, de 11.6 en 1922 de 11.5 en 1921 de 11.4 en 1920 et 10.8 en 1919.

Ces chiffres sont bien ce que l'on pouvait prévoir des rapports mensuels publiés au cours de l'année. Pour faire voir une marge de 1 pour cent au-dessus des montants requis au paiement des dividendes, la compagnie eut à tenir compte d'une réduction de plus de treize millions dans les revenus bruts provenant des chemins de fer et des vaisseaux des lacs et aussi d'une réduction d'approximativement un million et demi dans le revenu spécial.

Les dépenses d'exploitation ont été diminuées elles aussi de plus de treize millions. Les recettes brutes comme les dépenses d'exploitation ont été à leur plus bas niveau depuis 1919.

Les recettes brutes provenant du trafic ferroviaire et de la navigation sur les lacs ont été de $132,502,156 alors qu'elles étaient de $195,837,090 en 1923. Les dépenses d'exploitation ont été de $145,271,914 contre $158,358,080. De cette source les recettes nettes ont donc été de $37,227,242 alors qu'en 1923, elles avaient été de $37,479,010.

Les charges fixes ont augmenté de plus d'un demi-million à $14,070,287 contre $13,470,653 en 1923; le surplus de l'année s'est trouvé être de $23,156,955 alors qu'il était de $24,088,653 en 1923.

La somme de $500,000 fut mise encore une fois au fonds de pension. Après cette déduction le montant de $22,656,955 fut disponible pour dividendes.

En 1923, le revenu net fut de $23,508,357. Une autre augmentation apparaît dans le stock privilégié, $3,993,341 fut versé de cette manière au cours de l'année à comparer à $3,675,010 en 1923. Après ce versement, il reste une somme de $18,663,614 pour pourvoir au paiement d'un dividende de 7 pour cent sur le capital ordinaire. Ce paiement a demandé un déboursé de $18,200,000; après quoi le surplus de l'année ne fut plus que de $463,614 alors qu'en 1923, il avait été de $1,633,347.

Le revenu spécial de l'année, après mise de côté pour la réserve contingente, s'est élevé à la somme de $9,971,252 alors qu'en 1923, le reliquat avait été de $11,391,052.

Le paiement d'un dividende de trois p.c. sur le capital ordinaire, paiement auquel pourvoit ce compte, a pris une somme de $7,800,000 et laissé une balance de $2,171,252.

Le crédit du compte de revenu spécial se trouve augmenté de cette somme et devient de $30,822,149.

LE MARCHE DES OBLIGATIONS

Obligations	Ache.	Venb.
Abitibi Pow. & Pat.	104	
Abitibi Pow. & Pap.	99 1-4	99 3-4
Alabama B. L. & P.	85 3-4	86 1-2
Algoma Steel	33 3-4	34 1-2
Belding Paul Corticelli	85	
Brandram Henderson	90	
Belgo Can. Paper	98 5-8	99 1-4
Brompton P. & P.	100	
Burns P. & Co.	100 1-	101 1-2
Calgary Brewing	78	
Ca. Steamship Lines	98 1-2	99 1-4
Can. Steamship Lines	94	
Can. Nat. Rys.	100 3-8	101 1-8
Can. Pacific Ry.	99 1-2	100
Connors Bros.		100
Con umers Glass	87	
Dom. Iron & Steel	62 1-2	64
Dunes Wm. Co.	88 1-4	88 3-4
Dom. Power & Brans.	96 3-4	
Dom. Textile	104 5-8	
East Kootenay Power	100 1-2	102
Elec. Development	98 7-8	100
Grand Bruns Pacific	75 1-2	
Grand Bruns Pac. Sup	76 1-2	
Holt, Renfrew	95 3-4	
How. Smith Paper	93 1-2	94 1-4
How. Smith Paper	94 1-4	
Lake Superior Paper	105	
Laurentide Power	97 1-4	98 3-4
Laurentian Power	98 1-2	
Maple Leaf Milling	103 1-3	
Nalsonneuve	99 1-2	
Manitoba Power	101 1-2	102 1-4
Nattagami P. & P. Xeb.	30	40
Mont. Pub. Service	102 1-2	
Montreal Steel Works	100	
Mont. Bram. & Power	60 7-8	101 1-4
Montreal W. & P.	94 3-4	
Montreal W. & P.	85 3-4	
Northern Ont. Power	97 1-2	
Nova Scotia Steel	60	
Ottawa Gas	102	102 3-4
Ontario Pulp	106	
Ottawa River Power	97 1-2	99 3-4
Ottawa Hull Power	100	
Price Bros.	99 5-8	
Ra on Nfg Co.	96	97
Porto Rico Ry	74	
Province of Ontario	101	101 7-8
Quebec Power	101	101 3-4
Quebec Jacques	93	
Shawinigan Cotton		76
South. Can. Power	102 1-4	
Span. River P. & P.	106 3-4	107 1-4
St-Lawrence Flour	97 1-2	100
St-Lawr. Sugar Ref.	89	
St-Maur. Valley Cotton	77 1-2	
St-Maurice Power	106	109 5-8
Windsor Hotel	102 1-4	
West Kootenay Power	101 1-2	
Western Power	92	
Western Pow. Xeb.	99	

Dominion Government Bonds:

War Loan	100.90	101.15
War Loan	102.20	102.50
War Loan	104.30	104.45
Victory Loan	102.90	103.15
Victory Loan	106.70	106.90
Victory Loan	104.40	104.50
Victory Loan	108.85	109.05
Renewal	102.10	102.40
Renewal	103.15	103.95
Refunding	101.10	101.35
Refunding	102.30	102.50
Refunding	96.30	96.55

DES CHANGEMENTS SANS IMPORTANCE

L'Abitibi fut le titre le plus actif à l'ouverture mais généralement la liste fut très ferme — Quelques autres valeurs ont pris part aux échanges et ont peu varié

A MONTREAL

Montréal, 10. — (P. C.) — **Ouverture.** — L'activité fut mince à l'ouverture de la bourse ce matin à Montréal. Quelques changements furent enregistrés. L'Abitibi fut le titre le plus actif. Ce titre a fait une avance d'un quart de point à 66.

Parmi les autres changements, notons une baisse de 1-8 de point à 53 5-8 de la Brazilian Traction, un recul de 1-2 à 16 de la Detroit United, une perte analogue de l'Atlantic Sugar de préférence dont seulement quelques titres furent échangés.

Les autres valeurs sont restées pratiquement dans l'ombre.

AGRANDISSEMENTS DES FRASER CO'S

La Fraser Companies Limited commencera bientôt la construction d'une nouvelle usine à papier dans le Madawaska, sur le rive américaine de la rivière Saint-Jean. Cette construction commencera dans quelques semaines.

Des questions de droit en jeu n'ont pas encore été réglées. Parmi celles-ci se trouve celle de l'emploi du pont international pour le passage des tuyaux d'acier utilisés par la compagnie.

Cette construction coûtera, d'après des évaluations non officielles, $2,500,000.

En fabriquant du papier à journal avec leur matière première, au lieu de la vendre comme la chose se faisait jusqu'ici, les directeurs de la Fraser Companies espèrent augmenter leurs profits de $15.00 la tonne.

Des constructions d'édifices à Madawaska demanderont en plus une somme de $200,000. Le bois nécessaire à cette construction viendra des propriétés Fraser situées dans la Province de Québec.

Les terrains nécessaires à cette construction ont déjà été acquis par la compagnie.

L'EMPRUNT DE TERRE-NEUVE

Londres, 10. — (P. C.) — Les Underwriters ont obtenu l'émission d'obligations 6 pour cent du gouvernement de Terre-Neuve qui avait été mise sur le marché le 5 mars. Il y a des titres portant 5 pour cent d'intérêt qui arrivent à échéance en 1949. L'émission totale se chiffre à $4,000,000.

Bourse de Montréal

Ceus fournis à 11 h. par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE rue St-Pierre

VALEURS	Clot préc	11 h.	Ventes.
Abitibi Power	65 3-4	66	275
Ab. Corp. com.	44		
Asb. Corp. Pref	84		
Atl. Sugar Com	25 3-4	25 3-4	65
Atl. Sugar Pref.	66 1-4	66	65
Bell Telephone	131		
Braz. Traction	53 5-8		
B. Em Steel, c	3		
B. E. Steel, 2eP	8 3-4	8 3-4	10
B. E. Steel, 1e P			
Brompton Pulp	29		
C. Car Found. c	52 1-2		
C. Car Foundry P			
Can. Cement c	106	105	45
Can. Cement P	112		
Can. Converter			
Can. Cem. com.			
Can. Cott. Pref.			
Can. Gen. Elec	54		
Can. S.S. Lin. c	12 1-2	12 3-8	20
Can. S.S. Lin. Pf	45 3-4	45 3-4	45
Can. Cons. Smts	69 1-2	69 3-4	30
Det. United Ry	16 1-2	16	345
Dom. Bridge	88 1-4		
Dom. Glass		114	15
Dom. Sct. Pref.			
Dom. Textile			
Howard Sm c	28		
Howard Sm Pref.	87		
Lake of Woods			
Laurentide Pap.	82 5-8		
MacKay Co co.	115	115	5
Montreal Power	173		
Mont. Tram. Dc			
Nat. Breweries	54		
Ogilvie Flour			
Ont. Steel prod			
Ottawa Power			
Pennans	146		
Price Bros.			
Quebec Power	88	87 1-2	10
Queb. Ry Bonds	91		
Shaw. Power	136		
Span. Riv. com	107		
Span. Riv. Pref		122	25
Steel Co. of Can	85 1-4		
Steel Co of C. Pr			
St. Lawrence Cou			
St-Maur. Paper			
Tge. Tobacco			
Twin City	64 7-8	64 1-2	135
Toronto Rails			
Wayagamack Pulp			
Wabasso Cotton			
Winnipeg Ry	45	44 3-4	5

Banques:

Commerce	200	199 1-2	75
Hochelaga			
Montréal	248	248 1-2	42
Moisons			
Nationale			
Nova Scotia			
Royal		236	1
Union			

Bons be la victoire Exempts de taxes":

1927 5½%	102 80	
1933 5½%	106 70	
1937 5½%		

Emprunts de Guerre exempts de taxes" taxes"

1927 5%	10090
1931 5%	10205
1937 5%	10415

Bons de la Victoire Sujets à taxes"

1934 5½%	10410

Renouvellement Sujets à taxes"

1927 5½%	10190
1932 5½%	10570
1928 5%	
1933 5%	

Divers

Can. Nld Air	18	18 15
Southn Can	21 1-2	
Shaw. Wtl		

LES PROJETS DE L'INTERNATIONAL

La construction des usines à Chelsea — L'importance de cette nouvelle — La part des Etats-Unis comme capitalistes et comme consommateurs — Le rôle de l'Angleterre

PROGRES MERVEILLEUX

On parle beaucoup à Ottawa et à Hull des projets de la International Paper et des améliorations qu'entend ajouter cette compagnie aux propriétés de la Riordon et à celles de la Gatineau comme aussi de la construction à Chelsea d'une usine à pulpe.

On croit que la construction de cette nouvelle usine coûtera de $3,000,000 à $4,000,000 et non $30,000,000 comme il avait été annoncé, fort à tort.

C'est là une des plus importantes nouvelles qui aient été annoncées dans l'industrie de l'acier depuis des années; elle signifie la venue au pays d'un nouveau capital américain qui contrôle déjà une grande partie de cette industrie. Dans un calcul de ce genre, il ne faut pas oublier cependant de ne pas calculer ce capital au pair, car il est loin d'avoir actuellement cette valeur.

La "Gazette" qui relate la chose d'une communication d'Ottawa ajoute: La croissance de l'industrie de la pulpe au Canada tient du roman. En 1910, la production canadienne de la pulpe, après 15 années d'exploitation, n'était que de 215,000 tonnes. Dans ce temps-là les exportation n'étaient pas considérables. Ce n'est qu'en 1908 que les relevés commerciaux signalent cet article à l'exportation. En 1908, les exportations totales de papier à journal n'étaient que de $2,833,535. L'année dernière, ces exportations se chiffraient à $91,000,000.

Cette augmentation de la demande vient surtout, évidemment, de la demande plus grande de la part des Etats-Unis qui au mois de décembre dernier seulement prenaient 2,316,000 cwts de la production canadienne. Donc au cours des onze dernières années, ce sont les Etats-Unis qui ont été notre principal client; avant 1924, nous comptions d'autres clients, mais l'an dernier la république voisine a pris 97 pour cent de la production totale.

L'Angleterre a cessé d'être le client qu'elle fut un jour depuis les accords qu'elle a faits avec l'Australie qui elle aussi est devenue, indirectement, un marché presque fermé à ces produits. Le nouveau traité de commerce changera peut-être quelque chose, quoique l'on dise que l'Angleterre ait signé avec l'Australie des contrats qui dureront encore quelques années.

CE QUE L'ON DIT DU MARCHE DE N.-Y.

Barry and McManamny nous communiquent les nouvelles financières suivantes:

—La National Enemaling. Réunion annuelle des actionnaires à trois heures.

—La Utah Copper. Déclaration du dividende trimestriel régulier de $1.00.

—La U.-S. Steel.—La publication sera faite des commandes non remplies de cette compagnie à midi.

—Western Union.—Réunion des directeurs à 2 h. 35 p.m. Dividendes.

—Pennington Typewriter.—Réunion des directeurs de dividendes à 10 a.m.

—Loose Wiles.—Déclaration du dividende trimestriel régulier de $1.75 sur l'action de première et de seconde priorité.

Un contrat vient d'être conclu pour l'achat de 100,000 barils de pétrole brut de Wortham à $2.30 Avance de 30 cents sur le prix antérieur.

—Middle West Utilities.—Cette entreprise au cours de l'année qui a pris fin le 31 décembre a gagné $6.55 l'action ordinaire contre $6.99 en 1923.

Barnsdall Corporation. Projet pour l'augmentation du capital "A" de 600,000 à 800,000 actions et pour diminuer le stock "B" de 600,000, à 300,000.

Le Lehigh Valley au cours du trimestre qui a pris fin le 31 décembre a fait des profits nets au montant de $1.42 l'action ordinaire contre $4.24 au cours du dernier trimestre de 1923. Le surplus de 1924 fut de $6.06 l'action ordinaire contre $7.08 l'action en 1923.

Les perspectives de la Maxwell Motors sont belles; les capitalistes de Détroit croient que l'avenir est beau pour cette compagnie.

Texas Co. Surplus de $6,724,275 après paiement des dividendes pour 1924. Ce surplus vient après un déficit de $11,536,418 au cours de 1923.

La Butte and Superior paie 50 cents. C'est le premier dividende déclaré par cette entreprise depuis juin 1923.

On s'attend à une augmentation du dividende de la Simms. On s'attend à un dividende de $1.00 lors de la prochaine réunion en mai.

BONS DE L'ETAT

Rendement des obligations du gouvernement canadien fourn par L.-G BEAUBIEN & CIE.

1925 5%	100 90	4 08
1927 5½%	102 90	4 45
1927 5½%	102 10	4 74
1928 5%	101 05	4 70
1931 5%	102 25	4 64
1932 5%	103 00	4 91
1933 5%	106 25	4 58
1934 5½%	104 35	4 94
1937 5½%	108 90	4 88
1937 5%	104 25	4 87
1941 5%	102 20	4 81
	96 50	4 77

En date du 9 mars 1925.

LES VENTES ONT ETE NOMBREUSES

La tendance générale des prix fut à la baisse sur la liste ce matin — Plusieurs vedettes n'ont pas résisté à la pression — Les pertes sont allées jusqu'à 3 points

A WALL STREET

New-York, 10 (P. C.) — **Ouverture.** — L'incertitude quant à la tendance des taux sur les prêts, a occasionné de nouvelles commandes de ventes. Cependant certaines valeurs ont fait preuve d'une certaine indépendance; parmi ces valeurs se trouvent des valeurs du groupe des pétroles et du groupe des spécialités.

La General Electric a fait une avance de 2 3-4 points et touché le plus haut point depuis la séparation de ses fonds d'utilités publiques.

Butt and Superior a continué son ascension à la suite de la reprise de son dividende.

PLUS TARD

Les pertes du début ont augmenté avec l'augmentation des offres de titres; les valeurs payant de haut dividendes n'ont pas résisté à la pression, telles l'American Locomotive, la Louisville and Nashville qui ont perduchae une un point.

Le St Paul de préférence a cédé d'un point 1-2 sur des ventes provoquées par les difficultés que rencontre ce chemin de fer dans son projet de consolidation et le Pittsburg Coal fut lourd par suite d'une réduction assez prononcée de ses recettes en 1924.

Loose Wiles Biscuit, American Safety Razor, Commercial Solvents ont reculé de 1 à 3 1-2 points.

Plusieurs titres qui ont été à l'encontre de la tendance générale ont fait des avances de 1 à 2 1-2 points, telles l'Allis Chalmers, la General Asphalt, Maxwell Motors "B".

Les changes étrangers à l'ouverture étaient fermes.

La Nash Motor a enregistré le mois dernier le plus fort total mensuel qui ait été enregistré par cette compagnie, pour cette période, depuis qu'elle fait des affaires. Detroit United R'y. Profits au rapport de $4.83 l'année dernière soit au rapport de $6.74 l'action en 1923.

LES EMPRUNTS FRANÇAIS A NEW-YORK

Cours des obligations françaises fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE.

Bordeaux-Lyon-Marseille	84 1-2	84 3-4	
Départ. delà Seine	88	88 1-4	
Ville de Soissons	85	85 1-2	
Gouv. français 7 15%	99	99 1-4	
Gouv. français 7½%	89 3-4	90	
Paris-Lyon-Méditerrance	77	77 1-4	

Bourse de New-York

Cours fournis à 11 heures par la maison Neuville-Belleau & Cie, immeuble-Morin 109 côte-de-la-Montagne.

Valeurs	Cl. préc.	Ouv.	11 hres.
Amer. Woolen	49 1-2		
Amer. Sug Ref.	65 1-4	65 3-4	65 3-4
Ame. Can.	181	180 1-2	180 1-4
Am. Int. Corp.			
Am. Bosch Mag.	37 1-2		
Am. Sum Tob.	15 1-2		
Alcohol	81 1-2	82 3-4	82 1-4
Anaconda	42 1-4	42 1-8	42 1-8
Am. Car Fdry	225		
Am. Locomotive	140 7-8	140 1-2	140 1-4
Addison Rys.	122	123 1-4	123 1-4
Allis-Charlmer.			
Balt. & Ohio	81 3-8	81 1-8	81
Beet Sugar	40 1-8		
Bethlhm Stl.	45	45	45
Bald Loco.	139 1-4	138 3-4	138 5-8
Butte & Sup.			
Burns Broth. B.	19 7-8	19 7-8	19 7-8
Coalen Oil	33 1-4	32 3-4	32 3-4
C. P. R.	147 1-8		
Crucible Steel	75	74 5-8	74 1-2
Corn Products	40 3-8		
Calif. Petroleum	31 5-8	31 3-4	31 1-2
Chesapeake & Ohio			
Central Leather			
Cub. Am. Sugar			
Cub. Sugar Estll	50 1-2		
Chandler	32 1-2	33	33
Dav. Chemical	43 1-8		
Erie	31 7-8	32	32
Erie 1st Pfd.			
Endicott Johnson			
Famous Players	98 5-8	98 5-8	98 1-2
" North priv.			
Gulf s. Stl.	88 7-8		
Gen. Asphalt	55 3-4	56 3-4	56 3-4
Gen. Motors	73 1-4	74 1-4	74 1-8
Goodrich	52 1-2	52 1-4	52
Hudson Motor	42 1-2	42 1-2	42 1-2
Ind. R. Com			
Ind. R. Priv.			
Insp. Copper	27		
Int. Paper	50	49 5-8	48 5-8
Kennecot	52	52	51 7-8
Kans. C. & Stn.	37		
Lehigh Valley	57 1-8		
Marine	11 1-2	11 7-8	11 3-8
Marine priv.	44 3-4		
Miami Copper	12	11 7-8	11 1-2
Mex. Seaboard	15		
Marland Oil	41 5-8	41 5-8	41 1-2
Missouri Pacific	37 3-4	37 7-8	37 7-8
Miss. Pac. priv.	79 1-2	78 3-4	79 1-8
Max. Mot. B	57 1-2	57 3-4	58 1-2
Max. Mot. A	88	8	88
Middle States	1 3-8	1 1-4	1 1-4
N. Y. Air Brake			
Norf. & Western	1275-8		
Northern Pac.	69 5-8	69 1-2	69 1-2
New Haven	33 3-4	33 3-4	33 7-8
N.-Y. Central	121 1-4	120 7-8	120 5-8
Nev. Copper			
Penn. Rroad. C			
Pan. Am. A	79 7-8	79 1-4	78 7-8
Pan. Am.	80 5-8	80 3-8	79 7-8
Prod. & Ref.			
Père Marq.			
Pressed Stl. Car.	58		
Pac. Oil	60 1-2	60 1-8	60
Phillips Petrol	42 1-2	42 5-8	42 1-2
Reading	76 3-4	76 3-4	76 1-2
Radio	61 5-8	61 1-8	60 5-8
Rubber	41 5-8		
Rep. Steel	54 1-4	53 5-8	53 5-8
Royal Dutch	54	54	54
Repogle	17 3-4		
Studebaker	44 1-4	44 5-8	45 1-8
Southern Ry	88 1-4		
Smelter	99 1-4	98 1-8	98 1-8
Southrn Pac.	104 3-4	104 3-4	104 6-8
St. Paul	12 1-2	12 1-2	12
St. Paul priv.	21 1-2	21 1-2	20 3-8
Stromberg Carb.			
Sinclair Oil	21 1-4	21 3-4	21 1-8
" La Southw pr.			
St-Ls-South. co	49 3-4	50	49 5-8
Tennessee Cop.			
Texas Pacific	53	53 1-2	53 1-2
Union Pacific	148 1-8		
U. S. Steel	123 1-2	124	123 1-2
Union Bag			
Utah Copper			
Vanadium	29 3-8		
Westinghouse	72 1-4	72 7-8	73 1-4
Willys-Overl.	11 7-8	12	12 1-8
White Motor	64		
Woolworth pr.			
Wabash A	63 3-4	63 1-2	63 3-4
Wabash com.	25		
Packard			
Brooklyn	41 1-8		
Chic. & Alt. pr.	1621-2		
Chic. & G. W. pr.			
Chic. & G. W.	20		

EMPRUNTS

Le service de la statistique de la maison RENE-T. LECLERC inc. donne les renseignements suivants sur les emprunts-obligations émis au Canada récemment:

Semaine du 27 fevrier au 6 mars 1925		Distribution geographique		Déjà inscrits	
L'Etat	$	Vendus au Canada	$25,258,487	$	
Provinces	808,000	Vendus aux E.-U.	68,923,000	18,265,000	
Municipalités	683,935			7,724,552	
Sociétés	500,000			31,200,000	
Chemins de fer				35,000,000	
	$1,991,935		594,181,487	$92,189,552	

L'EXPORTATION DU BEURRE HIER

Les cours sont à la hausse sur ce marché par suite de la demande plus grande à l'exportation et aussi pour la consommation intérieure. Peu de changement ailleurs.

PRIX COTES

Pas d'autre changement sur le marché aux œufs hier à Montréal; les prix ont été à peu près fermes par suite d'arrivages qui ont été moindres qu'on s'y attendait. La demande fut bonne pour consommation immédiate et au commerce de gros, l'activité commerciale fut assez grande. Les ventes d'œufs extra frais se sont faites à 40c; celles d'œufs premiers à 36c la douzaine et 37c. Les arrivages furent hier de 1,051 caisses alors que le jour correspondant de la semaine dernière, ils avaient été de 1,242 caisses et le jour correspondant de l'an dernier de 646 caisses.

Sur le marché de la volaille apprêtée rien d'intéressant à noter. Les arrivages ne furent pas considérables et la demande fut plus forte, ce qui a rendu les cours fermes.

Dindes, 24c. à 28c. la livre; poulets de 5 à 7 livres, 31c. à 35c. la livre; poulets de 3 1-2 à 5 livres, 23c. à 27c. la livre; poulets de 2 à 3 livres, 20c. à 22c. la livre; grosse poule, 25c. à 32c. la livre; petites poules, 29c. à 22c. la livre; canards, 24c. à 26c. la livre; oies, 15c. à 18c. la livre.

La demande ne fut pas meilleure sur le marché du miel et le marché fut moins ferme; les prix de gros suivants ont été enregistrés: miel no 1 blanc en section 23c. à 24c. la section; no 2, 18c. à 19c. la section; à la livre, 13c. 13 1-2c. et 14c la livre.

Sur le marché de la pomme de terre pas d'amélioration; le marché fut bien calme; comme cependant l'offre n'a pas été très abondante, les prix n'ont pas bougé: Montagnes Vertes, no 1, 85 à 90c. le sac; variétés de Québec, 75c. à 80c. le sac de 90 livres en gros, hors de vote.

Les arrivages de beurre hier, furent de 1,988 boites alors que le jour correspondant de la semaine dernière, ils avaient été de 75 boites et le jour correspondant de l'an dernier de 135 boites. Ce qu'il y a d'intéressant à noter sur les arrivages d'hier c'est que les prix ont avancé de 1-2c à la livre.

Cette hausse des prix est attribuée à la demande meilleure à l'exportation et à la fermeté des cours de ce chef. La demande fut aussi meilleure pour consommation intérieure et dans l'ensemble, l'activité fut donc plus grande. Le beurre d'été des Cantons de l'Est No 1 pasteurisé Cantons de l'Est No 1 pasteurisé de crémerie s'est vendu 34c à 34 1-2c la livre; le beurre de crémerie No 1, 33 1-2c la livre; le beurre de crémerie No 2, 32c à 32 1-2c la livre.

Les arrivages de fromage, hier, à Montréal, furent de six boites, alors que le jour correspondant de la semaine dernière, ils avaient été de neuf boites et le jour correspondant de l'an dernier de 17 boites.

Rien de nouveau à noter à ce marché; les affaires ont de nouveau été très calmes et les prix ont été fermes aux cotes suivantes: fromage d'automne blanc et coloré 20 1-4c à 20 1-2c la livre; No 2, 19 1-4c à 19 1-2c la livre.

Changes à Québec

Fournis par la maison E.-L. HARDY & CIE

Ls sterling	Angleterre	4 79
"	Irlande	4 79
Franc	France	0521
"	Belgique	0510
"	Suisse	1947
Lire	Italie	0414
Drachme	Grèce	0414
Finmark	Finlande	0257
Peseta	Espagne	1437
Leu	Roumanie	0052
Florin	Hollande	403
"	Hong Kong	5515
Couronne	Norvège	1543
"	Norvège	1541
"	Suède	2715
"	Danemark	1800
"	Autriche $10.50 les	million
"	Hongrie $18.00 du	million
"	Tchéco Slovaquie	0302
Couronne	Yougo Slavie	0165
Mark	Allemagne $0.40 du	trillion

UN RETOUR A LA NORMALE

A Chicago comme à Winnipeg, les marchés ont subi une grosse baisse. Le maïs, sur les deux marchés, fit une dégringolade de presque une dizaine de points. Les autres grains furent entraînés dans la baisse générale et on rapporte que le sentiment est très pessimiste. Les liquidations sont considérables. Après une hausse presque ininterrompue à un niveau très élevé, il ne faut rester étonné de voir les cours se contracter de la sorte. On dit que le marché avait été suracheté, et maintenant qu'il est survenu. Il est assez difficile de préciser les conditions actuelles du marché, mais une chose certaine que la spéculation a été d'une envergure rare ces derniers temps, et qu'il est tout juste que les choses reviennent à la normale.

La disette de blé disait-on se faisait sentir partout; aujourd'hui, tel ne serait pas le cas. L'Europe aurait réussi à s'approvisionner ailleurs qu'en Amérique, et la disette n'est plus aussi grande comme on voulait le faire croire. Même au prix actuel, le blé est très coûteux, et il n'y aurait rien de surprenant d'en voir baisser encore les prix d'une façon substantielle.

SUR LE MARCHE AUX BESTIAUX

Montréal, 10.—(P. C.)—**Ouverture.**—Les bêtes à cornes à vendre sur les deux marchés, ce matin, se sont répartie tel que suit: 140 bêtes à cornes, 63 moutons, 468 porcs 943 veaux.

Un lot de bouvillons du nord-ouest de très bonne qualité pesant en moyenne un peu plus de 1,250 livres ont été vendus tard hier à $8.50. Les arrivages aujourd'hui ont été de vaches à lait de qualité commune et de "canners". Les quelques ventes faites furent à des prix fermes.

Sur le marché des veaux l'activité fut plus grande; les ventes se sont faites à $8.00 et $9.50 pour des veaux nourris au lait de qualité commune et moyenne. Quelques veaux de meilleure qualité furent vendus de $9.00 à $9.25.

Les moutons se sont vendus de $6.50 à $7.25. Les prix courants pour les pores de bonne qualité furent de $13.50. Les pores de moins bonne qualité se sont vendus $13.00 et $13.25. Les pores de choix furent cotés $14.25. Truies, $11.00.

LES CHANGEMENTS DE BLE

Selon un rapport reçu aux bureaux chefs du chemin de fer national du Canada, les chargements de blé dans l'Ouest ont augmenté cette semaine. Ils sont de 1,487 wagons contenant 2,118,000 boisseaux.

Depuis le début de la saison 73,950 wagons du réseau national ont servi au transport de 99,771,000 boisseaux et il reste encore 9,747,000 boisseaux dans les élévateurs le long du réseau national.

La Saskatchewan vient en tête pour le chargement de cette semaine avec 824,000 boisseaux, l'Alberta suit avec 772,666 boisseaux. Il reste encore 4,425,060 boisseaux dans la Saskatchewan et 3,052,000 boisseaux dans l'Alberta.

Depuis le 1er août, jusqu'à minuit, mercredi le 4 mars, 3,490 wagons du chemin de fer national du Canada chargés de grain sont arrivés à Vancouver.

Obligations Allemandes
Vente et achat au meilleur prix du marché. Demandez nos prix.
J.-A. ROY & CIE
Obligations et Assurances Générales
101 rue St-Pierre, Québec, P. Q. Téléphone: 2-4611

Argent à Prêter
Argent à prêter et à placer sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne, aux particuliers, aux fabriques et aux municipalités. Administration de successions. Organisation de compagnies à fonds social.
Ed. Boisseau-Pitcher
NOTAIRE
Prêts et placements
111 côte de la Montagne
Québec - - Tél: 2-0115

$100,000.00
Obligations 5%
Première Hypothèque
1 à 20 ANS
Fabrique Notre-Dame-de-Grâce de Québec
Prix: 100 et l'intérêt couru
Obligations datées du 1er mars 1925
Intérêts payables les 1ers mars et septembre de chaque année.
Hamel-Mackay Fugère Limitée
Immeuble Banque Nationale
71 rue St-Pierre -:- Québec
Tél: 2-0718 2-0319

AVIS
LA VERITE au SUJET des OBLIGATIONS ALLEMANDES
Province de Hessen
8-16%
Emission du 5 avril 1923
Les petites coupures de 100,000,000 marcs (de ces obligations) sont cotées aux même prix à la Bourse de Berlin, proportionnellement, que les coupures d'un billion. Donc, ne vous laissez pas influencer. Nous vendons l'équivalent de 10 coupures de 100,000,000 c'est-à-dire un billion pour environ $30.00—SUJET A CONFIRMATION. (même valeur intrinsèque)
GOUVERNEMENT ALLEMAND
8-15% 1923
Les grosses coupures comme les petites sont cotées proportionnellement au même prix à la Bourse de Berlin. Les **émissions du mois de mai** aussi bien que les émissions du mois de **septembre** sont aussi cotées au même prix et nous les vendons dans le moment dans les environs de **$0.70 par million de marcs.** SUJET A CONFIRMATION. (même valeur intrinsèque)
GOUVERNEMENT ALLEMAND
4 ou 5%
EMPRUNT OBLIGATOIRE
Emission de 1922
Les émission du **mois d'août** comme les émissions du mois de **décembre** sont cotées au même prix à la Bourse de Berlin, de même que les émissions sorties **sans coupons** sont cotées **au même prix que les émissions avec coupons,** et constituent également une livraison parfaite. Nous vendons ces obligations dans les environs de **$23.00 par million de marcs.** SUJET A CONFIRMATION.
Nous donnons ces renseignements afin de mettre le **public en garde contre** ceux qui font de la propagande au sujet des obligations allemandes et qui disent que **ces petites coupures** valent beaucoup plus, proportionnellement, que les **grosses coupures** et (qui disent aussi) qu'il est plus difficile de revendre une **grosse coupure** qu'une **petite coupure.**
A ceux-là nous devons déclarer que leurs renseignements sont faux. **La Bourse de Berlin** cote ces différentes obligations allemandes et ce n'est **pas plus difficile de vendre une grosse coupure** qu'une **petite coupure.**
A ceux-là, nous **devons déclarer** que leurs renseignements sont faux. **La Bourse de Berlin** cote différentes obligations allemandes et ce n'est pas pl

COMMERCE — FINANCE — INDUSTRIE

—NOTAIRES—

TASCHEREAU & TASCHEREAU

NOTAIRES

71 RUE ST-PIERRE - QUEBEC

Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de successions. Organisation de compagnies à fonds social.

—MEDECINS—

Dr J.-Eudore PARENT

EX-ELEVE des hôpitaux de Paris, ex-interne de la Charité de Lyon
Medecine générale. Spécialité: Maladies mentales et nerveuses, épilepsie, chorée, neurasthénie
HEURES DE CONSULTATIONS
L'après-midi: de 3 à 5 heures et le soir: de 7 à 8 heures.
704 RUE ST-VALLIER—Tél: 3144

FITZPATRICK, DUPRE GAGNON & PARENT
AVOCATS-PROCUREURS
Bloc Morin
111 côte de la Montagne
Art. Fitzpatrick, C. R.
Maurice Dupré, C. R.
Onésime Gagnon, C. R.
Charles Parent, LL. B.
TELEPHONE - 212

BREVETS D'INVENTION

Ne tout parti Demander le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis
MARION & MARION
364 rue Université - - Montréal
12½ rue St-Pierre - - - Québec
Washington, D. C.

HOTEL CHELSEA

ATLANTIC CITY, N.-J.
Directement sur la baie, dans la section de Chelsea
AMELIORE ET REDECORE
Toujours ses caractéristiques exclusives
Faites demander la brochure ici
J.-S. THOMPSON & CIE

SOUS LA LOI DES FAILLITES

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **LUCIEN OUELLET**, entrepreneur plombier, Rivière-du-Loup, en bas. Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que
MARDI LE 17 MARS 1925
A 11 HEURES A.M.
sera vendu par encan public sur les lieux à la Rivière-du-Loup, Québec, l'actif de cette faillite comme suit:

a) Fonds de commerce $1,270.25
b) Dettes actives "crédits 1,627.07
c) Une machine à plier la tole
d) Une cheval 50.00
e) Le roulant 75.00
f) Une propriété connue et désignée comme étant le lot numéro trois cent soixante-deux-huit (362-8) partie du lot numéro trois cent soixante-deux-trois cent quarante-six-deux (362-346-2) du cadastre de Fraserville avec bâtisse dessus construite servant de magasin et de résidence privée, circonstances et dépendances.

Cette vente se fera pour chaque item séparément à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur pour les item A et B et au plus haut enchérisseur pour les item C, D, E, et F.

L'inventaire, la liste des crédits, les titres et les certificats peuvent être examinés en tout temps au bureau du soussigné, ou au bureau de M. Edouard Lefaivre, édifice Belle, Rivière-du-Loup, Qué., en lieu.

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du fonds de commerce, lundi, le 16 mars 1925.

R.-ERNEST LEFAIVE, Syndic
Bureaux: 147 côte de la Montagne, Edifice Bossé, Québec, Qué.
9-10-12-13-14-16mars

UNE ETUDE DE BRAZ. TRACTION

Le marché des actions de la "Brazilian Traction" comporte un certain nombre de caractéristiques qui ne sont pas communes à la masse des actions qui font l'objet des transactions à la Bourse de Montréal, écrivent Bruneau & Rouleau. Non seulement, la Compagnie représente la plus forte capitalisation de stocks enregistrés ici (occupant le second rang après le C.P.R. sous ce rapport), mais elle possède, sans exception, le marché le plus étendu et le plus régulier. Ses actions ordinaires sont au nombre de 1,065,829, et, suivant le dernier état, le nombre des actionnaires est de 10,300 (vraisemblablement plus considérable maintenant), en sorte que le moyenne des actions détenues est comparativement faible. C'est une valeur de caractère international, car elle se négocie non seulement sur le marché de Montréal et de Toronto, mais elle est aussi sur celui de Londres. Ces éléments combinés fournissent une occasion exceptionnelle d'opérer suivant une échelle de prix limitée.

Ces facilités constituent une sauvegarde pour l'actionnaire comme pour le courtier, un avantage qui ne se trouve pas dans la majorité des valeurs familières aux Canadiens sur leurs marchés. Les acheteurs peuvent toujours trouver la quantité voulue d'actions pour répondre à leurs besoins, à des prix exceptionnellement stables, tandis que, d'un autre côté le vendeur peut trouver preneur sans que les valeurs en soient indûment affectées. Sous ce rapport, le "Brazilian" est un des titres les plus sûrs pour faire des placements à court terme ou à longue échéance, le taux courant des dividendes étant considéré comme sûr avec de futures perspectives d'augmentation.

Comme le revenu actuel dépasse 7%, le rendement est satisfaisant et ses possibilités, au point de vue spéculation, sont attrayantes. La chose est surtout intéressante du fait que le cours du change du milreis est bas et qu'il a montré des tendances à s'améliorer au fur et à mesure que le commerce et les finances de la République du Brésil se remettent de la dépression dans les affaires résultant de la crise mondiale créée par la dernière guerre. Ceux qui étudient la situation sont d'avis qu'une amélioration est bien plus probable qu'une régression, étant donné que tous les pays ont une tendance à reprendre graduellement leurs positions d'avant-guerre. Le Brésil est un pays riche en ressources naturelles, mais il exporte surtout du café, lequel est connu dans le monde entier et pour lequel il y a un marché étendu et profitable. Ce produit a un marché très étendu en Europe et il s'en suit que si le pouvoir d'achat de celle-ci se rétablit, le Brésil ne peut qu'améliorer sa situation commerciale.

En ce qui concerne les opérations de la compagnie elle-même, c'est sans l'ombre d'un doute, l'une des plus grosses, sinon la plus formidable combinaison de services d'utilités publiques du monde entier. A part ses grands réseaux de tramways dans les villes importantes de Rio-de-Janeiro et de Sao-Paulo, elle possède et exploite de puissantes usines hydro-électriques qui fournissent la lumière, la chaleur et la force motrice à ces villes, de même qu'à d'autres agglomérations; elle exploite un long réseau téléphonique. On comprendra facilement que la prospérité de la Compagnie est intimement liée à celle du grand pays Sud-Africain et que partant, son succès suivra celui du pays qu'elle sert.

Les taux bas du change ont rendu impossible à la Compagnie, pendant la guerre, de distribuer des dividendes sur le stock commun sans encourir une lourde perte sur la transmission de fonds au Canada dans ce but, mais elle a maintenu ses profits sur un pied satisfaisant en dépit de l'augmentation des frais d'exploitation, ce qui d'ailleurs a été le cas pour toutes les utilités publiques au cours de la guerre. Les profits qui, autrement seraient allés à l'actionnaire, ont dû être gardés au Brésil par la Compagnie, en sorte que le stock commun s'est trouvé enrichi d'autant et les actionnaires devront en bénéficier éventuellement. Les profits accumulés ont été employés à défrayer les dépenses d'agrandissement de divers services et financer certains autres, chose qui aurait été difficile à faire, le marché monétaire étranger se trouvant fermé par suite de la guerre. Les fonds ainsi dépensés contribuent maintenant à augmenter considérablement les recettes et, comme conséquence, les profits nets ont augmenté d'une façon exceptionnellement rapide. Le bilan pour 1924 ne sera connu que dans quelques mois, mais d'après les rapports mensuels qui ont été publiés, on peut déjà en déduire que l'année dernière sera de beaucoup plus brillante dans l'histoire de la Compagnie, et il est bien certain que ce ne sera qu'une question de temps pour que le dividende soit augmenté et porté à 5 ou 6 pour cent, suivant le cours du change.

Il y a quatre ans, le stock baissa jusqu'à 20 et sa valeur a presque triplé depuis lors, bien que le dividende n'ait été rétabli que sur une base de 4 pour cent en 1922. On peut juger de ses possibilités par le fait que pendant les années qui ont précédé la guerre, alors que le dividende était de 6 pour cent, le prix du marché était supérieur à 100.

Les principaux facteurs qui ont été préjudiciables à cette valeur en ces dernières années ont eu leur origine dans la situation créée par la guerre. Le plus sérieux, comme nous l'avons déjà dit, fut un change très défavorable. En d'autres termes, la devise brésilienne était tellement dépréciée que, sa conversion en livres anglaises ou en dollars canadiens, en vue du paiement de dividendes, entraînait une lourde perte. Le mireis était déprécié à cause de la dépression qui existait dans les affaires, du fait que la demande universelle pour le café avait presque cessé. Il était aussi bien difficile pour le Brésil de faire de la finance à l'étranger. Cet état de choses donna naissance à des troubles politiques qui ont causé du mal

laisse aux détenteurs d'actions et d'obligations brésiliennes, lesquelles sont très répandues en Europe, aux Etats-Unis et en Canada.

Pour compenser les effets de ces facteurs défavorables, la Compagnie a agrandi le champ de ses opérations et le volume de ses bénéfices. Sous ce rapport on estime qu'au moins $60,000,000 des profits ont été remis dans les affaires de la Compagnie dans ces dernières années, y compris la liquidation d'obligations payables, s'élevant entre $7,000,000 et $8,000,000. D'autre part, il s'est produit un commencement d'amélioration au change dû à une reprise accentuée du commerce international; les habitants montrent des sentiments plus pacifiques du fait que les soulèvements intermittents provoqués par des mécontents ont cessé, tant dans les cercles militaires que dans les cercles maritimes, avec un gouvernement plus stable et plus économe. On peut donc considérer que le pays revient à l'état normal.

On peut se faire une idée de l'étendue des opérations de la Compagnie du fait que le dernier bilan de la Compagnie révèle un actif total de $257,386,049. A la fin de 1923, le rapport montrait une balance de profits et pertes de près de $6,000,000, laquelle devrait augmenter considérablement dans le prochain rapport. Le fonds de roulement net excédent de l'actif courant sur le passif courant) s'élevait à environ $10,660,000, et l'actif liquide net représentait plus de $84.00 par action, à part l'actif immobilisé qui était de plus de $47.00 par action, soit un total d'environ $132.00 par action.

Le bénéfice brut de la "Brazilian Traction, Light and Power Company, Limited" pour décembre 1924, était de $2,443,315, une augmentation de $478,260 par rapport au mois correspondant de l'année dernière. Les frais d'exploitation ont été de $1,039,785, une augmentation de $230,123, et les bénéfices nets ont été de $1,493,530, une augmentation de $229,137. Il est à remarquer que le bénéfice brut en décembre n'a été dépassé qu'en un seul mois en 1924, mais les profits nets ont été dépassés en six occasions, pendant l'année. Le profit brut total pour les 12 mois de 1924, s'est élevé à $25,936,767, une augmentation de $2,752,000 sur l'année 1923. Le total du bénéfice net pour les mêmes douze mois fut de $16,615,472, une augmentation de $1,311,143.

Tel: Bur. 2-7823: Res. 2-4130-F
H. GROLEAU
Expert Comptable Licencié
Syndic Autorisé
111 rue St-Joseph, Québec

LA LOI DE FAILLITE
No 312-F

Dans l'affaire de **La Cie de TUYAUX de DRAINAGE LIMITEE**, L'Islet station
Cédante autorisée

Avis est par le présent donné que mercredi, le 8 avril 1925, à 10 heures a.m. sera vendu à la porte de l'église de l'Islet, comté L'Islet, l'actif en cette affaire comme suit:

Un circuit de terre situé au premier rang de l'Islet mesurant un arpent de front sur quatre arpents plus ou moins, borné au nord par Amedée Dubé, sud, par le chemin de fer Intercolonial, Est, par Joseph Bélanger et Amédée Dubé ou représentants, ouest, par Charles Gagnon ou représentants, connu comme le lot numéro deux cent cinquante-six (256) du cadastre officiel pour la paroisse de l'Islet.

Un autre terrain situé au nord du chemin de fer Intercolonial, contenant un arpent et huit pieds de largeur sur quatre arpents et trois quarts de longueur, le tout plus ou moins, connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent cinquante-sept (257) et la partie du numéro cinq cent soixante-cinq (565) situés au nord dudit chemin de fer du cadastre officiel pour ladite paroisse de l'Islet avec bâtisses manufacturières et outillage, le tout évalué à $100,000.00.

La vente se fera au plus haut enchérisseur.

L'inventaire, les titres et certificats d'enregistrement peuvent être examinés à nos bureaux en aucun temps.

Cette vente est faite conformément aux articles 216 et 717 du C.P.C. et aussi à l'article 20 paragraphe 4-A.B. C. de la loi de faillite, qui équivaut à la vente par le shérif.

Conditions de paiement **argent comptant.**

GAGNON & CLOUTIER
syndics autorisés

Bureaux: 147 côte de la Montagne, Edifice Bossé, Québec
Québec, 4 mars 1925.
7-10-14-19-21-24-28mars 1-4avr.

Vitrauphanie
Fabrication française d'imitation artistique de vitraux pour Eglises, Chapelles, HALLS, APPARTEMENTS, etc.....
Demander catalogues à
Vitrauphanie 135 BD ST-GERMAIN
PARIS, VIe - FRANCE

LISEZ LES ANNONCES
Les nouvelles du jour.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **ROSARIO EMOND**, propriétaire de garage, Donnacona, Québec
Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que
LUNDI, LE 16 MARS 1925
A 11 HEURES A.M.
sera vendu par encan public, aux terreaux du soussigné, 142 côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite, comme suit:

a) Fonds de commerce $253 40
Ameublement du garage 31 50
$284 90
b) Dettes actives "crédits 251 88
c) Un réservoir à gasoline 600 gallons 25 00
d) Une machine à plier la tôle 125 00
e) Machineries 49 00
f) Une action du garage Donnacona 100 00
g) Un coffre-fort "Taylor" 14 x 32 intérieur
h) Un auto Studebaker 1920
i) Un auto Studebaker 1921
j) Un terrain emplacement situé à Donnacona et connu et désigné sous le numéro un cent neuf A (109 A) de la subdivision officielle du lot numéro soixante et dix-huit (78-109-A) du cadastre officiel pour la paroisse St-Jean-Baptiste les Ecureuils, comté de Portneuf, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Cette vente se fera pour chaque item séparément à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur pour les item A et B, et au plus haut enchérisseur pour les items C, D, E, F, G, H, I et J.

L'inventaire, la liste des créditeurs, les titres et certificats regardant la propriété peuvent être examinés aux bureaux du soussigné.

Le garage sera ouvert pour l'inspection du fonds de commerce, samedi, le 14 mars 1925.

La propriété peut être visitée en tout temps en s'adressant au soussigné.

Conditions de paiement **argent comptant.**

R.-ERNEST LEFAIVRE
syndic

Bureaux: 147 côte de la Montagne, Edifice Bossé, Québec, Qué.
7-10-12-13-14mar

AVIS

SOUS LA LOI DES FAILLITES

Dans l'affaire de
LUCIEN OUELLET
Entrepreneur-plombier, Rivière-du-Loup, en Bas. P.Q. Cédant autorisé

J'attire l'attention des acheteurs du fonds de commerce ainsi que des autres items dans cette affaire que c'est par erreur que l'actif a été annoncé en vente samedi dernier dans ce journal pour mardi le 17 mars prochain aux bureaux du soussigné.

La vente de cet actif de cette faillite se fera mardi, le 17 mars prochain à 11 heures a.m. sur les lieux à la Rivière-du-Loup (en bas).

R.-ERNEST LEFAIVRE
Syndic
Bureaux: 147 côte de la Montagne, Edifice Bossé, Québec, P.Q. 9-10

VENTE A L'ENCAN

Mercredi, le 11 mars
à 1 h. 30 p.m.

A la résidence de feu H. Mahoney
33 rue St-Réal

Par instruction de cette succession, de vendre sans réserve piano à table, fauteuil rembourré chaise d'invalide, meubles de salon, armoire, bibliothèque, ordres, rideaux, tapis et prélarts, petit safe de maison, secrétaire, chaise d'office.

Tapis en caoutchouc, poêle de cuisine combiné au gaz, vaisselle, ustensiles et en cuivre, buffet à toilette. Devanport combiné avec lits et une quantité d'autres effets trop longue à énumérer.

Visible le matin de la vente, vente mercredi à 1 h. 30 a.m.

Les Enchères Marceau Enregistrées
9-10

IMPORTANTE VENTE
A
L'ENCAN

JEUDI LE 12 MARS à 10 h. a. m. à la résidence de M. NAPOLEON LAVOIE, 52 RUE ST-LOUIS

J'ai reçu instruction de vendre à l'encan public, tout le mobilier tel que ameublement de salon, style antique table à cartes sculptée en noyer solide, piano droit Heintzman & Co, rog en Wilton, peintures, bronzes antiques gravures et articles de fantaisie, rideaux, draperies.

Salle à Manger:

Ameublement complet en chêne, argenteries, verre taillé, service de vaisselle en porcelaine de Limoges, service à poisson verrerie, coutellerie, marbre à cuire, cabinet, tous les supérieurs électropliers de la maison.

Le contenu de plusieurs chambres à coucher, set en noyer et en chêne, lingeaux, literies de toutes sortes, meuble de passage, fauteuils en broche, lampe électrique en bronze, table ronde.

Cuisine:

Poêle électrique Hughes, ustensiles en aluminium de toutes dimensions, bibliothèque, plusieurs encyclopédies, grande quantité de records de phonographe de grand choix, opéra complet et tous en bonnes conditions.

Visible aujourd'hui le 11, de 2 heures à 5 heures. Vente jeudi, le 12, à 10 a.m.

LES ENCHERES MARCEAU
ENREGISTREES
9-10-11mars

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

MONTREAL TRAMWAYS COMPANY

A MM. LES DETENTEURS DES BONS DU TRESOR, A CINQ POUR CENT, DE LA "MONTREAL TRAMWAYS COMPANY"

EMIS EN VERTU DES DISPOSITIONS D'UN ACTE DE FIDUCIE, EN DATE DU 1er OCTOBRE 1911, PASSE ENTRE LADITE "MONTREAL TRAMWAYS COMPANY" ET "THE ROYAL TRUST COMPANY", FIDUCIAIRE

AVIS EST DONNE PAR LES PRESENTES qu'a une assemblée régulièrement convoquée et tenue au siège social de la "Montreal Tramways Company", à Montréal le 27e jour de février 1925, la majorité requise des porteurs des Bons du Trésor (Debenture Stock) de la compagnie a adopté une résolution extraordinaire engageant tous les porteurs desdits Bons du Trésor aux termes de laquelle a été approuvé l'échange proposé par la compagnie de la totalité des Bons du Trésor (Debenture Stock) ci-dessus mentionnés contre des Obligations-Or de consolidation comportant Hypothèques Générales et Fonds d'Amortissement à 30 ans qui seront créées et émises par la "Montreal Tramways Company". Les obligations qui seront ainsi délivrées en échange seront les obligations de la Série "A" desdites Obligations-Or de consolidation comportant Hypothèques Générales et Fonds d'Amortissement. Elles porteront intérêt au taux de Cinq pour Cent par an, et la somme globale de ladite Série "A" ne dépassera pas le montant principal de dix-sept millions huit cent vingt-six mille cinq cents dollars ($17,826,500.00).

Ledit échange s'opérera sur la base de $101.00 valeur au pair globale de ladite Série "A" des Obligations-Or de consolidation comportant Hypothèques Générales et Fonds d'Amortissement, pour chaque $100.00 valeur au pair, desdits Bons du Trésor. Toutes ces Obligations de ladite Série "A" ou des Obligations ou Certificats Intérimaires ou Provisoires échangeables pour les Obligations Définitives de ladite Série "A" seront délivrées à "The Royal Trust Company", en sa qualité de Fiduciaire, pour ladite émission de Bons du Trésor le 1er jour d'avril 1925, ou antérieurement, et "The Royal Trust Company", sur réception de telles Obligations les distribuera *au pro rata*, à tous les détenteurs desdits Bons du Trésor conformément à la méthode d'échange ci-dessus décrite. Des Certificats Fractionnaires, d'une valeur au pair de $10.00 l'unité, seront émis pour tous montants multiples de la somme de $10.00 mais se totalisant à moins de $100.00, et toutes moindres fractions seront déterminées et réglées en espèces sur la base de la cote-demande de telles Obligations, à la Bourse de Montréal, le 1er avril 1925. Les Certificats Fractionnaires seront échangés pour des Obligations Définitives de $100.00 l'unité ou en coupures plus fortes, et les détenteurs de tels Certificats devront régulariser leurs droits par l'achat ou la vente de Certificats Fractionnaires. La compagnie elle-même n'achètera ni ne vendra tels Certificats Fractionnaires.

En vue de cet échange, tous les détenteurs de Bons du Trésor désireux de ce avant le 1er jour d'avril, au bureau de "The Royal Trust Company", à Montréal, ou aux guichets de la maison "Aldrei & Company Limited", 24-28 Lombard Street, London, England, les certificats, dûment endossés en blanc, attestant leur propriété de ces Bons du Trésor.

Faute par le ou les détenteurs de tels Bons du Trésor, de déposer leurs certificats pour cet échange, les Obligations-Or de la Série "A" émises par la compagnie, et, le cas échéant, les espèces, auxquelles tel ou tels détenteurs de Bons du Trésor de la compagnie auraient droit en raison de cet échange seront alors conservées en fidéicommis par "The Royal Trust Company" comme fiduciaire, sauf comme moyen de preuve du droit de tels détenteurs de Bons du Trésor de recevoir livraison les Obligations-Or de la Série "A", et, le cas échéant, les espèces auxquelles leur donne droit leur possession de ces Bons du Trésor, tous Bons du Trésor qui ne seront pas ainsi déposés pour échange seront nuls et de nul effet, et leurs détenteurs ne jouiront plus d'aucun droit sinon du droit de recevoir livraison des Obligations-Or de la Série "A", et, le cas échéant, des espèces auxquelles tels détenteurs de Bons du Trésor pourront avoir droit sur dépôt de leurs certificats de Bons du Trésor. L'intérêt sur les Bons du Trésor déposés ou non, sera servi jusqu'au 1er jour d'avril 1925, aux détenteurs enregistrés, et, après cette date aucun intérêt ne courra ni ne sera payable sur ces bons.

Sur dépôt, par la compagnie, entre les mains de "The Royal Trust Company", ledit 1er jour d'avril 1925 ou antérieurement, desdites Obligations-Or de consolidation comportant hypothèque générale et fonds d'amortissement, de la Série "A", et, le cas échéant, des espèces, jusqu'à concurrence d'un montant principal global suffisant pour effectuer intégralement ledit échange conformément aux conditions susmentionnées, ladite "The Royal Trust Company", en sa qualité de Fiduciaire de ladite émission de Bons du Trésor, sera autorisée à acquitter, et libérer, la "Montreal Tramways Company", ses entreprises, actif, et propriétés, de la totalité ou de partie de toutes sommes—principal ou intérêts—en souffrance relativement à l'émission de ladite Compagnie de Bons de Trésor à Cinq pour Cent, en circulation et de toutes hypothèques créées par ou tous nantissement ledit Acte de Fiduie du 1er octobre 1911, et tous Actes supplémentaires.

Fait à MONTREAL, ce 27 février 1925.

PAR ORDRE DU CONSEIL,

PATRICK DUBEE
Le secrétaire-trésorier

7-10-13

Le pouvoir de plus d'un million de chevaux

est utilisé dans la province de Québec.

Des chaines sauvages domptées en nombres incalculables, jeunes et leurs forces employées à un travail utile, symbolisent la production de l'électricité par l'asservissement des eaux insubordonnées des fleuves et des rivières. Au moyen de fils métalliques fixés à des tours d'acier, l'énergie électrique est transportée à de hautes voltages à des milles de distance de l'endroit où la force de l'eau est utilisée.

L'UTILISATION des pouvoirs d'eau de cette province s'est développée à un tel point, depuis quelques années, que plus d'un million de chevaux-vapeur est actuellement produit par les chutes d'eau de la province. Cette énorme somme d'énergie est disponible et mise au service des citoyens de la province. Un système de transmission de l'énergie produite par la rivière St-Maurice, s'étend vers l'ouest au-delà de Montréal, puis, au sud, traverse le St-Laurent, à Trois-Rivières pour se rendre à Sherbrooke, et vers l'est à la ville de Québec. Sur cette ligne seule est transmis à peu près un demi-million de chevaux-vapeur. La ville de Québec est, par conséquent, assurée d'une ample provision d'énergie pour la circulation de ses tramways, l'éclairage de ses rues et de ses maisons, et pour ses industries, tant celles déjà établies que celles qui le seront certainement dans l'avenir.

Cette source constante d'énergie mise à notre disposition à un taux raisonnable est un inestimable bienfait pour la ville. Elle assure la continuité de service aux utilités publiques, pour l'éclairage des rues et des maisons, pour le fonctionnement des ascenseurs et des pompes à incendie, et pour les divers item du service domestique. De plus, elle permet à la ville de faire compétition aux autres municipalités en engageant les manufacturiers à venir s'établir là où une ample quantité d'énergie électrique peut être obtenue à des taux raisonnables.

La Quebec Power Company ayant passé un avantageux contrat pour l'obtention d'énergie électrique, veut faire bénéficier les citoyens de cette transaction. La constante politique de la compagnie sera de maintenir les taux aussi bas que possible tout en fournissant un bon service, un bon entretien de l'équipement et un profit raisonnable sur les placements faits.

Comme organisation, la Quebec Power Company représente un actif considérable pour la ville. Elle a investi des millions de dollars et projette d'en investir encore davantage. Il a déjà été démontré que les actions privilégiées de la compagnie sont un placement sûr. Nous croyons que les citoyens de cette ville apprécieront l'occasion qui leur est offerte de placer leur argent sur les actions privilégiées cumulatives à 7% de cette compagnie, à un taux bien inférieur à celui du marché, et, si on le désire, à des termes s'étendant à dix (10) ou vingt (20) mois. Ces actions comportent le droit de vote et leur distribution parmi les citoyens de cette ville les rendra associés de l'organisation.

Plus de cent vingt-cinq des employés de la Quebec Power Co. ont répondu à la demande qui leur a été faite de visiter en aussi grand nombre que possible les clients de la Compagnie au cours de la présente semaine et au commencement de la semaine prochaine. Un appel téléphonique au bureau de la compagnie vous assurera une visite.

Quebec Power Company

LEVIS

Les noces d'argent du 6e régiment de Lévis

Une fête très importante sera célébrée à Lévis, le 18 avril prochain à l'occasion du 25e anniversaire de fondation du 6e régiment d'artillerie canadienne de Lévis. Ce soir-là un grand banquet sera donné dans la salle du manège militaire de Lévis par les officiers actuels de ce régiment, auquel prendront part tous les anciens officiers, les officiers actuels du 6e régiment, les officiers de la 5e division militaire de Québec, du 22e Régiment, du 8e régiment, du 9e régiment, du 17e régiment de Lévis, les maires des municipalités de la rive sud, etc.

Ce fut en effet en décembre 1899, que les trois compagnies, celle de Lévis, celle de Lauzon et celle de Québec, furent réunies pour former le 6e régiment d'Artillerie Canadienne de Lévis. Le premier commandant fut le colonel G.-S. Vien, de Lauzon, auquel succéda le colonel Joseph Martineau de Lévis, puis le colonel J.-E. Philippe Baillargeon, de Lauzon, enfin le Colonel Emile Gosley, de Lévis. Le commandant actuel est le colonel Thomas Vien, de Québec, avocat, député et fils du colonel G.-S. Vien, le 1er commandant.

On a dit plus haut les noces d'argent du 6e Régiment, en décembre, mais il fut décidé de faire préparer un arrangement grand format contenant les portraits de tous les officiers du Régiment depuis le commencement de son existence et comme cet ouvrage aurait très long, il a fallu remettre cette fête jusqu'au 18 avril. Ce pourra on décorera tous les sous-officiers et soldats du 6e Régiment qui ont mérité la médaille du long service.

Le prédicateur de la retraite de Bienville

Le prédicateur de la retraite de Bienville devait être le Révd Père Barilec, dominicain, mais comme il est retenu à sa chambre par une maladie subite, le Révd Père Jean Bacon, du même Ordre, prêchera cette retraite. Le Révd Père Bacon est un prédicateur très éloquent et hier soir, il a fait une instruction très touchante sur un sujet très intéressant. Il a parlé de la mort et du devoir qu'il y a pour tous de se préparer à mourir saintement.

Conseil à Lauzon demain soir

Une séance du conseil de ville de Lauzon sera tenue demain soir, à 8 heures. Plusieurs questions intéressantes seront discutées à cette séance régulière du mois.

Elles ont fait profession religieuse

Samedi dernier, dans la chapelle du Couvent des Révdes Sœurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus, chemin Saint-Louis, à Québec, deux jeunes filles de la rive sud ont fait leur profession religieuse et prononcé leurs vœux. Le sermon fut donné par le Révd. Père Jean Bacon, de l'Ordre des Dominicains. Ces deux nouvelles professes sont : Mlle Germaine Dion, de Lévis, en religion Sœur Germaine de Jésus et Mlle Florida Dumont, de Saint-Louis-de-Pintendre, en religion, Sœur Louis-Marie.

Chambre de Commerce de Lévis, demain soir

Une assemblée de la Chambre de Commerce de Lévis sera tenue demain soir, à 8 heures, dans la salle de l'hôtel de ville. Plusieurs questions très intéressantes seront discutées. Tous les membres et les hommes d'affaires de la rive sud sont priés d'assister à cette assemblée.

La médaille du long service

Les sous-officiers et soldats du 6e Régiment de Lévis qui ont droit et désirent avoir la médaille de long service sont priés de donner leurs noms immédiatement aux quartiers du régiment, au Manège Militaire de Lévis. Pour avoir droit à cette médaille, il faut avoir fait du service pendant 20 ans dans ce régiment.

Collecte en faveur de la Société des messes, à Lévis

Voici les noms de zélateurs qui ont été nommés pour recueillir les contributions de la Société des messes à Lévis :

M. François Moreau, Grand Trunc, Mme Ringuet, chantier Russell, M. Joseph Turgeon, rue Commerciale, côtes Davidson et Labadie, M. Lucien Labrecque, canton Labadie, rue Déziel jusqu'au couvent.

M. Lorenzo Bélanger, côté nord de la rue Wolfe, côté ouest des rues St-Félix, Déziel jusqu'au couvent et rue St-Jean.

M. Lucien Roy, rues Fraser, St-Félix côté sud-est, côté ouest de la rue Wolfe et Victoria.

M. Alphonse Perreault, côté sud de la rue Wolfe avec les rues transversales, St-François, Ste-Catherine, Gauvreau, St-Julien, Mons-Dance et St-Joseph.

Mme Olivier Lavoie, l'Hotel-Dieu, le collège et le presbytère.

M. Joseph Blais, Avenue Mont-Marie, la rue Sauvageau et autres rues transversales.

M. Valère Fontaine, rues Samson et Chabot.

M. David Turgeon, rues Guenette et Carrier.

M. Pierre Maranda, rues St-Etienne, Ste-Hélène, Ste-Marie, St-Thomas et Avenue Bégin.

M. Théodore Michaud, côté du Passage.

M. Alphonse Leveillé, rue St-Louis, côté sud, et les rues transversales.

M. Olivier Jacques, rue St-Louis, côté nord, et les rues transversales.

M. Gaudiose Leveillé, rue St-Georges, depuis Bienville jusqu'à la côte du Passage, et la rue St-Rémi, rue Dalhaire.

M. Réci Lavallée, la rue St-Georges depuis la côte du Passage jusqu'à la rue St-Henri avec le côté nord-est de la rue St-Henri.

M. Jos.-Honoré Carrier, le côté sud-ouest de la rue St-Henri, et la rue St-Georges jusqu'à St-David avec les rues transversales.

M. Olivier Bégin, Village Sorosto.

Une joute de quilles à la salle Thivierge

Les membres de l'équipe "Boswell", sous la direction de M. Wilfrid Thivierge, se rencontreront avec ceux de l'équipe "Black Horse", dirigée par M. P.-A. Guay, pour une joute aux petites quilles, qui aura lieu demain soir, à 8 heures à la salle Thivierge. Il y aura un enjeu entre les deux clubs et cette joute promet d'être très intéressante.

Funérailles de Mme Vve Prudent Bossé

Les funérailles de Madame veuve Prudent Bossé, décédée jeudi à l'âge de 67 ans et 9 mois, ont eu lieu hier matin, à 10 heures, à l'église Notre-Dame, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis de la famille.

Le cortège était précédé de la croix, portée par Joseph Lambert Bilodeau. Tenaient les coins du poêle, MM. Théodore Samson, Léon Côté, Télesphore Turgeon et Alphonse Fournier.

Le deuil était conduit par M. Joseph Bossé, fils de la défunte; MM. Charles-Prudent Guy, Louis-Valère Guy et Philippe Guy, ses frères; M. J.-G. East, son gendre; MM. Gaudiose Chabot, Omer East et Robert East, ses petits-fils; MM. William Bossé, Joseph Ruel et Germain Gagnon, ses beaux-frères; MM. Joseph Guy, Alphonse Guy, Joseph Ryan, Hervé Drolet, Arthur Lacroix et Philippe Bossé fils, ses neveux, et un grand nombre de citoyens de Lévis et des paroisses voisines vonus rendre un dernier hommage à la regrettée défunte.

A l'église, c'est M. l'abbé Louis Richard, qui a fait la levée du corps. Le service a été chanté par M. l'abbé Emond, vicaire, assisté de MM. les abbés Richard et Turmel, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses ont été dites aux autels latéraux pendant le service.

Le chant a été fait par la chorale Notre-Dame qui a exécuté la messe des morts de l'abbé Fabre. Plusieurs soit ont été rendus, entre autres par MM. Philippe Carrier, Napoléon-Z. Guimont, et Armand Boisvert, ce dernier de la chorale de Saint-David.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels ont été conduits et inhumés au cimetière Mont-Marie. Un grand nombre de parents et d'amis s'étaient rendus jusqu'au cimetière.

Nous réitérons nos sympathies à la famille en deuil.

UNE CAUSE REGLEE HORS DE COURS

On se rappelle que la Compagnie Hubert Moisan a poursuivi The Quebec Printing Chronicle, lui réclamant $10,000.00 en dommages, alléguant que des articles libelleux avaient été publiés sur son compte le 7 et 8 octobre dernier, les dits articles étant à l'effet qu'au cours d'un incendie qui avait eu lieu les jours précédents, la Cie Hubert Moisan, qui a le contrat du service d'ambulance de la Cité, n'avait pas fait son devoir et n'était pas arrivée en temps sur le théâtre de l'incendie, avec comme résultat, qu'une femme aurait perdu la vie au cours de ce dernier.

La Cie Hubert Moisan, qui prétend remplir son contrat à la lettre, s'il fort de prouver qu'en toutes circonstances elle remplissait complètement son devoir et envoyait ses voitures d'ambulance, dès le premier appel et avec toute la diligence possible aussitôt qu'on l'appelait, et elle prit immédiatement une action en dommages au montant de $10,000 contre le journal en question.

La demanderesse ne voulait pas tant une somme d'argent que la revendication de sa bonne réputation. Aussi, elle a accepté en règlement une mise au point ou rectification, qui a paru samedi dernier dans le "Chroniele", et dans laquelle la défenderesse dit s'être basée pour la publication de ces articles, sur des informations qu'elle n'avait pas vérifiées, agissant de bonne foi et dans le but de renseigner le public, mais que ces articles n'avaient pas leur raison d'être, que la compagnie Hubert Moisan qui a un contrat important avec la cité de Québec pour le service d'ambulance, a agi en cette circonstance comme elle était tenu de le faire, qu'on regrettait l'impression que ces articles ont pu causer dans le public et qu'on consentait à publier volontiers la présente rétractation, afin de lui donner autant de publicité que les articles dont on se plaint.

La défenderesse a accepté de plus de payer tous les frais de l'action telle qu'intentée, ce qui met fin à un procès qui était pendant devant les tribunaux depuis quelques mois.

Reims, 9 (P. U.) — Le Reichstag a voté aujourd'hui sans débat le projet de loi ministériel en vertu duquel le 29 mars courant est fixé pour l'élection du successeur d'Ebert, et le 26 avril pour le scrutin de ballottage, si ce dernier est nécessaire.

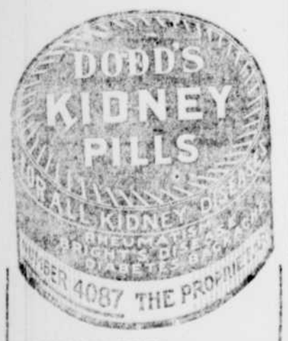

PILULES DODD contre toutes les maladies du rein, rhumatisme, maladie de Bright, diabète, mal de dos.

LE CROUP *doit être soigné aussitôt*

Les mamans prudentes font prendre à leurs enfants du

REMEDE à TOUX CHAMBERLAIN

remède qui fait à la toux alarmante du croup, facilite la respiration embarrassée et diffuse détache facilement le phlegme étouffant et procure un sommeil reposant. Excellent pour les enfants comme pour les adultes.

Qu'on en garde une bouteille chez soi

Pas de narcotiques. En vente partout

ST-MALO

Grand'messes

Mercredi, à 6 heures, pour les âmes, recommandée par la famille Ferland; à 7 heures, pour feu Michel Tardif, recommandée par Mlle Alma Tardif.

Confessions

Il y aura séances de confession, à 3 heures, cet après-midi, et à 7 h. 30, ce soir.

SACRE-COEUR

Séances

Les 10 et 11 mars prochain, les cadets-zouaves, les Pages du Chœur et le Cercle Dramatique interpréteront les "Pantoufles de Sainte Cécile".

C'est une des plus jolies opérettes du Charles Le Roy-Villars, amusante par le caractère joyeux des enfants de Crémone qui célèbrent leur patronne très édifiante surtout, à cause du dévouement du page, la candeur et la piété du petit mendiant; on ne sera pas surpris de voir accomplir deux miracles par l'intercession de sainte Cécile!!!

Le tout forme un drame religieux qui ne nuira pas à l'esprit du carême et qui intéressera au plus haut point.

Vous êtes cordialement invités à venir encourager vos enfants!

ST-SAUVEUR

Grand'messes

Mercredi: à 6 h. 15, pour feu Virginie Trudel, recommandée par un ami; à 7 heures, pour feu dame René Trudel, recommandée par le patron et les employés du magasin Téléphone Simard; à 7 h. 45, pour feu dame J.-E. Bédard, recommandée par la famille.

Feu le Rév. Frère Kruse

Demain matin, à 7 h. 30, sera chanté, en notre église, un service pour le repos de l'âme du Révérend, Père Charles Kruse, O.M.I., décédé, samedi, à Montréal, à l'âge de 52 ans.

Feu Mlle Germaine Drolet

Ce matin, à 9 heures fut chanté en notre église, le service de sépulture de Mlle Germaine Drolet, fille de M. Omer Drolet, commis, décédée à l'âge de 19 ans. Hier soir, les membres de la confrérie des Enfants de Marie, à laquelle appartenait la défunte, se sont rendues au domicile de cette dernière, no 156 rue Bagot et ont récité les prières ordinaires auprès de sa dépouille mortelle.

Exercices

A 7 h. 30, hier soir, sont commencées, en l'église paroissiale, les exercices préparatoires à la communion pascale pour toutes les dames de la paroisse.

ST-LEONARD-D'ASTON

Les Quarante-Heures

Dimanche, le 1er mars, eut lieu, dans notre église, l'ouverture solennelle des Quarante-Heures.

La grand'messe fut chantée par M. l'abbé Ch.-E. Brassard, vicaire de Sainte-Brigitte et le sermon de circonstance a été fait par M. le Chanoine A. Camirand, professeur des études au séminaire de Nicolet.

Le distingué prédicateur nous a tenu sous le charme de sa parole par son éloquence et sa voix chaude et vibrante, il continua aussi à nous entretenir de l'amour du Cœur de Jésus pour les hommes, pendant l'heure d'adoration, le soir à 7 h. 15 et le lendemain à la grand'messe; il nous suggéra les moyens que le bon Dieu met à notre disposition pour pouvoir correspondre à son amour. Nul doute que, la grâce aidant, les résolutions prises durant ces jours de piété envers Jésus-Eucharistie serviront à cimenter l'union qui doit exister entre l'auteur de tout don et sa faible créature.

A la messe de la clôture, mardi, l'abbé Paillé, vicaire de Ste-Eulalie, officiait.

Le chant, comme d'habitude était sous la direction de M. le vicaire P. J. Biron, les solis des cantiques aux différents offices se joignaient à l'harmonie de la musique sacrée.

Les autels décorés à profusion de lumières et de fleurs offraient à l'œil charmé un exquis coin du Ciel.

Les paroissiens de Saint-Léonard garderont de ces jours de grâces et de bénédictions célestes, un impérissable souvenir.

Secousses sismiques

—Notre population a été mise en émoi, samedi, le 28 février, vers 9 heures 20 minutes, par le tremblement de terre. Les dommages sont insignifiants.

Va-et-vient

Mmes J.-R. Robert, J. Rochefort et R. Coneau, après quelques jours passés à Montréal, sont revenues ici.

M. et Mme Alfred Leblanc, du Cap-de-la-Madeleine étaient en voyage de noces chez son père, M. Henry Leblanc.

Mlles Marie-Rose et Lucienne Morrissette sont revenues d'une promenade à Saint-Raphael.

Notes sociales

Mlle Lorette Pépin, de St-Célestin, était en promenade, la semaine dernière, chez Mlle Jeannette Prette.

M. Napoléon Corneau, de Montréal, était ici chez son père, la semaine dernière.

M. Gonzague Gaudet et son garçon, M. Az. Gaudet, sont de retour d'un voyage à Sainte-Eulalie.

—M. Bruno Hébert est parti à Montréal.

—Etaient en visite, la semaine dernière, chez M. Maxime Corneau: MM. et Mmes Désilets et Boulé, de Maskinongé; MM. et Mmes Lemire et Théodore Sicard, de St-Wenceslas; Mme Denis Vigneault, de Montréal; M. et Mme John Tourigny, de Bécancour.

—Mlle Ange-Aimée Royer, de St-Charles, était en visite dimanche dernier chez M. Arthur Corneaurt M. Jos. Hudon.

Joli montant

La partie de whist que nous avons eue, le 22 février, a rapporté le joli montant de $152.32.

Décès

M. et Mme J.-A. Turcotte ont eu la douleur de perdre leur petit garçon, âgé de 9 mois et demi, Joseph-Jean-Paul.

EASI-ANGUS

Çà-et-là

M. et Mme Déragon, de Waterloo étaient ici chez des parents mercredi dernier.

Mlle Eveline Aubin est à Sherbrooke, pour affaires.

—Mlles Rosette et Fleurette Laverdière, de Sherbrooke, étaient en visite ici dimanche dernier.

—M. Philibor Girard est retourné à Montréal après avoir passé quelques jours de vacances dans sa famille.

Mme Alfred Gérard est allée à Sherbrooke pour affaires.

ST-ROCH

Grand'messes

Mercredi à 6 heures, pour feu Paul-Henri Lefebvre, recommandée par sa mère; à 7 heures, pour feu Alexis Parent et son épouse, recommandée par la famille; à 8 heures, pour feu Germain Lépine, recommandée par la famille.

Feu M. G.-S. Marceau

Demain matin, à 10 heures, sera chanté en notre église paroissiale le service de sépulture de feu M. G.-S. Marceau, décédé subitement, à Alger, et dont la dépouille mortelle, arrivée à Québec dimanche après-midi, est exposée à la demeure du défunt, rue de l'Eglise.

Jusqu'à nouvel ordre

Les messes sur semaine seront dites à six heures, sept heures, sept heures et demie et huit heures.

Retraite

Les exercices de la retraite des jeunes filles ont lieu dans le soubassement de l'église. Celui du matin a lieu, à six heures, et il y a une courte instruction après la messe. Deux autres ont lieu, l'après-midi, à quatre heures, et le soir, à 7 heures 15.

Toutes les jeunes filles qui le peuvent sont priées de venir à l'exercice de l'après-midi, afin de laisser la place aux autres, le soir.

Résolution de sympathie

A une assemblée des membres de l'Union Chorale St-Roch Enr., tenue en ses salles jeudi, le cinq mars, la résolution suivante a été adoptée.

Il est proposé unanimement que des sympathies soient offertes à M. J.-Alfred Pelletier, secrétaire-archiviste de l'Union, ainsi qu'à Mme Pelletier, à l'occasion du décès de M. Joseph Laliberté, et que les membres, en aussi grand nombre que possible, assistent aux funérailles.

Que cette résolution soit transmise à la famille et que copie soit envoyée aux journaux.

D.-C. MARTINEAU

JACQUES-CARTIER

Service

Mercredi: à 7 h. 30, service de Ste-Famille de dame Philomène Robert, épouse de feu François Roy, recommandé par la Confrérie de la Ste-Famille.

Conférence-concert

Ce soir, à huit heures, aura lieu chez les Frères une conférence agrémentée de musique, sous les auspices du Cercle Bégin, de l'A. C. J. C. C'est M. le chanoine Georges Courchesne qui donnera cette causerie traitant d'"Une Question actuelle".

Voici le programme:

1.—Piano: "Danse Espagnole"
Moszkowski
Mlles Thérèse Boisjoli et Thérèse Laforte, Elèves du Couvent de Jacques-Cartier.

2.—Allocution de M. Antoine Giguère, vice-président du Cercle Bégin et membre du Comité Régional de l'A. C. J. C.

3.—Piano: "Danse Castillienne"
Albeniz
Mlle Véronique Coulombe.

4.—Première partie de la conférence.

5.—Chant: "Doux rossignol".
Jules Baur.
Mme Emile Normand
Accompagnée au piano par Mlle Véronique Coulombe.

6.—Deuxième partie de la conférence.

7.—Allocution de M. le curé.

O Canada—Dieu sauve le Roi.

Le 24 mars

Un grand concert aura lieu en notre paroisse. Des chanteurs de la Chorale St-Dominique, des musiciens de la Symphonie et quelques autres artistes exécuteront un programme très intéressant.

Les billets d'admission se vendront cinquante et trente-cinq sous.

Au magasin Laura Secord, 49A rue St-Jean, vous verrez des bonbons délicieux et des raisins Malaga saucés par un expert dans l'art de la fabrication des bonbons. 10-13

Séance récréative

—Lundi, le 23 février, eut lieu, dans la salle paroissiale, une séance récréative et musicale, sous les auspices de l'Harmonie de East-Angus.

Une foule nombreuse s'était rendue à la salle pour applaudir nos dévoués membres de la fanfare qui ont si bien su nous intéresser.

Voici le programme:

1 America Exultant, Marche
Fanfare
2 A Gleam of Heaven, ouverture
Fanfare
3 Nymphes et Sylvain Bemberg
Mlle Dr Bradley
4 Long! Long Ago. R. Ritter
Solo de clarinette...Dr A. B. Veilleux
5 Faust Selection ... Fanfare
6 Indianola—Fox Trot Fanfare
7 Those songs my mother used to sing. H.-W. Smith.
Miss A. Palmer
8 The Pals Polka Prof. U. Brien
Duo de cornet...A. Fournaise
9 Song from the Old Folks
Grande sélection ... Fanfare
10 My Isle of Golden Dreams
Valse, fanfare
11 Le Retour des Oiseaux — par Boisson
Mlle J. Nolet
12 Three Stars Polka, Solo Cornet
Prof. U. Brien
13 Bohemian Girl—Sélection Fanfare
14 Hindustan—Fox Trot. Fanfare
15.a) "I know of two bright eyes"
Mme Bradley
b) "The Silver Ring"
Mme Bradley
c) "Birthday Song" Mme Bradley
16 Night Riders—Patrol Fanfare
17 Eléonar-Valse Fanfare
18 L'affût de Chopin Quatuor:
H. Beaudoin, P. Beaudoin
O. Campeau et A. Duquet.
19 General Pershing—March Fanfare
20 a) "Maman, dites-moi"
Mme Bradley
b) "Someday, sweetheart"
Mme Bradley
c) "Jeunes Fillettes" Mme Bradley
21 Déclamation P. Beaudoin
22 Le Divorce du Tailleur, Comédie
23 Discours Le Président

LE DIVORCE DU TAILLEUR
Comédie en 1 acte
PERSONNAGES

M. Lefebvre, tailleur A. Bourgault
Mme Lefebvre, son épouse J.-R. Bastien
Guillaume, neveu de Lefebvre H. Beaudoin
Remi, employé chez Guillaume A. Aubin
Directeur de fanfare: Prof. U. Brien.
Accompagnatrice: Mlle B. Roberge

RECETTE POUR FAIRE FONCER LES CHEVEUX

On peut faire pour les cheveux gris un remède meilleur que ce qu'on peut acheter

Non seulement les cheveux gris, striés ou décolorés n'"aviennent" pas, mais ils sont inutiles.

Tout le monde peut préparer chez soi une simple mixture capable de foncer les cheveux gris et de les rendre doux et lustrés. A une demi-chopine d'eau ajouter 1 once de bay rum, une petite boîte de Composé Orlex et 1-4 once de glycérine.

Ces ingrédients peuvent s'acheter à bien bon marché dans n'importe quelle pharmacie, ou encore le pharmacien peut vous les préparer. S'en appliquer aux cheveux deux fois par semaine jusqu'à ce qu'on ait obtenu la teinte désirée. Cette préparation fera paraître une personne grise vingt ans plus jeune. Elle est d'usage facile, ne colore pas le cuir chevelu; elle n'est ni collante ni graisseuse et ne part pas.

JOHNVILLE

Nouvelles locales

Mme A. Delude, de Weedon, est arrivée pour demeurer parmi nous; elle sera ménagère au presbytère.

—Mme François Simard, et ses enfants, ainsi que Mlle Bouchard, de Martinville, se sont rendus à Sherbrooke, mardi dernier.

Mlle L. Lanoue, garde-malade, qui depuis quelques semaines, était chez son frère, M. l'abbé Lanoue, est retournée à Farnham, mardi.

M. Raoul Têtu, s'est rendu à Sherbrooke, mardi.

—Mlle Charlotte Thivierge, de Beauceville, est arrivée pour demeurer parmi nous.

—Nous sommes heureux d'apprendre que M. Henri Lacharité, qui gardait la chambre, depuis deux mois, est complètement rétabli de sa grave maladie.

—Mlle M.-A. Blanchette, s'est rendue à Sherbrooke, samedi dernier, où elle a passé quelques jours de repos à l'hôpital Notel.

—M. Eugène Mathieu, est parti pour Beauceville, lundi, en promenade de quelques semaines.

—Mlle M.-A. Desrosiers, institutrice au village, s'est rendue ces jours-ci à Sherbrooke, pour subir une opération à la gorge. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Joyeuse réunion

Mlles Thivierge recevaient dimanche soir, le 22 février à une partie de cartes à la résidence de leurs parents M. et Mme F.-X. Thivierge. Les invités étaient: M. et Mme Earle Smith, Mme D. Boutin, Mlles Alice Têtu, Claire Doyon, Rose-Blanche Fortier, MM. Raoul et Philippe Têtu, Roméo et Paul Delisle, Henri Lacharité, Gérard Baril, Lorenzo Dion, Darick Côté, Clayton Muncaster, et Paul Thivierge.

Le euchre traditionnel avait comme stimulant de jolis prix que les concurrents se partagèrent avec enthousiasme vers la fin de la veillée, au milieu de la gaieté générale.

Le prix des dames fut gagné par Mlle Claire Doyon et celui des messieurs, par M. Clayton Muncaster. A minuit, un succulent goûter fut servi. Puis il y eut jeux, chants, musique, etc. Tous se séparèrent aux petites heures, en emportant un agréable souvenir de cette soirée.

MAL DE TETE DES PETITS RHUMES
Les Tablettes BROMO QUININE Laxatives soulagent le mal de tête en écartant le rhume. Un remède sûr et éprouvé. La boîte porte la signature de E.W. Grove. 30c. Faites au Canada.

DISRAELI

Décès

M. et Mme Lorenzo Doyon viennent d'avoir la douleur de perdre leur petit Roland, âgé de 6 ans, l'aîné de leurs enfants. Le petit garçon était malade depuis à peu près une semaine; il était l'élève des Révérends Frères Maristes, de notre village. Nos sincères sympathies aux parents affligés.

Divers

M. et Mme Wilf. Bienvenu et M. Hervé Bienvenu, leur fils, sont retournés au Lac-Frontière après un séjour de quelques mois parmi nous.

—Mlle Anna Parent et M. Edgar Parent sont en voyage d'affaires à Québec.

—Nous avons vu partir avec peine M. et Mme Pierre Lévesque et leur garçonnet, Paul-Emile pour aller demeurer à Princeville. M. Lévesque y exercera, comme ici le métier de barbier.

M. Léodor Allaire, de Québec passe quelques jours chez sa mère.

Mme Emile Rhéault, de Sherbrooke était chez Mme J.-E. Rhéault, dimanche.

Mlle Jeanne Champoux est retournée à Campbellton, après une courte visite chez ses oncles, MM. Jos. et Honoré Parent.

Mlle P. Gouin, modiste a passé la journée de vendredi, le 20 à Thetford.

Mme John Elkas est revenue de l'hôpital de Sherbrooke, elle est en bonne voie de guérison.

Mlle Phil. Gouin, modiste, est revenue enchantée de son voyage à Montréal, où elle a assisté à l'exposition des modes.

Messieurs les curés des paroisses voisines viendront mercredi prêter leur concours pour les confessions de Pâques. M. notre curé a bien encouragé les paroissiens à y venir en foule, profiter de cette occasion pour mettre ordre à leurs affaires spirituelles dès le commencement du carême, afin que leurs pénitences jeûnes, mortifications de cette sainte quarantaine soient méritoires pour le ciel.

M. Henri Doyon est parti pour une promenade à Québec et autres endroits, où il rendra visite à son cousin, M. l'abbé Appollinaire Allaire, curé, et plusieurs autres parents et amis.

Domptez votre catarrhe

PASTILLES POTTER
A CATARRHE
POUR TOUX, RHUMES, FIEVRE des FOINS, CATARRHE, BRONCHITE
35c
Le remède bien connu des citoyens anglais. Potter & Cie. Ltée. Si votre pharmacien n'en a pas, écrivez aux distributeurs canadiens:
BRITISH AGENCIES Ltd. 40-42 Lombard St., Toronto

ST-STANISLAS

Feu Mme Irénée Asselin

Vendredi le 6 mars avait lieu dans l'église de St-Stanislas les funérailles de Mme Irénée Asselin à l'âge de quarante-six ans.

Après une maladie de plusieurs jours soufferte avec résignation, Mme Asselin s'éteignait mardi soir, entourée de tous les siens.

L'église avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil. Le service fut chanté par M. le curé T. Joyal.

Le chœur de chant était dirigé par M. Adélard Mongrain et le Révérend Frère Théophile directeur, avec ses élèves. Le programme suivant fut rendu: "Languentibus" par Mlle Antonine Lafontaine; "Au ciel au revoir" par M. David Roberge.

L'église était remplie de fidèles de la paroisse ainsi que des paroisses environnantes. Tous voulaient venir rendre un dernier hommage à la défunte regrettée.

L'inhumation eut lieu au cimetière de la paroisse.

Nous offrons nos condoléances à la famille que ce deuil éprouve.

Çà et là

M. Pierre Délisle, de Boston, parti depuis vingt-six ans, est revenu en cette paroisse pour assister aux funérailles de sa sœur Mme Asselin.

—Mlle Lucienne Bordeleau, de Ste-Thècle, est en promenade chez M. Rosario Lafontaine.

—Mlle Geneviève Lefebvre est revenu d'une promenade à St-Narcisse chez ses parents.

Mme Adélard Mongrain est de passage à St-Tite pour quelque temps.

—Mlle Adrienne Lafontaine est revenu d'une promenade à St-Paulin.

—Mlle Antoinette Lafontaine et Mlle Berthe Doré, étaient de passage aux Trois-Rivières la semaine dernière.

GLOBULES PUISSANTS.

La malnutrition, qui empêche le système de s'assimiler toute la valeur nutritive des aliments, produit une résistance affaiblie, le dépérissement, la faiblesse, la toux ou le rhûme, la paleur ou le rachitisme.

L'Emulsion de Scott

contient des millions de globules d'huile de foie de morue, aisément assimilables et activés par les vitamines, infiniment petits mais très puissants pour reconstituer les forces. Chacun des millions de globules de l'Emulsion de Scott procure force et santé.

Scott & Bowne, Toronto, Ont. 24-20

RESTIGOUCHE

Petites notes

M. Jos. Couture, contracteur de l'église de Restigouche, est allé passer quelques jours dans sa famille, à Lévis.

—M. et Mme François Lepointe, de St-Alexis, étaient de passage la semaine dernière, ici, chez son frère, M. William Lapointe.

—M. et Mme Charles-Auguste Beaudoin, annoncent la naissance d'un garçon, baptisé Joseph-Jean-Gérard. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Bte Gélinas.

—M. Frank Babin, de Restigouche, est de retour de l'Hôtel-Dieu de Québec.

LA ST-JEAN-BAPTISTE

L'honorable M. Frank Carrel, conseiller législatif de langue anglaise, de passage à Montréal ces jours derniers, déclarait qu'il seconderait avec plaisir l'hon. M. Henry Miles qui doit proposer mardi, au Conseil législatif, l'adoption en deuxième lecture du bill Tétreau.

M. Carrel ajoutait que ses collègues de langue anglaise sont en faveur de la proclamation du 24 juin comme fête légale dans la province de Québec, parce qu'ils croient avec lui que tout mouvement destiné à encourager les Canadiens-français à rester au pays et à maintenir ici les principes du bon ordre et de l'observance des lois est dans l'intérêt de l'équilibre et de l'avancement économique de notre province et même du Canada.

L'adhésion unanime des conseillers législatifs de langue anglaise au projet de loi Tétreau semble bien traduire la population de la province, même par nos concitoyens de langue anglaise. L'attitude favorable de ces conseillers législatifs viendra confirmer de nouveau la justice de la réclamation des Canadiens-français qui ont droit à une fête nationale officielle chez eux.

On s'attend aussi à voir tous les conseillers législatifs de langue française adopter unanimement ce bill proposé dans l'avantage de leurs compatriotes.

Protégez-vous contre

LA GRIPPE

Vous la surmonterez en prenant le

Sirop Mathieu

Au Goudron et à l'Extrait de Foie de Morue

Une bonne dose avec double quantité d'eau bien chaude, matin et soir, au coucher, non seulement vous en débarrassera, mais vous rendra capable de résister dans la suite au rhume, à la toux, etc.

S'il y a de la fièvre, prenez en même temps une Poudre "NERVINE" Mathieu ou une Tablette "NERVINE" Mathieu.

EN VENTE PARTOUT

Cie J. L. MATHIEU, Prop.
Sherbrooke, - - - - Qué

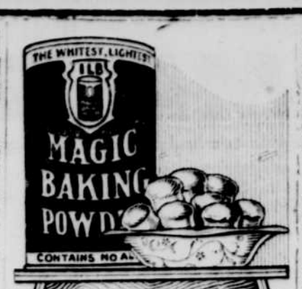

Le Secret du Succès de la Cuisson

Consiste largement à savoir se choisir une poudre à pâte dont les qualités de levain sont uniformément fiables. La Poudre à Pâte Magique est la poudre qui ne manque jamais. Voici la raison pourquoi elle est la plus polulaire du Canada.

POUDRE A PATE MAGIQUE

THETFORD-MINES

Baptêmes à St-Alphonse

Le 26 février, Marie-Thérèse-Rita, enfant de M. et Mme Joseph Mathieu. Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Royer, oncle et tante de l'enfant.

Le même jour, Marie-Yvonne-Ange enfant de M. et Mme Arthuer Pinel, dit Lafrance. Parrain et M. Arthur Arguin, marraine Yvonne Arguin, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Yvon-Paul-Emile, enfant de M. Ambroise Scallen. Parrain: Eug. Scallen, frère de l'enfant; marraine, Marie Desrosiers, cousine de l'enfant.

Le 27 février, Joseph-Alphonse-Marcel, enfant de M. et Mme Alphonse Savoie. Parrain et marraine: M. et Mme Adélard Grégoire, oncle et tante de l'enfant.

Le 2 mars, Marie-Germaine-Alice, enfant de M. et Mme Néré-Leblond. Parrain et marraine M. et Mme Jos. Page.

Le 3 mars Joseph-Hervé-Maurice enfant de M. et Mme Jos. Gosselin. Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Paré, oncle et tante de l'enfant.

Le même jour, Marie-Yvette-Yvonne, enfant de M. et Mme Oscar Latulippe. Parrain M. Philippe Latulippe, marraine Yvonne Camblen.

Joseph-Charles-Edouard-Roland enfant de M. et Mme Donat Samson; parrain et marraine M. et Mme Edouard Létourneau, oncle et tante de l'enfant.

Le 4 mars, Joseph-Gérard-Roger, enfant de M. et Mme Michel Côté; parrain et marraine, M. et Mme Joseph Isabelle, cousins de l'enfant.

Feu Georges Drouin

Nous avons appris avec regret la mort de M. Georges Drouin, époux de dame Adèle Landry; il est décédé le 6, après plusieurs années de maladie et était âgé de 72 ans. Il demeurait à Thetford-Mines depuis 20 ans. Il laisse, outre son épouse, 7 garçons, Paul, Léonce, Gédéon, Zoel, Joseph, Wilfrid, Alfred, une fille, Mme Grégoire Tardif. Les funérailles ont eu lieu lundi matin, à l'église St-Alphonse. Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

Funérailles

Le 28 février, avaient lieu, en l'église Saint-Maurice, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Alfred Jolin, décédé accidentellement le 25 février à l'âge de 23 ans. Il laisse sa mère, M. Louis Jolin, deux frères et deux sœurs.

Divers

—Le 3 mars était baptisé en l'église de Saint-Alphonse, Marie-Marthe-Mélina-Lucile enfant de M. et Mme Cléophas Adam, parrain et marraine M. et Mme Philéas Perron, oncle et tante de l'enfant, portesse Mme Alfred Vallières, tante de l'enfant.

—M. Albert Lemay, de Saint-Maurice, nous a quittés pour aller demeurer à Saint-Cœur-de-Marie.

M. Antonio Beaudoin, de Sherbrooke est actuellement en visite dans sa famille.

—M. J.-E. Desrosiers, employé à la Banque Canadienne Nationale, de notre ville, est actuellement de passage à Saint-Jean-Port-Joli.

M. T.-P. Gagnon, est de retour d'un voyage à Montréal.

Mme et Mlle Montreuil, de Saint-Charles de Bellechasse, sont les hôtes, de M. et Mme M. Bouffard, de Saint-Maurice.

Mlle M. Bilodeau est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

MM. O.-C. Smith et Edouard Filion se rendaient à Valley Jet, dimanche.

M. Jos. Dussault, marchand, est parti pour Montréal, lundi, en voyage d'affaires.

M. Jos. Levesque, de Québec a passé la semaine à Thetford-Mines.

M. Thomas-R. Johnsons est retenu à sa chambre par une forte attaque de grippe.

MM. Louis Bureau et A. Richard, de Sherbrooke, sont de passage en ville.

M. Jos. Cookson est de retour d'un voyage à Québec.

M. Jean-Paul Lemieux était à Sherbrooke, ces jours derniers.

**Commencement d'incendie à la mine Consolidated Asb

Boxe *Ski*
Lutte *Raquette*

LA VIE SPORTIVE

Curling *Quilles*
Billard *Hockey*

CHAMPIONS DE LA PROVINCE

Les Young Sons of Ireland, de Québec, ont gagné hier le championnat Junior en battant le Westmount High School par 4 à 1

A OTTAWA

Montréal, 10.—Les Young Sons of Ireland, de Québec, se sont assuré le championnat junior de la province de Québec hier après-midi, à Montréal, en triomphant par 4 à 1, du High School, de Westmount. Cette joute était la reprise d'une partie annulée après trois périodes supplémentaires samedi dernier alors que le score fut de 3 à 3.

Les Québecois joueront maintenant contre le champion d'Ottawa. Le gagnant de cette dernière rencontre se mesurera au club Aura Lee, de Toronto, dans une finale pour le championnat du Canada.

Les Young Sons ont bien mérité la victoire hier. Leur ligne de défense fut infranchissable et leurs avants, très brillants.

Ils manœuvrèrent habilement et combinèrent bien. Quinn, l'ailier de gauche, fut l'étoile de la joute. Il se montra très actif sur la défensive et à l'attaque. Quinn compta deux fois, de même que Griffin et il déjoua très souvent Jimmy Thomson l'étoile de l'équipe montréalaise.

Un substitut, Brown, a sauvé le Westmount du blanchissage. Il s'est emparé de la rondelle au centre de la glace, pour avancer de quelques verges des buts et lancer pour compter alors que le joueur qui lui était opposé était éloigné de son poste.

Voici l'alignement des équipes et le sommaire:

Young Sons		Westmount
Drolet	Buts	Ewing
Lambert	Défenses	Chombie
Griffin		Laing
Amy	Centres	Copeland
Quinn	Ailes	Thomson
Lonergan	"	Ireland

Substituts:—Young Sons: Ryan et Mulrooney; Westmount: McNider et Brown. Arbitre: Cooper Smeaton, de Montréal.

Première période

1—Young Sons, Griffin..... 16.30

Deuxième période

2—Young Sons, Griffin..... 2.00

Troisième période

3—Wesmount, Brown.. ..... 9.00
4—Young Sons, Quinn..... 7.00
5—Young Sons, Quinn..... 2.15

ST-PATRICK BAT LE MONTREAL

Toronto, 10.—Le St-Patrick a défait le Montréal, hier soir 3 à 0 dans une des dernières joutes de la série de la N. H. L. L'arbitre a distribué nombre de punitions. Le travail de Benedict a fort amusé la foule.

Voici l'alignement des équipes et le sommaire:

Montréal:		St-Patrick:
Benedict	buts	Roach
Munro, G.	défenses	Corbeau
Munro, D.		McCaffery
Noble	centres	Adams
Broadbent	ailes	Dye
Dinsmore	ailes	Day

Substituts: Montréal: Rotchshild, Lowrey, Reott, Skinner, Berlinquette et Cain; St-Patrick: Holway, Reid, Smylie et Coteh. Arbitre: De Eddie O'Leary, d'Ottawa.

Deuxième période

1—St-Patrick, Adams..... 5.30
2—St-Patrick, Adams..... 10.30

Troisième période

3—St-Patrick, McCaffrey.... 10.00

A BOSTON

Boston, 10.—Les Sénateurs ont scoré 4 à 1 et déclassé les Bruins en terminant la saison, hier soir, à Boston. Le jeu a été peu intéressant. L'arbitre Laflamme a tenu les joueurs en respect en menant le jeu sévèrement. Près de 5,000 personnes, une foule record à Boston, ont failli être témoins d'une émeute à la fin de la troisième manche quand Ritchman et Hooley Smith, qui venaient d'entrer en collision, ont déposé leur hockey pour faire de la boxe.

Ottawa		Boston
Connell	Buts	Stewart
Clancy	Déf.	Mitchell
Boucher	Déf.	Ritchman
Nighbor	Centres	Jackson
Smith	Ailes	Herberts
Gorman	Ailes	Shay
Finnegan	Subs	Cooper
Campbell	"	Stuart
Dennony	"	Redding

Arbitre: Dr Jerry Laflamme.

SOMMAIRE

Première période

1—Ottawa, Clancy..... 3.18
2—Ottawa, Dennony..... 6.08

Deuxième période

Pas de point.

Troisième période

3—Ottawa, Clancy..... 7.35
4—Ottawa, Dennony..... 9.21

A CETTE CONDITION

Los Angeles, 10 mars. Jack Kearns, gérant de Jack Dempsey, a déclaré qu'il se soumettrait à l'édit de la commission de boxe de New-York, concernant un match avec Harry Wills, pourvu que la commission garantisse les fonds nécessaires.

PETITES QUILLES

Le club Black Horse, petites quilles, de la ligue des brasseries, a accepté le défi lancé par le Boswell et la joute sera jouée à la salle Thivierge.

Une ligue de petites quilles à Lévis, dite "ligue des brasseries" est à s'organiser pour une série de joutes qui seront disputées à la salle Thivierge. M. Wilfrid Thivierge est l'organisateur de cette nouvelle ligue.

GENARO-LUCAS

Détroit, 10. Frankie Genaro, champion poids-mouche d'Amérique, a signé un contrat qui l'engage à un match avec Joe Lucas, de Détroit, à la soirée de la Légion américaine qui aura lieu ici le 20 courant.

Lucas, lors de son premier démarrage dans une épreuve principale, battit Clarence Rosen pour le championnat poids-coq du Michigan. Quant à Genaro, on peut dire qu'il est un des plus habiles coqs au pays. Il a remporté deux décisions sur Pancho Villa, champion poids-mouche du monde, qui l'évite depuis plus d'un an.

ENCORE CHAMPION

NORMAN BERGER, le skieur montréalais, qui, à un récent tournoi, tenu à Montréal, a conservé son titre de champion sauteur amateur du Canada

SUR LA LISTE

Louisville, Ky., 10—Matt.-J. Winn, gérant général du Kentucky Jockey Club, a annoncé que 139 inscriptions avaient été reçues pour la cinquante et unième reprise du Derby du Kentucky qui sera disputée à la piste de Churchill Downs, le 16 mai prochain. Tous les meilleurs chevaux de trois ans sont sur la liste.

On y voit, en effet, Master Charlie, vainqueur des Stakes du Jockey Club, l'an dernier; Mother Goose, vainqueur du Belmont Futurity; Candy Kid, vainqueur du Lexington Futurity; Kentucky Cardinal, vainqueur du handicap Queen City; Lee O. Cotner, vainqueur du handicap Golden Rod; Quatrain, vainqueur du handicap de la Nouvelle-Orléans; Stimulus, vainqueur du Futurity de Pimlico; Sunny Man, vainqueur du Spécial de Saratoga; Nicholas, bête qui a coûté $60,000 à Mme Vanderbilt; American Flag et By Hisself, rejetons de Man O'War, Félix et autres.

Le Derby aura une valeur de $50,000 ajoutés. Chaque inscription coûte $25 et les partants verseront $500 supplémentaires. L'Association offre en plus, une bourse de $20,000 dont $6,000 au deuxième cheval, $3,000 au troisième et $1,000 au quatrième.

En plus de la bourse au vainqueur, ira un magnifique trophée en or. La classique sera encore d'un mille et quart.

VICTOIRE DU ST-URSULE

Le Ste-Ursule Inc., a défait le club "Livernois" par un score de 13 0, la partie a été très contestée. Par cette victoire le "Ste-Ursule" s'emparé du trophé offert par M. A.-C. Routhier, bijoutier.

Première période

Ste-Ursule, L.-P. Gagnon, 14 m.

Arbitres: M. Hutchison et E. Gravel.

A la patinoire de la Garnison, demain soir, le Ste-Ursule Inc. rencontrera le club de la maison Martineau & Cie. Le vainqueur de cette partie entrera en possession de la coupe A. Langlois, bijoutier. La joute commencera à 8 heures. Voici l'alignement du Ste-Ursule Inc.: P. Emond, J. Blais, L. Déchêne, L. Gravel, P. Gagnon, A. Gaucher, L. Gaucher, A. Bédard, G. Plamondon.

PATINAGE

Pittsburg, 10. Joe Woore, de New-York, a défendu avec succès son titre de champion patineur, en faisant un total de 150 points dans le tournoi international qui s'est terminé samedi soir. Charles Gorman, de St-Jean, N.-B., et Leslie Boyd, de New-York, finirent avec un total de 75 points.

Mlle Leile Brooks de Toronto, a décroché le championnat féminin avec 80 points.

UN "FOUL"

Duluth, 10 Dans un match de lutte avec Charley Leppanen de Finlande, hier soir, Jack Johnson, l'ex-champion pugiliste des poids-lourds, a perdu sur un "foul lorsqu'un court crochet de gauche à la machoire, mit Leppanen "hors de combat".

Johnson avait pris la première chute avec une prise de tête.

SEMI-FINALES DANS L'OUEST

Vancouver, 10. Par sa victoire d'hier soir sur Rosslands, au score de 8 à 4, Coleman, champion de l'Alberta, s'est qualifié pour rencontrer les vainqueurs de la série Saskatchewan-Manitoba dans une autre série de la coupe Allan.

LE CURLING

AU CLUB QUEBEC

Semi-finale Doubles mixtes

J.-V. Harch ..... J. Norton
R.-H. Doddridge (10) .....
..... H. Duchêne (5)
S.-G. Newton ..... C.-H. Handley
B.-J. Kaine (16) .....
..... Rév. J.-H. Barnes (7)

Une assemblée générale des membres du club aura lieu ce soir à 8 h.

AU CLUB VICTORIA

Senior-Doubles

Geo. Parent ..... col. A. de M. Bell
E.-W. Willard (9) .....
..... H.-E. Price (11)

UN PROJET

Vancouver, 10.—Les directeurs du club nautique de Vancouver sont à considérer la proposition faite récemment par un membre du club de Melbourne à l'effet qu'une forte équipe de quatre rameurs visitent l'Australie, en octobre prochain pour participer au Henley, à Melbourne.

HIER SOIR A L'ARENA

Dans une première joute de hockey pour la coupe Bastien, emblème du championnat du comté de Québec, hier soir, à l'Aréna, le Lorette-ville a défait le Charlesbourg, par à 1 0. Paul Cantin a scoré dans la troisième période.

GOODRICH GAGNE

New-York, 10.—Jimmy Goodrich, le poids-léger de Buffalo, a obtenu la décision des juges, hier soir, contre K. O. Jeakel, de Toledo, dans une bataille du tournoi pour le championnat poids-léger du monde.

Benny Valgar, 131 1-2, a défait Basil Galiano, 134 1-2 aux points.

SALLE FRONTENAC

Un grand concours de billard à blouses commencera ce soir, à la salle Frontenac. Douze joueurs prendront part à ce concours qui durera une quinzaine de jours. Deux ou trois parties seront disputées chaque soir.

QUINZE RONDES

New-York, 10.—Solly Seeman, de New-York, a défait Charlie O'Connell, de Cleveland, aux points, en quinze rondes, hier soir.

CONCOURS DE POOL

La salle "Jos. Côté, Ltée" Succ. No 7, 436 St-Jean, a organisé un grand concours de billard à blouses pour ses clients. Tous les soirs de belles parties sont jouées et il y a de forts joueurs.

Pour ce concours M. Arthur Fraser, bijoutier, 401 rue St-Jean, a donné un trophée. Cinq autres prix de valeur sont donnés par M. Jos. Côté aux vainqueurs.

Les joueurs sont divisés en deux classes: Classe A et classe B.

Jusqu'à date la meilleure série de la classe A est de 35 faite par L.-P. Morin; la meilleure de la classe B est de 23 par P. Bigaouette.

Voici le classement des joueurs au pourcentage.

CLASSE A

	G.	P.	A.	Tot. pts	P.C.
M. Déchêne	9	1	6	960	960
E. Piemont	9	2	5	1074	925
E. Julien	9	1	15	967	970
L.-P. Morin	7	1	8	772	963
E. Buteau	6	9	9	663	947
P.-L. Moisan	8	4	4	1126	938
A. Desroches	7	6	3	1180	908
G. Courtois	4	2	8	512	890
L. Gingras	3	2	6	832	832
E. Lavoie	4	3	11	892	794
R. Boivin	3	2	2	703	781
S. Marceau	3	6	2	792	780
O. Dion	1	8	1	785	785
G. Assaut	1	2	13	723	743
H. Gagné	0	1	14	666	666
P. Boivin	1	2	11	799	508

CLASSE B

	G.	P.	A.	Tot.	Pts	P.C.
J.-B. Richard	7	0	8	700	1000	
E. St-Hilaire	6	0	9	600	1000	
P. Turcotte	4	1	10	993	986	
J.-A. Turcotte	3	1	13	795	953	
P. Bigaouette	6	2	9	771	963	
J. Rochette	2	2	11	553	922	
J. Aubé	3	4	10	732	915	
P. Frenette	3	4	6	580	876	
P. Doiade	2	4	7	547	911	
H. Julien	3	1	13	720	800	
L. Gravel	3	4	8	592	845	
P. Marcel	1	5	9	522	620	
P. Martel	1	5	9	572	620	
P. Voyer	1	5	6	524	582	
V. Auger	0	5	10	561	528	
L. Lavoie	0	1	14	29	966	

LA BOXE ET SON HISTOIRE

X suite

Par Paul-E. Parent

Etant entré dans le jardin des records, pourquoi ne nous attarderions-nous pas à l'examen des diverses plates-bandes nourricières de "fleurs" trois et quatre fois étranges.

Un journaliste pour être exact un camelot, détient la palme quant au nombre des batailles débattues. Abe The Newsboy tel est son nom de guerre a livré, depuis 1905, un total de 1039 combats.

Né en Russie en 1888, Abraham Hollandersky est aujourd'hui citoyen de New London, Connecticut. La carrière de cet athlète est phénoménale; elle est sans parallèle dens les annales pugilistiques. Abe se mesura avec cinq champions dont Jack O'Tagen pesant 220 livres auquel il enleva le championnat poids-lourd du Panama et de l'Amérique du Sud le knockoutant à la dix-neuvième manche d'un assaut limité à 45 rondes. Kid Norfolk enleva à Abe the Newsboy, son sceptre, en 1914, à la conclusion d'un match qui dura 25 reprises.

Si l'on considère que ce même gaillard décrocha, en 1907, le championnat mi-moyen à la lutte après 4 heures 18 minutes de travail il faudra admettre que Abe The Newsboy possède des titres bien établis au siège qu'il occupe au temple de la renommée.

Deux cents batailles, en deux ans, voilà le tour de force accompli par Hugh Madole en 1912-1913.

Jem Mace, le pugiliste anglais, qui, le 19 septembre 1860, enleva d'un coup de poing formidable la moitié de l'oreille à Bob Brettle, est le détenteur du record de longs services. Quarante-huit ans durant, Jem Mace entra en lice contre tout venant. En Angleterre, il fut longtemps cité en exemple comme un boxeur de haute classe. Il était là-bas ce que Jim Corbett fut aux Américains. Quoique excellent pugiliste, le Britannique se trouva maintes fois face à face avec la défaite; sa réputation ne souffre pas une étude au microscope tant la bestiole des revers s'y présente souvent. Boby Dobbs est l'émule le plus sérieux de Mace quand il est question de longévité dans l'arène. Dobbs y passa trente-cinq fois douze mois. Le vieux Bob Fitzimmons, qui servit 29 ans la cause du "manly art", nous apparait comme un éphémère roseau comparativement à Mace et Dobbs, ces Mathusalem nouveau genre.

Il arrive que des rivaux soient jetés les uns contre les autres dix et peut-être quinze fois au cours de leur stage pugilistique. Mais se rencontrer 60 fois avec le même adversaire cela dépasse, il semble, les bornes de l'imagination. Pourtant, Charley Goldman et George Kitson ne se tinrent convaincus de leurs mérites mutuels qu'au soixantième échange de politesses. Brooklyn était, de ces deux entêtés, la patrie commune.

Mais, en fait d'originalité, la coupe en or du roi de Thulé revient à l'arbitre Welsh qui agissait comme "troisième" seigneur lors du match entre Wolgest et Rivers. Une mise hors de combat simultanée ayant été réussie par les deux antagonistes, Welsh releva Wolgast "endormi" et compta les dix secondes fatidiques qui placèrent Rivers dans la catégorie des knockoutés.

Certes, Joe Jeannette se serait objecté à semblable procédure, lui qui après avoir été couché 32 fois par un autre noir, Sam McVea, à Paris, en 1909, triompha finalement de son bourreau.

Il n'y avait toutefois pas de méthode plus efficace que celle de Battling Nelson puisqu'il lui fallut exactement deux secondes pour "effacer" William Rossler, à Harvey, Ill., le 5 avril 1902.

Jack Dempsey a toujours été expéditif en affaires et bien qu'il ait knockouté 26 adversaires à la première ronde, il n'a pu battre le record de Nelson.

Del Hawkins ne prit que 4 secondes pour "descendre" Martin Flaherty à Carson City, le 17 mars 1897; la deuxième position lui est conséquemment acquise dans le classement des "concasseurs" à haute vitesse.

LE CLUB LA TUQUE A GAGNE LA SERIE

Sherbrooke 10.— Les clubs de hockey La Tuque champion du Nord-Est de la province de Québec et Wanderer champion des Cantons de l'Est ont fait partie nulle, au score de 2 à 2 hier soir, à Sherbrooke dans une joute de série d'élimination intermédiaire. Le La Tuque qui a défait le Wanderer par 5 à 1 samedi dernier à Québec, gagne la série par 7 à 3. Il jouera cette semaine, contre le champion de Montréal, une partie finale pour le championnat provincial.

La Tuque		Wanderer
Gagnon	Buts	Wilson
Braithwaite	Défenses	Barlow
Montgrain		Johnston
Charland	Centres	Edgécombe
Lajoie	Ailes droites	Mitchell
Bonneville	Ailes gauches	Towne
Gowsell	Substituts	Larabée
Genois		Robertson

Arbitre: Frank McMillan. Montréal.

Sommaire

Première période

1. La Tuque, Charland 10.00

Seconde période

2. Wanderer, Edgecombe..... 30
3. La Tuque, Charland..... 6.00

Troisième période

4. Wanderer, Edgecombe..... 5.00

LECLERC CHAMPION

Le tournoi d'échecs de l'Union Commerciale s'est terminé hier soir. Le champion Mastai Leclerc conserve son titre. Dans les derniers matchs, Shulman l'a défait en 45 mouvements, et Campagna a battu Marois, en 66 mouvements.

UNE EXHIBITION

Dans une partie d'exhibition, jouée hier après-midi, à la patinoire de la Garnison, l'équipe de hockey du Royal 22e a défait, par 8 à 1, le club des Dragons de St-Jean, champion de la ligue de la cité de St-Jean, P.Q.. Cinq cents personnes dont le brigadier général J.-P. Landry, C.M.G., le colonel W. Pope, le colonel Tellier, le major Archambault, D.S.O., M.C., A.D.C., et nombre d'autres officiers, ont assisté à cette joute, qui a suscité un intérêt considérable dans les cercles militaires de Québec.

Les Dragons joueront à l'Aréna ce soir contre l'Aéro, de la ligue Québec.

PORTNEUF VAINQUEUR

Portneuf, 10 Dimanche dernier le club de la maison Jos. Côté Enrg. rendait visite au club local.

Malgré l'absence de notre gardien de but régulier L. Paquin le club Portneuf s'affirmait supérieur par le score de 6 à 1.

Première période

Portneuf, Frenette 10.30
Portneuf, Frenette 5.15

Deuxième période

Portneuf, Frenette 2.30
Portneuf, Julien 5.20

Troisième période

Jos. Côté Paradis 11.05
Jos. Côté, Thivierge 18.45
Portneuf, Julien 19.50

A L'ASSAUT DU CHAMPIONNAT

Toronto, 10. Pour la première fois, depuis 1921, l'université de Toronto figure dans les semi-finales de la coupe Allan, ses joueurs se sont assuré une avance de quatre points dans la première joute avec le Montagnard, à Ottawa, la semaine dernière et la partie finale sera jouée ici, ce soir. Les étudiants semblent avoir déjà une chance splendide de rencontrer les vainqueurs de la série Niagara-Falls-Victoria, de Montréal, qui commence ce soir à Montreal.

A RIMOUSKI

Rimouski, 10.—Le St-Germain junior a défait le Voltigeur champion de Rimouski-ouest par une score de 4 à 2.

St-Germain		Voltigeur
Eugène Rioux	Buts	P. Banville
M. Côté	Défenses	R. Fortin
G. Balavance		J.-M. Guerette
A. Fortier	Ailes	R. Martin
C. Levesque	Centres	L. Levesque
A. Blanchet	Substituts	L. Dion
B. Ross		R. Dugas

Arbitre: Omer Côté.

AMQUI BAT DALHOUSIE

Le club de hockey local et le Dalhousie du Nouveau-Brunswick ont donné une très intéressante exhibition de hocke qui s'est terminé par le score dey à 0 en faveur du Amqui. L'arbitre été M. Louis Landry.

Dalhousie		Amqui
Laviolette	Buts	Caron
T. Williams	Défenses	Bergeron
Arsenault		A. Beaulieu
Shannon	Centres	M. Coulombe
Godin	Ailes	P. Coulombe
G. Williams		Dubé
Cabot	Substituts	Jean
		B. Beaulieu

Première période

1—Amqui, P. Coulombe..... 7.15

Deuxième période

Pa de point.

Troisième période

2—Amqui, P. Coulombe..... 6.02
3—Amqui, P. Beaulieu..... 15

Les deuxième et troisième clubs d'Amqui ont joué une bonne partie, après la joute Amqui-Dalhousie. Elle s'est terminée par le score de 3 à 2 en faveur du troisième club, ce qui lui donne deux victoires consécutives contre le deuxième. Les arbitres étaient J. Dubé et A. Beaulieu.

Troisième club		Deuxième club
Gagnon	Buts	Desjardins
Beaudoin	Défenses	Pepin
Chamberland		Rioux
Tremblay	Centres	Jean
Charest	Ailes	Dallaire
Beaudoin		Landry
Gagné	Substituts	P. Levesque
Caron		Ouellette
		F. Levesque

L'EQUIPE DE L'UNIVERSITE HARVARD

LES COUREURS DE HARVARD s'entrainent sur la piste extérieure du Stade Harvard à Cambridge Mass, en vue des grandes épreuves de la saison prochaine

LE CANADIEN JOUE UNE BRILLANTE PARTIE ET BAT LE CLUB HAMILTON

Les champions du monde se sont, hier soir, assuré le droit de prendre part à la série d'élimination

SCORE DE 4 A 1

Montréal, 10—Les Canadiens se sont qualifiés hier soir pour jouer dans la série d'élimination pour le championnat de la National Hockey League. Ils ont battu les leaders de la ligue, les Tigers, de Hamilton, par un score de 4 à 1.

Howie Morenz et Odie Cleghorn enregistrèrent les points qui assurèrent la victoire aux locaux. Morenz se signala particulièrement en scorant trois fois et ses rapides courses soulevèrent l'enthousiasme.

Les Tigers ont été battus par des joueurs qui leur étaient supérieurs à tous les points de vue hier soir. Ils luttèrent ferme dans la première période, mais lorsqu'ils constatèrent que la victoire sourriait aux Canadiens ils se contentèrent de prendre soin de leurs buts.

Les Canadiens recevront le St-Patrick à Montréal demain soir et ils iront jouer à Toronto, vendredi soir.

Canadiens		Hamilton
Vezina	Buts	Forbes
S. Cleghorn	Défenses	Randall
Coutu		Langlois
O. Cleghorn	Centres	Burch
Morentz	Ailes droites	Red Green
Boucher	Ailes gauches	McKinnon
Headley	Substituts	Roach
Matz		Bouchard
Mantha		Spring
Ritchie		

Arbitres: M. J. Rodden, Toronto; Cooper Smeaton, Montréal

SOMMAIRE:

Première période

1—Hamilton, R. Green..... 6.00
2—Canadiens, Morenz..... 3.20

Seconde période

3—Canadiens, O. Cleghorn 10.50

Troisième période

4—Canadiens, Morenz..... 8.00
5—Canadiens, Morenz..... 0.30

JOUTE D'EXHIBITION

Les champions de St-Jean, P. Q., les Royal Canadian Dragons, joueront contre l'Aéro, de la ligue de Québec, ce soir, à 8 heures à l'Aréna. L'Aéro alignera Emile Lamontagne, Hector Gagné, Jules Rochette, Paul Fortier, Billy Shink, Maurice Laliberté, Gaston Vasseur, Arthur Patry, Maurice Fortier et Léopold Massé.

STRIBLING L'EMPORTE

Pittsburg, Pa., 10. Young Stribling, l'"Ecolier de la Georgie", a obtenu la décision contre Harry Greb, de Louisville, Ky., après un combat de dix rondes, hier soir, à Pittsburg.

DANS LE COMITE

Toronto, 10.—A une assemblée générale de l'exécutif de l'Ontario Hockey Association, P.-J. Malques, ancien président de la Commission Athlétique d'Ontario, a été fait membre honoraire du comité.

Nouveaux modèles de printemps en fait de

COMPLETS

bleu marine garantis

Avec l'arrivée des beaux jours du printemps vous aurez besoin d'un complet meilleur, quelque chose de joli et de correct en fait de style, de tissu, de couleur.

Le voici—un complet de bleu marine qui a subi l'épreuve de la couleur. Moderne et irréprochable dans tous ses détails et une valeur spécialement bonne à

$32.50

Modèles pour jeunes gens.
Modèles pour hommes d'affaires.

Une première valeur en

CHAPEAUX DE PRINTEMPS

$5.00

Un chapeau garanti donner satisfaction. Une ligne spécialement belle dans laquelle sont représentées toutes les formes les plus nouvelles, y compris le bord-agrafe, et dans toutes les principales couleurs, y compris les gris et les bleus nouveaux.

Il y en a de forme et de nuance pour tous les hommes, jeunes ou vieux.

Gants Perrin, en peau de cape tan souples et excellents $1.95

Holt, Renfrew & Co. Limited

LES CORS TOMBENT DANS L'EAU CHAUDE

Il est très facile de se débarrasser d'un cor douloureux par la méthode "Putnam". On prend un bain de pieds spécial, comme il est décrit dans les instructions. On applique quelques gouttes d'Extracteur de Cors de Putnam, et le cor se détache,—racines et tout. On ne sent pas une goutte de mal, pas même de sensibilité, le tissu épais se trouve ramolli et l'excellent "Putnam" va droit au cœur du cor. Succès garanti. 25c chez tous les marchands.

PUTNAM'S Corn Extractor

UN ROI AU POSTE DE POLICE

Bucarest, 9. Les journaux publient le fait-divers suivant qui sort de l'ordinaire. L'ex-roi Georges de Grèce a eu une désagréable aventure à la suite de laquelle il fut conduit au poste où il resta environ une demi-heure. Le roi voulait faire une promenade avec son auto et marchait à grande allure dans la rue, mais dans le sens défendu. Subitement, un agent de police lui arrêta l'auto et conduisit le roi au poste. Comme le commissaire de police n'était pas là l'agent de garde fit asseoir le roi sur un banc qui y resta plus d'une demi-heure attendant l'arrivée du commissaire. Celui-ci reconnut aussitôt le roi et le relâcha avec toutes ses excuses. Un journal fait remarquer que le roi Georges a eu beaucoup de chance, car le commissaire aurait bien pu ne rentrer que le soir. Le roi aurait dû aller faire connaissance avec "le violon", endroit qui n'est en général pas très fréquenté par des têtes couronnées!

Arrête une Attaque de Croup avec le Beaume "Vapor"

Une mère de Chapeau, Québec, guérit un enfant atteint du croup par l'emploi d'un Remède Externe qui est absorbé comme un liniment et inhalé comme une vapeur.

Il n'est plus nécessaire de "bourrer de remèdes" un enfant atteint du croup. Vicks VapoRub, le baume vaporisant, lorsqu'il est employé au premier indice de cette redoutable maladie, guérira généralement une attaque en 15 minutes.

L'hiver dernier, Mme Thomas Douglas, de Chapeau, Québec, se procura un échantillon de Vicks et écrit aux fabricants, "La petite boîte échantillon vint très à propos pour un petite fille de deux ans qui souffrait du croup. Je n'aurais jamais cru qu'il fut possible d'obtenir une aussi prompte guérison... Je le recommanderai à tous."

Les mères aiment à employer Vicks pour les enfants, car il ne faut que le "frotter à l'extérieur". Il n'y a rien à prendre; pas de dosage de remèdes internes qui souvent affectent la délicate digestion des petits enfants.

Il est bon aussi pour les adultes, dans le traitement des rhumes de cerveau et de poitrine, catarrhe, amygdalite, bronchite ou pneumonie naissante, de même que pour les inflammations de la peau, telles que brûlures, coupures ou contusions.

Dans toutes les pharmacies.

LES CORS

s'enlèvent—sans douleur

Ça ne fait pas mal de faire tomber un peu de "Freezone" sur un cor douloureux; à l'instant même ce cor cesse de faire mal, et a peu de temps vous l'enlevez avec les doigts.

Votre pharmacien vous vend au prix de quelques sous une petite bouteille de "Freezone" suffisante pour faire disparaître sans douleur ni irritation tous les cors mous, cors durs, ou cors entre les orteils, et les callosités aux pieds.

Boutons Démangeants Répandus sur le Visage Soulagés par Cuticura

"Mon visage était couvert de comédons qui bientôt devinrent des boutons qui démangeaient et brûlaient et si je les grattais ils laissaient des cicatrices. J'en souffris pendant 3 ou 4 mois alors que je vis une annonce de Cuticura et j'en demandai des échantillons de savon et d'onguent.

Ils me soulagèrent et j'en achetai d'autre et fus complètement débarrassée." (Signé) Mlle Esther L. Ball, Manitou Beach, Michigan.

Employez Cuticura pour tous les besoins de la toilette.

Echantillon de chacun gratuit par poste. Adresser à Dépôt Canadien, "Cuticura Boîte Postale 2616, Montréal." Prix savon 25c Onguent 25c et 50c. Talc 25c.

Ce Savon sans Rival.

Notes Sociales

M. Georges Perrot, C.R., M. P., est parti hier pour Ottawa.

L'honorable Antonin Galipeault, C.R., est revenu dimanche de Montréal.

M. Jean Lanctôt, I.C., a passé la fin de semaine à Québec, chez ses parents, M. Charles Lanctôt, C.R., et Mme Lanctôt, rue Heldimand.

L'honorable P.-J. Paradis, est revenu samedi, de Montréal, accompagné de Mlle Marcelle Paradis, qui a passé quelque temps dans la métropole, l'invitée de sa sœur, Mme Ross-sell Hanson, à Westmount.

Mme Alexandre Châtegauvert, a reçu à une partie de bridge, samedi après-midi, à sa résidence, Grande-Allée, en l'honneur de Mme Frank Stocking, de Montréal. Mme Louis Bélanger et Mme J.-E. Warrington, servaient le thé.

Le colonel Thomas Vien, C.-R., M. P., est parti hier pour Ottawa.

Mlle Marguerite Balls, de cette ville, est allée passer quelque temps à Kénogami.

Mme P.-J. Paradis recevra à déjeuner demain, en l'honneur de Mme Ernest Lapointe, d'Ottawa, qui est l'invitée de Mme Antonin Galipeault.

M. J.-H. Poiré, de Montréal, est en ville pour quelques jours à Québec.

Mlle Agnes O'Farrell est retournée à Ottawa samedi, après avoir passé une semaine à Québec.

M. J.-A. Bernier, de Montréal, est en ville et loge au Château.

Mme J.-D. Brousseau recevra à déjeuner, jeudi, en l'honneur de Mme S.-N. Parent, d'Ottawa.

Mme Allan Boswell est revenue samedi de Montréal, où elle était l'invitée de Mme Usher Jones.

M. H.-A. Lamontagne, de Montréal, est en ville pour quelques jours.

M. Charles Taschereau, son étude à Montréal, a passé la fin de semaine à Québec, chez ses parents, l'honorable et Mme L.-A. Taschereau.

M. R.-A. Lamarre, de Montréal, est de passage à Québec.

M. D. Ewart Carruthers, de Whitley, passe quelques jours à Québec, chez son gendre et sa fille, M. et Mme F.-W. Marsh avenue du Parc.

M. Louis Pend'homme, de Montréal, est à Québec et loge au Château.

Mlle Dorothy Hatchette, de la Beauce, qui était à Québec, l'invitée de Mlle Françoise de Varennes, est maintenant chez sa tante, Mme H.-G. Carroll, rue d'Auteuil.

Le docteur et Mme J.-D. Brousseau ont reçu à dîner samedi, à leur résidence, rue St-Louis, en l'honneur de M. et Mme A.-C. Sutherland, qui partiront prochainement pour la Rivière-du-Loup, où ils résideront à l'avenir. Les autres invités du docteur et Mme Brousseau étaient: Mme L.-A. Taschereau, M. et Mme Neuville Belleau, le brigadier-général J.-P. Landry, Mme C.-R. Devlin, M. et Mme Harry Thomson et l'honorable John-Hall Kelly.

M. J.-E. Thibaudeau, de Shawinigan-Falls, est en ville, enregistré au Château.

M. et Mme Henry-G. Birks, de Montréal, s'embarqueront samedi à bord du "Montclare", en route pour l'Europe où ils passeront quelque temps.

M. H. St-Onge, de Montréal, est de passage à Québec.

Mme A.-N. Brodeur, de Montréal, passe quelque temps à Ottawa, l'invitée de son fils, M. Robert Laurier et Mme Laurier.

Mme E.-B. Devlin, d'Ottawa, et ses filles, Mlles Eileen et Mary Devlin, partiront prochainement pour Victoria, C. A., où elles feront un séjour de quelques semaines.

M. Charles Gagnon, de cette ville, est parti, hier soir pour Chicoutimi où il passera trois semaines.

Mme C.-R. Paquin est revenue ces jours derniers d'Ottawa, où elle a passé quelques jours, chez son fils, M. Maurice-Olivier. Mme Paquin a aussi fait un court séjour à Montréal, où elle était l'invitée de sa fille, Mme Léon Mercier-Gouin.

M. et Mme J.-T. Bégin, de la Rivière-du-Loup, sont en ville et logent au Château.

Mme L.-J. Caouette, accompagnée de sa fillette, Marcelle, est partie samedi pour Montréal, où elle passe quelques jours, l'invitée de sa sœur, Mme Henri Chassé, avenue Querbes, Outremont.

M. le docteur et Mme Aimé Darche, de Sherbrooke, sont de retour d'un voyage de plusieurs semaines en Floride et à la Havane.

Mesdemoiselles Thérèse Savoie et Aline Prince ont passé la semaine à Québec, avec leurs parents M. et Mme J.-A. Savoie.

Mademoiselle Jeanne Huppé, de Québec passe la fin de semaine à Plessisville.

CONDOLEANCES

Copie d'une résolution passée en assemblée conjointe du Conseil Suprême du Conseil Militaire de la Garde Indépendante Champlain et des membres en assemblée générale.

"Il est résolu que c'est avec un profond chagrin que les officiers du Conseil Suprême et du Conseil Militaire de la Garde Ind. Champlain, ont appris la mort du vénérable père de notre bienfaiteur M. le lieutenant-colonel Henri Levasseur.

Il est donc proposé par les Messieurs du Bureau du Contrôle et du Conseil Militaire, secondé par Messieurs les Officiers actifs de la Garde qu'une lettre de condoléances soit envoyée à la famille de M. H. Levasseur ainsi qu'aux journaux.

Il est proposé par les sous-officiers et secondé par les membres de la Garde qu'une grand'messe soit chantée en l'église d'Limoilou pour le repos de l'âme du défunt.

Il est proposé par Messieurs les officiers et secondé par les membres de la Garde que l'assemblée s'ajourne en signe de deuil.

Le tout conforme aux minutes enregistrées dans le livre des procès-verbaux de la Garde Ind. Champlain, à son assemblée du 4 mars 1925.

L.-O. ALLAIN,
Capitaine-Adjudant.

SHAWINIGAN-FALLS

Ces jours derniers, Mme Joseph Veilleux, d'Abreville, recevait la visite de son neveu, M. l'abbé Arthur Richard, curé dans le Montana (ouest américain) lequel était accompagné de sa mère, Mme Tancrède Richard, de St-Stanislas de Champlain.

M. l'abbé Richard chanta la grand'messe à l'église de la paroisse et le soir il était reçu à un dîner intime chez M. et Mme Gédéon Veilleux, en compagnie de quelques parents: M. et Mme Tancrède Poirier, de Shawinigan-Falls; M. et Mme Alphonse Boisclair et M. et Mme Thomas Héon, de Mont-Carmel; M. et Mme Adolphe Trottechaud, M. et Mme Philippe Veilleux, M. et Mme Léon Grondin, M. et Mme Lucien Héon et M. et Mme Freddy Héon, d'Abreville.

Au cours de la soirée quelques parents et des amis se rendirent également chez M. Gédéon Levasseur: Mme Tancrède Richard, Mme Joseph Veilleux, M. et Mme Edouard Marchand, M. et Mme Donat Veilleux, M. et Mme Cyprien Lamothe, M. et Mme Lo-Philippe Hébert, et l'on passa quelques heures très agréables dans la plus douce intimité.

M. l'abbé Richard, qui n'était pas revenu au pays depuis huit ans, a été reçu à bras ouverts par ses nombreux parents et amis qui lui ont exprimé l'espoir de recevoir sa visite plus fréquemment à l'avenir.

M. le curé Richard est parti pour Mont-Carmel où il passera quelques jours à visiter des parents avant de retourner au Montana.

Réunion intime

M. et Mme Achille Houde, de Ste-Mare, ont reçu ces jours derniers en l'honneur de M. et Mme Oscar Blanchard (née Gilberte Duval), de Montréal, mariés à l'église de Maisonneuve, et qui étaient en voyage de noces chez M. et Mme Lévi Houde.

Un bon nombre de parents et d'amis furent invités à cette occasion. Un beau programme musical fut rendu au cours de la soirée et Mme Daniel Mailhot, qui possède une riche voix de soprano et que le public shawinigannais a eu l'avantage d'entendre en maintes circonstances, y contribua pour sa large part.

La soirée se prolongea puisqu'à une heure avancée, mais elle parut très courte aux invités qui se séparèrent à regret en emportant le meilleur souvenir de cette réunion intime.

M. et Mme Omer Blanchard sont partis pour aller visiter des parents à St-Tite, LaTuque, etc.

Notes sociales

Mlle Catherine Côté, de retour d'une promenade chez des parents à Québec.

MM. J.-H. Valiquette, gérant de la cité, et E.-A. Delisle, ingénieur de la cité, de retour de Montréal, où ils ont assisté au congrès annuel de la section canadienne de l'Américan Waterworks Association.

M. E.-A. Labelle, de Montréal, de passage en notre ville ces jours derniers.

Mme Alfred Bacon et sa fillette Agathe, de St-Georges-de-Champlain, et MM. Philippe Houde, de Lauzienne, Matibli et Ad. Massicotte, de Pontey, Sask., en visite chez M. et Emile Houde.

Mme L.-A. Leclerc et sa fillette Jacqueline, en promenade aux Trois-Rivières.

M. J.-R. Dumoulin, de Québec, a passé quelques jours en promenade chez ses parents, M. et Mme Gaston Dumoulin.

Imposantes obsèques de Mlle Marcelle Dufresne

En l'église de St-Pierre, eut cu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mlle Marcelle Dufresne, fille de M. l'échevin et de Mme J.-V. Dufresne, décédée à l'âge de 16 ans.

Le convoi funèbre, sous la direction de M. P.-H. Marcotte, quitta la maison mortuaire à 8 h. 59 pour se rendre à l'église. En tête du cortège venaient les Enfants de Marie, compagnes de la défunte, précédées de leur bannière, portée par M. Léonide Joinville. Portaient les rubans Mlles Ursule Dufresne, Charlotte Joinville, Suzanne Bertrand et Ursule Beaulieu.

Conduisaient le deuil, M. J.-V. Dufresne, père de la défunte; ses frères MM. Jean-Charles, David et Alban Dufresne; son oncle, M. J.-O. Joinville; ses cousins, MM. J.-C. Paquette (Berthierville), Léonide et Paul-Maurice Joinville.

Les porteurs étaient MM. Bruno Gélinas, Antonio Cyr, Fernando Ladrière, Albert Racine, Lucien Lupien et Arthur Poirier, accompagnés de Mlles Madeleine Landry, Jeanne Garceau, Françoise Beaupré, Thérèse Trudel, Rose-Alma Longval et Juliette Lemay.

Dans le cortège, l'un des plus nombreux que l'on ait jamais vu ici, on remarquait: MM. De J.-A. Dufresne, maire, Gilbert Lambert, J.-E.-U. Perreault, Gation Dumoulin, Melchior Carrière, Dr Jos. Garceau, L.-Z. Bertrand, N. P., J.-H. Ladouceur, John Bourgouis, G.-V. Nicol, Albert Giguère, A.-I. Paradis, Jos. Carrier, Octave Beaulieu, Dr Adj. Deschênes, J.-H. Ladouceur, J.-T. Gélinas, A.-E. Paquette, C. R. Henry Bundock, Jos. Blouin, H.-A. Beaudet, M. J.-E. Drolet, Ferd. Dagenais, S.-G. St-Arnaud, Jos.-G. Tetreault, Dr A. Therrien, Donat Lord, T. Mercier, A.-O. Bureau, Arthur Hébert, Edmond Thibaudeau, Albert Plamondon, Ed. Fleury, L. Hébert, J.-O.-S. Beaupré, Lucien Caron, Pit. Ferron, Xavier Plante, Edouard Beaudry, Nap. Jacques, Jos. Chevalier, T. Racine, J.-A. Richard, L.-P. Hébert, M. Bellefeuille, J.-R. Dugal, J.-E. Prévost, Emile Blouin, Ovide Garceau, J.-A. Bergeron, Edouard Drolet, J.-A. Plourde, E.-V. Dufresne, J.-E. Gélinas, Hector Thibodeau, Ed. Laurencière, F. Tardif, L.-C. Thibodeau, J.-A. Bastien, Arthur Lessard, E.-X. Massicotte, J.-E. Gagné, Phil. Lamoreille, J.-P. Lord, L.-A. Jacques, Alberic Beaubien, Jos. Beaupré, Jos. Veilleux, Rosaire Thibodeau, Arthur St-Louis, J.-A. Desaulniers, J.-C. Courtney, G. Leblanc, J.-A. Lapalice, William Sawyer, Jos. Leblanc, Remi Lamothe, E.-V. Dufresne, G.-E. Ladouceur, N. P., J.-R. Dumoulin, Donat Frigon, Dr J.-A. Béland, Rosaire et Conran St-Hilaire, Octavien Houle, C.-E. Hogue, etc.

M. le curé C.-O. Barilault, de St-Marc, fit la levée du corps et le service fut chanté par M. le curé Emile Clontier, de St-Pierre, assisté de M. le vicaire J.-L. Cossette, comme diacre, et de M. l'abbé L. Paquin, vicaire à St-Marc, comme sous-diacre.

Pendant le service des messes furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé A. Landry, curé de St-Matthieu, et par M. l'abbé R. Lafontaine, vicaire à St-Bernard.

La chorale de St-Pierre, sous la direction de M. Georges Desrosiers, maître de chapelle, exécuta la messe des morts, à trois voix, de Perosi avec comme solistes MM. Dr A. Therrien, Ros. St-Hilaire, J.-A. Frégeau, L. Desroteaux, W.-A. Lamy, N. P., Desrosiers. Les autres solistes furent MM. M.-J.-E. Drolet et H.-A. Beaudet. Mlle R. Garceau, organiste de la paroisse, touchait l'orgue. Au dernier évangile, MM. Dr A.-V. Therrien et Geo. Desrosiers rendirent avec beaucoup d'âme "Le Crucifix" de Faure.

L'église était littéralement bondée de monde; notre population avait tenu à donner à M. J.-V. Dufresne et aux siens un beau témoignage de sympathie dans la cruelle épreuve que la Providence leur infligeait.

Dans le chœur on remarquait M. le curé H. Brousseau de St-Bernard; M. le curé C.-O. Barilault, de St-Marc, M. le vicaire G. Bournival, de St-Pierre, le Rév. Frère Alphonse, directeur, et les frères du collège de l'Immaculée-Conception.

Parmi les parents et amis de la famille qui assistaient aux funérailles nous avons remarqué: les RR. SS. Marie-Marthe et Anne-Gilberte, des RR. SS. de Ste-Anne, de Lachine, Mlles Gertrude, Thérèse, Gilberte, Claire, Ursule, Mariette et Angèle Dufresne, sœurs de la défunte; sa grand'mère paternelle, Mme J.-B. Deslauriers, née Dufresne; ses tantes, Mme J.-O. Joinville, Mme J.-O. Paquette (Berthierville); Mlle Eva Joinville (St-Barthélemy); ses cousines Mlles Marguerite-Marie, Charlotte, Suzanne et Lucie Joinville; M. le notaire et Mme J.-A. Barrette (St-Barthélemy); Mme H. Landry, Mme W. Dumontier, de Montréal; M. et Mme Louis Casaubon (Berthierville); MM. Magloire Dumontier et Wilfrid Barrette, de St-Barthélemy; Mme A. Daupiaise (Grand'Mère); Mme Nestor Juneau (St-Paulin), Mme J.-S. Paquette et Mlle D. Rouleau, de St-Tite, Mlle A. Lamy (St-Matthieu); M. et Mme Ed. Thibaudeau, M. et Mme J.-A. Landry, M. et Mme U. Landry, Mme J.-E. Thibaudeau, Mme O. Thibodeau, Mme A. Rheaut, M. et Mme G. V. Nicol, M. et Mme Gilbert Lambert, M. et Mme J.-E.-U. Perreault, M. et Mme J.-A. Langevin, Mme J.-N. Longval, Mme O. Latour, M. le notaire et Mme L.-Z. Bertrand, Mme P. Ferron, Mme L.-A. Leclerc, Mme (Dr) A.-E. Dumont, Mme Jos. Chevalier, Mme J.-A. Bourassa, Mme G. Ladrière, Mlles Lucette Naud, M. Landry, J. Lemay, Ant. Dufresne, Donalda et Flore Dufresne, Alice Chevalier, M. Caron, E. Desilets, J. Mondor, Gilberte Lambert, Alice et Lauréat Arseneault, J. Langlois, G. Béliveau, J. Garceau, Eug. Caron, I. Thibaudeau, A. Aubichon, V. Thibaudeau, Alice Chevalier, Cécile Dufresne, un groupe d'élèves du couvent des Ursulines, un groupe d'élèves du collège de l'Immaculée-Conception, etc., etc.

M. et Mme J.-V. Dufresne ont reçu de leurs parents et de leurs amis de nombreux témoignages de sympathie à l'occasion de la mort de leur enfant, Marcelle, que le Ciel a enlevée si prématurément à l'affection des siens. A ces témoignages sincères et si consolants pour la famille éprouvée nous joignons l'expression de notre profonde sympathie.

Tributs floraux: Cité de Shawinigan-Falls, les Garde-malades de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, Mlle Lauréat Barrette, les frères et sœurs de la défunte, M. A.-E. Guillemette, M. P. P., et Mme Guillemette, M. et Mme D. Verdoux, Mlle Germaine Beauchamp.

Offrandes de messes: M. et Mme J.-N. Rouleau, famille J.-A. Dufresne, M. et Mme J.-E. Thibaudeau, M. et Mme Ed. Thibaudeau, M. et Mme J.-O. Joinville, M. et Mme G. Lambert, M. et Mme Aristide Comtois, famille Donat Germain, M. et Mme Albert Giguère, M. et Mme H.-A. Beaudet, M. et Mme J.-A. Pourassa, M. l'abbé F. L'Heureux (Montréal); Mme A. D. Gélinas, Mme H. Comtois, M. et Mme J.-H. Valiquette, M. et Mme L.-A. Leclerc, M. et Mme Jos. Chevalier, Mlles L. et F. Poirier, Mlles Cécile Viau et Reine Vézina, les élèves du Pensionnat de Lachine.

Bouquets spirituels: M. et Mme J. Gignac, famille D. Rouleau, Saint-Tite; famille J.-H.-Nap. Desaulniers, Mlles H. Chevalier, M. Flamand, M. J. Langlois, M. et Mme Ed. Plante, Mlles F. Lacrière, J. Garceau, Jeanne-d'Arc Caron, Victoire Thibaudeau, M. et Mme P. Boisvert, Mlles Beaupré, Mlles A. Aubichon, I. Thibaudeau, les RR. SS. Ursulines et leurs élèves, Mlle Madeleine Landry, famille Melchior Carrière, famille J.-N. Longval, les élèves de l'Académie St-Bernard, M. L. Lupien, famille J. Lord, famille P. Ferron, Mlles R. Leblanc, J. Lemay, famille J.-H. Lessard, Mlle M. Frigon, Mme C.-H. Flamand, Mlle G. Poirier, les Religieuses et les élèves du Pensionnat de Lachine, MM. U. Landry, J.-A. Gadoury, N. P., J.-H. Landry, Mlles Béland, Trois-Rivières; M. et Mme Gaston Trempe, Montréal; M. et Mme Jos. Plante, Saint-Gabriel; M. et Mme D. Denoncourt, Montréal; famille O. Taquet, Berthier; Mlles Suzanne Bertrand, Jeanne Langlois, Mlles Gélinas, M. et Mme N. Juneau, Saint-Paulin; Mlle Estelle Désilets, cousins et cousines Joinville, Mlles Gabrielle Béliveau, Lucette Naud, Thérèse St-Arnaud, Simone Laberge, Maria Landry, Montréal; Rolande Cardin, Simone et Gisèle Larose, MM. Jos. Drolet, Antonio St-Cyr, Mme Jos. de Carufel, Mlles Cécile et Candide de Carufel, famille Jos. Jacques Joliette; les élèves de l'Académie St-Bernard, M. et Mme V. Levasseur, Mlles J. Mondor, O. Landry, famille Aimé Laporte, Berthierville; Mme Joseph Landry, Saint-Matthieu.

Sympathies: famille T. Racine, Dr et Mme Adj. Deschênes, M. et Mme J.-O. Thibodeau, M. Dr Marc Trudel, Mlles Th. et Lucie Patry (Berthierville), M. et Mme Perron, MM. C.-N. Crutchefield, A. Poirier, P. Lapointe, J.-T. Gélinas, Mlles Ant. Dufresne, F. Grégoire, M. et Mme G. Dumoulin, M. Maurice Coutu, Mlles M.-B. et G. Lafontaine, M. et Mme D. Mercure, (St-Barthélemi); Mlles Arseneault, famille A. Beaulieu, M. et Mme A. Beaubien, M. J.-A. Bibeau (Montréal), M. Ed. Bournival, M. et Mme J.-B. Gauthier, Montréal; Mme David Hould, Mlles Ursule Morin, et Mme E. Morin, Dr et Mme A.-E. Dumont, L. Hébert & Cie, M. Albert L'Heureux (St-Tite), Dr et Mme Landry, (St-Barthélemi), M. J.-H. Larivière (Trois-Rivières), notaire J.-A. Barrette (St-Barthélemi), Mlle M. Talbot, garde-malade, Hop. N.-D. (Montréal), Révde Sr Nellemare, directrice des garde-malades Hôp. N.-D., Montréal, les Religieuses et les élèves du Pensionnat de Lachine, M. Charles L'Heureux et Mlle Eva Joinville (St-Barthélemi), M. le curé Comtois (Terrebonne), M. et Mme Henri Dessaulles, M. et Mme E.-H. Acton, M. et Mme U. Sylvestre (St-Barthélemi), M. Omer Paquette (Berthier), Révde Sr M. Cécile de Lorraine (St-Léon) M. Louis Casaubon (Berthier), famille Dallaire, M. et Mme Art. Duchemin (M. le chanoine L.-A.-L. Dusablon, curé de Louiseville, famille Ph. Perron famille Dr W. Lacroix, Mlles Yvonne et Silvia Philibert, Germaine Milot, M. l'abbé R. Gélinas, curé de Proulxville, M. et Mme Jos Mercure, (St-Barthélemi).

Le Mélange Par Excellence

Les thés

"SALADA"

11630FR

provenant d'à peu près trente différentes plantations, sont mélangés de manière à donner au "SALADA" cette saveur exclusive.

EDWARDSBURG

CROWN BRAND SIROP DE MAÏS

Un sirop de maïs pur et nourrissant, reconnu comme un produit supérieur depuis plus de 25 ans. Demandez-le!

Ecrivez pour vous procurer le livre de recettes d'EDWARDSBURG.

THE CANADA STARCH CO. LIMITED
MONTREAL

"Un Ami de la Famille"

AU-DESSUS DES CHUTES MONTMORENCY

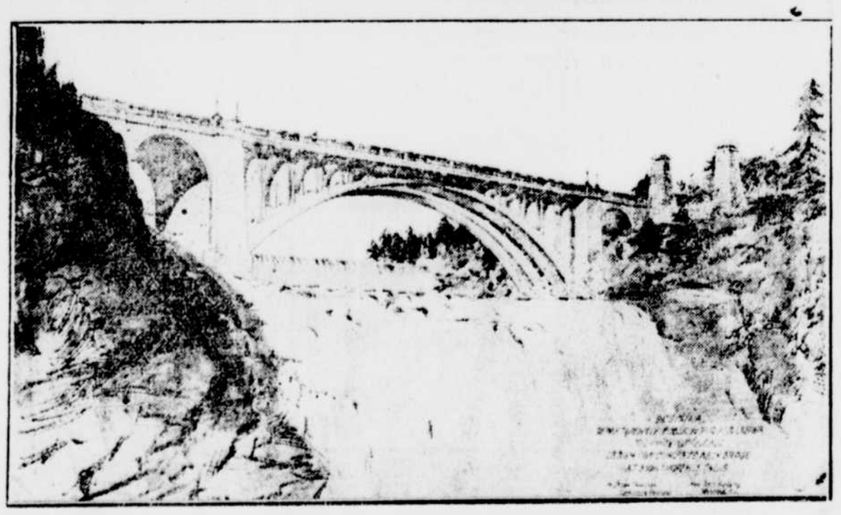

Le plan qui a remporté le 3ième prix au concours des plans du pont qui sera érigé au-dessus des Chutes Montmorency. Ce travail est de Montserrat Pratley

GRIPPE

ET LES CAPSULES

CRESOBENE

Le microbe de la Grippe réside dans les fosses nasales, la gorge, et les bronches. Pour se défendre victorieusement contre

Grippe	Laryngites	Bronchites	Rhumes
Catarrhe	Asthmes	Coqueluche	Tuberculose

il suffira de se rappeler les services rendus par les Capsules Crésobène lors de la dernière épidémie de grippe espagnole.

Les trois façons d'employer les Capsules Crésobène sont indiquées sur la circulaire jointe à chaque boîte. Il faudra la lire attentivement.

Ayez la prudence d'en avoir continuellement à la maison. Les voyageurs se trouveront bien d'en apporter avec eux, afin d'en commencer l'emploi au moindre indice d'un rhume. Le malade éprouvera immédiatement une sensation de sécurité, tout comme s'il avait un médecin près de lui. En vente partout, 50 sous la boîte.

Compagnie des Capsules CRESOBENE, 1570 St-Denis Montréal

Ne risquez pas la "Grippe"

LES germes des maladies "qui sont dans l'air" pénètrent presque partout. Une chambre peut en contenir des millions. La facilité avec laquelle vous pouvez attraper un rhume dépend, dans une grande mesure, de la force de résistance du corps et de sa capacité à vaincre les germes qui l'attaquent.

La première ordonnance est: "soyez bien alimenté",—Augmentez votre force de résistance par le Bovril. En plus de sa propre valeur nutritive, le Bovril possède la propriété remarquable de rendre les autres aliments plus nourrissants.

Vous êtes certain d'être bien nourri si vous prenez du

BOVRIL

"Toute l'excellence du meilleur boeuf"

LA MODE CHANGE DANS LE MANGER

Dans l'ordinaire il y a des modes comme dans le vêtement! D'une investigation récemment faite par la Minoterie Tante Jemima, pionniers dans la fabrication de la farine préparée pour les crêpes, il résulte qu'il y a eu un changement très marqué au cours de ces quelques dernières années en ce qui concerne les crêpes.

Les crêpes avaient l'habitude de se servir presque exclusivement comme plat au déjeuner—et pas aussi souvent, non plus, si ce n'est à la campagne—mais aujourd'hui c'est devenu une pratique pas mal générale de les servir au lunch, au souper, aux collations, et même comme dessert au dîner!

La Compagnie de Tante Jemima croit que c'est la farine à crêpes mélangée d'avance qui a fait naître cette augmentation de popularité en faveur des crêpes à chaque repas. Dans l'ancien temps, quand il fallait à une femme prendre toute la peine de les détremper elle-même, puis de courir le risque de ne pas les faire bonnes après tout, il n'est pas étonnant de voir qu'elle en servait si peu souvent!

AUDITORIUM

Semaine du 9 mars

LA

TROUPE PARISIENNE

Artistes des Tournées Berteaux de Paris

Représentations à prix populaires

Mardi, Mercredi soirs
Mardi et Jeudi matinées

"La Fleur d'Oranger"

Comédie de 3 actes de Biraboau et Dally

Jeudi, Vendredi et Samedi soirs
Samedi matinée

"La Petite Chocolatière"

Délicieuse comédie de Paul Gavault

PRIX:

Soirs: 35c, 50c, 75c et $1.00
Matinées: 35c, 50c et 75c

Patrons Imprimés McCALL

Nos 3996 4025 4091

La robe de toilette, la robe d'école et la robe de récréation sont toutes trois illustrées d'après le nouveau dessin dans les patrons McCall imprimés. Ces patrons sont les plus simples à employer.

Toute marchandise taillée sur patron McCall est gage de réussite et satisfaction.

En vente à notre comptoir de patrons — Syndicat de Québec Enr. — Seuls représentants à Québec

L'ESTOMAC ET LES

PILULES MORO

Si votre estomac est faible, si vous avez de la peine à digérer, il faut fortifier et remettre en bon état votre estomac par l'emploi de quelques boîtes de Pilules Moro qui sont également bonnes contre

Epuisement	Maux de tête
Maux de reins	Rhumatisme
Douleurs d'estomac	Gaz et gonflement
Mauvaise digestion	Manque d'appétit

M. Pierre Moisan, 196, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières, P. Q., qui a pris les Pilules Moro, en parle de la façon suivante : "Mon estomac me faisait souffrir depuis longtemps et j'en étais rendu au point que je ne pouvais presque plus dormir. Les forces me manquaient pour faire mon travail. J'ai écrit au médecin de la Compagnie Médicale Moro qui m'a donné des conseils et m'a prescrit les Pilules Moro. En suivant le traitement indiqué, l'appétit m'est bientôt revenu, j'ai pu manger normalement, bien digérer, puis aussi me remettre à ma besogne. J'ai été on ne peut plus satisfait des résultats obtenus."

Les Pilules Moro sont en vente partout, 50 sous la boîte.

Compagnie Médicale Moro, 1566 St-Denis, Montréal

(Le No 272 n'existant plus)

COURCELLES

Divers

Plusieurs cultivateurs sont allés à une exposition de grains et produits agricoles, tenue à St-Sébastien, le 26 février.

—La Rév. Sœur Ste-Angèle, des religieuses de St-François-d'Assise était, ces jours derniers, chez son père, M. Napoléon Labbé; son frère, Georges, est dangereusement malade

—M. le curé s'absente une partie de cette semaine pour affaires personnelles.

—M. l'abbé Ennis, de Dorset, était de passage, la semaine dernière, au presbytère.

—Un tremblement de terre, qui a duré environ quinze secondes, s'est fait sentir dans notre localité, dans la soirée du 28 février, vers 9 h. 30 Il ne s'est produit aucun accident, bien que les toits et les meubles aient été rudement secoués.

LA NATURE VOUS AVERTIT

quand quelque chose va mal. Avez-vous mauvaise bouche? Mal à la tête. Votre teint est-il pâle? Ce sont là des indices que vos organes digestifs fonctionnent mal. Vous devriez immédiatement écouter ces avertissements de la Nature. Autrement et en peu de temps votre état pourrait s'aggraver. La flatuosité et les maux de tête seront suivis d'indigestion, de lassitude, vous ne pourrez plus rien faire avec goût, ni penser, ni travailler, ni vous amuser.

Les Pilules Beecham remédieront à ces maux et en préviendront de plus graves. Elles soulageront la constipation et faciliteront le travail du foie. Elles font disparaître tous les maux d'estomac, du foie, des intestins et des reins, rapidement, doucement et parfaitement. Dès la première dose vous remarquerez une amélioration et un bonne santé générale suivra leur emploi. Ce qu'il y a de mieux à faire est d'avoir à portée de la main ce remède qui, depuis cinquante ans, a soulagé des milliers de personnes.

Prenez-les pilules **BEECHAM'S PILLS**

Vendues partout au Canada

HILLS & UNDERWOOD

FAMED

TRADE H&U MARK

LONDON

DRY GIN

Le Gin que vous redemanderez—le type du Gin pur depuis plus de 160 ans.

$2.50 la bouteille

Le Gin que vous devriez adopter est "H. & U."

Les laxatifs ne triomphent pas de la constipation!

LES laxatifs et les cathartiques ne procurent qu'un soulagement temporaire. Leur usage continuel expose à des désordres permanents. Avec le temps, dit un médecin éminent, les pilules, les sels, les eaux minérales, l'huile de ricin et autres produits semblables peuvent causer un tort incalculable.

Les médecins conseillent la lubrification pour la Propreté Interne

La science médicale a enfin trouvé que la lubrification est un sûr moyen de vaincre la constipation. Nujol, un doux lubrifiant, pénètre et amollit les déchets alimentaires durcis, hâtant ainsi leur passage à travers le corps, de même que leur excrétion. C'est de cette façon que Nujol assure la propreté interne.

Nujol est employé dans les principaux hôpitaux et est prescrit par les médecins du monde entier. Nujol n'est ni un remède ni un laxatif et ne peut occasionner de coliques. Comme l'eau pure, il est inoffensif.

Prenez Nujol régulièrement et adoptez l'habitude de la propreté interne. En vente chez tous les pharmaciens.

"Régulier comme la Pendule"

Exigez

Nujol

MARQUE DÉPOSÉE

Pour la Propreté Interne

NOUVELLES OUVRIERES

A la Bourse du Travail Au Secrétariat A 144 Notre-Dame-des-Anges Au Club des Marchands Activités des mineurs

A la Bourse du Travail

CE SOIR: Fraternité nationale des employés de tramways union nationale des contremaîtres.

DEMAIN SOIR: Fraternité des tailleurs de cuir fraternité nationale des tanneurs-corroyeurs, mégissiers et patenteurs.

Au Secrétariat

CE SOIR: Union nationale catholique des briqueteurs, maçons et plâtriers.

DEMAIN SOIR: Union nationale catholique des charpentiers-menuisiers.

A 144 Notre-Dame-des-Anges

DEMAIN SOIR: Syndicat national catholique des employés de magasins.

Au Club des Marchands

CE SOIR: Assemblée régulière du Conseil Fédéré des Métiers.

DEMAIN SOIR: Fraternité-Unie des charpentiers-menuisiers, local 730.

Activités des mineurs

Le District 26 des United Mine Workers of America a lors de sa convention tenue récemment à Sydney, en Nouvelle-Ecosse, adopté une proposition favorisant une modification à la loi de la réparation des accidents de la province permettant de porter en appel devant une cour supérieure toute décision rendue par la commission. La loi actuellement en vigueur dit que la décision de la commission doit être finale. La convention a aussi exprimé le désir que cette commission compte un membre élu par les mineurs ou les employés des mines (les trois membres de la commission sont, en vertu de la loi de la Nouvelle-Ecosse, nommés par le Gouverneur en conseil).

La convention a approuvé la méthode de la grève de cent pour cent comme étant l'arme la plus effective des travailleurs en litige avec les exploitants de mines, mais il a cependant été décidé que la question de la déclaration de grève dans le district devait être laissée aux soins du conseil exécutif. Le président a cependant promis que le conseil exécutif ne déclarerait pas la grève avant d'avoir consulté les travailleurs à ce sujet.

Une proposition à l'effet que les officiers démis de leurs fonctions en juillet reçoivent une juste rémunération a été adoptée sous condition que leurs réclamations soient présentées à et approuvées par la convention. La convention a consacré une part considérable de son temps à décider quelle devait être l'attitude prise par le district au cours des prochaines négociations au sujet des salaires, et nombre de propositions portant sur cette question ont été adoptées. Une des propositions adoptées était à l'effet qu'à l'avenir tous les accords relatifs aux salaires fussent négociées en Nouvelle-Ecosse, que le nouvel accord devrait prendre fin au 1er avril 1927, qu'une augmentation de 25 p. 100 devrait être accordée à tous les journaliers (datal workers— et une augmentation de 10 p. 100 aux mineurs à la tâche, ainsi qu'une augmentation de 10 p. 100 aux ouvriers travaillant deux postes et aune augmentation de 15 p. 100 aux ouvriers travaillant trois postes dans une chambre d'abattage. Il fut aussi décidé que les officiers du district ne devraient pas signer d'accord relatif aux salaires avant que ledit accord ait été approuvé par les travailleurs par un vote.

ROBERVAL

Naissance

Le 3 mars, Marie-Annette-Gertrude, fille de M. et Mme Daniel Girard. Parrain et marraine, M. et Mme Gonzague Giroux, oncle et tante de l'enfant.

Sentences du magistrat Bergeron

Le magistrat de district M. Robert Bergeron, a vendredi dernier, condamné un M. Louis Lavoie, actuellement de St-Joseph-d'Alma à un mois de prison pour vente de boissons alcooliques en contravention à la Loi des Liqueurs de Québec. Le même jour, une dame du nom de Valéda Belisle a reçu la même sentence pour la même offense. Plusieurs causes non encore sur le rôle pour des offenses de même nature. La majorité de ces causes pour infractions à la Loi des Liqueurs originent de St-Joseph-d'Alma, où se font actuellement les travaux de barrage de la Grande-Décharge.

La pierre de l'Ecole Normale

Lavoie et Robitaille, tailleurs de pierre et marbriers de cette ville, ont obtenu de M. Thomas Pagé, qui a le contrat principal de la construction de l'Ecole Normale, le sous-contrat pour la préparation de toute la pierre de granit rouge qui doit entrer dans la construction de l'Ecole Normale. L'exécution de ce sous-contrat est commencée depuis quelques jours.

Le prochain terme de la Cour Supérieure

Le prochain terme de la Cour Supérieure siégeant à Roberval, s'ouvrira le 24 mars à 10 heures a.m., pour durer toute la semaine et probablement la semaine suivante, vu le grand nombre de causes inscrites. Ce terme sera présidé par l'honorable juge Adolphe Stein. Plusieurs avocats étrangers sont attendus à Roberval pour ce terme.

En voyage d'affaires:

M. J.-Léon Roy, gérant de la maison L.-B. Gagnon & Frère de cette ville, est parti dimanche soir en compagnie de M. L.-B. Gagnon, Chicoutimi, pour un voyage de quelques jours à Québec, Montreal, Ottawa et Toronto, dans l'intérêt de leur commerce.

Carnet mondain

M. et Mme Adéard Harvey, ainsi que leur jeune fille de Tritton Club, ont passé la semaine dernière à Roberval.

—M. P.-A. Hudon, notaire, est allé à Lac-Bouchette samedi dernier par affaires professionnelles.

—Mme Georges Lindsay, de St-Gédéon, était en promenade à Roberval la semaine dernière chez ses parents.

M. Edmond Tremblay, de St-Félicien, était à Roberval le 5 du courant par affaires.

—M. Emile Tremblay, de St-Félicien, était à Roberval, le cinq du courant, par affaires.

—M. Adélard Dufour de St-Joseph-d'Alma était de passage à Roberval, le 5 du courant, en route pour St-Félicien.

—M. J.-A. Dion, avocat de St-Félicien, est venu à Roberval vendredi dernier, par affaires professionnelles.

—M. J.-Henri Bergeron, gérant de la Banque Canadienne Nationale, de St-Félicien, est venu à Roberval vendredi dernier, dans l'intérêt de l'institution qu'il représente.

—M. J.-Henri Plourde, agronome de cette ville est allé à Normandin la semaine dernière pour voir à l'organisation de l'exposition de grains de semence qui aura lieu le 12 courant.

—Mme J.-Henri Plourde agronome, est arrivée à Roberval depuis une quinzaine de jours, pour y demeurer.

—M. et Mme J.-Alonzo Lavoie, de Kiskissing, étaient de passage à Roberval, samedi dernier.

—M. J.-Alfred Drolet, de St-Félicien est venu à Roberval par affaires samedi dernier.

—M. Théodore Dufour d'Hébertville-Station, était à Roberval vendredi et samedi derniers.

—M. Chs Simard, de Station d'Hébertville était de passage à Roberval samedi dernier.

—M. Euclide Roy, avocat de St-Joseph-d'Alma est venu à Roberval samedi dernier, par affaires professionnelles.

—Mme Gilbert Leclerc, de St-Joseph-d'Alma est venu à Roberval samedi dernier.

VII AINES ATTAQUES DU COTE DU COEUR

Mme C. Martin, R.R. No 2, Orillia, Ont., écrit: "Le coeur m'a fait souffrir longtemps et très souvent j'en avais de vilaines attaques. Il me prenait des évanouissements, et mon mari était alors obligé d'avoir quelqu'un pour rester avec moi tout le temps. Il me procura tout ce qu'il s'imagina pour voir si cela me ferait du bien, mais rien ne semblait me soulager. Une amie, étant venue me voir un jour, me conseilla d'essayer les

PILULES MILBURN POUR LE COEUR ET LES NERFS

"Mon mari alla m'en chercher deux boîtes, et une fois la première finie je me sentis une tout autre femme. Je ne saurais assez recommander ces pilules à tous ceux qui souffrent du coeur ou des nerfs."

Les Pilules Milburn pour le Coeur et les Nerfs se vendent depuis 39 ans et ne sont préparées que par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont.

"Tous les pharmaciens en gardent."

DAMES, GARCONS ET FILLES

REPANDEZ LA DEVOTION A LA BIENHEUREUSE SOEUR THERESE

La petite fleur de Jésus

Nous offrons actuellement pour la première fois, la belle image de la Bienheureuse Sœur Thérèse (la petite fleur de Jésus) en couleurs, 16 x 20 pouces, artistiquement finie en neuf couleurs à l'huile, représentant la bienheureuse Sœur Thérèse dans une attitude de méditation, avec la Crucifix dans la main gauche, — surmonté d'un bouquet de roses,—

CETTE MAGNIFIQUE IMAGE SE VEND 25c CHACUNE ET SI VOUS VENDEZ 10 DE CES IMAGES, NOUS VOUS DONNERONS COMME CADEAUX—UNE BELLE MEDAILLE A BORD OR ROULE DE LA BIENHEUREUSE SOEUR THERESE.

Cette magnifique médaille est de dessin exclusif, absolument telle que représente ci-haut. Envoyez votre commande immédiatement, car la demande pour ces images va devenir très considérable, la dévotion de la bienheureuse Sœur Thérèse se répandant rapidement à travers le monde.

Adressez toutes communications à

CATHOLIC SUPPLY CO.

46 rue Saint-Alexandre Montréal, Canada

5-6-10-11-1933-14

PROCLAMATION!

Samedi dernier, la Brasserie Frontenac a été avisée par ses compétiteurs, qu'à moins qu'elle ne cesse immédiatement de mettre des coupons dans ses capsules, il y aurait coupe de prix de 20c par douzaine de pintes, 10c par douzaine de chopines, et $2.00 par baril de bière en fût.

La Frontenac n'avait point d'ordres à recevoir de ses compétiteurs, et a continué et continuera à mettre des coupons dans ses capsules.

Comme chacun sait, nous avons toujours dépensé des sommes considérables pour des annonces de tous genres.

Cette année, au lieu de mettre notre argent dans des affiches et toutes espèces d'articles réclame, nous avons voulu faire bénéficier le consommateur de ces sommes énormes, par le moyen de coupons.

Comme tout autre genre d'annonce, le coupon n'a d'autre effet que d'attirer l'attention sur la bière et la faire goûter.

Le public a jugé notre "Export" de qualité supérieure et nos ventes sont triplées.

Voilà ce qui affole nos compétiteurs. Nous en sommes désolés, mais nous avons droit à une part raisonnable du marché et nous entendons bien la prendre et la garder.

Que la présente coupe soit maintenue ou qu'elle soit suivie d'autres, ce qui ne nous surpendrait pas, nous pouvons assurer dès maintenant le public, que nous économiserons partout excepté sur la qualité de notre produit, et nous cesserons de vendre plutôt que de laisser baisser cette qualité.

Nous sommes de l'école moderne qui veut qu'on améliore toujours. Notre plus grande ambition est de voir le nom "FRONTENAC" synonyme de bière hors pair et perfection.

Nous sommes sûrs que nos compatriotes se grouperont autour de nous pour encourager notre compagnie dans cette lutte sérieuse contre des compétiteurs puissants établis depuis des siècles.

(Signé) JOSEPH BEAUBIEN
Président
Brasserie Frontenac (limitée)

DANS LES CENTRES FRANCO-AMERICAINS

DANS LE NEW-HAMPSHIRE

Feu Joseph Pigeon

Nashua, N.-H., 10.—Les funérailles de M. Joseph Pigeon, décédé lundi, le 2, chez sa fille, Mme Arthur Soucy, de la rue Palm, ont eu lieu jeudi matin, à l'église de l'Enfant-Jésus. M. le curé X. Tétreault, officiait, assisté des abbés Louis Bruneau et Elzéar Durette.

Les porteurs : MM. Antoine Côté, Henri Grenier, M. Kimball, M. Therrien, Thomas Rivard et Thomas Hudon.

Lui survivent : Son épouse, un fils, Arthur, deux filles, Mme Arthur Soucy et Mlle Emélia Pigeon, une sœur, Mlle Célina, et un frère, Adolphe, du Michigan.

Grande initiation

Salmon-Falls, N.-H., 10.—Plus de 600 personnes ont assisté dimanche soir à l'initiation des 55 nouveaux membres des Conseils Lafontaine, No 266, et Marie-Anne, No 300, Union St-Jean-Baptiste. M. Joseph Turcotte était au fauteuil.

Le directeur spirituel est le curé J.-H. Cormier, l'organisateur, Paul Gingras, de Manchester. Le directeur-général Roméo Gelinas, de Manchester, présidait l'initiation.

Sont responsables de ces succès : M. Cléophas Dubé, Mmes Alexina Michaud, Adélia Dubé et Michel Bourgouin, MM. Alfred Dubé, Louis-G. Morest et Télesphore Parent.

Poursuite de $10,000

Nashua, N.-H., 10.—M. Daniel-G. Carlton, de cette ville, poursuit la compagnie Boston and Maine, pour $10,000, comme compensation pour blessures reçues lorsqu'une locomotive enfonça un train, le 19 novembre, ici.

La cause est commencée devant le juge Oliver Branch, en Cour Supérieure, à Manchester.

Echos de Manchester

Manchester, N.-H., 10.—M. Georges-P. Boisvert poursuit, la compagnie Vogel et Hadley pour $20,000 en Cour Supérieure, présidée par M. le juge Henri-A. Burque, de Nashua. Le demandeur prétend que la négligence d'un employé de cette compagnie a été la cause de blessures permanentes à son fils, Walter. Les parents de l'enfant intentent une seconde poursuite de $75,000, prétendant qu'il ne pourra jamais travailler.

—L'abbé Henri Beaudé, mieux connu sous le pseudonyme de Henri d'Arles, donnera une conférence sur Lacordaire, mercredi le 18, sous les auspices des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc.

—M. Alonzo Rouillard est décédé à l'âge de 29 ans. C'était un vétéran de la Grande Guerre. Lui survivent son épouse, née Charlotte Legendre; son père, M. Horace Rouillard, de Hooksett; ses 2 frères, Abel et Arthur.

—Paul-Emile, enfant de M. et Mme Philippe Fortier, 187 rue Belmont, est mort à l'âge de 15 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Augustin. Outre ses parents, 6 sœurs et 2 frères lui survivent : Sœur Marie de Ste-Eugénie, Sœur Marie de Ste-Aglaie, Sœur Marie de St-Philippe, des Sœurs Ste-Croix, St-Laurent, P.Q.; Mlles Alma, Dorilda et Yvette Fortier, de notre ville; MM. Oliva et Ovila Fortier.

Obsèques Noury

Manchester, N. H. 10.—Les funérailles de M. Frank-P. Noury ont eu lieu à St-Georges. M. le curé T.-J.-E. Devoy officiait, assisté de MM. les abbés E.-J. Vaccaro et Antonio Lambert. Les porteurs étaient : MM. L.-P. Bergeron, Napoléon Provencher, J.-G. Dussault, Anthime Halde, Maurice Proulx et Benjamin Demers.

Dans le cortège : M. Ernest Allard, Mme Herbert Smith et Mlle Cécile Noury, de New-York; N. Y., L.-P. Bergeron, M. Provencher, A. Halde et J. Dussault, de la Cour Montcalm.

Concord, N.-H. 9.—Les fonctionnaires du Boston and Maine ont enregistré une demande aux bureaux de la commission du service public, pour obtenir le privilège d'exploiter un service d'autobus, au lieu de trams électriques, dans la ville de Portsmouth, à Rye, Hampton et North Hampton.

Obsèques Lavallée

Nashua, N.-H., 9.—Les funérailles de Raymond-E., enfant de M. et Mme Raymond Lavallée, 10 rue Mason, ont eu lieu jeudi. L'inhumation au cimetière St-Patrice.

GIN PILLS POUR LES REINS

Le délabrement des reins peut à un certain moment engendrer de sérieuses maladies. Si vous décelez quelque symptôme, prenez les Gin Pills. Elles vous délivreront.

55F

Quelques minutes au magasin Laura Secord et vous verrez la façon tout à fait intéressante dont se font ces friandises exquises. Vous êtes bienvenu au No 49A rue St-Jean. 10-13

A essayer pour voir fondre ses rides!

Voici quelque chose de certainement nouveau, épatant, différent et merveilleux —quelque chose pour faire disparaître du visage en moins de 15 minutes les rides, les lignes de l'âge et les plis! On n'a qu'à mélanger une cuillerée de "Tarkreol" en poudre avec une cuillerée de jus de citron, s'étendre sur le visage ce mélange crémeux et reconfortant, s'asseoir devant son miroir et voir "rajeunir" son teint. Les rides, sillons, plis disparaissent, réellement durant qu'on se regarde! C'est là la plus merveilleuse transformation qu'on ait jamais vue.

Il n'y a pas de cosmétique, de maquillage, capable de donner une telle apparence de rajeunissement naturel. On lave la solution et on se trouve la peau soyeuse, douce et veloutée, d'un tel incarnat juvénile. Le "Tarkreol" est tellement inoffensif qu'on pourrait en manger s'il on voulait. Si on s'en procure une boîte d'origine chez le pharmacien et qu'on en suive les instructions simples, on sera certainement enchanté et ravi du résultat et on compte moins de 3 sous par traitement.

DANS LE MASS

Mort subite

Holyoke, Mass., 5.—Ce matin décédait subitement à sa résidence, 530 rue South-Bridge, Af. Dieudonné Provost à l'âge de 40 ans. Il laisse outre son épouse, un fils Georges, et une fille Grace, trois frères, Joseph Félix et Zénon; deux sœurs: Mmes Virginie Chagnon et Josephat Chouinard. Ses funérailles auront lieu samedi en l'église du Précieux-Sang.

Décès

Holyoke, Mass.—Madame Marie Hamelin épouse de M. Adélard Hamelin est décédée hier soir à l'hôpital municipal de cette ville. Elle laisse pour la pleurer son époux inconsolable; et une sœur, Mme Henri Gingras.

Ses funérailles auront lieu samedi en l'église Notre-Dame avec inhumation au cimetière Notre-Dame.

Il se blesse en tombant

Worcester, Mass., 5.—Ernest Primeau 9 ans du No 82 rue Birch, a été transporté à l'hôpital souffrant de blessures à la tête, et aussi de lesions internes, à la suite d'une chute de 20 pieds, d'une galerie de la demeure 28 rue Woodbine.

Les médecins espèrent qu'il en échappera.

Incendie

Northboro, Mass., 5.—Un incendie causé par un feu que des hommes qui réparaient le toit avait allumé a causé pour au-delà de $800.00 de dommages au magasin de M. Edouard-N. Lussier. Les pompiers eurent vite fait de mettre le feu sous contrôle. Les pertes sont couvertes par les assurances.

Chez les St-J.-Bte

Ludlow, Mass., 5.—Deux nouveaux Conseils de l'Union St-Jean-Bte ont été organisés dans la paroisse St-Jean-Bte. Ces Conseils portent les noms de Rodier et Desrochers en l'honneur du curé actuel et l'ancien curé de cette paroisse.

Les officiers de ces Conseils furent installés par M. Henri Ledoux, de Nashua, président général de la Société; il était assisté de M. Joseph Beauchamp, prés. hon. de Chicopee, de M. David Lavigne, vice-prés. et de M. Alphonse Guyhon, de Indian Orchard. Cent vingt-cinq membres furent initiés dans le Conseil Rodier pour les hommes et 75 membres dans le Conseil Desrochers pour les femmes.

Les officiers installés pour le Conseil Rodier, furent ; Président ; M. Hormidas Boucher; vice-prés., M. Hector Lavoie -aumônier ; M. l'abbé L.-S. Rodier; lecteur ; M. Napoléon Bousquet, prés. hon.; M. Isaac Lavoie, secrétaire ; M. Albert Bourbeau, sec.-fin. et trés.; M. Wilfrid Langevin, sergent d'armes ; M. Albert Martin, gardes ; MM. Edmond Boily et Frank Beauregard; auditeurs ; MM. Albert Gagné et Albert Fontaine.

Pour le conseil Desrochers les officiers sont: Prés. hon. Mme A. Gagné; présidente: Mme Jos. Talbot; vice-prés. : Mlle Anna Longevin; aumonier: M. l'abbé L.-J. Rodier; lectrice: Mme F. Brodeur; sec. Mme Jos. Champagne; sec.-adj. Mlle Una Robert; sec.-fin. et trés. Mlle Florence Talbot; sergent d'armes: Mlle Formélia Raymond; gardes Mlle Délima Fradette et Mme A. Létourneau; auditrices: Mlles Yvonne Gauthier et Béatrice Langevin.

Va-et-vient

Southbridge Mass 5.—M. Aimé Langevin de St-Jean P.Q. est en visite en notre ville où il compte nombre de parents et amis.

M. Edouard Leclair de la rue Curtis est de retour de Pawtucket, où il a assisté aux funérailles de son oncle, M. Edouard Bigonnaise qui eurent lieu en cette ville.

Notre école renaitra de ses cendres

Leominster Mass., 5.—Cet après-midi avait lieu, à la salle des "Moose" rue Water le grand whist organisé par les dames de Ste-Anne, de la paroisse Ste-Cécil. Ce fut un grand succès au point de vue financier et récréatif. Les recettes seront versées pour la reconstruction de notre école, qui a été la proie des flammes le 27 janvier dernier. La reconstruction doit commencer prochainement, afin que les classes soient prêtes pour l'ouverture au mois de septembre prochain.

Les deux classes qui étaient tenues dans les salles du Club Laurier, depuis l'incendie de notre école paroissiale, ont transporté leur quartier plus près de l'église et du couvent ; elles occupent la salle de M. Louis A. Larrothe 165 3ème Rue.

En voyage

Webster, Mass., 5—Mme Cora Rémy du No 7½ rue Pork, est actuellement en voyage à New-Bedford, où elle a assisté aux funérailles de M. Joseph Leclair, décédé en cette ville mardi. Madame Rémy visitera aussi d'autres parents à New-Bedford et Fall-River.

Un asile en feu

Middleboro, Mass, 5—Un incendie qui s'est déclaré vers onze heures de l'avant-midi hier, a causé des pertes estimées à $25,000.00 à l'asile situé sur la ferme municipale. Cinq pensionnaires invalides ont dû être sauvés par le surintendant, le chef Sisson, et M. et Mme Charles Rogers. Des ambulances les ont transportés à l'hôpital St-Luc. Heureusement, on n'a aucune fatalité à enregistrer.

Décès

New-Bedford Mass., 5.—M. Joseph Leclair est décédé cette semaine, à son domicile 25 rue Bentley à l'âge de 16 ans. Il laisse, outre son épouse, 2 fils, M. Herman de Webster et Léo de New-Bedford; deux filles Mme Philéas Pesseite et Mme P. Hughes, de cette ville.

Marlboro, Mass., 6.—Nous sommes au regret d'avoir à annoncer la mort de Mme veuve Léopoldine Tremblay, épouse de feu M. Isaie L'Ecuyer, décédée à l'hospice Gamelin, à Montréal, P. Q. La défunte était âgée de 76 ans et était avantageusement connue en notre ville, ayant déjà demeuré ici nombre d'années avant de nous quitter pour aller demeurer à Montréal, P. Q. Elle laisse pour pleurer sa perte, une fille, la révérende Sœur Léopoldine, Mère Générale des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine, P. Q.; un fils, M. Arthur L'Ecuyer, employé au bureau de poste à Montréal ; une sœur, la révérende Sœur St-Julien, autrefois Mère Générale des Sœurs de la Providence à Montréal. La dépouille mortelle a été amenée en notre ville mercredi matin et le service a eu lieu à l'église Ste-Marie. M. l'abbé J.-L.-E. Skiller, aussi de New-Rochelle. Plusieurs religieuses de Sainte-Anne de Worcester, Webster, Lynn, Turners-Falls, Holyoke, North Adams, et de Central Falls, R.-I., étaient présentes.

A la Révérende Mère Générale et aux autres membres de la famille, nous offrons nos profondes sympathies.

En visite

Holyoke, 6.—M. Georges Gagnon, fils de M.et Mme J.-B. Gagnon, était en visite depuis une quinzaine de jours chez ses parents, et est retourné à New-York ce matin pour continuer ses études de chant, sous la direction du professeur Lionel Rosarthe. M. Gagnon possède une belle voix de baryton.

Elle quitte le monde

Three-Rivers, Mass, 6.—Mlle Fabiana Landry fille de M. et Mme Joseph Landry, de cette ville, vient de nous quitter pour entrer au noviciat de Sœurs de la Présentation de Marie, à St-Hyacinthe P. Q. Bien que jeune encore, elle n'a pas hésité à dire adieu au monde pour répondre à l'appel de Dieu.

Avant son départ, Mlle Landry fut l'objet d'une fête touchante de la part de ses anciennes compagnes de couvent et de ses amies qui étaient présentes au nombre de 80.

L'héoine de cette manifestation sympatique, répondit aimablement à l'adresse qui lui fut lue par Mlle Blanche Graveline, et à laquelle on avait joint une bourse et un banquet présentés par Mlle Laura Ouimette. La soirée se termina par un programme de musique, chant et déclamation

Joyeux anniversaire

Holyoke, 6.—Un groupe d'amis s'est réuni cette semaine chez M. et Mme J.-B. Gagnon, de Willimansett, pour célébrer le 25e anniversaire de naissance de leur fils, Georges.

Un magnifique sac de voyage fut présenté au héros de la fête qui sut remercier en termes émus. Après un programme de musique et chant, un lunch délicieux clôtura cette soirée intime.

Fiançailles

Holyoke, 6.—M. et Mme Michel Larivière de la rue Elm, annoncent les fiançailles de leur fille Dorilda à M. Ives-J. Richard, de la rue High. Le mariage sera célébré le 20 avril.

Funérailles

Worcester, 6.—Ce matin ont eu lieu les funérailles de M. Adslard J. Laranice, fils de M. Adélard et madame Julia (Duhamel) Laramée. Il y eut grand'messe de requiem chantée par M. l'abbé P.-F. Foley, dans l'église Sainte-Anne. Les porteurs étaient : MM. Elderic Messier, Albert-J. Gallant, Alf. Robidoux, Edouard McGuire, Edouard Casey et Charles Fontaine. L'inhumation eut lieu au cimetière Saint-Roch.

Décès

Southbridge, 6.—M. Joseph Brouillet, âgé de 44 ans, du No 30 rue Foster, est décédé ce matin. Le défunt était né au Canada et demeurait ici depuis de nombreuses années. Il laisse dans le deuil: son épouse, née Rose Lucière, ses parents, M. et Mme Misael Brouillet; un frère, M. Alfred Brouillet; quatre sœurs: Mmes Alfred Morin, Marie Lavallée, Georgianna Proulx et Emma Houle.

Ses funérailles auront lieu lundi à l'église Notre-Dame.

Notes sociales

Marlboro, 6.—Madame Louis Buisson et madame Edmond Bourgeois, sont revenues d'un voyage de six semaines à Miami, St-Petersburg, Palm Beach, et à la Havane, Cuba.

—M. Joseph Gauthier, est gravement malade à sa demeure, rue Elm.

—Madame Donat Cormier, de Waltham, était en notre ville, cette semaine, assistant aux funérailles de feu Mme I.-P. L'Ecuyer.

Frappé par un auto

Fall-River, 10.—William Lacroix, du No 813 rue Globe, conduisant une auto à gauche d'un tramway sur la rue East Maine, frappa M. A. Boutin, qui courant pour attraper le tramway, se heurta contre l'auto de M. Lacroix. M. Boutin qui n'a reçu que de légères blessures, a reçu les soins d'urgence du docteur L.-J. Menard.

Carnet de deuil

Holyoke, 6.—Mlle Angélina Bibeau, du No 211 rue Walnut, est décédée, hier soir, à la demeure de sa sœur, Mme Joseph Masse, 1531 rue Westfield.

Elle laisse deux sœurs: Mme Joseph Massé et Mlle Thereia Bibeau, de cette ville, aussi une frère, M. Louis Bibeau, marchand de cette ville. Ses funérailles auront lieu, samedi.

M. Joseph Daignault, âgé de 82 ans, est décédé ce matin, à la demeure de sa nièce, Mme Jérémie Robert, 76, rue Cabot. Il laisse deux filles: Mesdames Frank Mélançon et Samuel Boivin, de cette ville; trois frères: Joel, de cette ville, Albert, de Bristol, Ct et Francis du Canada, et une sœur: Mme Michel Brown. Ses funérailles auront lieu en l'église de l'Immaculée Conception.

Va-et-vient

Chicopee, 6.—Mlle Françoise Drouin, fille de M. le Dr et Mme F.-X. Drouin, de la rue Front passera la fin de semaine chez ses parents.

M. Hermis Lussier, de Salem, est en visite chez ses sœurs, Mlles Georgianna, Hélène et Clarinda Lussier, pour quelques jours. M. Lussier est un ancien résident de cette ville et compte un grand nombre d'amis parmi nous.

La fin du rhume dans les narines

On fait vaporiser du Catarrhozone dans l'eau bouillante

On en aspire la vapeur médicamentée et le soulagement se fait sentir dans l'espace de quelques minutes

Triompher des rhumes par la METHODE CATARRHOZONE, c'est chose simple. On met une casserole d'eau sur le poêle. On ajoute une demi-cuillerée à thé de CATARRHOZONE pour une chopine d'eau et on porte à ébullition. On laisse remplir la chambre de la vapeur qui s'en élève, de façon que le malade aspire cet air médicamenté. Il se fait sentir un résultat immédiat. La toux se trouve soulagée, les narines bouchées se dégagent, la TOUX, la BRONCHITE et le RHUME ne tardent pas à disparaître.

Pour les adultes souffrant de la GRIPPE, de la BRONCHITE et du CATARRHE, ce traitement est idéal.

Le prix de CINQUANTE SOUS on peut se procurer du CATARRHOZONE dans n'importe quelle pharmacie, ou le faire parvenir par la poste de The Dr Hamilton Pill Co., 311 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

DEMANDEZ A CETTE GARDE-MALADE DE HALIFAX

Elle consent à répondre aux lettres de femmes, s'informant du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Halifax, N.E.—"Je suis garde à la maternité, et ai recommandé le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham à plusieurs femmes sans enfants, ainsi qu'à celles qui ont besoin d'un tonique. Je suis anglaise et mon mari est américain, il m'a parlé de Lydia E. Pinkham en Angleterre. J'aimerais avoir un ou deux exemplaires de vos livres sur les maladies féminines. Je garde celui que j'ai pour le prêter. Je répondrai aux lettres s'informant du Composé Végétal, avec plaisir." — Mme S. M. Coleman, 24 rue Uniacke, Halifax, Nouvelle-Ecosse.

Dublin, Ont.—"J'étais faible et irrégulière, avec douleurs et maux de tête, et incapable de dormir la nuit. Les lettres lues dans les journaux m'ont engagée à l'essayer, car je voulais devenir mieux. Les résultats ont été bons, car je suis bien plus forte, et ne souffre plus des vilains maux de tête d'autrefois, et suis plus régulière. J'engraisse tout le temps et dis à mes amies quel genre de remède je prends. Utilisez ma lettre pour aider aux autres." — Mme James Racho, casier 12, Dublin, Ontario.

BP

BAUME-PIN COMPOSE

Un sirop pour la toux fait des produits les plus efficaces de la nature—baume de pin—tolu—benjoin et gomme d'épinette.

La grande bouteille de 50c vous aidera à calmer votre toux. Venez en chercher une bouteille ou téléphonez 2-0842.

Pharmacie J.-E. DUBE

152 rue St-Jean

Essai gratis

Oubliez les Cheveux Gris

Le Recolorant des Cheveux Mary-T. Goldman est un liquide clair, net comme l'eau. Ne part pas au lavage. La couleur restaurée est uniforme et parfaitement naturelle.

Eprouvé par le temps, mon Restaurant est une préparation perfectionnée par moi il y a des années pour ramener à mes cheveux prématurément gris leur couleur première. Je demande à toutes les personnes grisonnantes d'accepter mon offre d'essai absolument gratuite.

Envoyer coupon aujourd'hui

COUPON D'ESSAI GRATUIT

MARY T. GOLDMAN 765C Imm. Goldman, St-Paul, Minn.

Prière envoyer appareil d'essai breveté gratuit, X indique couleur des cheveux. Noir... brun foncé... brun moyen... châtain (rouge foncé)... brun clair... châtain clair (rouge clair)... blond...

Nom.....

Rue..... Ville.....

LEWISTON, Me.

Construction à Winthrop

Winthrop.—On construira bientôt une annexe aux établissements de la Winthrop Mills Co., ici, d'après une déclaration faite par les autorités de la firme. Cette annexe aura 60x200 pieds et comprendra quatre étages et un soubassement. La manufacture fabrique des couvertures de lit.

Ce nouvel établissement nécessitera l'emploi de 200 ouvriers supplémentaires.

Maire Drapeau opéré

Biddeford.—Le maire Edouard Drapeau qui fut récemment transporté à l'hôpital Webber, souffrant d'une maladie qui résultait d'une opération pour l'appendicite, subie il y a dix ans, a été opéré de nouveau ces jours derniers. L'opération a réussi et i pourra quitter l'hôpital dans une semaine.

Il a le crâne fracturé

Portland.—Rosaire Martin, bambin de 7 ans, a eu le crâne fracturé et a subi des lésions par tout le corps, ces jours derniers, quand il a été frappé par une auto conduite par J.-T. Mattock, de Belmont, Mass. Le bambin était suspendu à l'arrière d'un camion brisé qu'une autre machine remorquait, et quand il lâcha prise, ce fut pour se trouver juste en face de l'auto de Mattock. On n'a imputé aucun blâme au chauffeur qui, d'ailleurs, se rapporta au poste de police.

Meurt d'avoir dansé

Biddeford.—M. Arthur Lachance âgé de 22 ans, ouvrier en textile, est tombé mort à sa demeure, à une heure matinale, ces jours derniers, peu de temps après être revenu d'une danse. Il est mort d'une syncope. Il laisse sa mère, cinq frères et trois sœurs.

Maire franco-américain

Lewiston—M. le Dr Robert-J. Wiseman, un des Franco-Américains les plus en vue de cette ville, vient d'être élu, lundi, le 2 mars, maire de Lewiston. Il fut le premier maire franco-américain de notre ville quand il se présenta, il y a plusieurs années, où il s'était plus tard retiré pour rentrer dans la vie privée. Il fut le second maire de notre nationalité élu dans le Maine. Le maire sortant de charge, Louis-J. Brann, a fait un stage de quatre ans à ce poste, et il s'est retiré de lui-même. M. le Dr Wiseman est natif de la province de Québec. Il a été élu sans aucune opposition, sur le billet démocrate. Tous les échevins démocrates ont également été élus sans opposition et conprennent trois français dans la personne de M. Alphonse-J. Bernard, réélu, pour le quartier 5 Jean Pilote et Philippe McGraw. M. le Dr Wiseman est chirurgien de l'hôpital Ste-Marie, institution franco-américaine. Quand il n'y a pas contestation dans une élection municipale, dans le Maine, les électeurs doivent quand même aller aux polls, et vu la popularité dont jouit le Dr Wiseman, le vote des démocrates a été considérable, étant par le fait même un témoignage personnel d'estime et de considération de la part de tous.

Tremblement de terre

Lewiston et Auburn ont éprouvé samedi la plus violente secousse sismique jamais sentie ici. Les tables, les chaises et tout se mit en branle pendant la vibration qui fut d'au moins 20 secondes. On n'a cependant enregistré aucun dommage à la propriété, mais l'effroi a été considérable dans tous les milieux.

Il va aux Bermudes

M et Mme Arthur Jolicœur sont partis la semaine dernière pour un voyage de quelques semaines aux Bermudes. M. Jolicœur terminera son terme comme échevin du quartier Six à la fin de l'année fiscale, le 1er avril.

Autre club de raquetteurs

L'Institut Jacques-Cartier a définitivement décidé d'organiser un club de raquettes parmi ses membres. Un comité a été nommé à cet effet et s'est réuni ces jours derniers. Le blanc et le bleu ont été choisis comme couleurs. On étudiera, cette semaine, les possibilités de la formation d'un corps de clairons. Le seul club existant actuellement et qui est affilié à l'Union Canadienne est le Montagnard, fondé par M. Louis-Philippe Gagné, autrefois de Québec, qui fut aussi le promoteur de la récente convention des lurons canadiens à Lewiston.

Un franco en vedette

M. T.-E. Moreau, contracteur bien connu de Lewiston, vient d'obtenir le contrat pour la construction d'une Junior High School à Berlin, N.-H. L'édifice sera en briques et ciment et complètement à l'épreuve du feu. Il comprendra un très haut sous-sol et deux étages de classe. La nouvelle construction coûtera environ $200,000. Les travaux commenceront le 15 avril. Ce contrat a été obtenu par notre contracteur local après que le comité scolaire de Berlin eut visité la grande école supérieure de Gorham dont M. Moreau vient de terminer la construction. M. Moreau fut celui qui construisit le splendide manège-auditorium de Lewiston.

Retraite quadragesimale

La retraite quadragésimale des jeunes filles est commencée depuis dimanche, à la paroisse Saint-Pierre de Lewiston, et le prédicateur en est le R. P. Miville, O. P.

Il est nommé vicaire

M. l'abbé Brunelle qui remplaçait le curé Drain, à la paroisse Sainte-Croix, de Lewiston, durant l'absence de ce dernier, a été nommé à Rumford, en qualité de vicaire et il nous a quittés pour son nouveau poste, samedi.

Achetez dans le Maine

Nous sommes entrés dans la semaine des produits du Maine. Toutes les vitrines de nos magasins étalent divers articles, aussi nombreux que variés, de produits de notre Etat. Lewiston, sous ce rapport, ne se laisse devancer par aucun autre centre. Le motto du jour est "Achetez dans le Maine".

Un troisième club

Il est décidé que le Cercle Canadien aura son club de raquettes. Les couleurs seront le blanc et brun. Le Cercle a l'intention de s'allier à l'Union Canadienne, tout comme le Montagnard. Ce dernier club a actuellement un effectif de 254 membres.

Excursion au Canada

Sans être officielle, on annonce la nouvelle d'une excursion au Canada, pour le mois de juillet, organisée par M. Louis-Philippe Gagné, autrefois de Québec. Environ 500 citoyens de Lewiston y prendraient part. Ces excursions avaient cessé depuis la guerre, alors qu'elles se faisaient très fréquemment, et à des prix modiques.

Grosse bordée de neige

Lewiston et Auburn ont été visités, dimanche après-midi, pendant une durée de quatre heures, par une bordée de neige la plus grosse de la saison.

EN DELEGATION

MM. Georges Vigneault, maire de la paroisse et Louis Guillemette, maire du village de St-Célestin, Co. Nicolet, accompagnés de M. Joseph Lavoie, conseiller et du Rév. Malancon, curé de la paroisse, étaient ici jeudi pour terminer l'arrangement avec le ministre de la voirie et son assistant M. Poudanger pour route Drummondville-Annaville et Victoriaville-Ste-Angèle. Ces deux routes, si l'on en juge par l'enthousiasme qu'il y a dans la paroisse de St-Célestin, seront terminées à l'automne 1927.

Les efforts que M. Savoie a fait pour décider la paroisse ont été couronnés de succès. Les délégués sont repartis enchantés.

LES TROIS COGNACS Monnet

V.O. 33ZS
VVSOP 35ZS

Dr C.-Rosaire Paquin

Prof. à l'Université Laval

a transporté son bureau de consultation de la rue St-Jean à sa résidence de la Grande-Allée, No 159.

Après 30 ans d'expérience en hygiène publique et médecine générale, il s'occupera désormais plus spécialement de toutes les maladies internes et des enfants. Tél 2-0813.

Travaillé à la machine, le beurre LAVAL pasteurisé est pur et hygiénique.

Il ne saurait s'en passer

Un citoyen du Québec complètement soulagé du mal de dos

M. Alfred Gagnon recommande les Pilules Dodd pour le Rein à tous ceux qui souffrent

Moulin-Bersimis, P. Q., 9 mars.—(Spécial.)—"Quelques mots touchant vos Pilules Dod pour le Rein. Elles m'ont fait grand bien", déclare M. Gagnon, un de nos citoyens bien connu et fort respecté.

"Pour les douleurs dans le dos et le rein, j'ai pris les Pilules Dodd et elles m'ont fait du bien immédiatement. J'en garde toujours une boîte à la maison. Aujourd'hui, grâce à vos pilules, je suis tout à fait soulagé de mon mal et je recommande ces pilules à tous ceux qui souffrent. Veuillez m'envoyer un de vos almanachs."

Les Pilules Dodd sont purement et simplement un remède pour le rein, sur lequel elles agissent directement, le renforcissant et le mettant en tat de faire tout son travail qui consiste à filtrer les impuretés hors du sang. Les Pilules Dodd pour le Rein sont en usage au Canada depuis plus de trente ans. Elles ont donné des preuves de leur valeur dans les formes les plus graves de maladie du rein, comme le rhumatisme, l'hydropisie, le diabète, la névralgie et la sciatique.

ON ATTEND M. BERNSTORFF

Paris, 9.—(P.C.)—On mande de Genève au "Temps" que le comte Von Bernstorff, ancien ambassadeur d'Allemagne à Washington, est attendu dans la ville suisse pour discuter avec MM. Chamberlain, Briand et autres hommes d'état la question de l'entrée de l'Allemagne dans la S. D. N.

OUVERTURE PRECOCE DE LA NAVIGATION

Montréal, 9.—(P.C.)—L'état des glaces sur le fleuve est tel, à la suite du dégel, récent, qu'on espère, dans les cercles maritimes, que la navigation s'ouvrira de bonne heure au printemps.

NOUVEAUX PRIX DES AUTOMOBILES

PACKARD-SIX SEDANS

Cinq places $4,275
Sept " $4,595
F. à b. Québec, équipement complet

Comparez avant d'acheter

QUEBEC MOTOR SALES & SUPPLY Co., Ltd.

279 St-Joseph -- Tél: 2-7401

CLEF DU CASSE-TETE No 10

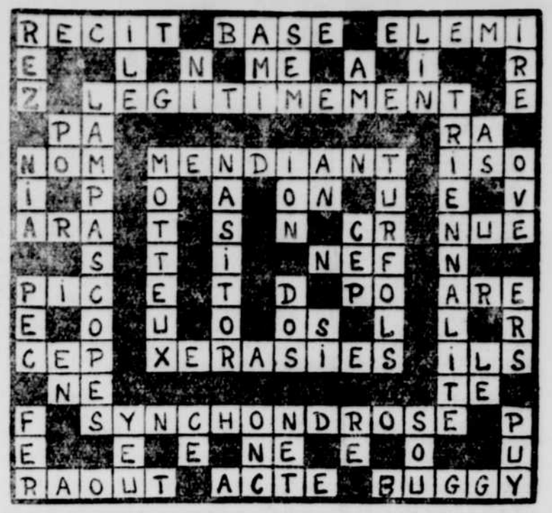

OBSEQUES DE Mme LACASSE

Manchester, N.-H., 9.—Les imposantes funérailles de Mme Virginie Lacasse, du No. 619 rue Union, ont eu lieu vendredi matin, à neuf heures, en l'église St-Georges, en présence de nombreux parents et amis. M. le curé T.-J.-E. Devoy, P.R., officiait à la messe de requiem, assisté de l'abbé J.-E. Vaccarest comme diacre et de l'abbé Antonio Lambert, comme sous-diacre.

Un quatuor composé de MM. Thomas-J. Bois, Walter Richard, Aquilas Coté et Amédée-G. Ledoux, a rendu la messe harmonisée de l'abbé Perreault.

L'Archiconfrérie des Dames de Ste-Anne et la Confrérie du Tiers-Ordre de St-François étaient représentées par Mme L. Landry, Mme H. Laplante, Mme E. Gosselin, Mme G.-B.-A. Guertin, Dames de Ste-Anne ; Mme N. Constant et Mme E. Boisvert, du Tiers-Ordre.

Les porteurs étaient: MM. Ernest Lacasse, Adélard Lacasse, Adélard Gosselin, Emile Gosselin, Pierre Brosseau, Georges Brosseau. Il y avait profusion de bouquets spirituels et de magnifiques offrandes de fleurs.

Dans le cortège funèbre, parmi les personnes venues de l'étranger : Mme Henriette Lacasse, M. et Mme Léon-A. Lacasse MM. Ernest et Adélard Lacasse, de Pawtucket, R. I. ; Mme Emelie Gagnon, de Worcester, Mass.; Mme Ferdinand Leblanc, de Lynn, Mass.; et Mme Napoléon Leblanc de Campbellton, N.-B.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Mont-Calvaire, dans le lot de la famille, sous la direction de M. Roméo Tessier; M. l'abbé Antonio Lambert a récitée les dernières prières sur la fosse.

Amaigrissant de jour en jour

Les creux dans les joues et dans le cou se creusent davantage chaque semaine

Il faut faire quelque chose et tout de suite vite

Des dizaines de milliers d'hommes maigres, épuisés—oui, et de femmes aussi—se découragent—ai-andonnent tout espoir de jamais pouvoir reprendre de la chair et paraître forts et en santé.

Tous ces gens peuvent cesser de "s'en faire" et se mettre à sourire et jouir tout de suite de la vie car les Tablettes Composées à l'Huile de Foie de Morue de McCoy, dont vous parleront au long tous les pharmaciens, mettent chaque jour de la chair sur des foules de gens décharnés.

Une femme, fatiguée, faible et découragée, a repris 15 livres en cinq semaines et aujourd'hui elle se porte à merveille.

Nous savons tous que l'Huile de Foie de Morue est pleine de vitamines vivifiantes et productrices de chair, mais plusieurs personnes ne peuvent en prendre à cause de son horrible senteur, de son goût de poison et parce qu'elle met souvent l'estomac à l'envers.

Les Tablettes Composées à l'Huile de Foie de Morue de McCoy sont aussi faciles à prendre que du bonbon et si une personne maigre ne gagne pas au moins 5 livres en 30 jours votre pharmacien vous remboursera votre argent — et seulement 60 cents pour 60 tablettes. Demandez-les chez J.-E. Livernois (limitée), W. Brunet & Cie, O. Couture, ou chez n'importe quel bon pharmacien n'importe où.

Mais assurez-vous d'avoir les McCoy, les véritables tablettes d'origine, et rappelez-vous que pour les enfants maigres et maladifs elles sont merveilleuses—un enfant très maladif âgé de 9 ans, a gagné 12 livres en 7 mois.

LE NOUVEAU COACH

"McLAUGHLIN BUICK"

"tel que McLaughlin le construit" est arrivé et visible à nos Salles de Ventes, 279 rue St-Joseph.

Venez le voir tout de suite.

QUEBEC MOTOR SALES & SUPPLY CO. LTD.

OFFICIEL D'AUJOURD'HUI

TROIS JOURS SEULEMENT

12 — 13 — 14

JEUDI VENDREDI SAMEDI

CHEZ

ELZEAR CARMICHAEL

137 ST-JOSEPH (Bloc Brunet)

Bargains par-dessus Bargains seront offerts à des prix dérisoires, profitez-en dès la première journée, les lots sont limités. Venez voir les prix dans nos vitrines, nous ne ferons pas d'autre annonce.

ELZEAR CARMICHAEL 137 ST-JOSEPH (BLOC BRUNET)

L'ETAT-MAJOR DU GOUVERNEUR GENERAL

Rangée debout de gauche à droite: Capitaine l'hon. E.-W. Erskine; Capt. Pryce-Davis, Major P.-K. Hodgson, Major J. Archambault, Col. H.-W. Mow, Major H. Willis-O'Connor, Capt. R.-S. Curtis, M. C.-R. Chaplin.—Assise: Mlle E. Sandford, secrétaire de Son Excellence lady Byng, Son Excellence le gouverneur général, Son Excellence lady Byng; M. Arthur Haden, secrétaire du gouverneur général

Où l'on prend soin des enfants sans mère

Father John's Medicine est administré contre toux, rhumes et comme rconstituant

Matrones d'asiles d'enfants, Mères supérieures de couvents, Sœurs de charité et autres qui prennent soin d'un grand nombre d'enfants sont heureuses de proclamer les vertus curatives et restauratrices de Father John's Medicine.

Voici ce qu'écrit la matrone de l'asile des enfants de Lowell: "J'ai constamment ici de 40 à 50 enfants. Quand ils sont faibles ou débilités, chaque fois qu'ils contractent un rhume ou une toux, Father John's Medicine les en soulage rapidement." Sœur M. Fannie, de l'asile d'enfants de Newburyport, écrit: "Nous recommandons avec plaisir Father John's Medicine parce qu'à notre Asile, il est indispensable."

Les mères de nombreuses familles peuvent se fier à Father John's Medicine pour conserver leurs enfants en bonne santé. C'est un remède sûr pour enfants parce qu'il est absolument exempt d'alcool et de drogues dangereuses.

Dispensaire de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus

1204 RUE ST-VALLIER

Lundi, de 9 à 10 a. m. Dr René Fortier, médecine infantile. De 10.30 à 11.30 a. m., Dr F.-E. Chabot, médecine infantile.

Mardi, de 9 à 10 a. m., Dr J.-Ed. Samson, chirurgie infantile. Maladie des os. De 10 à 11 h. a. m., Dr Charles Tucot, médecine infantile.

Mercredi, de 9 à 10 h. a. m., les docteurs Pâquet, chirurgie infantile. De 10 à 11 a. m., Dr Jos. Vaillancourt, le nez, les oreilles, les yeux la gorge. De 10 à 11 a. m., Dr J.-Alex., Edge, anesthésie, médecine générale.

Jeudi, de 9 à 10 a. m., Dr Willie Verge, affection des poumons, du cœur, du tube digestif, 10 à 11 a. m., le docteur Paul Marceau, chirurgie infantile.

Vendredi, de 9 à 10 h. a. m., Dr Joseph Morin, médecine infantile.

Samedi, de 9 à 10 a. m., Dr Albert Drouin (sur entente), médecine infantile. Le docteur Alexandre Lemieux, dentiste tous les jours.

Ce dispensaire est ouvert aux enfants pauvres malades exclusivement. Personne n'est admis sans certificat de son curé.

J. n. o.

KEFHULU

22 DE LA FABRIQUE

Le seul restaurant à Québec où on peut avoir un vrai repas à la française, servi dans une atmosphère parisienne. On n'y emploie que des œufs frais et du beurre de première qualité. Pas de substituts.

OUVERT LE DIMANCHE

FOURRURES BRUTES

Nous sommes acheteurs de fourrures brutes au plus haut prix du marché. Attention spéciale aux expéditions par malle.

ALEX. BASTIEN LTEE

96 rue St-Joseph - Québec

Maux de tête, de dents et douleurs névralgiques

Soulagés à l'instant par le

Radway's Ready Relief

35c

Tous les bons pharmaciens

LISEZ LES ANNONCES

évitez une perte du temps.

Quelques gouttes de

CATSUP OLD CITY

donneront un goût tout particulier aux poissons, fèves, etc.

Voyez cette semaine les installations chez les principaux épiciers. Achetons les produits de

"CHEZ NOUS"

qui donnent entière satisfaction.

J.-B. RENAUD & CIE INC.

Québec

ST-ARSENE

TEMISCOUATA

Elections

Monsieur Gustave Dionne a été réélu maire de la paroisse; MM. Amédé Beaulieu et Arsène Chouinard ont été élus conseillers. Le choix de ces messieurs s'est fait unanimement.

Décès

Le 21 janvier, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Achille Chénard, époux de Sarah Raymond, décédé le 17, à St-Modeste, à l'âge de 75 ans. Le service fut chanté par M. le curé, assisté des RR. MM. C. St-Laurent, curé de St-Modeste, comme diacre, et Albert Bilodeau, vicaire de la paroisse, comme sous-diacre. Service de première classe, auquel assistaient grand nombre de parents et d'amis. A la famille en deuil, nos plus cordiales sympathies.

Naissances:

Le 21 janvier, Joseph-Laurent-Marcel, enfant de Thomas Dion, menuisier, et de Alice Dancause. Parrain, François Dion, cultivateur de la paroisse, marraine: Claire Simard, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—Le premier février, Marie-Rose-Aurore, enfant de Louis Fortin, cult. de cette paroisse, et de Blanche Beaulieu. Parrain Louis-Marie Fortin; marraine, Julienne Fortin, frère et sœur de l'enfant.

Mariages

Le 18 février Edouard Morneau, veuf majeur, cultivateur, domicilié en cette paroisse, épousait Mlle Aurélie Roy, fille majeure de Sieur Philippe Roy, cult. et de dame Elmire Bérubé, aussi de cette paroisse. Le même jour Cléophas Frève, cordonnier, de cette paroisse, épousait Mme veuve Pierre Martin, née Georgiana Raymond, de St-Modeste.

Nos confréries

Mercredi, le 11 fév., fête de l'Apparition de la Ste Vierge à Lourdes, réunion des Enfants de Marie; 43 présences; 87 p. c. Messe chantée à 8 heures, par M. le vicaire. Jeudi, le 19 mars, jour de la fête de St-Joseph, et fête patronale de l'association des jeunes gens, aura lieu la réunion générale annuelle de la jeunesse. Une douzaine de nouveaux membres seront admis dans la confrérie. Le temps et les circonstances le permettant, cette grande fête sera précédée d'un "triduum" prêché par M. le curé.

Nos malades

Plusieurs familles ont été visitées par la grippe "canayenne" qui a fait ses ravages surtout parmi la jeunesse voyageuse et imprudente. Avec un peu plus de précaution et d'hygiène, que d'ennuis on pourrait s'éviter de ce côté-là!

Notre caisse populaire

Organisée depuis trois mois, par M. le curé de Saint-Donat, directeur diocésain de l'Oeuvre des caisses populaires, notre caisse est déjà entrée dans la voie des institutions rurales prospères. Le secrétaire-gérant en est M. Edmond Rioux, négociant du village. Quand, l'automne prochain, M. le curé de St-Donat viendra faire l'inspection de la caisse, fondée dans sa paroisse natale, il sera heureux de constater que cette belle fondation qui est son œuvre, a bonne envie de vivre, de grandir et de faire, ici comme ailleurs: rendre de précieux services à notre classe agricole. Pour cela, ses administrateurs ne devront jamais oublier que, notre système de Caisses Populaires a pour base solide, et j'ose dire, inébranlable: l'observance rigoureuse des règlements sages qui en fixent la bonne administration, et en garantissent le succès.

En visite

A l'occasion du 92ième anniversaire de naissance de sa vénérée mère, le Révérend M. Georges Gagnon recevait, au cours de la semaine dernière, les RR. MM. Eug. Pelletier, curé de St-Fabien; J.-W. Dionne curé de N.-D. du S.-C.; Geo. Gagnon, curé de St-Zénon. M. le curé voulut bien se joindre à ses confrères, pour aller présenter à la doyenne de sa paroisse, ses respectueux hommages et ses meilleurs vœux. Mme Gagnon jouit encore d'une excellente santé. Nous lui souhaitons de fêter son centenaire.

Soirées de cartes

Nos deux petites réunions de famille organisées à l'occasion de jours gras, au profit de nos œuvres paroissiales, ont été couronnées d'un franc succès. Récette brute: $81.00 Si on tient compte de la température, plus que menaçante du lundi; des mauvais chemins et de la rareté de l'argent dans la plupart des goussets, on peut dire que le résultat est magnifique, et dépasse de beaucoup toutes nos prévisions; ce qui n'est pas peu dire!

Nos plus cordiales félicitations à tous les organisateurs et organisatrices qui se sont dévoués et ont travaillé avec une union, un enthousiasme et une générosité vraiment dignes d'éloges. Rien de surprenant qu'ils aient réussi: ils ont su mettre au service de leur activité, l'entente et le zèle qui assurent toujours le succès de toute entreprise paroissiale. Nos sincères remerciements aux amis et bienfaiteurs qui ont donné les nombreux prix de "euchre".

L'après-midi du mardi était réservé aux enfants qui en ont profité. Plus de deux cents sont venus faire la pêche aux jouets aussi variés que nombreux. Puis les fruits, la traditionnelle "tire" et le sucre à la crème n'ont pas manqué. Nos amateurs du jeu de dames s'en sont donné à cœur joie, et des prix ont été donnés aux vainqueurs. Le chant la musique, les déclamations et les discours de jeunes orateurs improvisés ont été fort appréciés.

Nous devons remercier tout particulièrement MM. les expéditeurs de trains de Rivière-du-Loup, M. le chef de gare de St-Arsène, qui ont bien voulu nous obtenir du surintendant de la division Campbellton-Lévis, l'arrêt du train rapide "Ocean Limité", à 12 h. 20, pour ramener chez eux, les nombreux amis de Rivière-du-Loup, à qui nous disons un cordial "au revoir", et un fraternel merci.

Secousses sismiques

Toutes les maisons ébranlées de fond en comble. Une nuit sans dormir; la peur; de rudes émotions; des angoisses indicibles; des cheminées démolies, des vitres cassées, des meubles renversés, des portes tordues, des cadres descendus, des horloges affolées, voilà le résultat d'une dizaine de secousses sismiques survenues entre 9 h. 25 du soir, samedi, le 28, au lendemain, dimanche, 1er mars, jusqu'à vers 10.30 a.m. Sans plus de commentaires, disons que nous n'oublierons pas de sitôt les 28 février et 1er mars 1925! Ce tremblement de terre coïncidant avec l'ouverture du saint temps du carême nous invite à méditer ces paroles des SS. Livres: "Le Seigneur regarde la terre, e la fait trembler..."

LAC-MEGANTIC

—M. R. Esnouf, de Métapédia était en visite, il y a dimanche huit jours, chez M. T. Bilodeau.

—M. Ant. Drolet, avocat, a passé quelques jours à Québec la semaine dernière.

—M. Adjutor Letellier était de passage à Mégantic dans le cours de la semaine.

—Mme J.-E. Letellier est allée à Sherbrooke dernièrement visiter sa belle-sœur, malade à l'hôpital.

—M. S. Michaud est revenu d'un voyage à Rimouski.

—M. Poulin, de Beauceville, était de passage ici la semaine dernière.

—Le Dr Plante, oculiste, à Sherbrooke, était en voyage d'affaires la semaine dernière.

—M. Denis René est de retour d'un voyage de plusieurs semaines à Québec.

—MM. H. Charest et C. Lépine, de Montréal ont passé quelques jours à Mégantic.

—M. et Mme A. Rousseau étaient de passage à Setostown, la semaine dernière.

—Mlle E. Gingras, en promenade depuis quelques semaines chez Mme J.-E. Letellier, est retournée à Waterloo dans sa famille.

—Nous apprenons avec regret que M. L.-P. Villeneuve est parti à Sherbrooke à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul.

—Mlle Yvette LaRose a reçu intimement la semaine dernière à la demeure de ses parents, en l'honneur de Mlle Lucille Moore, de Sherbrooke, pour une jolie partie de bridge et thé.

Les prix ont été gagnés par Mlles E. Fortier, E. Legendre. Servaient le thé et les glaces, Mlles LaRose, J. Huard et M.-L. Berigneul. D'autres réceptions intimes ont été données en l'honneur de Mlle Moore et de Mme P. Bienvenue, les invitées de Mlle J. Huard.

Ste-Angèle de Rimouski

Difficultés municipales

Le 14 janvier dernier, des élections municipales eurent lieu Ste-Angèle, comme partout ailleurs dans la province, car d'après la loi ces élections se tiennent le second mercredi de ce mois. A cette occasion, M. Emile Normand fut proposé comme candidat à la mairie par René Langlais et Philéas Bérubé, tandis que les noms de Edmond Roussel, Clovis Bérubé et Philéas Bérubé étaient mis en avant pour les postes de conseillers, en remplacement des trois conseillers sortant de charge.

Une autre faction proposa comme maire Horace Normand, le maire, sortant de charge, et comme conseillers, Jean-Baptiste Dionne, C. Beaulieu et Zénon Hudon. A midi, le président d'élection M. G. Guimont proclama élus par acclamation Horace Normand comme maire, Jean-Baptiste Dionne, Zénon Hudon et Clovis Boucher comme conseillers, nonobstant les premières propositions faites et entrées en minute par le président d'élection, ce dernier appuyant sa décision sur le fait que les premiers proposeurs avaient quitté la salle, et n'étaient pas présents sur le coup de midi.

Ce que voyant, le conseiller Boucher donna sa démission sur-le-champ, pour protester contre la décision du président, les autres élus, conservant leurs charges respectives.

Quelques jours après, des procédures en annulation d'élection furent prises par des citoyens de l'endroit. Les élus, réalisant alors qu'ils avaient été proclamés tels illégalement, ne crurent pas devoir mieux faire que de confesser jugement, et en conséquence, le magistrat Couillard prononça que les sièges étaient vacants.

Une nouvelle élection eut lieu le 24 février. A cette dernière, Emile Normand fut choisi maire, et Ernest Ouellet et François Plante conseillers; Clovis Boucher étant encore conseiller, sa démission n'ayant pu être acceptée, le conseil n'ayant pas tenu de séance dans l'intervalle. Le parti maintenant au pouvoir dans le conseil municipal de Ste-Angèle est le parti des bons chemins, et d'après les renseignements puisés à bonne source, les travaux de la route nationale Rimouski-Métapédia seront poussés activement cet été, dans cette paroisse, grâce au corps municipal en fonctions.

Depuis, il faut dire que la faction adverse au conseil actuel ne se tient pas pour battue, car un contribuable vient dernièrement de prendre des procédures pour contester l'élection du nouveau maire Emile Normand, alléguant que diverses illégalités ont été commises, et que des personnes ont voté sans avoir la qualification voulue. La cour de magistrat de Rimouski sera saisie de cette nouvelle difficulté avant longtemps.

"Gros mal de dos dont je suis débarrassée"

Mme Wm Walker, Webbwood, Ont., écrit:

"Le mal d'estomac m'avait fait pâtir plusieurs mois, je ressentais des douleurs dans le dos; la journée du lavage m'effrayait, car je ne pouvais me coucher le soir. J'avais aussi des gaz dans l'estomac, et l'appétit tellement délabré que le manger m'était indifférent. Le docteur m'avait donné des remèdes dont j'avais pris sans profit un certain nombre de bouteilles. Enfin je commençai à prendre des Pilules du Dr Chase pour le Rein et le Foie, et trois boîtes ont suffi pour me remettre sur pied."

Pilules du Dr Chase pour le Rein et le Foie

35c. la boîte de 35 pilules, Edmanson, Bates & Co., Ltd., Toronto

QUEBEC POWER COMPANY

Avis est, par les présentes, donné qu'un dividende de un et trois quarts pour cent (1¾%) sur le stock privilégié cumulatif de cette compagnie a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 mars, payable le 15 avril 1925, aux actionaires enregistrés dans les livres le 31 mars 1925.

Par ordre du conseil d'administration.

JAMES WILSON
secrétaire

Québec, le 6 mars 1925

POUR ECZEMA, BOUTONS, ERUPTIONS, ULCERES, PLAIES ENVENIMEES, OU

TOUT AUTRE MAL DE PEAU

Le Zam-Buk est un traitement à lui tout seul, toujours prêt et sur lequel on peut toujours compter tout à fait. Composé d'extraits d'herbages médicinaux curieux, parfaitement mélangés, le Zam-Buk est le remède favori pour toutes les sortes d'affections cutanées.

Que ce soit une coupure ou une blessure qui menace de s'envenimer, une douloureuse brûlure ou échaînure, ou bien de l'eczema, du perrigo ou des ulcères qui mangent les tissus, ou un cas d'hémorroïde, le Zam-Buk est toujours le remède idéal à employer. Aucun baume ou onguent contenant des gras animaux et des drogues, crues ne saurait se comparer au Zam-Buk en fait de réelle valeur calmante, réconfortante et antiseptique.

Ayez-en une boîte dès aujourd'hui de chez votre pharmacien! Prix 50c, 3 pour $1.25

Le premier remede employé en Amérique contre la toux

Dès les premiers jours de l'histoire on peut voir que les Indiens connaissaient la valeur médicinale de la gomme de pin contre la toux, rhumes. Cette gomme mélangée à d'autres médicaments de nature végétale constitue la base du succès dont a joui pendant 60 années le

SIROP de GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY

Montreal-D-WATSON & CO., New York

UN MONSIEUR

indique gratuitement à toute personne souffrant de rhumatisme, douleurs de rein un remède nouveau et merveilleux qui fait disparaître le mal en peu de temps. Cela est la conséquence d'un vœu. Ecrire à boîte 66, station N, Montréal.

CUNARD ANCHOR ANCHOR-DONALDSON

DEPARTS DES PASSAGERS

DE HALIFAX

16 mar	—Caronia	à	Q'town, Liverpool
30 mar	—Antonia		Ply., Cher., Lond.
30 mar	—Saturnia		Glasgow
13 avr	—Caronia		Q'town, Liverpool
20 avr	—Andania		Ply., Cher., Hamb.

DE MONTREAL

1 mai	—Aurania	à	Liverpool
1 mai	—Saturnia		Glasgow
2 mai	—Ascania		Ply., Cher., Londres
8 mai	—Letitia		Glasgow
9 mai	—Antonia		Ply., Cher., Londres

DE NEW-YORK

14 mar	—Caronia	à	Q'town, Liverpool
14 mar	—Andania		Ply., Cher., Hamb.
14 mar	—Aquitania		Cher., S'thampton
21 mar	—Columbia		Londerry, Glasgow
21 mar	—xLaticastria		Q'town, Liverpool
25 mar	—Berengaria		Cher., S'thampton
28 mar	—Antonia		Ply., Cher., Lond
28 mar	—Carmania		Q'town, Liverpool
28 mar	—Cameronia		L'derry, Glasgow
1 avr	—Mauretania		Ply., Cher., S'ton
4 avr	—Aurania		Q'town, Liverpool
8 avr	—Aquitania		Cher., S'thampton
11 avr	—Athenia		L'derry, Glasgow
11 avr	—Caronia		Q'town, Liverpool
	xDe Boston 22 mars		

EXCURSIONS CABINE de 3e—$330.00
x19 juin x3 juillet 27 juin
ATHENIA LETITIA AUSONIA
xGuy Tombs, Ltd. W.-H. Henry Ltd. Montréal

EXCURSIONS de L'ANNEE SAINTE
36 jours $390.00—42 jours $420.00
AUSONIA, de Montréal le 27 juin
W.-H. Henry, Limited. Montréal

Brochurettes illustrées, listes des départs, etc., sur demande

THE ROBERT REFORD CO., LTD.,
Québec, ou agents locaux

QUÉBEC CENTRAL

SERVICE DIRECT DE WAGONS LITS et VOITURES DE PREMIERE

QUEBEC-BOSTON

MANCHESTER ET LOWELL

Quotidien

Dép. Québec (G. du Palais) 3.00 p.m.
Arr. Sherbrooke.....8.40 p.m.
Arr. Manchester.....5.47 a.m.
Arr. Lowell.....6.41 a.m.
Arr. Boston.....7.30 a.m.

Avec raccordement à Sherbrooke pour Springfield et New-York tous les jours excepté le dimanche.

SHERBROOKE ET PORTLAND

Excepté le dimanche

Dép. Québec (G. du Palais) 7.15 a.m.
Arr. Sherbrooke.....1.00 p.m.
Arr. Portland.....8.20 p.m.

Service de wagon-restaurant sur tous les trains.

Pour location des places et informations, s'adresser au bureau de ville, 30 rue St-Jean, Tél: 2-0093 au Château-Frontenac, Tél: 2-1840 ou à la Gare du Palais, Tél: 2-0663.

un Service DIRECT pour la FRANCE

Le Service White-Star-Dominion a pour objectif de donner pleine et entière satisfaction aux passagers de cette ligne.

Départs de Halifax, N.-E., directement pour Cherbourg et Anvers.

PITTSBURGH

14 MARS

Taux des cabines, pour Cherbourg et Anvers, $150.

Autres départs de New-York directement pour la France.

MINNETONKA

29 fév., 28 mar., 9 mai

MINNEWASKA

14 mar., 25 avr., 23 mai

Tous renseignements supplémentaires, prix et plans fournis sur demande par le directeur de notre service de langue française.

53 rue Dalhousie, Quebec

ou chez les agents locaux

WHITE STAR DOMINION LINE

Voyez le Saint-Laurent Historique

en vous rendant en Europe

Pour tout habitant de l'Amérique du Nord, aucun fleuve au monde ne recèle autant de trésors historiques que le majestueux Saint-Laurent.

Les braves pionniers de la Nouvelle France en remontèrent le cours dans leurs voyages d'exploration et de colonisation, l'illustre Jacques Cartier pour découvrir le site actuel de la cité de Montréal; le courageux de La Salle pour poursuivre sa longue course à l'intérieur des terres vers le Mississipi; le vaillant Champlain pour fonder Québec; les pieux Pères Récollets pour aller évangéliser les sauvages.

Le voyageur qui choisit la route du Saint-Laurent pour l'Europe s'embarque à Montréal et, pendant deux ou trois jours, les splendeurs des rives du grand fleuve et toute l'histoire qu'elles évoquent passent devant ses yeux en une vision ravissante. Cette contemplation accroit immensément l'attrait du voyage outre-mer.

Demandez à votre agent local de navigation les renseignements, dates de départ, ou adressez-vous à

THE ROBERT REFORD CO., LIMITED
Montréal, Toronto, Québec, Saint-Jean, N.B., Halifax.

CUNARD
ANCHOR-DONALDSON
SERVICES CANADIENS

92F

FERME MERCREDI MATIN

LE 11 MARS 1925

LE MAGASIN

MARCEAU & Cie

sera fermé pour les obsèques de feu G.-S. MARCEAU, fondateur de la maison et associé de l'administration actuelle.

Ouverture Dans l'Après-Midi

TARIF

DES ANNONCES CLASSIFIEES

"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel: 1 centin.

LES ANNONCES devant paraitre LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. 45 a.m.; POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30 vendredi soir; nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un caractère plus gros seront chargées 50c en plus de l'annonce suivant le tarif régulier.

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par malle ou telephone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces prises DEHORS DE LA VILLE sont strictement payables d'avance.

13 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner vos annonces au même taux qu'au bureau:

E. GIGUERE, tabaconiste, 253 rue St-Joseph. Tel: 2-2953
VEZINA & CIE Enr., confiserie, 763 rue St-Vallier. Tel: 2-2324
ALFRED GAUVIN, tabaconiste, 1251B rue St-Vallier. Tel: 2-2601
PHARMACIE F.-C. de LA CHEVROTIERE, 31 de la Canardiere. Tel: 2-0243
PHARMACIE J.-EDMOND DUBE, Croix de Malte, 152 St-Jean. Tel: 2-6242
PHARMACIE A.-J. JOLICOEUR, 386 rue St-Jean. Tel: 2-5151
PHARMACIE J.-A. HUGUES BERNIER, 321½ rue St-Joseph. Tel: 2-2570
L'X.-LEON DUBUC, 412 rue du Roi. Tel: 2-7652
R. GUIVIN, restaurant, 211 de la Couronne. Tel: 2-6641w
OSCAIRE PAGE, 116 avenue Lamontagne. Tel: 2-6605J
ALEXANDRE DELISLE, 117 de la Couronne. Tel: 2-7283
ARTHUR CHAMBERLAND, 16 ave. Berthiaume St-François-d'Assise. Tel: 2-5514w
LEO. BEAULIEU, épicier, 892 chemin St-Foye. Tel: 2-4705w
L'EPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL" TELEPHONE: 2-6800

Le Soleil est publié et imprimé aux Nos 90 et 92 côte de la Montagne, par "LE SOLEIL" Ltee, Henri Gagnon, directeur-gérant.

AGENTS

HOMME DE CONFIANCE et responsable demandé, agent d'une compagnie de machines à coudre de préférence pour vendre des parachutes de sûreté. Ecrire rapports sur les cies d'assurance. S'adresser à "The Security Lightning Rod Co." 220, 4e rue, Québec. tél. 2-3189M. 31déc-1an-1

ON DEMANDE des agents dans tous les comtés pour vendre biscuits à domicile, à commission. S'adresser Manufacturier Biscuits de Qualité, comté Lotbinière. Raoul Julien, prop. 7mrs-6fs-1

AGENTS NE RETARDEZ pas, toutes nos lignes rapportent 100 p. c. de différence. Ecrivez-nous pour recevoir notre nouveau catalogue. L'Agence des Spécialités, 114 des Fraises, Québec. 10fév-26fs-1

Ameublements à vendre

PRELARTS.—Vente de déménagement 6,000 verges de prélarts à des prix ridicules, positivement le plus bel assortiment de patrons nouveaux en ville. Nous vous donnons satisfaction, demandez à ceux qui déjà ont acheté chez nous. Voyez au moins avant d'acheter. J.-Rumeo Croteau, 42 St-Joseph. 10fév-26fs-2

ANIMAUX DOMESTIQUES

SERINS DILLERS (boites musicales vivantes) (maitre d'école) Rollers anglais, $10.00 à $15.00. Serins purs Yorkshire, serins mêlés, mâles $5 et plus, femelles $4.00 et plus, cages ouvroues, luxe, standard, grandes cages de choix, gravelle spéciale, préparation pour remplacer les oeufs, ou de morue, bureau Charcoal, 94 St-Roch, tél: 2-3320W. 9mrs-26fs-3

CHIENS DE DIFFERENTES races à vendre, beau poméranien 1 an, Fox terrier noir et tan, 2 ans et petit Pékinois 6 mois, à vendre immédiatement bon marché. S'adresser 152 d'Argenson. 6mrs-6fs-3

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT DE DEUX pièces meublé, chauffé, poêle à gaz, chambre de bain sur même plancher. S'adresser 33 avenue Ste-Genevieve. 5mars-6fs-5

1 OU 2 APPARTEMENTS sur le 1er plancher, à 136 Ste-Anne. Prix raisonnables. 7mrs-6fs-5

APPARTEMENTS DE 3 chambres à louer, prix réduit, 1er étage, 1er mai. S'adresser par téléphone 2-4707F. 5mrs-6fs-5

APPARTEMENTS A LOUER pour tout confortablement meublé, grande chambre éclairée, bien meublée, chauffée, grande Allée. Pourra être loué sans meubles. Ecrire boîte postale 282 Haute-Ville. 7mrs-6fs-5

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville et à la campagne, aux taux de 6%, 6½ et 7% suivant les garanties offertes. S'adresser à Ed. Boisseau Pichet, notaire, bloc Morin, 71 côte de la Montagne. 23Jan-15fs-6

ARGENT A PRETER, $7,000.00 à prêter sur première hypothèque, en ville. Aussi montants de $2,000.00 à $5,000.00. S'adresser St-Georges Morency, 563 St-Jean. tél: 2-2722. 7mrs-6fs-6

ARGENT A PRETER.—Plusieurs montants de $500.00 à $5,000.00 à prêter sur première hypothèque. S'adresser à L.-E. Vertier, N. P., 87 c. Eglise, tél: 2-4456, 2265, 2. 21fév-26fs-6

ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, en ville à 6%. S'adresser Paul Grenier, N. P., 47 Notre-Dame-des-Anges. tél: 2-2290 7mrs-6fs-6

ARGENT A PRETER

SUR HYPOTHEQUE bonnes conditions, aucun frais, pas de commission, s'adresser à "Le Prêt-Hapothecaire", rue St-Joseph, Québec, tél: 2-4183. 18fév-26fs-6

ARGENT A PRETER sur hypothèque à différents montants. S'adresser à J.-A. Talbot, N. P., 26 Massue, tél: 2-4895. 5mars-6fs-6

ARTICLES DE MENAGE

MACHINE A COUDRE "Singer" neuves et usagées, $3.00 en montant ouvrage Hemstitch, Se la verge, boutons ouverts, L. Frenet, 795 St-Vallier, tél: 2-5531. 21fév-26fs-6

MENAGE A VENDRE.—Set de salle à dîner, set de boudoir, machine à coudre adresser 122 St-Ambroise. 7mrs-6fs-8

POELE A GAZ à vendre, cinq feux à parfait ordre, à de bonnes conditions, s'adresser 67 des Commissaires, tél: 2-3020. 7mrs-6fs-8

MACHINES A COUDRE Singer neuves ou usagées vendues conditions faciles chez P.-E. Frenette, 320 rue Saint-Joseph. tél: 2-7485W. 7mrs-26fs-8

FUTURS MARIES. A vendre ameublement complet, poêle combiné, table, 6 chaises, fauteuil, set de boudoir et table et chambre à coucher, divanelle double cabinet de cuisine. Tél: 2-1585W. 9mrs-6fs-8

POUR $15, UNE FOURNAISE cuisinière à quatre ronds, presque neuve, s'adresser No 9 avenue Cartier, tél: 2-6313J 7mrs-6fs-

POELE ELECTRIQUE à vendre, Westinghouse, dernier modèle, servi quelques mois seulement. Partiquement neuf, a coûté $168.00, vendra pour $75.00. Pour appointement tél: 4705, Québec. 6mrs-6fs-8

MEUBLES A VENDRE.—Mobilier de salle à manger, ameublement de chambre à coucher, table de cuisine, lit simple, chaises, coffre en cèdre. Téléphone 7420, rue Fraser. 4mrs-6fs-8

UN SET DE SALLE à dîner, et set de salon à vendre, ainsi que différents autres articles. S'adresser à 116 Latourelle. 5mrs-6fs-8

ARTICLES DE MENAGE

POELE A GAZ à vendre en parfait ordre, 4 feux, 2 fourneaux, bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser à 198 Richelieu. 6mrs-6fs-8

AMEUBLEMENT A VENDRE d'occasion tel qu'il est complet bureau safe, Valise, articles de ménage, etc. S'adresser à 71½ Latourelle, près Ste-Claire. 9mrs-6fs-8

AUTOMOBILES A VENDRE

FORD

J.-A.-T. LAMBERT, distributeur, Fords neufs et usagés de tous les modèles, aussi trucks en parfait ordre. Salle de vente 251 St-Joseph, tél: 2-6815. Suivez l'annonce du samedi. 12fév-26fs-10

CAMION A VENDRE en bon ordre, vrai bargain. S'adresser garage Cecil, 1 rue d'Aiguillon ou 23 rue Sous-le-Fort, tél: 2-4023. 7mrs-6fs-10

CHEVROLET TOURING supérieur dernier modèle, vendra garanti à l'état de neuf sous tout rapport. Bon marché pour du comptant. Acceptera Ford ou Chevrolet touring en acompte. Tél: 2-7826F 239, 3e Avenue. 6mrs-6fs-10

SOUDURE AUTOGENE.—Soudures de tous les métaux fer, fonte acier, cuivre, bronze, aluminium, etc. Redressage de chassis d'automobile de motocyclettes et de bicycle. Réparations radiateurs d'automobiles ou refait à neuf, cylindres ravés, réparés par un procédé spécial. Alarie et Tessier, 560½ St-Vallier, tél: 2-5000. 10mrs-6fs-10

Automobiles demandées

ON DEMANDE à acheter truck-automobile Ford, d'occasion. Inutile de se présenter si ce n'est pas une occasion. O.-F. Boucher, 37 St-Eustache, tél: 2-7780. 5mrs-6fs-11

A VENDRE OU A LOUER

MAISON A VENDRE ou à louer à Charlesbourg, 6 chambres plus chambre de bain, fournaise, planches au bois dur, sanitaires, arbres fruitiers, garage, poulailler. S'adresser 208 avenue des Erables, appart. 10, tél: 4558. 6mrs-12fs-13

BUREAUX A LOUER

ST-PAUL, No 263.—Bureaux à louer dans l'édifice Lachance, bien éclairés, chauffés, ventilation, passagers et voûte de sûreté à chaque étage. Au centre du quartier commercial de Québec, proximité des gares C. N. R. et C. P. R. Prix modérés. S'adresser Geo.-L. Lachance, tél: 2-4009. 10fév-26fs-4

BUREAUX A LOUER, Deux grands bureaux de planches au No 76 rue St-Pierre, voûte aussi petit bureau. Améliorations faites au gré des locataires. Prix raisonnable. S'adresser 78 rue St-Pierre, tél: 2-7663. 7mrs-6fs-14

A LOUER.—Deux chambres spacieuses, cinquième étage, Banque Canadienne Nationale, 71 rue St-Pierre, pour mars et avril. Bon marché. Versailles, Vidricaire, Boulais (limitée). 7mrs-6fs-14

BUREAU A LOUER et salle d'échantillons, site central, toutes les améliorations modernes, bonne voûte, etc. S'adresser à l'Industrielle Assurance-Vie 56 rue du Pont, tél: 2-2548. 7fév-26fs-14

BUREAUX ET LABORATOIRES d'échantillons à louer au No 237, St-Joseph vis-à-vis l'hôtel St-Roch, avec service concierge et ascenseur. S'adresser L.-A. Gaucher, 56 rue Ste-Ursule, tél: 2-7982F. 12fév-26fs-14

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE ET PENSION.—Belle chambre à louer avec garde-robe, usage téléphone, conviendra à un ou 2 personnes. Très bonne pension. Tél: 2-6600W, 116 rue St-Jean. 5mars-6fs-16

CHAMBRES A LOUER

BELLE GRANDE CHAMBRE double à louer avec gaz, électricité, bain. Prix modéré. S'adresser à Simon A. Bédard, 26 Ste-Anne. 5mars-6fs-17

A LOUER.—Grande chambre, deux fenêtres sur la rue, étage du bain, chauffage eau chaude. Usage du téléphone. 1A Salaberry. 5mrs-6fs-17

CHAMBRE A LOUER, chambre double, bien éclairée, à l'étage du bain, usage téléphone. S'adresser 19 Ste-Angèle. 5mrs-6fs-17

2 BELLES CHAMBRES à louer, usage du téléphone, et aussi set de salon à vendre. S'adresser 43 rue d'Aiguillon. 5mrs-6fs-17

SUITE DE 2 CHAMBRES ou chambre seule à louer avec usage de cuisine, poêle à gaz, téléphone. S'adresser 665, St-Vallier. 7mrs-6fs-17

SUITE DE 2 chambres à louer avec gaz, eau courante dans la chambre, 26 rue Garneau. 4mrs-6fs-17

BELLE CHAMBRE à louer, meublée ou non meublée, avec usage du bain et du téléphone. S'adresser 222 Ste-Hélène, coin Caron. 6mrs-6fs-17

CHAMBRES A LOUER—Grande chambre, 2e étage, garde-robe, eau chaude, froide. Aussi fut. de étage, poêle à gaz, eau chaude, froide. Autres chambres prix modéré, $2 en montant. 7 Ste-Angèle, 6 Elgin, tél: 2-8637. 6mrs-6fs-17

CHAMBRES A LOUER 128 St-Augustin, 3 bien meublées que vous pouvez louer dès maintenant au mois ou à l'année. Maison chauffée, bain, téléphone. 7mrs-6fs-17

CHAMBRES A LOUER près de la basilique avec garde-robe, eau chaude, usage du téléphone. S'adresser à 42 Ste-Famille. 6mrs-6fs-17

2 CHAMBRES à louer communiquant ensemble pour 2 personnes ou couple marié, avec tout le confort, une autre simple à louer avec grande garde-robe, sur le premier plancher, usage du téléphone, dans famille privée, à prix modéré. S'adresser par tél: 2-5864J ou 266½ d'Aiguillon, Québec. 23fév-26fs-17

HOTEL LORRAINE jadis King-Edward, place Hôtel-de-Ville, chambres à louer pour la saison d'hiver. Prix modéré. Améliorations et nouvelle gérance. Service courtois. Une visite vous convaincra. 17fév-26fs-17

CHAMBRES DEMANDEES

ON DEMANDE bonne chambre et pension dans famille privée, sans enfants, dans Jacques-Cartier pour monsieur bon nête et tranquille. Tél: 2-5240J. 9mrs-6fs-18

Chevaux, voitures, harnais

CHEVAL AGE de 7 ans, voitures d'hiver et d'été, à vendre $150.00 pour cause d'accident. S'adresser 203 St-Vallier 6mrs-6fs-19

CHEVAUX. 2 magnifique chevaux travail, donnant bon rendement, à vendre conditions très avantageuses pour prompt acheteur. S'adresser Georges Fleurimond, chez Myrand & Poulliot Ltée St-Roch. 9mrs-6fs-19

BON CHEVAL pour travail à vendre bon marché pour prompt acheteur. Visible le matin. S'adresser Drolet & Larochelle, 67 St-Roch, Québec 9mrs-6fs-19

CHEVAL DE VOITURE pesanteur 1130 lbs. âgé 7 ans, à vendre. Pour informations 1231½ de la Couronne. 7mrs-6fs-19

COMMERCES

EDMOND GINGRAS

MARCHAND DE CHARBON, 304 rue St-Vallier, tél: 2-2683. Stove, Egg, Chestnut, Welsh, Coke Besco, Steam coal, anthracite, etc., à la tonne ou à la poche, poids garanti, livrée publique. Taillon en toute quantité. Edmond Gingras, 304 St-Vallier, tél: 2-2683. 3mrs-26fs-22

BOIS DE CHAUFFAGE toutes sortes, sec ou vert, franc, érable, merisier, hêtre. Qualité supérieure. Bonne mesure. Bon marché. Alf. Boivin, 42 rue St-Roch, tél: 543 18Juin-1an-22

BOIS DE CHAUFFAGE, charbon, Bois franc, toute sorte, mou, slabs, merisier, bouleau, Bois de construction, J.-Ald. Latulippe, 48, de avenue, près pont Dorchester, tél: 2-0882. 21fév-26fs-22

POUR VOTRE PROVISION de charbon Egg, Stove, Chestnut, à la tonne ou à la poche, livraison prompte. Ecrivez ou T.-E. Caron, 5 Ste-Angèle, tél: 5563 7mrs-6fs-22

J.-A.-T. LAMBERT, 141, 3e rue, tél: 2-6600. Bois de l'année, merisier, érable, 3 pieds $12.00, râble 2½ pieds, $11.00, mêlé $10.00, 2 pieds 53.00. Slabs pour scier, bois pour allumer. 17fév-26fs-22

BOIS DE CHAUFFAGE toutes sortes, merisier, érable, sec, fendu, livré, spécialité coupes variées, prix et conditions. Cour à Bois Lafayette, coin Ste-Thérèse, Lafayette, tél: 2-2273F. 21fév-26fs-22

POUR VOTRE CHARBON, Egg Stove, Chestnut, Welsh, forge américain, demandez mes prix, plus bas du marché. Bois chauffage, S.-E. Roy, 72 St-Augustin, 2-3540. 20fév-26fs-22

CHARBON DUR Stove, Egg, Chestnut, 1ère qualité, à la tonne, à la poche, 50c, plus bas prix du marché. Tél: 6445W, Alf. Portelance, 428 St-François. 10fév-26fs-22

COMMERCES

BOIS DE CHAUFFAGE merisier et érable sec, 28 pcs $8.50 la corde, livré à Québec, aussi toutes autres sortes de bois. Jacques Bédard, Charlesbourg, tél: 2-6191 e. 5. 4mrs-12fs-22

BOIS ET CHARBON—Bois franc érable, merisier, slabs de bouleau, merisier, slabs de bois mou, Charbon dur stove, Egg, Chesnut, Welsh, Coke Besco jarrienne, poche. Pesée publique, Henri Bourassa, 149 Montcalm, tél: 2-7739J 4mars-26fs-22

EGG, STOVE, justement reçus, garanti, aussi Chesnut. Balance publique. Commandez tout de suite. Prix raisonnable. Champlain Coal Co. Rgd. 33 Sous-le-Fort, tél: 2-4810. 21fév-26fs-22

CHARBON DUR Stove, Chesnut, $5c la poche, 5 poche $4.00. Charbon de bois, 35c la poche, 3 pour $1.00. S'adresser A. Cantin, 432 St-François, tél: 2-5449W. 27fév-26fs-22

C.-S. MARCEAU ENR., St-Vallier, tél: 2-3510, 2-6052W. Pour charbon Stove, Egg, Chesnut, 90c la poche. Welsh 75c, Besco 40c. Demandez nos prix à la tonne. Pesée publique. 10fév-26fs-22

LAVIGUEURS ROYAL tous, 3 artisan, 111 côte de la Montagne, seul agent pour district de Québec, Aussi Royal, Remington, Underwood reconstruits. Termes faciles. Ainsi que réparations de toutes marques. Tél: 3770. 11sept-1an-22

CHARBON, Egg, Stove, Chesnut, Welsh, Coke Besco, au meilleur prix du marché, livré à domicile, à la tonne ou à la poche. Albert Pouliot, 302 Dorchester, tél: 2-0269 7mrs-26fs-22

CHARBON

Chesnut, Stove et Egg, la tonne ainsi à la poche, livré à domicile au prix de 900 la poche. S'adresser A. Falardeau, 157 Dorchester, tél: 2-2524. 7mrs-6fs-22

CHARBON

ANTHRACITE et à vapeur, Coke, Besco, livraison en toute quantité. **Majella Madden,** 791 rue St-Vallier, tél: 2-6758, 4242. 12fév-26fs-22

BOIS DE CHAUFFAGE BARDEAU de cèdre, bois de corde, slabs, bois franc, bois mou. Livraison à domicile. Bardeau, cèdre, matériaux de cèdre. Gosin & Bois St-Roch, 1734 du Pont, tél: 2-4382. 12fév-26fs-22

BOIS DE CHAUFFAGE, bois mou, scié, fendu, livré $4.00 le voyage, bois mou, sec, $3.50. Demandez à votre épicier un sac de charbon de bois marque "Lion" Cours à Bois quai Dalhousie, 222 rue de la Couronne, tél: 2-6641M. 1 sept-1an-22

BOIS.—Pin de toutes dimensions, aussi moulure et B. C. Fir de toutes sortes. Demandez nos prix. Tél: 2-5035, 280 rue St-Paul, Bilodeau & Doré Enr., marchands de bois. 25fév-26fs-22

COMMERCE DE MODE à vendre, très importante maison de commerce. Ou gérante responsable demandée, raison de santé. Ecrire casier 232, "Le Soleil". 3mrs-26fs-23

AMEUBLEMENT ET stock d'épicerie show case, vitrines, le tout en parfait ordre à vendre changement de commerce. S'adresser L.-A. Poitras, 856 Valiquette. 5mrs-6fs-23

DIVERS A LOUER

ECURIE EN BRIQUE à louer, trois stades et chambre à harnais, en arrière du No 68 rue St-Louis. Commodément située. Excellente occasion pour quiconque veut chercher un endroit pour loger ses chevaux de selle. S'adresser à la Compagnie "Royal Trust", 58 rue St-Paul ou à E.-N.-H. Gale, 681½ rue St-Louis. 9mrs-6fs-25

DIVERS A VENDRE

POELES.—Nous avons une grande quantité de poêles usagés de tous genres, gaz, électricité, charbon, bois, tous ces poêles sont en parfaite condition. Aussi meubles usagés et neufs, balance de stock, à vendre à grand sacrifice. Bélanger & Holdue Ltée, 119-123 du Pont, Québec, tél: 2-7055 13fév-26fs-26

ETAGERE POUR MARCHANDISES, 2 vitrines à vendre bon marché. S'adresser 172 Dorchester. 6mrs-6fs-26

AUX FANTAISIES MODERNES matériaux, coiffures d'enfants, liseuses, châles, tantaisies, mitaines, pure laine. Spécialité gas "faits à la machine". Hemstitch, boutons couverts, plissage, 38 de la Couronne, tél: 2-7343J. 17fév-26fs-26

DIVERS A VENDRE.—Set de salle à manger en acajou incrusté, set de chambre à coucher en noyer circassien, garniture de fenêtre de soie, rugs. Tél: 2-4346J. 9mrs-6fs-26

PORTRAITS—Si vous désirez avoir une bonne photographie ou si vous avez besoin d'un portrait pour licence ou passeport rapidement exécuté, venez à notre studio ouvert tous les jours, beau ou mauvais temps. Jusqu'à 10 heures du soir. Spécialité: Agrandissements crayon, pastel, épia, cartes mortuaires. Nos prix sont les plus bas. Nos travaux garantis. Institut Franco-Belge Enr., 109 côte d'Abraham, téléphone 2-2336. 12fév-26fs-26

JOLI PETIT BATEAU à vendre, longueur 30 pieds par 10, tonnage 32 tonnes, 50 forces à gazoline. Pouvant servir pour transporter marchandises, vendra bon marché. Vitesse 8 milles à l'heure. Tirant d'eau 4½ pieds, allège 2½ pieds. S'adresser capitaine Emile Plante, 58 Petite Allée, rue d'Orléans. 6mrs-6fs-26

TROUSSEAUX DE BAPTEME complet, brodé à la main, dessin artistique, à vendre à des prix très bas. S'adresser Mlle Brindamour, estempeuse et brodeuse, 102 Victoria, St-Sauveur. 9mrs-6fs-26

CLAVIGRAPHE Remington portatif $5.00 comptant, $5.00 par mois, venez ou écrivez Gérald Martineau, 84 St-Pierre, tél: 2-2890—2-6406M. 7mrs-6fs-26

CLAVIGRAPHE REMINGTON largeur 18 pouces, à vendre. Visible au consulat américain, 70 St-Paul. 6mrs-6fs-26

AOUL GUAY, 61 St-Roch, tél: 2-5231. Toujours en main articles de ménage, toutes sortes. Allons à domicile. Payons haut prix et revendons bon marché. 7mrs-12fs-26

ECHANTILLONS de chaussures et de souliers à vendre pour hommes, garçons, fillettes, dames, petits garçons, à $1.75 la paire. S'adresser à 110 rue des Fossés, Québec 7mrs-6fs-26

CASH NATIONAL neuf à vendre à bon marché. S'adresser Jos. Falardeau, confiseur, 36 Ste-Marie. 6mrs-6fs-26

C'EST LE TEMPS D'Y VOIR

Pour vos formules de bail, vos affiches de maison à vendre, logement, plain-pied, chambre, bureau, etc., à louer et autres affiches de toute sorte. En vente à l'unité et prix spécial pour les marchands d'assurance limitée. 6mrs-26fs-26

PERCHE, GODENDARD, égohine, ce de bois corde, parapluie, couchette, chaise, outils de menuisier et de plombier, mannequin, étau, crique, meule, gréement de lumière, moulin à percer, lampe de salon, table, fourraine, poêle de cuisine. Le soir de 6 heures à 8 heures. S'adresser 197 Notre-Dame-des-Anges. 5mrs-6fs-26

DIVERS

VOULEZ-VOUS RIRE? Demandez oracle du Mariage, 10 cents, avec catalogue français, farces, monologues, chansons, livres, magie, rares, curieux. Edr. Hartman 1392B St-Denis, Montréal. 9fév-26fs-27

NOUS ACHETONS les meubles de seconde main, set de chambre à coucher, set de salle à manger, set de salon, set de boudoir, etc., etc. Nous payons les plus hauts prix. S'adresser M. W. Mc Donald, 404 St-Joseph, tél: 7429. 9fév-26fs-27

HEMSTITCH OU FIL TIRE et bord picot, ouvrage garanti, livré promptement. Prix 5c la verge. S'adresser à Mlle J. Boulet, 422 St-Jean, tél: 2-2037M. 18fév-26fs-27

LISEZ BIEN CECI

L'OXYMEL A L'EUCALYPTUS est un spécifique à base de miel, ne contenant pas de narcotiques ni aucune drogue malsaine. Votre rhume disparaîtra en un rien, si vous le faites traiter à son début. En vente partout à 50c la bouteille. 3mrs-6fs-27

LE Dr O'CONNOR, pédicure, est à l'hotel Blanchard pour une semaine. Cors, ognons, etc., traités personnellement par moi. Pas de douleur et pas de douleur. Cure garantie. Tél: 7960—7961. 5mrs-6fs-27

MESDAMES—Poils et duvets superflus sont enlevés pour toujours par Gyssia, produit importé de Paris. Employé par toutes actrices. Ecrivez pour notice gratuite avec attestations. French Beauty Products, Dept G, boîte postale Times Square 181 New-York. 7mrs-12fs-27

ATTENTION.—Matelas, matelas, matelas. Ne jetez pas vos vieux matelas. Nous en réparons de toutes sortes. Nos prix sont les plus bas. Québec Mattress, No 74½, Ste-Thérèse, tél: 2-4023F. 10fév-26fs-27

CASH NATIONAL neuf à vendre à bon marché. S'adresser Jos. Falardeau, confiseur, 36 Ste-Marie. 6mrs-6fs-26

CHARBON

CHARBON DUR Stove, Egg, Chesnut, Welsh, Coke Besco, Steam coal, anthracite, etc., à la tonne ou à la poche, poids garanti, livrée publique. Taillon en toute quantité. Edmond Gingras, 304 St-Vallier, tél: 2-2683. 3mrs-26fs-22

BOIS DE CHAUFFAGE toutes sortes, ou franc, érable, merisier, hêtre. Qualité supérieure. Bonne mesure. Bon marché. Alf. Boivin, 42 rue St-Roch, tél: 543 18Juin-1an-22

BOIS DE CHAUFFAGE, charbon, Bois franc, toute sorte, mou, slabs, merisier, bouleau, Bois de construction, J.-Ald. Latulippe, 48, de avenue, près pont Dorchester, tél: 2-0882. 21fév-26fs-22

POUR VOTRE PROVISION de charbon Egg, Stove, Chesnut, à la tonne ou à la poche. Adressez-vous à E. Caron, 5 Ste-Angèle, tél: 5563 7mrs-6fs-22

J.-A.-T. LAMBERT, 141, 3e rue, tél: 2-6600. Bois de l'année, merisier, érable, 3 pieds $12.00, râble 2½ pieds, $11.00, mêlé $10.00, 2 pieds 53.00. Slabs pour scier, bois pour allumer. 17fév-26fs-22

BOIS DE CHAUFFAGE toutes sortes, merisier, érable, sec, fendu, livré, spécialité coupes variées, prix et conditions. Cour à Bois Lafayette, coin Ste-Thérèse, Lafayette, tél: 2-2273F. 21fév-26fs-22

POUR VOTRE CHARBON, Egg Stove, Chesnut, Welsh, forge américain, demandez mes prix, plus bas du marché. Bois chauffage, S.-E. Roy, 72 St-Augustin, 2-3540. 20fév-26fs-22

CHARBON DUR Stove, Egg, Chesnut, 1ère qualité, à la tonne, à la poche, 50c, plus bas prix du marché. Tél: 6445W, Alf. Portelance, 428 St-François. 10fév-26fs-22

DIVERS

COSTUMES DE DAMES et complets de messieurs nettoyés ou teints et pressés. Prompte attention aux commandes de la campagne. La vieille maison recommandable, Pfeiffer, 4 rue McMahon, tél: 2-0523 —2-0524. 24fév-26fs-27

ELEVES DEMANDES

L'ANGLAIS PAR CORRESPONDANCE.—Méthode tout à fait nouveste. Complète avec son avec prononciation correcte. Ayant pour base 14 ans d'expérience dans l'enseignement. Surprenants résultats en très court temps à prix minimum. Pour renseignements écrire à Mlle Blanche Fisher, Dept 3, 1264 ave. Lexington, New-York. 3mrs-416fs-28

ANGLAIS PRATIQUE conversation, enseigné privément en peu de temps par un monsieur expérimenté. Aussi français et arithmétique. Prix bas. Jour ou soir. S'adresser à 300 St-Vallier. 10mrs-26fs-28

INSTITUT THOMAS, 25 St-Stanislas sténographie anglais, français, comptabilité, mathématiques, littérature, télégraphie, brevets, etc. Cours spéciaux pour hommes d'affaires. 5mrs-26fs-28

BART SCHOOL, Auditorium, tél: 2-5889, 2-5387. Sténographie Duployé, Perault, perfectionnée par M. Bart, 5 classes de conversation anglaise, nos cours d'anglais ont la valeur de classes strictement privées. Mathématiques, comptabilité, français, télégraphie, etc. Les meilleurs cours et les plus bas prix à Québec. Pas de vacances. 26fév-26fs-28

NOUVELLE méthode anglais par correspondance, 2 : la leçon, succès garanti en 2 mois. Ecrire pour détails à S.-A.-F. Fortier, Saint-Ubald, Portneuf, Québec. 12Jan-140fs-28

A VENDRE.—Couvesse et élevense de 240 oeufs à vendre au prix de $15.00. S'adresser à E. Perrault, 5 boulevard Langelier. 9mrs-26fs-28

PROFESSEUR DE STENOGRAPHIE Affilié à l'institut sténographique Perrault de Montréal. Mlle Eva Bédard, 53 Saint-Pierre, Caisse d'Economie, tél: 2-2724 26fév-26fs-28

APPRENEZ L'ANGLAIS en quelques semaines chez vous. Notre système pratique et facile n'exige que 15 minutes par jour. Merveilleux résultats au bout de quelques leçons. Nous garantissons par écrit que vous parlerez, lirez et écrivez anglais en un court temps surprenant. Ecrire pour renseignements. Universal Institute (15), 123 East 86; New York. 12fév-6fs-28

Emplois demandés, hommes

CHARPENTIER-MENUISIER demande ouvrage à domicile pour toutes sortes de travaux, dans la ville. S'adresser 144 Richardson. 29

JEUNE HOMME connaissant la comptabilité, la sténographie anglaise et française, demande position soit comme comptable ou sténographe, pourra fournir de bonnes références. Ecrire casier 243, "Le Soleil". 7mrs-6fs-29

Emplois demandés, femme

MODISTE avec expérience dans les robes, manteaux, costume en aussi pour faire les habits de garçon. Tél: 2-6853W 9mrs-6fs-30

ON TROUVERA une garde-malade de première classe, spécialité maladies de femmes. Pourra fournir références des médecins. S'adresser à 100 Lafayette ou 16 6e phone 3022. 4mars-6fs-30

DIVERS

COSTUMES DE DAMES et complets de messieurs nettoyés ou teints et pressés. Prompte attention aux commandes de la campagne. La vieille maison recommandable, Pfeiffer, 4 rue McMahon, tél: 2-0523 —2-0524. 24fév-26fs-27

ELEVES DEMANDES

L'ANGLAIS PAR CORRESPONDANCE.—Méthode tout à fait nouveste. Complète avec son avec prononciation correcte. Ayant pour base 14 ans d'expérience dans l'enseignement. Surprenants résultats en très court temps à prix minimum. Pour renseignements écrire à Mlle Blanche Fisher, Dept 3, 1264 ave. Lexington, New-York. 3mrs-416fs-28

ANGLAIS PRATIQUE conversation, enseigné privément en peu de temps par un monsieur expérimenté. Aussi français et arithmétique. Prix bas. Jour ou soir. S'adresser à 300 St-Vallier. 10mrs-26fs-28

INSTITUT THOMAS, 25 St-Stanislas sténographie anglais, français, comptabilité, mathématiques, littérature, télégraphie, brevets, etc. Cours spéciaux pour hommes d'affaires. 5mrs-26fs-28

BART SCHOOL, Auditorium, tél: 2-5889, 2-5387. Sténographie Duployé, Perault, perfectionnée par M. Bart, 5 classes de conversation anglaise, nos cours d'anglais ont la valeur de classes strictement privées. Mathématiques, comptabilité, français, télégraphie, etc. Les meilleurs cours et les plus bas prix à Québec. Pas de vacances. 26fév-26fs-28

NOUVELLE méthode anglais par correspondance, 2 : la leçon, succès garanti en 2 mois. Ecrire pour détails à S.-A.-F. Fortier, Saint-Ubald, Portneuf, Québec. 12Jan-140fs-28

A VENDRE.—Couvesse et élevense de 240 oeufs à vendre au prix de $15.00. S'adresser à E. Perrault, 5 boulevard Langelier. 9mrs-26fs-28

PROFESSEUR DE STENOGRAPHIE Affilié à l'institut sténographique Perrault de Montréal. Mlle Eva Bédard, 53 Saint-Pierre, Caisse d'Economie, tél: 2-2724 26fév-26fs-28

APPRENEZ L'ANGLAIS en quelques semaines chez vous. Notre système pratique et facile n'exige que 15 minutes par jour. Merveilleux résultats au bout de quelques leçons. Nous garantissons par écrit que vous parlerez, lirez et écrivez anglais en un court temps surprenant. Ecrire pour renseignements. Universal Institute (15), 123 East 86; New York. 12fév-6fs-28

Emplois demandés, hommes

CHARPENTIER-MENUISIER demande ouvrage à domicile pour toutes sortes de travaux, dans la ville. S'adresser 144 Richardson. 29

JEUNE HOMME connaissant la comptabilité, la sténographie anglaise et française, demande position soit comme comptable ou sténographe, pourra fournir de bonnes références. Ecrire casier 243, "Le Soleil". 7mrs-6fs-29

Emplois demandés, femme

MODISTE avec expérience dans les robes, manteaux, costume en aussi pour faire les habits de garçon. Tél: 2-6853W 9mrs-6fs-30

ON TROUVERA une garde-malade de première classe, spécialité maladies de femmes. Pourra fournir références des médecins. S'adresser à 100 Lafayette ou 16 6e phone 3022. 4mars-6fs-30

A Québec Tout le Monde Lit "LE SOLEIL"

FEMMES DEMANDEES

DAMES ET JEUNES FILLES.—Attention. Enfin votre désir est réalisé. Nous attirons l'attention de toutes les dames et jeunes filles qui s'occupent de broderie, étampage, etc. Notre spécialité consiste en ouvrage sur commande, tous voulons que chacune de vous demande un essai de notre nouveau système. Notre département de jeunes filles est à votre disposition pour prendre vos commandes à domicile. Vous avez votre ouvrage le même jour tel que vous le désirez, sans aucune charge ou extra pour livraison. Nos prix défient toute compétition. Vous avez les marchandises directes de nous. Si vous avez votre matériel nous vous enverrons une jeune fille chez vous qui prendra vos ordres et vous commandera avec le choix de modèle que vous désirez. Nos patrons sont des plus nouveaux et des plus artistiques. Nous avons aussi un assortiment complet de morceaux à étamper à vendre à broker de tous genres ainsi que matériel de toute etc. Téléphonez pour détails et nous serons à votre disposition en n'importe quelle partie de la ville. Tél: 2-6423W.

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE DEMANDEE pour famille de 2 petits enfants, pas de lavage. S'adresser Mme J.-G. Roy, 47 avenue Lasarre, St-François-d'Assise. 9mrs-26fs-80

ON DEMANDE une servante avec références. S'adresser 502 St-Jean. 9mrs-6fs-80

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général, une qui pourra coucher chez elle, préférée. Références exigées. S'adresser chambre 2317 Château-Frontenac. 9mrs-6fs-80

ON DEMANDE une servante pour une petite famille, pas de lavage, et bon chez soi. S'adresser de suite à Mme A. Beaulieu, 10 de la Paix, boulevard des Alliés, tél: 2-1732F. -80

ON DEMANDE une servante générale dans famille privée avec références. S'adresser à 49 Fraser. 4mrs-6fs-80

TERRAINS A VENDRE

QUELQUES TERRAINS à vendre à sacrifice pour prompt acheteur, sur 3e et 4e avenue, Limoilou, rue aubaine. S'adresser E. Bélanger, 424, 1ere avenue, tél: 2-0905J. 4mars-26fs-82

TERRAINS A VENDRE, divers, en toute grandeur, beaucoup d'arbres, l'eau de la ville, près tramways, sur chemin St-Louis, Gomin, bien bas prix. S'adresser sur les lieux J.-V. Augur, E. C., ou par tél: 2-0751 s. s. 6fév-26fs-82

TERRES A VENDRE

TERRE A VENDRE 70 arpents, avec toutes les améliorations modernes, pour être vendue d'ici au mois de mai. S'adresser A. Lemieux, boucher, St-David, Lévis. 25fév-26fs-81

TERRE EN CULTURE 100 arpents, deux grandes maisons, grange, située 8 milles de Québec, voisin d'une grande pulperie en perspective. Avantageux pour laiterie, culture des légumes, fruits, élevage, à louer seulement $200.00 par année. 216, 4e rue, Limoilou. 7mars-6fs-84

VUES ANIMEES

VUES ANIMEES—Machine de vues animées, ainsi que films de toutes sortes à louer ou à vendre. S'adresser à Wilf Brochu, 111 Aberdeen. 7mrs-12fs-88

Annonces non classifiées

SALON LUCINE, spécialité: Coupe cheveux, tout genres. Ondulation Marcel, massage shampoo, manicure pour dames et messieurs. Ouvert 9 matin 9 h. soir. 329 St-Vallier, tél: 2-5457. 7mrs-6fs-4

PRELARTS

MEILLEURE PLACE EN VILLE pour prélarts, offre spéciale pour la campagne Réduction 20% sur stock. Arrivez pour catalogue et liste de prix. Manufacturier Prélarts de Québec Enr., 81 du Pont. tél: 2-3769. 12fév-26fs-4

ROYAL FRUIT ENR., 379½ St-Jean. Poissons toutes sortes. Toujours frais plus bas prix en ville. Service prompt avec livraison. Attention spéciale aux ordres par téléphone. 2-6718. 7mrs-26fs-4

POISSON SALE Hareng $8.00 baril, Hareng $4.50 demi-baril, Sardines $8.00 baril, Sardines $4.50 demi-baril, Louis C616 Enr., 85 Sault-au-Matelot, tél: 2-1066. 27fév-12fs-4

AUTOMOBILISTES.—Votre compteur de vitesse est-il en parfait ordre pour la saison? Si non, voyez J.-Emile Caron, horloger, 259 rue la Reine, tél: 2-3180. 28fév-26fs-4

TEINTURIE DORCHESTER.—Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames, messieurs. Nettoyage de fourrure, tapis etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. 116-120 Dorchester, tél: 2-5254. 9mrs-26fs-4

REPARATIONS MEUBLES—Rembourrages de meubles, matelas, vernissage, polissage, crétage etc., à des prix défiant toute compétition en 8 heures. Gérard Sévigny, 70 boulevard Langelier, tél: 2-1413W. 2mrs-26fs-4

REPARATION DE MEUBLES.—Omer Jobin, bourreur, s'occupera de tout ouvrage concernant le vernissage, polissage, réparation et remboursage de matelas et matelas. 88 Dorchester, tél: 2-5829. 3mrs-26fs-4

ON DEMANDE acheter maison 2 ou 3 logements (flats) modernes en bonne condition, dans Montcalmville, St-Sacrement, Limoilou ou St-Francois-d'Assise. Mentionnez prix et conditions dans lettre de vous faire affaire avec le propriétaire directement. Adresse casier 115, St-Roch, Québec. 2mrs-6fs-4

NOUS ACHETONS les meubles de cuisine main, set de chambre à coucher, set de salle à manger, set de salon, set de boudoir, etc., etc. Nous vendons aux plus hauts prix. S'adresser M. W. McDonald, 404 St-Joseph, tél: 7429. 9fév-26fs-4

MAISON A VENDRE dans la paroisse de St-François-d'Assise, maison très chaude, deux logements de 5 chambres, avec tambours et galeries et hangars. Très bon marché et conditions avantageuses pour un propoit acheteur. Aussi un terrain de 24 x 90 sur la 2e avenue, $550.00 par paiements mensuels. Pour renseignements s'adresser à J.-P. Vaillancourt, bureau: 212, 3e avenue, Limoilou. 7mars-6fs-84

BON POSTE à louer pour épicier, boucher, restaurant avec logement garage, grande hangar cour, rues St-Bernard et Lafayette, St-Malo. 49 St-Bernard, tél: 2-7628. 2mrs-6fs-4

MAGNIFIQUES PLAIN PIED modernes de 6-7 et 9 chambres, situés 71-73 Murray et 109 Bougainville. S'adresser à 39 Murray, tél: 2-6110W. 9mrs-6fs-4

FOURRURES! FOURRURES!

L'hiver semble se prolonger, on nous annonce maintenant une vague de froid. Venez nous voir, nous vous aiderons. Il nous reste encore plusieurs beaux manteaux de mouton Perse, que nous vendons à très bas prix, vu la saison avancé, les modèles sont nouveaux, fait de peaux choisies. Venez aussi choisir votre fourrure pour le printemps, dans un choix considérable. Magnifiques renards argentés, gris et brun, martre de roche, vison, etc. Une visite à notre magasin vous convaincra. Lavoie & Jobin, en haut du magasin 5-10-15c, 142 St-Joseph. 2mrs-26fs-4

BIBLIOTHEQUE et set de salon à vendre, aussi poêle de cuisine, table ronde, side-board, table à cartes, lingerie, etc. 156 côte d'Abraham, tél: 2-0026. 6mrs-6fs-4

ANTIQUITES DEMANDEES.—Meubles de toutes sortes, miroirs, etc. Devront être en bon ordre. Nous paierons les plus haut prix. Pour détails écrire casier 236, "Le Soleil". 7mrs-26fs-4

MONSIEUR JOS. LABADIE

DESIRE ANNONCER à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il vient d'ouvrir un nouvel hotel au No 225, marché Champlain muni de toutes les améliorations modernes, chambres de bain, eau chaude et eau froide. Les pensionnaires seront traités avec attention. 7mrs-6fs-4

15 lbs pour $1.00

MALGRE la baisse des prix nous vendons toujours 15 lbs de bon bœuf pour $1.00. Etal des Ménagères, 691-693 St-Vallier, tél: 2-1969W 5mrs-6fs-4

P. FERLAND

TEINTURIER, NETTOYEUR de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrure, garnitures de manteaux, etc. Spécialité nettoyage de tapis. Département spécial pour commande de la campagne. 155-157 du Pont coin de la Reine, tél: 2-2827 ou 2-8506 26fév-26fs-4

CORS GUERIS en argent. Tous Cors et durillons guéris promptement facilement sans danger. Envoyez votre nom, adresse à Anticor, Beauceville, Québec. 17fév-26fs-4

LOGEMENT A LOUER au No 9, 1le rue, St-François-d'Assise, 2e étage, 4 chambres et chambre de bain, chauffé. Pour un couple seulement. Téléphones 2-2363 ou 2-1769. 9mrs-6fs-4

L'ELITE SALON privé pour dames. Spécialité: Ondulation Marcel, massage shampoo. Ouvrage fait par une coiffeuse d'expérience. 282 d'Aiguillon, tél: 2-8858. 6mrs-6fs-4

MOUTON de PERSE

POUR FINIR la balance du mouton. Je sacrifierai toutes les peaux en bas du prix coûtant. Tous les manteaux sont faits sur mesure. Venez nous voir avant d'acheter ailleurs. Ulgérie Bédard, 242 Richelieu, tél: 2-7650W-J. 9fév-26fs-4

WILFRID LACHANCE

108 DES COMMISSAIRES, tél: 2-2637. Spécialité, manteaux mouton Perse, manteaux seal, seal Hudson, garnitures toutes sortes, capot de chat, fourrures printemps, renard, visons, martre de roche, martre d'Hudson, etc. 21fév-26fs-4

CHAMBRE bien éclairée à louer, près de l'hotel du Gouvernement, 93 rue Ste-Eustache. 9mrs-3fs-17

Annonces non classifiées

LS ROUSSEAU & FRERE, tél: 2-2192 fondé en 1850. Tournage, découpage pour escalier, véranda, portière, lampe de piano, un job de skis, etc. 40 rue Dorchester. 10févr-26fs-4

E.-A. ROUSSEAU, tourneur, découpeur, modeleur, 158 du Roi, tél: 2-6385W. Spécialité: Boîtes, cabinet, meubles, pour radio, lampes de piano, arches, etc., etc. 10févr 26fs 4

MEUBLES A VENDRE.—Set de salle à diner, en chêne, set de salon, divanette, vitrine à argenterie, buffet, table ronde glacière, poêle à gaz, table de cuisine, carpenter, bureau, set de chambre, machine à coudre Singer, chaises, matelas, lits, etc. S'adresser immédiatement l'après-midi et le soir à M. W. McDonald, 404 St-Joseph. 9mr-6fs-4

NOUS SOMMES acheteurs de meubles de toutes sortes, ameublement complet, etc. Nous payerons au meilleur marché possible. 31 Gilbert, 88 St-Vallier, tél: 2-7232M. 6fév-26fs-4

LS ROUSSEAU & FRERE, tél: 2-192, fondé en 1850. Tournage, découpage pour escalier, véranda, portière, lampe de piano, un job de skis, etc. 40 rue Dorchester. 10févr-26fs-4

MLLES LAVOIE

344 RUE ST-JEAN. Nous venons de recevoir une collection de robes pour dames et jeunes filles, grandeurs 34 à 40 en crêpe canton, crêpe de laine et poiret pour après-midi et soirée $14.95 à $24.75, nuances: amande cacao, mephisto, drab, orange brûlée, tarragone, Eldorado. La mode nous montre aussi la jupe ensemble, pour jour, avec la blouse $7.50 nuances drab, bleu marine et gris. 2mrs-26fs-4

MAISON A VENDRE, neuve de 2 ans, boîte par le propriétaire, première classe, 2 logements, 6 chambres plus chambre de bain, fondation pierre, rembrissée brique. Très bon marché, $1,000 comptant balance conditions faciles. S'adresser au propriétaire 37 St-Eustache. 2mrs-26fs-4

RUE RICHARDSON, près de la Couronne, terrain 42½ x 97, 2 logements de 4 chambres, écurie de 2 places, boutique sur la rue 12 x 24. Bon marché prompt acheteur $1,500 comptant, balance à 5%. S'adresser au propriétaire 37 St-Eustache. 4mrs6fs-4

QUI LA CHANCE, maison à vendre 76-78, 6e avenue, face 4e rue, terrain 35x100, 3 logements, 1 de 4 chambres, 2 de 6 chambres, fondations, cave ciment, passage de voiture, hangar, boutique 28x35, 2 étages, revenu annuel $828.00 prix $7,500.00 à un prompt acheteur. S'adresser 37 St-Eustache. 4mrs6fs-4

VRAI BARGAIN.—Maison à vendre coin Ave. Bougainville, 3 logements de 6 chambres, avec chambre de bain, plancher durs, fournaise à eau chaude. Terrain 25x85. Revenu annuel $1,548. Sacrifice à $8,700 d'ici au 1er mars, à prompt acheteur. Cause exceptionnelle. S'adresser à 37 St-Eustache. 4mrs6fs-4

FINANCE DEMANDEE.—Désirons entrer en communication avec compagnies, courtiers ou particuliers pouvant financer une partie ou notre commerce. Contrôle absolu du capital fourni. Garanties indiscutables. Courts termes. Montant de $80,000.00 ou plus. Ecrire casier 216, "Le Soleil". 10mrs-9fs-7

CHAMBRE DEMANDEE dans famille privée, dans la Haute-Ville, place tranquille, homme seul. Ecrire casier 247, "Le Soleil". 10mrs-6fs-18

LA CIe STATUAIRE de Québec Enr. Ed. Gamache, propriétaire. Manufacturier statues religieuses et fantaisies. Réparations de toutes sortes. 31 Ste-Hélène. Magasin 162 côte d'Abraham. 10mrs-6fs-4

MAGASIN A LOUER 79 du Pont très bon poste pour tailleur, aussi logement privé de 8 pièces. S'adresser M. O. Vézina, 17 Couillard, tél: 2-3983W. 10mrs-6fs-54

MAGASIN A LOUER 79 du Pont très bon poste pour tailleur, aussi logement privé de 8 pièces. S'adresser M. O. Vézina, 17 Couillard, tél: 2-3983W. 10mrs-6fs-54

LA CIe STATUAIRE de Québec Enr. Ed. Gamache, propriétaire. Manufacturier statues religieuses et fantaisies. Réparations de toutes sortes. 31 Ste-Hélène. Magasin 162 côte d'Abraham. 10mrs-6fs-4

NOUS SOMMES acheteurs de meubles de toutes sortes, ameublement complet, etc. Nous payerons au meilleur marché possible. 31 Gilbert, 88 St-Vallier, tél: 2-7232M. 6fév-26fs-4

LS ROUSSEAU & FRERE, tél: 2-192, fondé en 1850. Tournage, découpage pour escalier, véranda, portière, lampe de piano, un job de skis, etc. 40 rue Dorchester. 10févr-26fs-4

MLLES LAVOIE

344 RUE ST-JEAN. Nous venons de recevoir une collection de robes pour dames et jeunes filles, grandeurs 34 à 40 en crêpe canton, crêpe de laine et poiret pour après-midi et soirée $14.95 à $24.75, nuances: amande cacao, mephisto, drab, orange brûlée, tarragone, Eldorado. La mode nous montre aussi la jupe ensemble, pour jour, avec la blouse $7.50 nuances drab, bleu marine et gris. 2mrs-26fs-4

MAISON A VENDRE, neuve de 2 ans, boîte par le propriétaire, première classe, 2 logements, 6 chambres plus chambre de bain, fondation pierre, rembrissée brique. Très bon marché, $1,000 comptant balance conditions faciles. S'adresser au propriétaire 37 St-Eustache. 2mrs-26fs-4

RUE RICHARDSON, près de la Couronne, terrain 42½ x 97, 2 logements de 4 chambres, écurie de 2 places, boutique sur la rue 12 x 24. Bon marché prompt acheteur $1,500 comptant, balance à 5%. S'adresser au propriétaire 37 St-Eustache. 4mrs6fs-4

QUI LA CHANCE, maison à vendre 76-78, 6e avenue, face 4e rue, terrain 35x100, 3 logements, 1 de 4 chambres, 2 de 6 chambres, fondations, cave ciment, passage de voiture, hangar, boutique 28x35, 2 étages, revenu annuel $828.00 prix $7,500.00 à un prompt acheteur. S'adresser 37 St-Eustache. 4mrs6fs-4

VRAI BARGAIN.—Maison à vendre coin Ave. Bougainville, 3 logements de 6 chambres, avec chambre de bain, planchers durs, fournaise à eau chaude. Terrain 25x85. Revenu annuel $1,548. Sacrifice à $8,700 d'ici au 1er mars, à prompt acheteur. Cause exceptionnelle. S'adresser à 37 St-Eustache. 4mrs6fs-4

FINANCE DEMANDEE.—Désirons entrer en communication avec compagnies, courtiers ou particuliers pouvant financer une partie ou notre commerce. Contrôle absolu du capital fourni. Garanties indiscutables. Courts termes. Montant de $80,000.00 ou plus. Ecrire casier 216, "Le Soleil". 10mrs-9fs-7

CHAMBRE DEMANDEE dans famille privée, dans la Haute-Ville, place tranquille, homme seul. Ecrire casier 247, "Le Soleil". 10mrs-6fs-18

LES DEPECHES DE LA NUIT

Epilogue du crime de Verdun Mort d'un grand musicien Le forçat Davis veut être réhabilité Accidents divers Prochaines élections en Irlande

Elle a 102 ans

Sorel, 10.—(P. C.)—Mme Marcel Grenon, qui demeure à St-Louis-de-Bon-Secours, Sorel, a célébré son 102ième anniversaire de naissance.

Beaudry condamné

Hull, 10.—(P. C.)—A. Beaudry, qui tenta de se suicider dans la prison locale, il y a quelques semaines en se tranchant la gorge, a été condamné à trois mois de prison pour tentative de meurtre, et un mois supplémentaire pour refus de pourvoir. Les deux sentences ont été suspendues.

Harrison plaida coupable

Montréal, 10.—(P. C.)—Sydney Harrison, arrêté comme complice de Watkins et Deschambault, en rapport avec le meurtre de Beauvais et qui avait obtenu un procès séparé, a plaidé coupable hier matin devant l'hon. juge Wilson à une accusation de manslaughter. Le plaidoyer a été accepté par le juge, qui prononcera la sentende de Harrison en même temps que celle de Deschambault, à la fin du terme.

Il se pend de désespoir

Stellarton, N. E., 10—(P.C.)—Le corps sans vie d'Arthur Coleman, âgé de soixante ans, et ancien mineur devenu impotent, a été trouvé pendu à une poutre dans le vestibule de la maison où il pensionnait. Cette découverte a été faite par M. et Mme Roy, propriétaires de la maison, lorsqu'ils revintent de l'église dimanche soir. Coleman était malde depuis quelques années.

Accidents de chemin de fer

Ottawa, 10.—(P. C.)—Il s'est tué plus de personnes sur les chemins de fer du Canada en 1924 qu'en 1923. En 1923, il y eut 205 morts violentes dues à diverses causes, et en 1924, 318, dont 17 parmi les passagers, 107 parmi les employés, et 194 autres. En 1924, 3,254 personnes ont été blessées dans des accidents de chemin de fer de toutes sortes, suivant le rapport annuel des commissaires des chemins de fer qui a été publié hier.

Mozskowski est mort

Paris, 10.—(P. C.)—Moritz Mozskowski, fameux pianiste et compositeur, est mort à sa résidence, ici hier. Né à Breslau, Allemagne, le 23 août 1854, il étudia à Dresde et à Berlin et pendant longtemps fut professeur à l'académie Kullak. Il vint se fixer ici en 1897. M. Moszkowski fut ruiné financièrement par la Grande Guerre et sa mauvaise santé l'obligea à discontinuer ses leçons. Il fut aidé en ces dernières années, par Paderewski, Harold Bauer et plusieurs de ses élèves.

Davis demande que sa cause soit rouverte

Montréal, 10—(P. C.)—Leo Davis, de Newark, N.-J., qui purge actuellement une sentence d'emprisonnement à vie au pénitencier de St-Vincent-de-Paul après avoir été sauvé de la pendaison à laquelle il avait été condamné pour le meurtre d'Henri Cléroux, le chauffeur de la banque d'Hochelaga qui fut tué au cours du hold-up du 1er avril 1924. Sa présence aujourd'hui, par l'entremise de son avocat, M. Oscar Gagnon, une requête à la cour d'appel pour obtenir la réouverture de son appel du verdict rendu par le jury le 23 juin 1924, ou, comme alternative, un ordre de la Cour d'Appel lui accordant un nouveau procès devant la Cour du Banc du Roi.

De nouvelles preuves, dont l'existence ne fut pas connue lors du procès, encouragent Davis à faire cette démarche. Le prisonnier prétend qu'Adam Parillo, le complice de la bande qui fut exécuté le 24 octobre dernier, qui plaida coupable à l'accusation d'homicide involontaire et qui purge aussi une sentence d'emprisonnement à Sie, est prêt à fournir la preuve que Davis n'a rien eu à voir dans le hold-up et le meurtre, et le requérant attire aussi l'attention de la cour sur le fait qu'il avait prévenu la police qu'une attaque était projetée contre l'automobile de la banque d'Hochelaga le 29 février 1924.

Accord Herriot-Hymans

Paris, 10.—La position de la France et de la Belgique lorsque le moment viendra de parler de sécurité, sera celle-ci, à savoir que les garanties fournies devront être réelles et que tous les alliés européens devront être satisfaits. Tel est en substance l'accord virtuel arrêté par M. Paul Hymans, ministre des affaires étrangères de Belgique, et le premier ministre Herriot, de France, au cours de la longue conférence qu'ils ont eue hier après-midi et au cours de laquelle ils ont étudié divers aspects du problème de la sécurité.

Quant à l'entrée de l'Allemagne dans la Ligue des Nations, elle rencontrera la faveur de la France et de la Belgique à condition qu'aucune faveur exceptionnelle ne soit demandée par le gouvernement allemand.

La France et la Belgique sont disposées à accorder une place à l'Allemagne dans le conseil de la ligue, si les Allemands entrent dans la ligue aux mêmes conditions que les autres membres. Ceci veut dire que si le gouvernement allemand veut être dégagé de la responsabilité de coopérer avec les autres puissances contre toute nation qui violera le pacte de sécurité, son admission sera combattue.

Enfants tués par un train

Montréal, 10—William McMath, 11 ans, et Samuel Milligan, 12 ans, tous deux de St-Lambert, ont perdu la vie, hier après-midi, lorsqu'ils ont été frappés par la locomotive d'un train en destination du sud à Rouses-Point. Le jeune McMath a été tué sur le coup, alors que son compagnon est mort pendant qu'on le transportait à un hôpital de Montréal.

D'après les renseignements fournis par le bureau de la compagnie les deux garçons cheminaient sur la voie lorsqu'ils aperçurent un convoi de fret qui venait sur eux. Ils traversèrent sur l'autre voie sans remarquer qu'un train de passagers s'avançait derrière eux. Le mécanicien vit les deux enfants, mais il était trop tard et il ne put arrêter sa machine à temps.

Le train une fois arrêté, le mécanicien et les autres membres de l'équipe du train coururent à l'endroit où les victimes avaient été frappées. L'une était morte et l'autre respirait encore. Le train recula alors jusqu'à St-Lambert où les deux enfants furent embarqués à bord d'un convoi en destination de Montréal. Milligan était mort lorsqu'il arriva à l'hôpital.

Prochaines élections en Irlande

Belfast, 10.—Le gouvernement actuel de l'Ulster va être congédié au cours de la semaine et des élections générales auront lieu d'ici trois semaines, suivant l'opinion des milieux politiques les mieux renseignés. Les procédures de la commission des frontières ont causé une anxiété générale et on croit qu'elles constitueront la principale question en jeu aux prochaines élections.

La décision de congédier le gouvernement va causer une surprise générale, lorsqu'elle sera annoncée officiellement, mais on dit qu'elle sera néanmoins bien accueillie. On ajoute que la manière dont le gouvernement a traité le [illegible]ème de l'enseignement et la [illegible]oto des liqueurs a occasionné pas[illegible]ment de mécontentement, et l'on croit que le choix du problème des frontières comme sujet électoral sera populaire.

JUGEMENTS

Quelques jugements ont été rendus en cour supérieure, hier. Dans la cause Gingras contre Auger, l'hon. juge Pouliot a eu l'occasion d'appliquer dans toute sa rigueur l'importante prescription de la loi des lettres de change qui statue que le défaut de présentation d'un billet pour paiement dans un délai raisonnable dégage l'endosseur de sa responsabilité si, par la suite, le signataire devient incapable de le payer.

"Toute présentation pour paiement a déclaré le savant juge, doit être faite au souscripteur d'un billet ou à la personne qui le représente en lui exhibant le billet dont il peut exiger la remise sur paiement. A défaut de ce faire, il est libéré". La preuve de ce fait n'ayant pas été établie dans la présente cause, l'action est renvoyée avec les frais.

Me Ovide Mayrand représentait le défendeur.

Dans une cause venant du district de La Tuque, le même juge a maintenu l'action d'une femme qui demandait l'annulation d'une quittance notariée donnée au défendeur par son époux, quand celui-ci était, au yeux de tout le monde, un ivrogne d'habitude dont le consentement ne pouvait avoir aucune valeur légale, sa famille l'ayant fait interdire.

Le défendeur avait allégué que lors de la remise de la quittance par l'époux de la demanderesse, celui-ci était parfaitement sobre. Il n'aurait, d'ailleurs, retenu cette somme de $40 que comme garantiepour un procès qu'il avait à ce moment avec le demandeur.

L'action est maintenue pour $225 et les frais de l'action telle qu'intentée.

ENQUETE SUR UNE MORT SUBITE

Le Dr Jules Vallée, assistant-coroner du district de Québec, a été informé de la mort subite de M. Edouard Thérien, de Beauport, survenue hier matin.

M. Thérien était indisposé depuis quelque temps, mais on ne croyait pas à une fin aussi soudaine. Le défunt était âgé de 6 ans. On croit qu'il a succombé à une syncope.

L'enquête aura lieu aujourd'hui.

POUR LA FETE DE SAINT-JOSEPH

La fête de saint Joseph approche. Avez-vous songé à ce que vous pourriez faire pour gagner les bonnes grâces de ce grand saint et vous attirer ses faveurs. Sainte Thérèse assurait que S. Joseph, au jour de sa fête, l'avait toujours exaucée au-delà de ses prières et de ses espérances et elle ajoutait : "faites-en vous-même l'expérience". Si saint Joseph ne sait rien refuser à ceux qui le prient le jour de sa fête, à plus forte raison doit-il accorder ses faveurs à ceux qui, dans ce mois qui lui est consacré l'invoquent tous les jours, font une neuvaine en son honneur et se rangent parmi ses amis, en s'abonnant aux revues qui travaillent à propager son culte. Parmi ces revues nous signalerons "La Sainte Croisade" l'organe de la Pieuse Union St-Joseph. S. E. le cardinal Bégin a exprimé le vœu que cette revue pénètre dans tous les foyers canadiens. Le prochain numéro de "La Sainte Croisade" paraîtra le 19 mars prochain, jour de la fête de St-Joseph; il sera particulièrement beau et intéressant. Pour gagner les bonnes grâces de saint Joseph abonnez-vous à "La Sainte-Croisade", revue bimestrielle, magnifiquement illustrée; l'abonnement n'est que de 50 cts par année. Adresse : "La Sainte Croisade", 70 chemin Ste-Foye, Québec.

UNE CONFERENCE DES DIVERSES AUTORITES EN DECIDERA

Par un vote de 120 à 32, soit à une majorité de 88 voix, les Communes adoptent la motion Denis proposant de soumettre tout ce qui se rapporte à la réforme du sénat à une conférence conjointe des autorités

FEDERALES OU PROVINCIALES

Ottawa, 9.—Après avoir discuté pendant près de sept heures l'opportunité de réformer le sénat, la députation vota en faveur d'une motion de M. Jean Denis proposant de référer cette question à une conférence des autorités provinciales et fédérales. Au cours de la discussion, le sénat a été malmené, surtout par les Fermiers de l'ouest. Sous prétexte de démocratie nouvelle, dans un esprit radical qui manque de mesure, plusieurs progressistes ont suggéré de "réformer le sénat" de le rendre électif, même de l'abolir.

Dans l'opinion de M. J.-T. Shaw, député de Calgary, toute la constitution du sénat est à refaire. Les sénateurs sont nommés à vie, il propose de le rendre électifs. Le sénat se compose d'un certain nombre de membres choisis dans chaque province, selon l'importance de ces provinces. Il suggère d'abolir cette proportion et de donner à toutes les provinces un nombre égal de représentants. Le sénat est un reviseur, un censeur du travail de la Chambre des Communes. Il prétend qu'il ne remplit pas sa fonction, qu'il n'a pas l'utilité qu'on voulait lui accorder lors de la création d'une chambre haute. Nous n'étions pas loin de la vérité en disant que les radicaux sont allés aux limites extrêmes.

Nous pouvons nous consoler à la pensée que des représentants des vieilles provinces qui chérissent nos institutions, sans pour cela les croire parfaites, ont pris une défense éloquente de la chambre haute.

La motion Denis en faveur d'une conférence représente bien l'opinion du gouvernement qui désirait tenir une conférence au cours de l'année pour examiner cette question et plusieurs autres se rapportant aux changements à faire à la constitution canadienne. Cette motion a rencontré la grande majorité des vues. Le vote en faveur de cette motion est de 120 à 32, soit 88 de majorité, la plus considérable donnée au gouvernement cette année.

M. J. SHAW

La discussion sur cette question a été amorcée par le député de Calgary-Ouest dans les termes suivants: "la Chambre est d'avis que le sénat tel qu'il est nommé et est constitué à l'heure actuelle, n'est pas des plus avantageux pour le Canada".

A l'appui de cette résolution M. Shaw déclare qu'il existe dans l'opinion publique un mouvement grandissant, en faveur d'une réforme du sénat. Dans son opinion une des moindres attributions de cette Chambre est celle de reviseur. En fait elle ne revise même pas. Aux dernières heures de la session on lui réfère une quantité considérable de législation qui ne reçoit pas toute l'attention qu'elle mérite.

Dans son étude sur les "démocraties modernes" le vicomte Bryce déclare que de toutes les secondes chambres populaires, le sénat français est le plus fort et la chambre haute canadienne, la plus faible. Une revue des tendances populaires porte M. Shaw à croire que l'on veut, au Canada, l'abolition du sénat, tout court. Une réserve à cette opinion, c'est que le sénat doit remplir au moins une fin, la protection des droits des minorités. On exprime dans certains groupes l'opinion que rendre le sénat électif lui rendrait de son importance, parce qu'il aurait des comptes à rendre au peuple. Un autre moyen de procéder à la réforme du sénat serait d'en diminuer les attributions, ou encore de faire les nominations en partie par le gouvernement et en partie par les législatures provinciales.

Les réformes proposées par M. Shaw, vont encore plus loin. Il suggère de supprimer le droit de veto de la chambre haute, de diminuer le nombre des sénateurs de 96 à 36 ou 40 tout au plus, en donnant un nombre égal à chaque province. Il cite le fait que tous les autres gouvernements britanniques, l'Angleterre, les dominions, y compris l'Etat libre d'Irlande ont un sénat bien différent du nôtre.

M. FINDLAY

Le député de Bruce-Sud, Ont., avait une motion au feuilleton. Il demandait à son tour la permission de modifier notre constitution de manière à obtenir l'abolition du sénat ou à le rendre électif, après consultation populaire, par voie de plébiscite.

Il y a maintenant des années que nous entendons parler de réforme du sénat, mais il n'y a encore rien de fait. Dans mon opinion, ajoute M. Findlay, la province d'Ontario est en grande majorité en faveur de l'abolition de la chambre haute.

M. JEAN DENIS, DE JOLIETTE

M. Jean Denis, député de Joliette, qui a toujours pris un vif intérêt à cette question, est d'accord avec M. Shaw, qu'il faut étudier la possibilité de modifications à la constitution et aux pouvoirs du sénat, mais il ne croit pas à son abolition. Il est donc opposé à la motion Findlay. Il est personnellement en faveur d'une chambre haute élective.

A la suite d'un solide discours sur cette question incorporant les principaux arguments développés à l'été de 1923, M. Denis propose de soumettre toute cette question à une conférence conjointe des autorités fédérales et provinciales.

M. BROWN, DE LISGAR

M. Brown, député de Lisgar, est d'avis que les motions modifiant la résolution Shaw, sont de trop. Il dit que la question a été discutée il y a quinze ans, et que M. Meighen était à cette époque en faveur de l'abolition de la chambre haute. Il cite des extraits des débats à l'appui de sa déclaration.

Le député de Lisgar n'aime pas le titre conféré au sénat de "protecteur des droits des minorités". Comment, dit-il, un corps qui n'est pas élu, ou choisi par les autorités provinciales, est-il constitué le protecteur des provinces? C'est une anomalie. Il cite en exemple d'un sénat bien constitué, la composition de la chambre haute de l'Etat Libre d'Irlande, où 30 sénateurs sont nommés par le gouvernement et 30 autres sont élus par le peuple.

M. LEWIS, DE SWIFT-CURRENT

M. A.-J. Lewis, député de Swift-Current, Sask., est d'avis que le temps est venu d'avoir une réforme du sénat. On dit que cette chambre a la garde des droits des minorités? Lors de la question des droits des nouvelles provinces à la propriété de leurs ressources naturelles, elle n'a rien fait pour sauvegarder ces droits. Elle a manqué à son devoir primordial. Il voit dans la composition actuelle du sénat une domination du reste du Canada par la représentation d'Ontario et de Québec, qui est de 48 sur 96 membres de la chambre haute.

M. Lewis n'est pas de l'avis de M. Shaw, qu'il faut se contenter de quelques sénateurs par province. Il veut au moins huit à dix sénateurs représentant les masses populaires.

Monsieur Arthur Denis, député de St-Denis, croit que la proposition du député de Joliette est conforme à la politique du gouvernement et il l'appuie sans réserve.

M. H.-A. FORTIER, DE LABELLE

M. H.-A. Fortier, député de Labelle, prononce un bon discours en langue Française. Il n'aime pas ces incursions inutiles en territoire constitutionnel. "Pour ma part, déclare l'orateur, j'aime l'acte de l'Amérique Britannique du Nord. J'aime ses dispositions sages, son esprit généreux. J'aime l'œuvre des Pères de la Confédération entièrement, sans réserve".

M. Fortier est prudent et déclare que si l'on doit examiner ce document, que ce soit au cours d'une conférence des parties intéressées et avec modération.

Nous avons sans doute remarqué que les chefs de partis, les ministres ou autres chefs politiques n'ont pas pris part à ce débat. C'était journée des députés et la discussion a été conduite exclusivement par les individus, sans considération de partis.

Comme au cours des diverses discussions constitutionnelles, les conservateurs ont voté contre le projet d'une conférence, à l'exception de W.-F. MacLean.

L'HISTOIRE ET L'ART DANS NOS MONUMENTS

Dans une intéressante conférence chez les Chevaliers de Colomb, le président de la Commission des Champs de Bataille fait la revue de nos trésors québecois

Sir Georges Garneau, K. B., président de la Commission des Champs de Bataille, professeur de chimie à l'Université Laval et ancien maire de Québec, a donné une très intéressante conférence, hier soir, chez les Chevaliers de Colomb.

Il a parlé pendant plus d'une heure de notre ville, de ses beautés historiques, de ses monuments, de ses fortifications et de la Commission dont il préside aux destinées. La promenade qu'il fit faire à ses auditeurs dans le vieux Québec, fut des plus agréables et bien des souvenirs de notre histoire ont été rappelés, puis l'historien s'est arrêté, parfois, à certaines considérations sur la valeur artistique de tel monument ou tel édifice.

Il a été maintes fois applaudi.

La soirée était présidée par le Dr Alphonse Dion, Grand Chevalier de l'Ordre. C'est lui qui présenta à l'auditoire notre éminent concitoyen qui commença par faire l'histoire de Québec pour amener ceux qui l'écoutaient sur les Plaines, après leur avoir fait traverser les rues Champlain, et Sault-au-Matelot, les avoir conduits dans la Haute-Ville, puis jusqu'à l'Hôpital Général.

Sir Georges Garneau, parlant de la Basilique de Québec, remonta aux premiers temps de son histoire, en 1624, alors que fut posée la première pierre de ce monument.

Les piliers de côté que l'on voit encore de nos jours, sont les mêmes qui furent construits à l'origine.

L'Hôpital Général nous rappelle plusieurs incidents de la guerre de 1775, car un grand nombre de blessés y furent soignés. De même, le Séminaire, le monastère des Ursulines et combien d'autres maisons ont leurs murs imprégnés de vieux souvenirs. "Jurons donc", dit sir Georges, "de conserver ce que nous avons de plus beau, ce qui donne à Québec son cachet : ses vieilles maisons, ses vieilles rues, sa citadelle. Commençons une campagne dont l'urgence se fait de plus en plus sentir. J'ai moi-même eu l'occasion de suggérer au gouvernement fédéral de se charger conjointement avec le gouvernement provincial et la ville de Québec de la garde de la surveillance des murs qui font de Québec la seule ville fortifiée de l'Amérique du Nord.

Sir Georges Garneau fit une étude de nos monuments. Il critiqua le monument de la Foi, qui n'a jamais passé pour un chef-d'œuvre, et le monument Taschereau, fort gracieux, mais dont les formes moulées dans le bronze doré et le granit rouge, jureraient, d'après sir Georges, avec le vieux cadre que forment autour de lui la Basilique, le Séminaire et quelques-unes de nos plus vieilles maisons.

"Le nouvel hôtel des postes", dit le conférencier, "est une pierre monumentale dans le beau jardin du Québec historique. Par contre, la compagnie du C. P. R. a su donner à son gigantesque hôtel, le Château Frontenac, un ton qui s'allie bien avec le caractère "vieux français" de l'un des endroits les plus vénérables de notre ville".

Le conférencier s'arrêta sur les plaines, rappelant l'établissement, ici, de la Commission des Champs de Bataille qui a pour but essentiel de préserver et d'embellir le site de la bataille la plus mémorable de l'histoire de notre ville.

Parlant du travail de la Commission, sir Geo. Garneau, fit remarquer qu'elle a planté jusqu'à présent 3,000 arbres et 30,000 arbrisseaux sur la promenade qui a plutôt l'aspect d'un immense jardin. l'été.

Chaque année, rappela le président de la Commission, un concours est ouvert pour fleurir la terrasse Grey, où on lit l'inscription: "De bon vouloir servir le Roy".

Les Champs de Bataille sont, aujourd'hui, l'un des coins les plus attrayants; c'est l'orgueil des citoyens et le touriste qui passe ici ne veut pas s'en retourner sans voir ce parc magnifique. La Commission projette de continuer cette promenade jusqu'aux fortifications, c'est-à-dire jusqu'aux murs de la citadelle, mais elle a besoin, pour réussir dans cette entreprise, de la coopération de tous, conclut sir Georges.

M. J.-Art. Larue, au nom des Chevaliers de Colomb, remercia l'intéressant conférencier.

L'UNION MISSIONNAIRE DU CLERGE

Son Eminence le cardinal Bégin vient de reconstituer le comité diocésain de l'Union Missionnaire du clergé. Voici comment se compose ce comité, maintenant

Président, Mgr C.-N. Gariépy; secrétaire; M. l'abbé Edgar Chouinard, vice-chancelier de l'archevêché; membre propagandiste; M. le chanoine Ulric Perron; membres; Mgr Elias Roy, P. D., Mgr Auguste Boulet, P. D., Mgr J.-E. Feuiltault, P. D., M. le chanoine J.-N. Gignac, MM. les abbés Georges McCrea, Maxime Filion, Fernand Dupuis, Denis Garon, Adjutor Faucher, Omer Plante, J.-A. Kirouac, Hilaire Fortier, Th. Houle, J.-E. Rochette et L.-A. Gagnon.

ACCUSATION FONDEE

Hull, 9.—(P.C.)—Le grand jury a rendu aujourd'hui un verdict de "true bill" contre James Carey, de Poltimore, accusé du meurtre de Joseph Bouchard, près de Glenlivet, en décembre dernier. Carey subira donc son procès pour meurtre aux assises.

UNIVERSITE LAVAL

Ce soir, 10 mars, à 8 heures, conférence de M. de Champris. Sujet: Les idées généreuses et les dangereuses utopies du capitaine Alfred de Vigny.

Admission sans carte.

CONTRE LES USURIERS

Londres, 10. — (P. C.) — Un bill ayant pour objet d'amender la loi relative aux prêts d'argent a été présenté aux Communes, hier soir, par un groupe de députés représentant tous les partis. Ce projet de loi fixe à 20 p. c. la limite du taux d'intérêt pour les prêts sans garantie et prohibe la publicité à laquelle ont recours les prêteurs.

MACABRE DECOUVERTE

Les autorités viennent d'être saisies d'une affaire grave qui va nécessiter une enquête du Dr Jules Vallée, assistant coroner du district de Québec. Le cadavre d'un nouveau-né a été trouvé, hier après-midi, enveloppé dans des vieux journaux, sur un dépotoir, au Pont-Rouge. L'enquête sur cette macabre découverte aura lieu aujourd'hui.

CANDIDATS AUX ELECTIONS DE SOMERSWORTH

Somersworth, N.-H., 9.—(De notre corr.)—Les Républicains de cette ville ont été unanimes dans le choix d'un franco-américain, M. Joseph-O. Bolduc, musicien bien connu, pour candidat à la mairie.

La candidature est des plus heureuses. Les prochaines élections municipales, qui auront lieu mardi, le 10 mars, réservent plusieurs changements politiques.

Le candidat républicain aura comme adversaire le maire actuel, l'honorable Pierre-M. Gagné.

M. Bolduc est né à Somersworth, en 1896 et y a toujours demeuré. Il fit ses études à l'école paroissiale et gradua à la High School en 1911. Elève du pianiste Félix Fox et de l'organiste Harris Shaw, de Boston, notre compatriote est un musicien de talent.

LA CAUSE MICHAUD-THIBAUDEAU

Il s'agit de décider si le demandeur qui se prétend l'associé du défendeur a droit à la moitié des profits et s'il est co-propriétaire de l'immeuble

$45,000 EN JEU

La cour supérieure a eu le monopole de l'activité au palais, hier, malgré tout le travail qui ait pu se faire dans les nombreux bureaux du temple de Thémis, la cour supérieure est la seule qui ait tenu des séances publiques et plusieurs causes ont été entendues par les honorables juges sir François Lemieux, Camille Pouliot, Geo.-F. Gibsone et A. Stein.

Pendant que l'hon. juge Gibsone entendait en cour de pratique une trentaine de motions, l'hon. juge Pouliot continuait l'audition de la cause Michaud contre Thibaudeau, dont nous avons donné tous les détails, samedi dernier et qui dure depuis bientôt une semaine. La poursuite a terminé sa preuve et la défense, qui a au moins huit témoins à faire entendre, en a questionné trois hier.

Rappelons brièvement que le demandeur, se prétendant l'associé du défendeur dans l'exploitation d'une manufacture de chaussures, rue Charest, prétend également avoir droit à une moitié des profits réalisés à date, si profits il y a, de même qu'il allègue être copropriétaire de l'immeuble et de l'industrie en question.

Il n'est pas exagéré d'affirmer que c'est là une des causes importantes qui aient été entendues depuis l'ouverture du terme, en septembre dernier. Une somme de près de $45,000 est en jeu sans compter les frais très élevés qu'occasionnera cette longue enquête.

Le détenteur régulier d'un chèque qui a allégué dans une action en réclamation du montant de ce chèque conformément à la teneure du protêt, que le défendeur n'avait pas de fonds pour honorer cet effet de commerce, ne peut être poursuivi en dommages pour cette affirmation même si la preuve démontre par la suite qu'il y avait effectivement à la banque un montant suffisant pour l'honorer, quand le démandeur est de bonne foi dans son allégation et n'a nullement l'intention, d'après la preuve faite, de causer quelques torts au signataire du chèque.

Tel est le sens du jugement rendu sur le banc, hier, par sir François Lemieux qui renvoya la poursuite d'un citoyen de St-Henri contre un Québecois de qui il réclamait $199 de dommags dans de telles circonstances.

"Me ERNEST DROLET REPRESENTAIT LE DEFENDEUR

L'hon. juge en chef a également entendu la cause de The Star Pants & Clothing Co., contre The Real Fit Clothing Co., et P. M. Rosenstein, et a pris la cause en délibéré après les plaioyers de Me Fernand Choquette, pour le demandeur et de Me Paul Drouin, C. R., pour le défendeur. La compagnie demanderesse réclame le paiement d'un billet de $100 souscrit par la Real Fit Clothing Co., et M. Rosenstein en sa faveur et qui fut refusé lors de sa présentation à la Banque Royale.

Le défendeur allègue que le débiteur réel est la compagnie et non Rosenstein et que, de plus, des conventions auraient été conclues par la suite l'autorisant à effectuer ce paiement en deux versements de $50. Il déclare d'ailleurs qu'il aurait toujours été prêt à payer, au nom de la compagnie, le montant réclamé si le billet en question lui vait été offert lors de sa présentations pour paiement.

La cause a été ajournée à huit jours.

Le surintendant des fermes du séminaire de Québec, M. l'abbé Odilon Gosselin, a longuement été interrogé, hier après-midi, dans une cause qui présidait l'hon. juge Stein, de la Cour Supérieure, et qui mettait en face M. Achille Asselin, de St-Tite-des-Caps et le séminaire de Québec. Il s'agit de décider si le séminaire, qui possède un domaine considérable sur lequel se trouve une grande quantité de bois dont il fait l'exploitation, doit être tenu responsable en vertu de la loi des accidents du travail dans le cas qui occupe la cour.

Dans le but de supprimer une surveillance qui serait excessivement difficile, le surintendant des fermes donne généralement des contrats pour la coupe du bois à des entrepreneurs qui, eux-mêmes, s'entendent avec de sous entrepreneurs, mais tous sont payés non pas à salaire fixe mais d'après la quantité de bois qu'ils ont coupé. C'est ce qui arriva à St-Tite-des-Caps. M. Ménard obtint le contrat du séminaire en engagea le demandeur, comme sous entrepreneur ou comme simple journalier selon les prétentions de la défense ou de la poursuite, et pendant l'hiver de 1923, alors qu'il travaillait sur le chantier, un billo le frappa à la jambe et lui causa des blessures qui affectèrent la capacité de travail, tellement qu'il déclara, à l'audience, "que si la paroisse de St-Tite ne l'avait pas secouru, il serait probablement mort maintenant".

Il réclame une indemnité de $2,000 en vertu de la loi des accidents du travail, par l'entremise de Me Paul Taschereau. La défense prétend cependant qu'elle n'est aucunement liée par cette loi et qu'elle ne peut être tenue responsable de cet accident, puisque le demandeur a été engagé par Ménard, et que c'est précisément pour se défaire du contrôle et de la surveillance qu'elle donne des contrats à des particuliers, qui prennent toute la responsabilité du travail qui sera effectué sur le chantier.

L'enquête a été ajournée à vendredi prochain pour entendre le témoignage du docteur Paquet qui est retenu à sa chambre par une indisposition.

Londres, 10.—(P. C.)—L'état de lord Curzon n'était pas changé ce matin. On annonce à présent que l'opération qu'il a subie hier était pour des désordres de la vessie.

SA SAINTETE A REÇU HIER LES PELERINS CANADIENS

Rome, 10 — P. C.)—Hier a été le grande journée du premier pèlerinage de l'Année Sainte, celui de Boston, lorsque le cardinal O'Connell a conduit près de 500 Canadiens et Américains devant Sa Sainteté Pie XI. Le Saint-Père passa d'abord au milieu des rangs de pèlerins agenouillés, donnant à chacun sa main à baiser, puis il remit à tous une médaille commémorative de l'Année Sainte.

Le pape s'adressa ensuite à l'assistance du haut de son trône, dans la grande salle du consistoire, et donna sa bénédiction apostolique à toutes les personnes présentes, ainsi qu'à leurs familles, et bénit aussi tous les objets de piété qu'elles avaient apportés. Les quelques paroles de Sa Sainteté furent précédées par une courte présentation du cardinal O'Connell qui déclara que le but des pèlerins était de faire un acte de renouvellement de foi au nom du diocèse d Boston dans l'unité et l'universalité de l'Eglise catholique, "dont la source sacrée est Rome, Sainte et Universelle.

"J'espère", ajouta le cardinal, "que ce pèlerinage à Rome servira de rénovation spirituelle."

Le Saint-Père, qui était demeuré assis sur son riche trône pendant l'allocution du cardinal, fit précéder sa réponse d'une allusion au vieux dicton italien : "On peut rester silencieux mais il est impossible de ne pas répondre."

Il félicita ensuite les pèlerins et dit qu'il espérait voir ce long pèlerinage insuffler dans leur cœur l'esprit d'unité, d'universalité et de continuité de la foi catholique romaine. Pour montrer son amour pour tous ses fidèles enfants, le Souverain Pontife cita le fait qu'il venait de recevoir un pèlerinage de France, et qu'avant la fin du jour il devrait adresser la parole à un pèlerinage venant d'Allemagne.

"Je suis cependant particulièrement heureux", dit Pie XI, "d'offrir mes bénédictions aux pèlerins de l'Amérique, parce qu'ils sont venus d'aussi loin présenter leurs hommages au chef de l'Eglise."

"LA BAIE D'HUDSON EST LA VOIE DE L'AVENIR"

Telle est l'opinion qu'a exprimé, cet après-midi, devant les membres de la Société de Géographie de Québec, le capt. J.-E. Bernier—"Dans un certain nombre d'années", dit-il, le St-Laurent ne suffira plus"

SUPERBE DINER AU CHATEAU

Le capitaine J.-E. Bernier, de Lévis, commandant de l'"Arctic", a été l'orateur du jour, à 2h. lundi après-midi, à un dîner que lui a offert la Société de Géographie de Québec. Par l'entremise de son président, l'hon. M. Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, la société a remis au vaillant explorateur une superbe médaille d'or en reconnaissance des services qu'il a rendus au Canada par ses nombreuses expéditions dans les mers polaires.

L'hon. M. Cyrille-F. Delâge présidait la fête. A sa droite, se trouvait le capitaine Bernier et à sa gauche, Son Honneur M. Joseph Samson, maire de Québec. On remarquait de plus, à la table d'honneur: l'hon. M. J.-E. Caron, ministre de l'agriculture; l'hon. juge C.-E. Dorion, l'hon. juge J.-E. Bernier, l'hon. juge Camille Pouliot, l'hon. sénateur D.-O. L'Espérance; M. l'abbé Camille Roy, recteur de l'Université Laval; M. J.-G. Scott et M. F.-X. Chouinard, secrétaire de la Société de Géographie.

Parmi les autres convives, on remarquait : l'hon. juge P.-A. Choquette, M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles Catholiques; M. J.-N. Miller, secrétaire français du département de l'Instruction Publique; MM. H.-J.-J.-B. Chouinard, John-T. Ross, Elisée Thériault, C. R., M. P. P., G.-E. Marquis, Arthur Picard, L.-A. Cannon, J.-S. Royer, J.-T. Lachance, Eusèbe Belleau, C.R., J.-Antoine Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, J.-H. Fortier, Arthur LaRue, le capt. A. Landry, maître du port, Cyrille Tessier, N. P., Frank Byrne, J.-P. Paradis, échevin, J.-E. Chapleau, le capt. Morin, J.-A.-V. Bouchard, Louis-Philippe Picard, J.-E. Corriveau, l'abbé Arthur Maheux, l'abbé Jules Lefrançois, l'abbé Rosario Benoît, Laurent Beaudry,, le capt. Emile Trudel, chef de police, le lt A.-S. Bigaouette, Nazaire Levasseur, Léon-T. Desrivières, Georges Bellerive, Alphonse Paquet et Cyrille Pouliot, représentant la Corporation des Pilotes, Louis Demers, l'abbé Ivanhoe Caron, Edmond-J. Dupré, Edouard Fortin, L.-P. Turgeon, V. de Billy, P.-N. Verge, Avila Bédard, J.-E. Corriveau, Alphonse Désilets, etc.

Au café, à la demande de l'hon. M. Delâge, le secrétaire de la société de Géographie, M. Chouinard, lut aux convives quelques messages de personnages s'excusant de ne pouvoir assister au dîner. Parmi ces messages, signalons ceux du très honorable W.-L. Mackenzie-King, premier ministre du Canada, de l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice, de l'hon. Dr H.-S. Béland, ministre de l'hygiène et du département civil des soldats, de l'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre de la marine, de l'hon Charles Stewart, ministre de l'intérieur, de l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec et de l'hon. J.-E. Perrault, ministre de la colonisation.

Dès que M. Chouinard eut terminé la lecture des télégrammes, l'hon. M. Delâge se leva et, aux applaudissements de l'assistance, proposa la santé du capitaine Bernier.

(Suite à la page 15)

EXAMINEZ VOS CHEMINEES!

L'incendie de l'église d'Alfred, Ont., dimanche dernier et que l'on a attribué à une cheminée défectueuse dans laquelle une assez large fissure avait été découverte après les récentes secousses sismiques qui se sont fait sentir un peu partout, sert aujourd'hui, d'exemple au commissaire des incendies de la cité de Québec, M. Eugène Leclerc, lequel demande à tous les citoyens qui ont raison de croire que la cheminée de leur maison a souffert du séisme, de la faire examiner, par mesure de prudence.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Son Eminence le cardinal Bégin vient de faire les nominations ecclésiastiques suivantes:

M. l'abbé Alphonse Guimont, vicaire à Saint-Joseph-de-Beauce, est nommé vicaire à St-Jean-Port-Joli;

M. l'abbé Bernadin Lemay, vicaire à St-Jean-Port-Joli, est nommé vicaire à Charlesbourg;

M. l'abbé Joseph Hudon, vicaire à St-Evariste, est nommé vicaire à St-Joseph-de-Beauce;

M. l'abbé Sailly Gagnon, nouveau prêtre, est nommé vicaire à St-Basile;

M. l'abbé Evariste Roy, nouveau prêtre, est nommé vicaire à St-Evariste.

MM. les abbés Gagnon et Roy ont été ordonnés prêtres il y a environ quinze jours par Sa Grandeur Mgr Langlois. M. l'abbé Gagnon est le fils de M. et Mme Arthur Gagnon, de Québec.

LA FIN DES MONUMENTS DE GLACE

Les monuments de glace n'ont qu'un temps; avec les doux temps de ces jours derniers, ceux que la ville et les citoyens avaient érigés un peu partout, à l'occasion des fêtes du carnaval, commencent à s'effriter.

Dans la côte de la Montagne, l'arche que l'on avait construite et qui n'avait déjà rien de bien remarquable, esthétiquement parlant, est en partie démolie.

Il appartient aux autorités, semble-t-il, de compléter l'œuvre du dégel si on ne veut pas qu'un bon matin, on apprenne que ce qui reste est descendu sur la tête d'un passant.

EN PREVISION DE LA VENUE DU